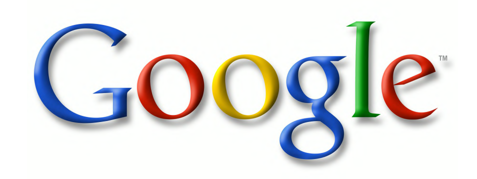
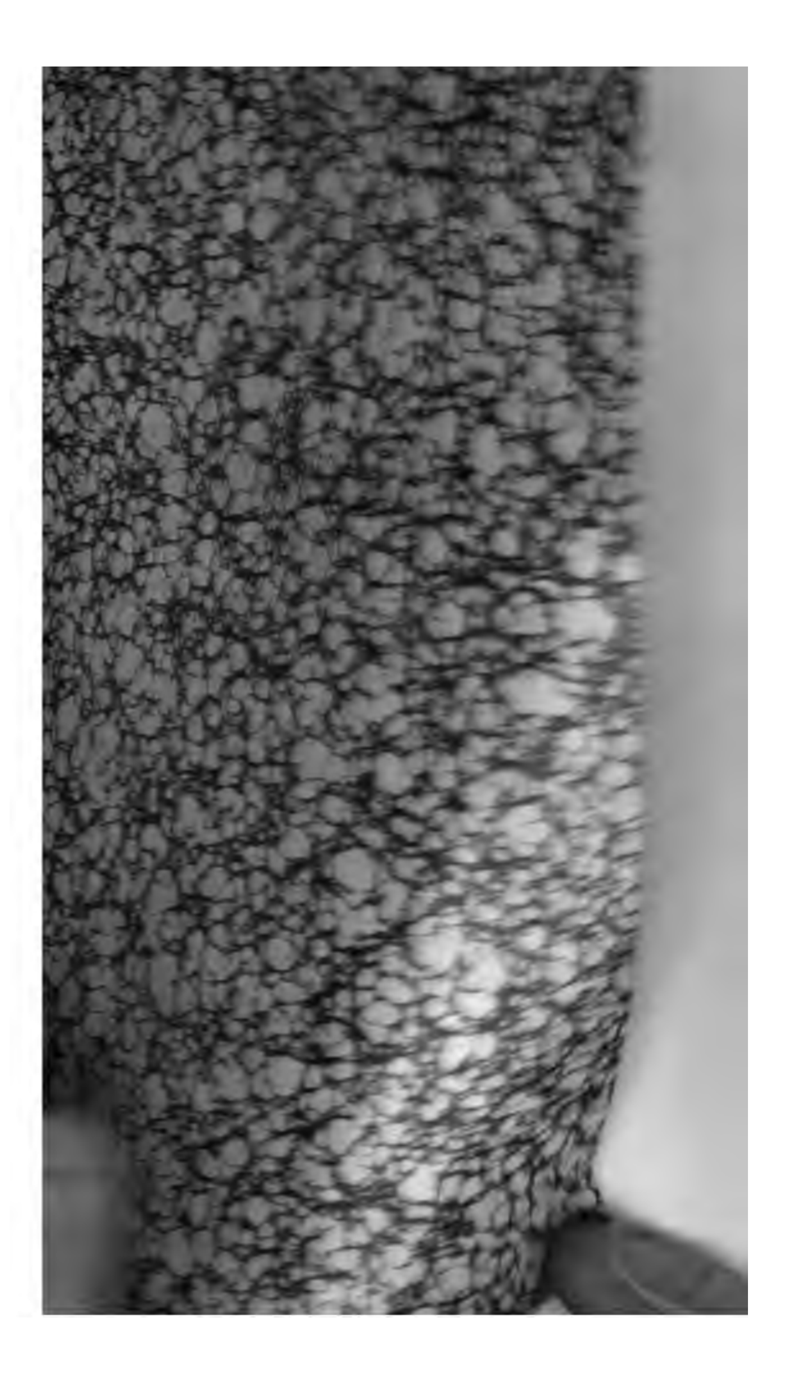

Google




LANE
MEDICAL
SEAL OF THE LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
SEMPER VIRENS
1885
LIBRARY
LEVI COOPER LANE FUND



HYGIÈNE ET PHYSIOLOGIE

DU MARIAGE

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Ce

RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, 3.

HYGIÈNE ET PHYSIOLOGIE

DU MARIAGE

HISTOIRE NATURELLE ET MÉDICALE

DE L'HOMME ET DE LA FEMME MARIÉS

Dans ses plus curieux détails

Théorie nouvelle de la génération humaine.
Stérilité, impuissance;
Imperfections physiques; Moyens de les combattre.

HYGIÈNE SPÉCIALE

DE LA FEMME ENCEINTE ET DU NOUVEAU-NÉ

PAR A. DEBAY

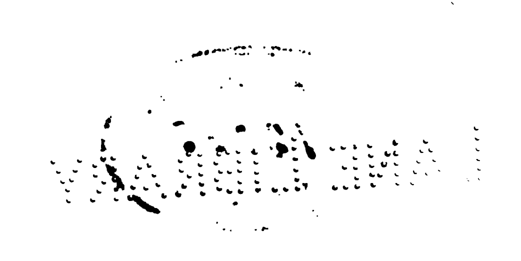
ONZIÈME ÉDITION

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 13, GALERIE VITRÉE.

1857



HYGIÈNE
DU MARIAGE

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE MARIAGE.

L'existence et la durée des espèces vivantes reposent sur l'instinct de reproduction. Cet instinct se traduit par l'union des sexes, qui met en jeu les organes génitaux pour accomplir une des plus grandes fonctions de l'organisme : LA GÉNÉRATION.

Dans la famille humaine, où se rencontrent les mêmes organes et les mêmes instincts, le mariage, considéré physiologiquement, n'est que l'union des sexes pour arriver au même but : LA PERPÉTUATION DE L'ESPÈCE.

Le mariage, dans toute société civilisée, est l'union de l'homme et de la femme, selon les lois établies, afin d'associer tout ce qu'il y a de bon, d'aimant et d'affectueux dans deux êtres qui éprouvent une douce attraction l'un pour l'autre. — Son objet se trouve dans le bonheur et la prospérité qui doivent naître de l'union; dans l'appui et les secours mutuels que les époux jurent de se prêter; — son double but naturel et social est la progéniture, la bonne éducation physique et morale des enfants, pour en faire des hommes vertueux, des citoyens utiles. Le mariage est donc un acte qui touche aux plus hautes considérations sociales et au bonheur de la famille.

Le mariage développe et fortifie l'amour de la progéniture, avec le sentiment du droit, du devoir et de l'équité; il met en jeu les forces physiques et morales; il force à l'activité pour veiller et satisfaire aux besoins de la famille. La femme aime et soigne son mari; le mari reconnaissant adore et protége sa femme; enfin le mariage, en liant les deux sexes l'un à l'autre, prévient la débauche, modère les passions sensuelles par la facilité qu'on a de les satisfaire, et devient ainsi la sauvegarde des bonnes mœurs et de l'honneur des familles.

Les droits de l'homme et de la femme sont égaux par nature, et la civilisation, qui, chaque jour, développe cette idée, a montré que, si l'homme est le roi des êtres animés, la femme en est l'aimable reine. C'est de cette égalité de droits que doivent naître une subordination réciproque, un parfait équilibre dans la

vie conjugale; mais, en abusant de sa force ou de sa position, s'il prenait fantaisie à l'un de l'enfreindre, l'autre aurait le droit de l'y rappeler.

De tout temps le mariage fut considéré par les philosophes comme l'état naturel de l'homme et de la femme parvenus à l'âge de nubilité; la nubilité n'est parfaitement établie que plusieurs années après la puberté, lorsque les organes ont acquis leur entier développement, et qu'ils sont désormais aptes aux fonctions de la génération. Le mariage exige un âge convenable, un développement complet de l'organisation et des forces suffisantes. Il réclame des sentiments plus durables que ceux de l'amour; l'amitié et l'estime doivent en être le soutien; alors seulement l'union est heureuse et conserve les chances d'un bonheur durable.

D'après l'expérience des anciens et des modernes, il est reconnu que l'époque la plus favorable au mariage et à ses fruits est, en général, de vingt-cinq à quarante ans pour l'homme, et de dix-huit à trente ans, pour la femme. On appelle *précoces* les unions faites avant ces âges, *tardives* celles qui se contractent après, et *disproportionnées* les unions dans lesquelles l'âge de l'un des contractants dépasse de beaucoup celui de l'autre.

Mariages précoces. — Les parents sont doublement coupables de marier leurs enfants avant le complet développement du physique; d'abord parce que les jeunes gens, emportés par la fougue de leurs désirs,

sexes ont perdu considérablement de leur ardente vigueur de vingt-cinq ans.

D'après cet exposé, on conçoit facilement que les fruits provenant des mariages tardifs doivent être moins vigoureux, moins beaux, que ceux des mariages contractés dans la force de l'âge. Du reste, les faits prouvent mieux que les meilleurs raisonnements et l'on ne saurait nier que la plupart de ces êtres chétifs de l'un et l'autre sexes qui promènent dans les grandes villes leur santé chancelante, ne reconnaissent d'autre cause de leur constitution débile que celle d'avoir été engendrés par des parents âgés.

Mariages disproportionnés. — Ces unions, ordinairement tristes et immorales, que devraient défendre les lois, sont toujours préjudiciables à la santé du plus jeune et à la constitution des enfants, s'il y a progéniture.

Les jeunes gens que l'appât de la fortune pousse à se marier avec de vieilles femmes épuisent promptement leur vigueur, lorsqu'ils ont affaire à ces femmes déjà sur le retour, mais insatiables de luxure, et dont la partie génitale est une fournaise qui dévore tout. Les jeunes femmes unies à de vieux libertins se fanent de bonne heure, soit parce qu'elles s'abandonnent avec répugnance à la lubricité de leurs époux, soit parce que le vieillard se rajeunit au détriment de leur fraîcheur; et, si par hasard la conception a lieu, qu'attendre d'un être procréé en de telles conditions? Tous les physiologistes sont d'accord sur ce point,

que les enfants procréés dans un âge avancé sont chétifs, doués de peu de vitalité, sujets au rachitisme, aux hémorroïdes, etc.; ils conservent même, pendant leur jeunesse, quelque chose de taciturne qui n'est point de leur âge; beaucoup n'atteignent point leur second septenaire; ceux qui résistent mènent ordinairement une vie languissante.

Les lois romaines, plus sages que les nôtres, s'opposaient à ces sortes de mariages; elles avaient établi des limites d'âge qu'il était défendu de franchir, à peine de nullité de mariage et d'exil. Les questions des mariages *précoces*, *tardifs* et *disproportionnés* sont traitées avec développement dans le premier volume de cet ouvrage intitulé : PHILOSOPHIE DU MARIAGE ; nous y renvoyons le lecteur.

Les funestes effets d'une reproduction trop tardive ou trop précoce se montrent dans le règne végétal comme dans le règne animal. On sait que les jeunes arbres qui portent trop tôt des fruits restent faibles, s'épuisent et ne vivent pas longtemps ; on sait également que les animaux qui se propagent n'ayant pas acquis tout leur développement, donnent naissance à des petits peu vigoureux et s'usent rapidement ; il en est de même pour la race humaine. Une circonstance tout à fait inexcusable, c'est que l'homme, qui apporte tant d'empressement à améliorer les fruits de ses champs et à perfectionner la race de ses animaux domestiques, se montre si indifférent dans l'emploi des moyens propres à perfectionner son espèce !

La raison, basée sur l'expérience, exige, dans le mariage, le mélange de deux tempéraments différents, c'est-à-dire qu'on unisse le bilieux au lymphatique, le sanguin au nerveux, etc. On a observé que les enfants provenant de ce mélange naissaient pleins de force et de santé. Du croisement de deux tempéraments opposés naît généralement un tempérament mixte ou une idiosyncrasie beaucoup moins disposée aux vices physiques et moraux dont les père et mère pouvaient être atteints. L'union de deux tempéraments semblables ne donne point d'aussi beaux résultats; il ne faut ni similitude absolue ni différence trop prononcée. On ne saurait trop recommander aux parents qui marient leurs enfants de ne jamais trop s'écarter des lois tracées par la nature relativement aux âges et aux tempéraments; la santé, le bonheur de la famille future y sont attachés; la force et la vigueur de la progéniture en dépendent.

Un point essentiel, et sur lequel on passe trop légèrement, c'est l'état pathologique ou maladif dans lequel peuvent se trouver les contractants; presque tous les marieurs ne font attention qu'à la fortune, et ne tiennent aucun compte des vices de conformation ou des infirmités plus ou moins graves qui devraient être un obstacle insurmontable à l'union. Le choix ne devrait porter que sur des sujets sains au physique et au moral. Il serait à désirer que de sages lois s'opposassent au mariage des êtres infirmes, contrefaits, ou qui portent dans leur sein les germes d'une grave maladie héréditaire; car ils n'engendrent que des en-

fants chétifs ou malingres, qui, à leur tour, perpétuent une race abâtardie.

La mauvaise conformation de la jeune fille nubile devrait être un empêchement à son mariage; l'expérience démontre tous les jours que la femme dont le bassin offre moins de trois pouces de diamètre antéro-postérieur ne peut accoucher naturellement : il faut que l'art chirurgical vienne à son secours; les violentes manipulations qu'on lui fait subir pour la délivrer sont presque toujours funestes à son existence, et il arrive parfois que l'enfant est sacrifié. Or les parents qui ont reconnu dans leurs enfants des vices de conformation, héréditaires ou acquis, devraient, avant de les marier, consulter un médecin instruit, afin de s'éclairer sur les résultats probables du mariage, dans l'intérêt de ceux-ci et de leur progéniture. Cette louable précaution préviendrait une foule de maux et d'accidents déplorables.

Mais on rencontre peu de parents qui en agissent de la sorte; c'est presque toujours l'égoïsme de famille ou l'intérêt personnel qui les guide au détriment de la progéniture et de la nation. Nous ne craignons point de le dire, puisque les parents ne sont point assez sages pour veiller à l'union sortable et au bonheur de leurs enfants, il serait vivement à désirer que les gouvernants interposassent leur autorité. Il est bien certain que, s'il sortait une loi qui proscrivît absolument les mariages disproportionnés, ainsi que les mariages d'individus atteints de maladies ou d'infirmités héréditaires, ce serait un grand pas de

fait vers le perfectionnement de l'espèce humaine. Nous savons qu'une loi semblable rencontrerait de nombreuses résistances; on objecterait que c'est porter atteinte à la liberté individuelle; mais cette objection, toute spécieuse, tombe d'elle-même lorsqu'il s'agit de sacrifier l'intérêt d'un petit nombre d'individus à l'intérêt de la société, de la race entière, et nous sommes convaincu qu'avant le laps d'un siècle on en reconnaîtrait les heureux résultats. Or la loi qui s'occuperait du perfectionnement de l'homme physique, et par conséquent de l'homme moral, serait une loi de haute moralité, tandis que la législation qui transgresse les préceptes d'hygiène et de physiologie est, par cela même, une législation faible et incomplète.

Plusieurs philosophes ont prétendu qu'un des éléments de la prospérité des nations se trouvait dans la bonté de son code matrimonial; beaucoup d'hommes d'État ont eu la même opinion, et tous les hommes de raison pensent comme eux. Les médecins et les physiologistes ne voient pas simplement dans le mariage l'acte sexuel; ils ont reconnu que le mariage était non-seulement indispensable au développement complet des organes, mais qu'il était nécessaire à l'équilibre des fonctions organiques et des facultés intellectuelles, c'est-à-dire à l'harmonie des rapports qui doivent exister entre le physique et le moral.

De laborieuses recherches statistiques, faites par des hommes justement célèbres dans la science, ont

fourni les preuves matérielles que la folie, l'épilepsie, l'hypocondrie, la manie, l'hystérie, la passion utérine, l'ennui de la vie, qui conduit au suicide, et une foule de tristes maladies, de défauts et de vices, sévissaient particulièrement sur la classe des célibataires. De plus, ils ont constaté que, dans un temps donné, la mort frappait beaucoup plus de célibataires que de gens mariés, et que les exemples de longévité se rencontraient plus fréquemment chez ces derniers.

Maintenant, si l'on recherche la cause de cette immunité accordée au mariage, malgré les soucis et les peines dont il est entouré, on la trouvera :

1° Dans l'activité physique et morale à laquelle les époux sont obligés de se livrer pour assurer l'existence de leur famille; activité qui, favorisant le jeu des fonctions organiques, maintient dans un juste équilibre les pertes et les assimilations, d'où résulte l'état de santé;

2° Dans les plaisirs modérés et réguliers du mariage, qui, loin d'épuiser l'économie, lui donnent au contraire une nouvelle énergie sécrétoire en la débarrassant des sucs prolifiques surabondants;

3° Dans cet heureux commerce du corps et de l'âme qui aide le couple à supporter le fardeau de la vie; dans le partage des peines et des plaisirs; dans cet échange journalier de soins empressés, affectueux, de secours mutuels, de tendres caresses, de douces consolations, qui font croire à la sainte amitié, si rare, de nos jours, sur cette terre égoïste.

Tels sont les bienfaits du mariage, considéré en général et dans son cours normal. Il ne s'agit plus que de tracer les règles à suivre dans la vie conjugale et de ne point s'en écarter, sous peine de dérangement dans l'équilibre physique ou moral des conjoints.

CHAPITRE II

INFLUENCE DU MARIAGE SUR LE PHYSIQUE ET LE MORAL DES ÉPOUX.

L'union des sexes est une des grandes lois de la nature vivante; l'homme et la femme y sont soumis comme tous les êtres, et ne peuvent s'en affranchir, surtout pendant l'âge viril, sans que leur économie en souffre plus ou moins. A ce point de vue, le mariage exerce une immense influence sur la santé générale, les mœurs et le caractère des deux sexes.

Nous venons de dire que les célibataires étaient sujets à une foule de maladies dont les personnes mariées se trouvaient exemptes ou très-rarement affectées; que la mort fauchait un plus grand nombre d'existences parmi les premiers que parmi les secondes, et que le mariage portait, pour ainsi dire, avec lui un brevet de vieillesse. Cette immunité du mariage était parfaitement connue des anciens,

puisqu'ils élevèrent des statues à l'Hymen avec ces mots sur le piédestal : — *A l'Hymen qui retarde la vieillesse.*

Croire que la virginité conserve la fraîcheur du teint et les divers attraits du corps est une funeste erreur dont les vieilles filles sont les victimes. Une fille qui reste vierge après avoir atteint le développement complet de son physique ne tarde pas à être assaillie d'une foule d'indispositions, d'éruptions cutanées, de vapeurs, etc., mortelles ennemies de sa beauté. Sa fraîcheur décroît, ses charmes se fanent et sa santé s'altère à mesure qu'elle tarde à remplir le but de la nature. Au contraire, la femme mariée, surtout celle qui a conçu, puise une nouvelle fraîcheur, une santé brillante dans les plaisirs dont la vierge est sevrée.

Quant aux hommes, en général, la virginité, c'est-à-dire la continence perpétuelle absolue, leur est impossible; l'état de célibat n'est pour eux qu'un moyen de mieux jouir des plaisirs de l'amour, sans avoir la charge et les embarras d'une famille; les honnêtes gens!...

D'après les statistiques de plusieurs savants médecins français, allemands et anglais, il résulte que parmi les célibataires de l'âge de vingt-cinq à quarante-cinq ans, la mortalité est de 28 sur 100, dans un laps de temps donné, tandis que, parmi les hommes mariés du même âge, elle n'est que de 18 sur 100.

Pour 78 hommes mariés qui atteignent quarante-

deux ans, il n'y a que 40 célibataires qui parviennent à cet âge.

La différence devient encore plus frappante à mesure que l'âge augmente.

A soixante ans, sur un nombre de 100, il ne reste en vie que 22 célibataires contre 48 hommes mariés; à quatre-vingts ans, 9 hommes mariés, et seulement 3 célibataires.

Chez les femmes, ces différences sont encore beaucoup plus tranchées; on voit fort peu de filles parvenir à un âge avancé.

Falret s'est assuré, par ses recherches dans les registres de décès de plusieurs capitales, que, sur 100 suicides, on comptait 67 célibataires. — Georget a constaté que, sur 1,726 aliénés, 980 sont célibataires. — Enfin les statistiques criminelles montrent 62 célibataires sur 100 prévenus.

Parmi les nombreuses maladies causées par l'inaction complète des organes génitaux, à l'âge où l'exercice de leurs fonctions est impérieusement exigé, on cite, d'un côté, le satyriasis, le priapisme, la nymphomanie, l'hystérie, la catalepsie, la folie, etc.; de l'autre, la mélancolie, la langueur, les insomnies, les cauchemars, les rêves érotiques, la funeste habitude des plaisirs solitaires, etc..., affections qui défigurent généralement l'être humain et le portent aux plus hideux excès.

Le célibat exerce une si funeste influence sur les facultés intellectuelles de la femme, que, dans tous les établissements d'aliénés, le nombre des filles ou

femmes non mariées est tout à fait hors de proportions. Ainsi, dans le rapport fait en 1822 sur l'hospice de la Salpêtrière, à Paris, on trouve ces chiffres :

Sur 1,726 femmes aliénées, 1,276 étaient filles. Nous aurons occasion de parler plus loin des hideuses névroses qui attaquent la plupart des filles qui se vouent au célibat malgré les ardeurs de leur tempérament.

Voyez cette jeune fille aux pâles couleurs, aux yeux cernés, languissants, à la démarche chancelante; semblable à la fleur étiolée, elle penche son front vers la terre, faute d'une vivifiante caresse; son cœur palpite, sa respiration est fréquemment interrompue par des soupirs; ses digestions sont mauvaises, ses appétits bizarres; elle désire une nourriture qui lui est contraire ou des substances qui ne sont pas des aliments. Si l'état fâcheux dans lequel elle languit persiste plus longtemps, la tombe, hélas! va s'ouvrir et se refermer pour jamais sur elle. Mais qu'on la marie, qu'on lui donne le jeune homme qu'elle voit sans cesse dans ses rêves, l'hymen sera pour elle ce beau rayon de soleil qui dissipe le sombre nuage et rend au ciel son riant azur. Alors les roses renaîtront sur le visage de la jeune fille; un sang plus riche circulera dans ses veines et lui assurera une santé robuste.

Pausanias nous a transmis l'heureuse métamorphose que le mariage opéra sur la femme d'Ariston : Jeune fille, elle était très-laide, boutonneuse et hys-

térique; dès qu'elle fut devenue femme, sa beauté aurait pu entrer en concurrence avec celle d'Hélène.

Il en est de même pour l'éphèbe, dont l'ardente puberté est le pronostic des violents désirs qui vont bientôt l'assiéger et le rendre morne, taciturne, s'ils sont comprimés sans espoir d'être satisfaits. Lorsque l'effervescence de la passion amoureuse se manifestera chez lui par des signes non équivoques, donnez-lui une compagne, afin qu'il puisse verser dans son sein cette surabondance de vie qui déborde par tous ses pores, et qu'au lieu de la dépenser inutilement il la fasse servir à perpétuer sa race.

Enfin, on peut affirmer qu'une foule d'hommes et de femmes d'un tempérament lubrique se seraient portés à toutes sortes d'excès si le mariage n'était venu satisfaire et apaiser ces fougueux transports, tristes fruits d'une organisation où prédomine l'activité génitale.

L'histoire fournit plusieurs exemples de passion amoureuse qui, plus longtemps comprimée serait devenue funeste aux individus qu'elle dévorait.

Perdiccas dépérissait chaque jour et serait mort infailliblement si l'œil pénétrant d'Hippocrate n'eût découvert l'amour du jeune prince pour Phila, et n'eût engagé le roi son père à la lui donner pour femme.

Antiochus, dévoré d'un violent amour pour Stratonice, concubine de son père, avait déjà un pied dans la tombe, lorsque le médecin Érasistrate surprit le secret, et dit à Séleucus que son fils n'avait

pas deux jours à vivre s'il ne possédait celle qu'il adorait. Le roi rendit la santé à son fils en lui donnant Stratonice.

Une patricienne se mourait d'amour pour un jeune plébéien; Galien, appelé pour la traiter, avoua au père que la maladie était mortelle si leur union était différée. Le père, effrayé, les maria le jour même, et sauva sa fille d'une mort certaine.

Schurigius raconte, dans sa spermatologie, qu'un jeune homme amoureux, converti à des idées absurdes, jura de garder un célibat absolu. Une grave maladie s'empara de son corps et de son esprit; son langage, ses gestes indécents et toute sa personne se montrèrent en complet désaccord avec ses vœux. — Le médecin lui déclara formellement que sa hideuse maladie n'avait qu'un seul remède: le mariage. Le malade se laissa donc persuader; mais, après avoir satisfait au besoin sexuel, il se prit à pleurer. Ses amis voulurent le consoler en lui démontrant qu'user d'un remède n'était pas pécher. — Vous n'y êtes pas, leur répondit-il, je pleure de n'avoir pas usé plus tôt du remède.

L'élégant auteur de la *Physiologie des passions* a rapporté l'histoire d'une jeune demoiselle que sa famille, égarée par une fausse religion, voulait faire religieuse contre son gré. Cette demoiselle, douée d'un tempérament utérin, tomba d'abord dans une profonde langueur, puis passa par tous les degrés de l'hystérie, de l'érotomanie et de la nymphomanie; elle allait succomber aux ardeurs qui la dévoraient, lorsque Alibert, consulté, ordonna pour unique trai-

tement un prompt mariage. Ce moyen réussit complétement. Aujourd'hui, mère de famille et remarquable par la douceur de son caractère, cette dame vit calme et pleine de santé.

Le mariage est le seul moyen de coordonner l'instinct génital et de l'assujettir à un but moral; lui seul peut régler et modérer les appétits vénériens. Nous verrons, plus loin, qu'il est aussi dangereux d'étouffer l'instinct génital que de lui lâcher la bride La loi générale de l'harmonie exige l'exercice modére de tous les organes de notre économie. Si l'un de nos organes est condamné à un repos absolu, les autres organes ne tardent pas à souffrir, et, le parfait équilibre de toutes les fonctions étant détruit, la santé s'altère et les maladies arrivent. L'acte génital est donc une nécessité pour l'homme et la femme; sa privation absolue ne peut qu'être nuisible au physique et au moral de l'individu.

En résumé, les plaisirs du mariage, pris avec modération, sont nécessaires au maintien de la santé générale; ils apaisent les violents désirs, les impatiences, les inquiétudes, les chagrins d'amour : ils préviennent les songes érotiques qui embrasent et troublent le sommeil ; ils facilitent le jeu des fonctions; ils réjouissent l'âme, et donnent au corps cette liberté, cette souplesse qui rendent alerte et dispos; ils portent l'homme à l'amitié, à la bienveillance, à la générosité. Enfin, il faut le reconnaître et le dire, ces douceurs du mariage sont une heureuse compensation aux chagrins et aux misères de la vie.

CHAPITRE III

HYGIÈNE MORALE

RAPPORTS MORAUX ENTRE LES ÉPOUX.

Ces rapports doivent être toujours empreints de douceur, de bienveillance, d'attachement profond et d'inépuisable estime. La plus grande confiance doit régner entre les époux, car la bonne harmonie, le bonheur du couple, dépendent d'elle. Si malheureusement cette confiance venait à s'affaiblir par quelques causes imprévues, il faudrait de suite avoir recours à la philosophie pour la ranimer, car la confiance est le lien qui enchaîne moralement le couple ; elle est la pierre fondamentale sur laquelle repose l'édifice du mariage. Si cette pierre manque, l'édifice s'écroule, et avec lui la tranquillité, le bonheur.

Cette partie essentielle de l'hygiène du mariage a été traitée avec tous les développements qu'elle mérite dans la *Philosophie du mariage* (1).

(1) La *Philosophie du mariage*, ou Hygiène morale, est un livre éminemment utile aux personnes des deux sexes qui sont mariées ou qui désirent se marier. Elles y puiseront des enseignements solides et d'excellents conseils pour fixer la paix et le bonheur dans l'union ; elles y trouveront des formules infaillibles contre l'indifférence, la brutalité, la jalousie, l'adul-

Du moment que la confiance a fait place au soupçon, les sources de l'estime se tarissent; un sombre nuage cache le soleil des beaux jours, et dans le domaine du mariage germe et se développe un fruit amer : la JALOUSIE !... Désormais les deux époux s'observent : la femme commence par trouver son mari ridicule, et bientôt il lui devient insupportable. Alors le mari, ayant tout à craindre de sa femme, cherche tous les moyens d'empêcher la réalisation de ses craintes. Ces moyens ont été et sont plus ou moins barbares, selon la civilisation et les peuples.

Chez les Orientaux, on emprisonne les femmes soupçonnées. — Chez les Indiens, on les infibule ;— En Italie, en Espagne et en Portugal on les cadenassait, et, de plus, une duègne, véritable Argus aux yeux toujours ouverts, ne les quittait jamais. La mode des *ceintures de chasteté*, qui devint générale chez les peuples cités, ne prit que tres-faiblement en France, où les maris sont moins profondément jaloux et plus philosophes ; car ils savaient que les boucles, les cadenas, les ceintures et verroux ne sont point un obstacle à ce que femme veut. Ils savaient, en outre, que la femme est toujours disposée à faire ce qu'on lui défend, et qu'il suffit même qu'on lui défende quelque chose pour qu'elle brûle d'envie de le faire ; c'est une

tère et la foule des maladies morales qui répandent sur l'hymen un calice d'amertume. Cet ouvrage, qui ne traite nullement de la partie physique du mariage, et dont le style chaste, mesuré, ne saurait effaroucher personne, peut être intitulé le *véritable Guide du mariage*. — Chez Dentu, libraire, Palais-Royal. Prix : 2 fr. 50 c.

faiblesse qu'elle tient de notre bonne mère Ève. Or les Français aiment mieux crier, menacer, rire ou pardonner que d'infibuler ou de cadenasser leurs femmes ; en revanche, leurs femmes ont été et sont, pour le moins, tout aussi fidèles que celles des autres nations. Cependant, malgré la réprobation nationale contre le cadenas, il se trouva des hommes assez sots pour vouloir en user, et remarquez bien que ces hommes étaient des vieillards pour la plupart. Le fait suivant, qui eut un immense retentissement et fit rire toute la France, restera comme preuve de l'inutilité de la ceinture.

Une jeune demoiselle, aussi vertueuse qu'aimable, fut mariée à un homme déjà mûr, qui la conduisit dans les brillantes soirées de la capitale : c'était la mode, et le mari, homme du monde, ne pouvait s'y soustraire. La jeune femme devint l'objet des attentions les plus empressées d'un beau cavalier qu'elle rencontrait sans cesse attaché à ses pas ; mais elle ne lui répondit point. Dans plusieurs autres circonstances, le cavalier revint à la charge, toujours inutilement; la jeune dame le menaça même de se plaindre de ses obsessions. Les maris jaloux sont toujours portés à croire au mal, jamais au bien : c'est ce qui arriva à celui de la dame en question. Après les boutades, les emportements de la jalousie, le brutal commanda un brayer à cadenas, et l'imposa de force à sa chaste moitié. Dépitée, outrée d'un procédé aussi peu conforme aux mœurs parisiennes, la jeune femme parvint à prendre l'empreinte de la clef et en fit fa-

briquer une semblable; puis elle écrivit au jeune homme, qui déjà ne pensait plus à elle, pour lui donner un rendez-vous.

— Monsieur, lui dit-elle en lui présentant la clef de sa ceinture, jusqu'à ce jour j'ai été honnête, je vous le jure sur l'honneur et devant Dieu!... Mais depuis que mon mari, par une jalousie atroce, a voulu se faire le gardien de ma chasteté, j'ai résolu de la perdre.

A peine la jeune dame eut-elle été satisfaite, qu'elle en éprouva un remords amer; mais la vengeance était consommée.

Hommes, ayez scrupule de ménager la susceptibilité de vos femmes. N'employez jamais les moyens rigoureux, et surtout ne perdez jamais leur estime.

CHAPITRE IV

HYGIÈNE PHYSIQUE

Les excès en *trop* comme en *moins* sont toujours préjudiciables à l'organisation humaine. Cet axiome devrait se graver profondément dans les cœurs et servir de base à la conduite. L'emploi bien entendu des facultés morales et physiques, la jouissance modérée des biens de la vie, selon la position sociale dans laquelle on se trouve, facilitent le jeu des or-

ganes, entretiennent leurs harmonieuses sympathies, fixent en nous la santé, le bonheur, et prolongent ces beaux jours de la jeunesse, précieux trésor, si follement prodigué par le plus grand nombre des humains.

HABITATION.

L'habitation doit être bien aérée, spacieuse, exempte d'humidité, éloignée de tout foyer d'infection, tels que dépôts d'ordures, fumiers, eaux croupissantes, et surtout de ces usines d'où s'échappent de dangereuses émanations.

La chambre à coucher doit offrir au moins quarante mètres cubes d'air pour deux personnes, afin que la nuit, les croisées étant fermées, l'air n'en soit point vicié par l'action pulmonaire et les émanations que dégage le corps. On ne saurait trop renouveler l'air des chambres à coucher, n'importe dans quelle saison.

VÊTEMENTS.

Les vêtements de l'un et l'autre sexe doivent être assez amples pour ne point gêner les organes et les divers mouvements. Selon les saisons, ils seront chauds ou légers, mais sans excès dans l'un et l'autre cas. Les vêtements trop chauds ont l'inconvénient de rendre le corps plus impressionnable au froid, et d'être une cause éloignée de ces nombreuses mala-

dies, suite de transpirations arrêtées. L'expérience de tous les jours prouve que les individus habitués de bonne heure à des vêtements légers résistent beaucoup mieux aux variations atmosphériques.

Le linge du corps sera renouvelé deux fois la semaine, et plus souvent encore si le cas l'exige.

La mode de se comprimer l'estomac, de s'écraser le foie, pour faire parade d'une taille fine, est parfaitement ridicule chez l'homme : relativement à la femme, cette mode n'a rien de bien séduisant. Une belle et large poitrine doit se terminer par des flancs proportionnés, et non pas être étranglée à sa base comme une fusée volante. Cette pratique dangereuse, source d'une foule de maux, amène naturellement à parler du corset.

L'usage de ce vêtement, lorsqu'il est mal fabriqué, offre les nombreux inconvénients qui ont été énumérés dans l'*Hygiène de la taille*. Ici, nous le répéterons encore, avec les médecins de tous pays : les corsets busqués sont aussi dangereux pour les demoiselles que l'était le maillot pour l'enfant. Si dans les villes on rencontre tant de poitrines resserrées et déformées à leur base ; si la gorge des demoiselles de dix-huit à vingt ans n'a point le volume et les fermes contours de celle des villageoises ; si les citadines n'offrent, en général, qu'un sein peu développé, mou, flasque avant l'âge et dépourvu d'un mamelon suffisant, c'est le corset qu'il faut en accuser. Si parmi les femmes des villes il y en a tant qui sont chétives, contrefaites, et qui, devenues mères, n'ont pas de sein

à donner à leurs enfants, c'est au corset qu'elles doivent, en partie, ce triste résultat. S'il y en a tant qui meurent phthisiques, c'est encore le corset qui en est cause. Cependant, il faut le dire, cette fureur de s'amincir la taille commence à se passer; un meilleur goût préside à la toilette des dames; des corsets hygiéniques, exempts de lames métalliques et de baleines, servent également bien leurs formes sans les comprimer, ni gêner les mouvements du corps. Il serait à désirer que les mères se pénétrassent bien des dangers du corset à baleine, et le défendissent à leurs filles. Il serait aussi à désirer que les maris défendissent à leurs femmes, aux premiers signes de grossesse, de porter un corset meurtrier (1).

EXERCICES ET REPOS.

L'action musculaire est indispensable à l'entretien de la santé, elle met en jeu tous les organes et favorise leurs fontions. Pour les gens fortunés, la promenade à pied, à cheval, la danse, l'escrime, la chasse, les voyages, sont autant de moyens propres à développer, à soutenir l'énergie vitale. — Pour le prolétaire, l'exercice est dans son travail journalier,

(1) Voyez l'*Hygiène de la poitrine et de la taille, des pieds et des mains*, ouvrage aussi intéressant qu'utile, que toutes les dames, et surtout les mères, devraient consulter, parce qu'il renferme de sages conseils sur les soins à donner aux organes mammaires et sur les moyens d'en favoriser ou d'en arrêter le développement. Prix : 2 fr.

heureux s'il n'est pas obligé de le pousser jusqu'à la fatigue excessive !

Après l'exercice, le repos est nécessaire pour donner au corps le temps de réparer les pertes, et ce repos doit être prolongé en raison du plus ou moins de fatigue occasionnée par l'exercice.

En général, on doit suspendre le travail aussitôt que la fatigue rend les mouvements moins faciles ; c'est une règle d'hygiène que tout le monde devrait pratiquer ; car, si le repos a été insuffisant pour amener une réparation complète, et que chaque jour on ajoute aux fatigues de la veille, l'équilibre dans les forces se détruit, la maladie arrive et vous accable.

ALIMENTS ET BOISSONS.

Ils doivent toujours être de bonne qualité et pris en quantité modérée, de manière que la digestion en soit prompte et facile. Rien de plus pernicieux à la santé que l'intempérance : les excès dans le boire et le manger fatiguent l'estomac, occasionnent des indigestions, dont les suites retentissent sur le système génital.

Les plus célèbres médecins anciens et modernes tracent à peu près ainsi l'hygiène relative aux aliments et aux boissons :

— Choisir des aliments de bonne qualité et de digestion facile.

— Régler autant que possible l'heure des repas,

et ne point se forcer à manger si l'on n'en sent pas le besoin.

— Manger avec lenteur et bien opérer la mastication, afin que le bol alimentaire, parfaitement broyé et imprégné de salive, donne moins de travail à l'es tomac.

— Laisser entre chaque repas un intervalle de cinq à six heures, car l'estomac a besoin de repos, de même que les autres organes à fonctions intermittentes.

— Entremêler, autant qu'on le peut, les viandes aux végétaux ; l'homme étant omnivore, une nourriture exclusivement animale ou exclusivement végétale ne lui est pas aussi favorable que ces deux genres de nourriture sagement combinés.

— Ne jamais trop manger; au contraire, quitter la table avec une légère appétence.

— Rejeter tous les aliments faisandés, de haut goût, fortement épicés, qui déterminent un appétit factice. L'ingestion de ces sortes d'aliments irrite l'estomac et finit par le rendre paresseux.

— Éviter les repas plantureux : une trop grande variété de mets est nuisible.

— User modérément de vin et de toute boisson fermentée. Proscrire toute espèce de liqueur, ou du moins n'en prendre qu'une minime dose après le repas, et jamais quand l'estomac est vide. — Il est démontré que l'usage et surtout l'abus des boissons alcooliques porte une plus funeste atteinte à la santé que toute autre cáuse morbide ordinaire. L'action de ces boissons ne se borne pas seulement à irriter, à

racornir la membrane muqueuse de l'estomac, à détruire sa force digestive, à préparer de douloureuses gastrites pour l'avenir ; mais elles vont encore porter leur funeste influence sur le cerveau ; alors l'intelligence s'engourdit, peu à peu le buveur devient stupide, et tombe dans cet état d'abrutissement dont les exemples ne sont malheureusement que trop nombreux dans la classe populaire.

— Prendre un léger exercice avant et après le repas : avant, pour aiguiser l'appétit ; après, pour favoriser la fonction digestive.

— Ne jamais se livrer à aucun travail d'esprit ni aux plaisirs de l'amour après avoir mangé copieusement.

— Enfin, les personnes qui ont l'habitude de souper doivent faire ce repas très-léger, et deux heures au moins avant le coucher (1).

VEILLE ET SOMMEIL

Tous les êtres vivants, depuis le végétal jusqu'à l'homme, sont soumis à la grande loi de la veille et du sommeil. — La veille est le temps de la vie active, ou de la dépense des forces ; le sommeil est celui de la vie passive, ou de la réparation.

(1) Voyez l'*Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine*, où les questions relatives aux habitations, aux vêtements, aux aliments, aux boissons et à la gymnastique sont traitées à fond et dans leurs plus intéressants détails ; 1 vol. grand in-18, orné d une jolie grav. sur acier. Prix : 2 fr. 50. c.

Le sommeil est absolument nécessaire pour reposer le système locomoteur et réparer les pertes du fluide nerveux faites pendant la veille.

Le sommeil est d'autant plus réparateur qu'il est plus tranquille. — Au contraire, s'il est pénible, agité, il ne restaure nullement l'économie. On doit se hâter de rechercher et de découvrir les causes de ce changement pour les combattre immédiatement par des moyens hygiéniques et médicaux ; car le défaut de sommeil ne tarde pas à porter atteinte à la santé; l'homme quitte alors le domaine de l'hygiène pour entrer dans celui de la pathologie.

Le célèbre médecin Hufeland dit :

« — La privation de sommeil use promptement les forces intérieures et extérieures; rien n'est plus capable de conduire à une vieillesse prématurée. »

Ainsi l'homme qui se livre volontairement ou forcément à des travaux excessifs de corps ou d'esprit, et qui n'accorde point au sommeil le temps nécessaire pour réparer les fatigues morales et physiques, doit bientôt en subir les tristes conséquences.

Mais si la privation du sommeil compromet la santé, l'excès contraire n'est pas moins nuisible? L'homme qui abuse du sommeil devient mou, paresseux, apathique ; chez lui la force vitale se ralentit, la sensibilité s'émousse, les différentes circulations du corps s'alanguissent, les humeurs s'élaborent difficilement, et quelquefois obstruent leurs canaux, ce qui amène des congestions et de graves désordres.

ÉPOQUE DE LA JOURNÉE NATURELLE AU SOMMEIL.

La nature fournit elle-même aux êtres vivants l'indication du temps qui doit être consacré au sommeil et à la veille. Depuis l'heure où le soleil se lève jusqu'à l'heure où il se couche, c'est le temps de l'action ; les heures pendant lesquelles notre hémisphère est enveloppé de ténèbres doivent être consacrées au repos.

Dans une certaine classe de la société on se croit obligé d'intervertir cet ordre naturel ; on vit la nuit, on dort le jour, ce qui n'est pas du tout la même chose pour la santé. Aussi comparez les figures étiolées de nos faibles citadines avec les bons gros visages de nos robustes villageoises, et jugez lesquels portent l'empreinte d'une constitution plus vigoureuse et d'une meilleure santé.

Durée du sommeil. — En général, la durée du sommeil doit être de 6 à 7 heures, jamais au delà de 8 heures. L'école de Salerne, qui a quelquefois raison, dit : 5 à 6 heures de sommeil sont assez pour les personnes âgées ; — 6 à 7 heures pour les jeunes gens ; — dormir 8 heures, c'est accorder une heure à la paresse.

Les moyens hygiéniques de se procurer un sommeil tranquille et bienfaisant se résument en ceux-ci:

— Ne pas se coucher l'estomac trop chargé d'aliments.

— Chasser les idées tristes qui ont pesé sur l'esprit pendant le jour, et qui occasionneraient nécessairement des rêves agités, des cauchemars.

— Une lecture légère, amusante et de courte durée, quand on vient de se coucher, réussit à beaucoup de personnes comme moyen d'appeler le sommeil.

— Les personnes nerveuses, sujettes parfois à de longues insomnies, peuvent user du bain tiède avant de se coucher ; mais il faut réserver ce moyen pour les cas où les autres moyens hygiéniques ont échoué.

— Que la chambre à coucher soit spacieuse, exempte d'humidité et de toute odeur, même d'odeurs agréables ; on sait que les parfums et les fleurs peuvent occasionner un sommeil agité, des maux de tête et même de l'insomnie (1).

— Que le lit ne soit ni trop mou, ni trop dur, ni trop chaud, ni glacé ; que le corps puisse s'y étendre horizontalement, la tête étant un peu relevée.

Mais la chose essentielle pour obtenir le sommeil désiré, c'est l'activité physique pendant la journée, le calme de l'esprit et la paix dans la famille.

(1) Voyez les *Parfums et les Fleurs*, ouvrage du même auteur. Ce charmant ouvrage, dont la lecture est de tous les âges, relate des faits extrêmement curieux sur les aromes des fleurs et l'influence des odeurs sur l'organisation humaine. On y trouve également l'histoire intéressante des parfums employés dans la toilette des femmes comme auxiliaire de la beauté. Prix : 3 francs.

DES BAINS, LOTIONS ET ABLUTIONS.

Les bains généraux et locaux, les ablutions, les lavages des diverses parties du corps, sont une partie importante de l'hygiène privée ; nous renvoyons le lecteur à notre *Hygiène des baigneurs*, petit ouvrage à l'usage des gens du monde, où la question des bains, de tous genres et sous toutes formes, est traitée avec les détails et développements qu'elle comporte, sous le triple rapport hygiénique, médical et historique (1).

EXERCICE DE L'INTELLIGENCE.

La supériorité de l'homme et de la femme sur tous les autres êtres vivants dépend du plus grand développement de l'organe cérébral. Ils doivent donc exercer cet organe et tendre incessamment à agrandir le cercle de leurs idées. C'est par l'étude qu'on parvient à ce beau résultat ; mais l'étude doit toujours être modérée ; il faut interrompre le travail intellectuel aussitôt que la fatigue commence.

La culture de l'esprit développe toutes les facultés, la mémoire, le jugement, le raisonnement, etc. ; elle élève l'âme, développe les beaux sentiments, ennoblit le cœur et dirige dans la voie du bien. Elle nous rend bon, aimable, utile et cher à nos semblables ;

(1) Un volume in-18 jésus. 2 fr. 50 c. Chez Dentu, Palais-Royal, à Paris.

elle resserre les liens qui unissent les époux et les porte à donner une bonne éducation à leurs enfants, devoir sacré pour tout citoyen qui se croit solidaire envers son pays. Enfin, la culture de l'esprit est la source d'une foule de plaisirs et de bonheurs, auxquels l'homme ignorant reste toujours étranger.

O femmes ! ô hommes ! cultivez bien votre esprit, surtout que ce soit dans un but moral. On peut briller par les parures, mais on ne saurait plaire que par l'esprit. C'est l'esprit qui vivifie le corps, qui anime et embellit la physionomie, qui pare de mille charmes la femme la plus maltraitée de la nature ; l'esprit conquiert tout sur la terre, amour, fortune, gloire et richesse (1).

CHAPITRE V

ORGANES GÉNITAUX DE L'HOMME ET DE LA FEMME.

La description sommaire des organes génitaux des deux sexes est nécessaire pour donner au lecteur un aperçu de leur structure, de leur action pendant l'acte sexuel, et lui faire apprécier les causes qui, en alté-

(1) Nous ne saurions trop engager nos lectrices à lire le charmant ouvrage intitulé : *Physiologie des beautés de la femme.* Dans cette brillante apologie, la valeur physique et morale de la femme, souvent méconnue, est démontrée par des preuves historiques du plus haut intérêt.

rant leur forme, leur composition, leurs fonctions, les frappent d'*anaphrodisie*, d'*impuissance*, de *stérilité*, etc.

SECTION I

Organes génitaux de l'homme. — Divisés en organes de transmission, c'est-à-dire transmettant la liqueur prolifique, le *pénis*; en organes de sécrétion, c'est-à-dire élaborant et sécrétant cette liqueur : le *testicule*, les *vésicules séminales*, etc.

Le pénis, nommé aussi *verge*, *membre viril*, d'une longueur de 7 à 9 pouces et d'un diamètre de 12 à 15 lignes, est composé de trois parties essentielles : 1° Le *gland* est formé d'un tissu spongieux, érectile et recouvert en partie par le prépuce, qu'un filet attache à sa face inférieure. C'est aux environs du filet et autour de la couronne du gland que la sensation voluptueuse est le plus vivement ressentie. 2° Le *canal de l'urètre*, commençant au col de la vessie et se terminant à l'extrémité du gland par une petite fente verticale, nommée *méat urinaire*. Le tissu de ce canal est érectile, et le gland dont nous venons de parler n'est que l'épanouissement de ce tissu. 3° Les *corps caverneux*, composés d'un tissu cellulaire à lamelles minces, dont l'entre-croisement donne lieu à de petites cellules où sont logés des vaisseaux sanguins très-dilatables. Toutes ces cellules communiquent les unes aux autres, de manière que le sang puisse les

remplir toutes à la fois et produire l'érection. Ce qui donne un caractère particulier au corps caverneux, c'est que les artères et les veines ne s'y abouchent point par un réseau capillaire aussi fin que dans les autres parties du corps ; le passage du sang veineux dans les artères a lieu subitement, c'est-à-dire que les ramifications artérielles, pour la plupart visibles à l'œil nu, s'abouchent tout à coup avec les origines très-larges des veines.

La glande prostate environne le canal urétral à sa naissance, et y verse, pendant l'excitation sexuelle, un liquide laiteux qui précède et accompagne l'émission du sperme. Chez les eunuques c'est le fluide prostatique seul qui est éjaculé.

Les testicules sont deux organes glanduleux, de la grosseur d'un œuf de perdrix, contenus dans les bourses ou enveloppe cutanée. Les bourses se composent de six feuillets, dont le dernier, ou *tunique albuginée*, partage l'intérieur du testicule en trois ou quatre cents petites loges. La substance qui remplit ces loges est composée de vaisseaux *séminifères* entrelacés les uns aux autres et réunis en masse par un tissu cellulaire très-fin. — En estimant à cinq mètres seulement la longueur des canaux séminifères contenus dans chaque loge, on aurait pour total une longueur de 1,500 à 2,000 mètres !

En sortant de leurs petites loges, les canaux séminifères suivent une marche flexueuse et se dirigent vers le bord postérieur du testicule, où leur nombre di-

minue et leur calibre augmente, pour former les *vaisseaux droits*.

Canaux efférents. — Après avoir perforé la tunique albuginée, les vaisseaux droits s'anastomosent entre eux et donnent naissance au *réseau vasculeux* qui, à sa sortie du testicule, se résout en douze conduits de plus fort calibre : ce sont les *canaux efférents*. Les anastomoses et les entortillements de ces canaux forment, sur le bord supérieur du testicule, une proéminence désignée sous le nom d'*épididyme*.

Canaux déférents. — Ils partent de la queue d'épididyme, au nombre de deux, un pour chaque testicule ; ils s'engagent dans le canal inguinal, pénètrent dans le ventre et vont s'ouvrir dans les vésicules séminales.

Les vésicules séminales, de la grosseur d'une petite noix, sont situées entre la vessie et le gros intestin ; leur fonction est de servir de réservoir à la liqueur prolifique, et de fournir à l'éjaculation une quantité déterminée de cette liqueur.

Le canal éjaculateur part de la vésicule séminale descend dans la prostate, qu'il traverse, et va s'ouvrir dans le canal de l'urètre au point nommé *verumontanum*. Au moment du spasme vénérien, la vésicule séminale verse dans le canal éjaculateur une partie de la liqueur qu'elle contient, et ce canal la dé-

verse, à son tour, dans l'urètre, d'où elle est expulsée au dehors par la contraction des muscles éjaculateurs.

Sperme. —*Fluide séminal*, —*prolifique*, etc.—Le sperme est un fluide épais, blanchâtre, filamenteux, d'une odeur pénétrante, analogue à celle de l'eau de javelle ou de la fleur de châtaignier; il se compose de trois éléments : l'un liquide, l'autre grumeleux et le troisième formé d'animalcules appelés *zoospermes*, *spermatozoaires*, *corpuscules mouvants*, etc.

Les zoospermes de l'homme, de forme filamenteuse, ont une tête et une queue; leur longueur est évaluée à $\frac{1}{20}$ de centimètre. L'œil, armé du microscope, les voit s'agiter, se mouvoir avec rapidité, tantôt en avant comme pour atteindre un but, et tantôt revenant en arrière comme s'ils n'avaient pas rencontré ce but. Ils semblent suivre une direction qui n'est pas la même pour tous; ils passent les uns sur les autres, s'entre-croisent, se heurtent, se séparent et s'agitent incessamment. Un observateur les a vus parcourir deux centimètres en huit minutes. Leurs mouvements résultent des ondulations et des battements de leur queue, de même que les têtards, dont ils semblent être la miniature.

Les animalcules spermatiques, contenus dans une goutte de sperme, vivent, à l'air libre, pendant plusieurs heures; ils vivraient l'espace de vingt-quatre heures si l'on avait soin d'entretenir la goutte de sperme à la température du corps. Du reste, la durée

de la vie de ces animalcules varie selon les espèces auxquelles ils appartiennent. Plusieurs physiologistes se sont assurés que les zoospermes, introduits dans les parties génitales d'une femelle, y vivent au delà de huit jours.

Le froid et le chaud, les acides et les alcalis, les narcotiques et les astringents tuent les animalcules. Le mucus vaginal trop acide, et le mucus de la matrice trop alcalin, les tuent également. Nous verrons, plus loin, que la stérilité chez la femme peut dépendre de ces deux dernières causes.

Le principe de la vie est tellement concentré dans le sperme que la centième partie d'une goutte, pourvu qu'elle contienne un animalcule, produit un être nouveau. Les expériences de Spallanzani en font foi, et nous les avons renouvelées avec succès.

Les zoospermes se forment spontanément dans la membrane épithéliale des canaux spermatiques; enfermés d'abord dans de petites vésicules où ils ont pris naissance, ils rompent leur enveloppe après leur entier accroissement, puis s'engagent dans le *canal déférent* pour gagner les *vésicules séminales*, qui sont leur réservoir naturel.

Le début de la fonction générative apporte dans notre économie des changements très-remarquables : l'accroissement du corps, la pousse des poils, de la barbe, la mutation du timbre vocal, la vigueur physique, etc , tous ces résultats sont dus à la sécrétion du sperme. Chez la plupart des animaux ces changements sont à peu près les mêmes. L'être à qui l'on a enlevé

les organes de la génération reste à jamais privé de tous ces avantages.

De l'érection. — La cause la plus générale de l'érection du membre viril se trouve dans la plénitude des vésicules séminales et la distension des testicules. L'érection est mécaniquement produite par l'affluence du sang artériel dans les corps caverneux de la verge. Le sang qui inonde les cellules du corps caverneux, ne pouvant être repris par les veines, dont les orifices sont fermés spasmodiquement, il en résulte que la verge se durcit, se dresse plus ou moins fortement en raison de la quantité de sang accumulé dans les corps caverneux. Les muscles érecteurs concourent aussi par leur contraction à rendre l'érection plus forte. Lorsque le spasme cesse avec le stimulus, les orifices veineux s'ouvrent, le sang s'y écoule insensiblement, les corps caverneux se dégagent : la turgescence se dissipe, le pénis tombe et revient à son état de repos.

John Hunter a fait plusieurs expériences sur des chiens pour vérifier ce fait : il comprimait les deux veines du gland, ayant soin de laisser les artères libres. Peu à peu les corps caverneux se remplissaient, l'érection avait lieu jusqu'à ce que, cessant la compression, le sang s'écoulait dans les veines.

Il serait assez facile, au moyen d'un compresseur, d'établir sur la verge de l'homme une compression dont le résultat provoquerait une érection momentanée. Cette compression, exercée de temps en temps, serait peut-être un moyen de provoquer la turges-

cence des corps caverneux, et de rétablir l'érection chez les sujets qui en sont depuis quelque temps privés. Les organes génitaux, condamnés pendant trop longtemps à un repos complet, perdent leur aptitude à fonctionner ; c'est ce qui arrive aux savants et aux hommes constamment plongés dans de profondes méditations ; toute l'énergie vitale se porte au cerveau : ils oublient qu'ils sont hommes, et laissent tomber leur virilité dans une complète atrophie.

Nous ferons observer ici que l'érection n'est point due seulement à l'affluence du sang dans les corps caverneux ; elle dépend encore de la turgescence du canal urinaire et du gland ; la moelle épinière y prend aussi une part très-active, et une preuve à l'appui, c'est que, dans la consomption dorsale, l'érection se trouve complétement abolie.

Les expériences de Longet et de Ségalas ont parfaitement démontré l'influence du cervelet et de la moelle épinière sur l'érection ; mais cette influence n'est pas la seule, car le cerveau tout entier, le système nerveux ganglionnaire et les faisceaux musculaires concourent également au phénomène de l'érection.

La plupart des physiologistes ont, dans la question qui nous occupe, trop accordé aux corps caverneux ainsi qu'aux muscles érecteurs, et pas assez à la turgescence de l'urètre et du gland. Nos propres observations nous ont clairement démontré que l'érection forte et vigoureuse de la jeunesse, l'érection perpendiculaire, qui est la plus complète, dépendait de la perméabilité du tissu spongieux de l'urètre et du

gland. Vers l'âge de quarante à quarante-cinq ans, ce tissu n'étant plus aussi perméable, l'érection a déjà perdu de sa force, quoique les corps caverneux soient entièrement remplis de sang. Chez les hommes de cinquante ans et au delà, le pénis peut bien encore se gonfler par la réplétion imparfaite des corps caverneux, mais l'érection est molle par la raison que le canal urétral et le gland ont perdu leur énergie érectile; d'où il s'ensuivrait que le tissu spongieux du canal et du gland servirait de soutien au membre viril et jouerait le principal rôle dans l'érection vigoureuse.

Les érections, plus ou moins vigoureuses, dépendent aussi de la conformation de l'organe. Ainsi les verges courtes et grosses ont des érections plus fortes, plus longtemps soutenues que les verges minces et longues. Les hommes doués de verges à large base qui s'amincissent jusqu'au gland, ont le privilége de conserver leurs facultés érectiles jusqu'à la vieillesse, si toutefois ils n'en ont point abusé, tandis que les hommes dont la verge est mince à la base et grosse au sommet voient de bonne heure leurs érections s'affaiblir.

Toutes les parties du corps formées d'un tissu érectile entrent en turgescence aussitôt qu'une titillation voluptueuse fait affluer le sang dans leur tissu; alors elles deviennent chaudes, rouges, et se durcissent plus ou moins. Ce n'est pas seulement au membre viril que ce phénomène a lieu : il se manifeste également au mamelon des seins, au clitoris, aux petites

lèvres et dans la tunique vasculaire du vagin. Chez certaines femmes, la tunique musculaire qui entoure le canal vaginal est douée d'une action restringente bien marquée; pendant l'acte sexuel, le membre viril s'y trouve sensiblement comprimé, d'où il résulte une sensation des plus voluptueuses. Ces femmes sont assez rares.

Coït, — Éjaculation. — Durant l'acte générateur la vie semble se concentrer dans le système génital; néanmoins toutes les actions organiques s'exagèrent : la circulation est plus rapide, la peau moite, la respiration entrecoupée; les papilles nerveuses du corps entier sont dans un état d'éréthisme; le sens du tact parvient au plus haut degré de sensibilité; les masses tendineuses des membres inférieurs et du bassin se contractent, se roidissent convulsivement, et, au milieu de ce spasme général, l'éjaculation du sperme a lieu par jets saccadés. La sensation voluptueuse, énervante, que provoque l'éjaculation spermatique, est accompagnée, chez les uns, de bruyants soupirs et de contractions violentes; chez les autres, ce sont des cris et des convulsions presque épileptiques. Les femmes nerveuses qui convoitent ardemment les voluptés vénériennes éprouvent, parfois, des convulsions semblables à une attaque d'hystérie. C'est pourquoi l'homme et la femme doués d'un tempérament génital excessif, doivent appeler la raison à leur secours, afin de modérer la fougue de leurs transports, toujours nuisibles au but du mariage.

Quelques instants après l'éjaculation, l'orgasme général tombe, se dissipe, et l'état de langueur qui lui succède est d'autant plus profond que le paroxysme de la jouissance a été plus violent. Alors la circulation et la respiration se ralentissent; les yeux, tout à l'heure si brillants, s'éteignent, les paupières se ferment à demi, la voix est faible, les jambes sont mal assurées, et tout le système locomoteur, fatigué par l'ébranlement nerveux, éprouve une faiblesse que devrait toujours réparer le sommeil ou le repos.

SECTION II

ORGANES GÉNITAUX DE LA FEMME.

A l'extérieur, se présente une ouverture verticale appelée VULVE, bornée par les grandes lèvres; viennent ensuite les petites lèvres, le clitoris et l'orifice externe du vagin.

A l'intérieur, se trouve le canal vulvo-utérin, l'utérus ou matrice, les trompes utérines et les ovaires. La bonne conformation de ces organes et l'exercice facile de leurs fonctions sont une condition indispensable à la fécondation ; leurs maladies ou leurs imperfections entraînent presque toujours la stérilité.

Petites lèvres ou nymphes. — Situées en dedans des grandes lèvres, les nymphes sont formées par un repli de la muqueuse qui tapisse l'intérieur de la

vulve, et vont se terminer au gland du clitoris, pour lui former un capuchon ou prépuce ; elles contiennent un tissu érectile et deviennent turgescentes lorsqu'on les titille. La forme et la dimension des petites lèvres varient selon les âges, les races et les climats. Chez la jeune fille, elles sont petites, d'une belle couleur rouge et ne dépassent point la fente vulvaire. Chez la plupart des femmes mariées, surtout celles qui ont eu des enfants, les petites lèvres s'allongent, sortent de la vulve, perdent leur belle couleur rouge, se flétrissent et revêtent une teinte plombée. Le bruit d'écluse que produisent certaines femmes en urinant est causé par le frottement du jet d'urine contre les petites lèvres ressortant de la vulve. Dans certaines contrées d'Afrique, et particulièrement chez les *Boschismanes*, les petites lèvres se développent outre mesure, acquièrent une longueur de huit à dix pouces, et retombent sur les cuisses pour former ce qu'on appelle le *tablier des Hottentotes*.— Les Égyptiens, les Arabes et les Coptes font exciser les petites lèvres aux femmes qui les ont trop longues. Cette opération, nommée *nymphotomie*, est devenue, chez ces peuples, une industrie pour plusieurs individus qui parcourent les rues en criant : *Voilà le coupeur, mesdames, voilà le coupeur*. Le mari de la femme à longues lèvres fait entrer l'opérateur, qui, en deux coups de ciseaux, enlève la portion exubérante. La cicatrisation s'obtient en quelques jours.

Du clitoris. — Organe de la volupté chez la

femme, le clitoris est la miniature du membre viril ; mêmes éléments, même forme ; il n'en diffère que par l'absence du canal urétral. Sa longueur est, en général, d'un pouce et quelques lignes ; sa grosseur est variable ; il se compose d'un corps caverneux, d'un gland, d'un prépuce et de deux muscles érecteurs. Flasque et déprimé au repos, il entre en érection au moindre chatouillement ; c'est lui qui pendant le coït procure la jouissance vénérienne : les femmes à qui on l'a retranché ou qui l'ont extrêmement petit n'éprouvent qu'une jouissance imparfaite.

Le clitoris peut atteindre une longueur démesurée, extraordinaire ; on a vu des clitoris de six à huit pouces, gros en proportion, et simulant tout à fait le membre viril. Le professeur Béclard a donné dans les bulletins de la Faculté de médecine l'observation d'une femme qui avait un clitoris plus long que la verge d'un homme et dont l'érection ne lui était pas inférieure. Cette longueur et cette grosseur extranormales du clitoris coïncident presque toujours avec l'imperfection des organes génitaux, et constitue l'*hermaphrodisme*. Nous avons donné dans notre ouvrage des *Métamorphoses humaines* l'histoire physiologique des hermaphrodites les plus célèbres.

Les femmes de Lesbos, réputées dans l'antiquité pour la longueur et l'érectilité de leur clitoris, se livraient entre elles à des attouchements voluptueux auxquels le nom de *jeux lesbiens* est resté. La fameuse Sapho, qui mérita le surnom de dixième muse, fut, dit-on, infectée de ce vice. — Dans certaines

contrées de l'Asie et de l'Afrique et surtout en Égypte, la longueur du clitoris et des petites lèvres, devenue héréditaire, gênerait le coït, si l'on n'y remédiait par l'amputation. Cette opération, qui constitue la circoncision des femmes, fait que les deux sexes sont circoncis et n'ont rien à se reprocher.

Du vagin. — Le vagin est un canal membraneux de six à huit pouces de longueur, sur un et demi à deux de largeur, qui embrasse le col de la matrice et vient s'ouvrir à la partie inférieure de la vulve. Ce canal est composé de deux tuniques, l'une vasculaire, très-extensible, recouverte par le muscle constricteur du vagin, l'autre muqueuse, et pourvue d'un grand nombre de froncements ou rides et de glandes mucipares. Dans les replis de la muqueuse vulvaire, à l'entrée du vagin, sont deux petites glandes, sécrétant une humeur onctueuse et blanchâtre destinée à lubrifier ces parties. Le coït, les attouchements, l'imagination même, provoquent une sécrétion plus ou moins abondante de ces glandes, nommées *vulvo-vaginales;* chez les femmes ardentes et lascives, cette humeur est éjaculée par jets au moment du paroxysme vénérien. A l'entrée du canal vulvo-utérin, sont deux espèces de colonnes charnues formées par la membrane muqueuse; cette entrée est rétrécie, chez les femmes vierges d'attouchements et de coït, par un prolongement de la muqueuse en forme de demi-segment, auquel on a donné le nom de membrane *hymen.* Les colonnes et les froncements du vagin sont, pendant

l'union sexuelle, une source d'excitation et de plaisir. Plus ces froncements et ces colonnes sont apparents et bien dessinés, plus on est sûr de la sagesse de la femme; au contraire, s'ils sont rares ou effacés, c'est un signe que l'autel de Vénus a reçu de nombreuses offrandes. A la paroi supérieure du vagin s'ouvre l'*urètre* ou canal urinaire, beaucoup plus large et plus court chez la femme que chez l'homme.

Le canal vaginal éprouve une dilatation énorme au moment de la parturition ; après l'accouchement, il revient peu à peu sur lui-même, et si la femme sait se soigner, il se rétrécit au point de ne pas laisser apercevoir qu'elle a été mère; si au contraire les soins hygiéniques sont négligés, ou si l'accouchée est victime de ces remèdes empiriques dont se sert l'ignorance, ses parties génitales, violemment tiraillées par l'accouchement et très-souvent irritées par des remèdes de commères, perdent bientôt leur contractilité, et conservent une largeur fort désagréable. Voyez, au chapitre XXXII de cet ouvrage, les soins hygiéniques les plus rationnels à donner aux organes génitaux de l'accouchée, pour les ramener à leur état normal et conserver leur fraîcheur.

Les organes sexuels de réception et d'intromission, c'est-à-dire le membre viril et le canal vulvo-utérin, doivent être proportionnés entre eux. Un vagin trop large est souvent une cause d'anaphrodisie, de stérilité chez la femme et d'indifférence pour le mari. Un membre trop long peut blesser le col de la matrice et occasionner de graves désordres

dans cet organe. Un membre trop court offre les inconvénients opposés, et rend parfois la fécondation impossible. On remédie à ces imperfections par les moyens hygiéniques indiqués au chapitre STÉRILITÉ.

Les ovaires ou réceptacles des œufs humains sont logés dans un replis de ligament large de la matrice, aux deux côtés de cet organe. Leur surface extérieure est légèrement bosselée chez la femme apte à la génération. Chaque ovaire contient quinze à vingt œufs, à l'état de vésicules ; mais, à l'aide d'un fort microscope, on distingue un grand nombre de petits points, qui, plus tard, formeront des œufs destinés à remplacer ceux que la femme rejette à chaque menstruation. L'*ovule* est composé d'un noyau et d'une enveloppe; plusieurs granulations réunies forment le noyau; l'enveloppe sécrète un liquide transparent dans lequel nage le noyau. Les physiologistes distinguent trois éléments dans l'ovule : 1° la *membrane vitelline;* 2° le *vitellus* ; 3° *la vésicule germinative.*

Les trompes utérines ou oviductes sont deux conduits de forme conique, ayant douze à quatorze centimètres de longueur; une extrémité s'ouvre dans la matrice, et l'autre, évasée en pavillon, s'applique sur l'ovaire au moment de la ponte. Le rôle des trompes est de saisir l'œuf ou les œufs arrivés à maturité et de les conduire dans la matrice.

L'utérus ou matrice est un sac musculeux, en

forme de poire aplatie, logé entre le gros intestin et la vessie. Sa surface interne est tapissée d'une membrane muqueuse; son fond est percé de deux ouvertures latérales qui communiquent aux trompes; il se termine en avant par un col allongé qui s'engage dans le canal vaginal. L'utérus est le mystérieux laboratoire où s'opèrent pendant neuf mois les diverses évolutions du fœtus humain.

Tels sont les admirables instruments qui perpétuent notre espèce: il n'y a que les insensés ou les individus corrompus, avilis, qui puissent plaisanter en les voyant, ou s'effaroucher lorsqu'on en parle. Il n'y a que les bigots imbéciles qui puissent appeler *honteuses* des parties qui ont été de tous temps, et à juste titre, considérées comme les plus *nobles* de notre organisation physique, et Montaigne a bien raison de s'écrier: Ne sont-ils pas bien *brutes* ceux qui nomment *brutal* l'acte qui leur a donné le jour? Plus sages et moins scrupuleux que nous, les anciens rendaient des honneurs divins aux organes de la génération; ils en plaçaient les simulacres dans les temples et les maisons; ils en portaient l'effigie comme parures, et malheur à ceux qui s'en seraient moqués. Du reste, ce ne furent pas les païens seuls qui les eurent en vénération, la Bible, les prophètes, en font le plus pompeux éloge, et les proclament comme dignes de notre respect.

Pour qu'on puisse saisir d'un coup d'œil l'ordre admirable qui existe dans les différentes pièces dont se compose le système génital de l'un et de l'autre sexe,

nous en dresserons le tableau parallélique, où chaque organe et chaque pièce de l'appareil génital de l'homme seront opposés à chaque organe et à chaque pièce de l'appareil génital de la femme.

TABLEAU PARALLÉLIQUE DES ORGANES GÉNITAUX DE L'HOMME ET DE LA FEMME.

APPAREIL GÉNITAL DE L'HOMME.		APPAREIL GÉNITAL DE LA FEMME.
1 Testicules	*correspondant aux*	Ovaires.
2 Canaux séminifères...	*id.*	Pavillon de l'oviducte.
3 Vésicules séminales...	*id.*	Matrice ou utérus.
4 Canal spermiducte....	*id.*	Oviducte.
5 Canal éjaculateur.....	*id.*	Conduits excréteurs des glandes vaginales.
6 Pénis ou membre viril.	*id.*	Clitoris.
7 Scrotum ou bourses des testicules..........	*id.*	Grandes et petites lèvres.

CHAPITRE VI

APERÇU PHYSIOLOGIQUE DE L'INFLUENCE QUE LES ORGANES GÉNITAUX ONT EXERCÉE CHEZ LES PEUPLES ANCIENS ET MODERNES.

Les peuples de l'antiquité eurent en grande vénération les organes qui font éclore la vie ; leur image, loin de blesser les yeux et d'être un objet de honte,

était devenue familière par les idées de reproduction de l'espèce et de fécondité qu'on y attachait : telles furent les mœurs de ces époques lointaines.

Les INDIENS célébraient les fêtes du *lingam*, ou organe mâle, avec un grand appareil religieux. Les artistes coulaient en bronze ou taillaient en pierres fines l'image du lingam pour servir d'ornements aux femmes. Les dévots et dévotes le suspendaient à leurs cous, en ornaient leur coiffure et s'en faisaient des bracelets. Dans les temples se dressaient des lingams gigantesques devant lesquels les femmes venaient se prosterner pour obtenir la fécondité. De nos jours encore, certains *fakirs* ou religieux mendiants se postent, à moitié nus, aux abords des temples, et offrent aux femmes leur lingam à baiser. Les femmes stériles n'hésitent pas de toucher de leurs lèvres cette amulette vivante dans l'espoir d'avoir des enfants, et jettent ensuite leur aumône au fakir.

Si ces pratiques obscènes, que réprouvent nos mœurs, sont un stimulus génital pour les femmes, les danses lascives des bayadères sont aussi un excitant très-puissant pour les hommes de ces contrées. Il n'est pas de temple ni même de petite chapelle qui n'ait sa troupe de bayadères. L'argent qu'on retire des charmes de ces agaçantes courtisanes est au profit des prêtres desservant l'établissement. — Les brahmes considèrent la femme comme le champ et l'homme comme la semence; le champ ensemencé qui ne produit pas, dans l'espace de sept années, est

réputé stérile ; on l'abandonne pour un autre, c'est-à-dire qu'après sept ans de mariage, si une femme ne fait point d'enfant, on la répudie pour en prendre une autre.

Les anciens Égyptiens sculptaient sur tous leurs monuments les emblèmes de la génération humaine, et il est très-probable que le but de leurs fameux mystères était la propagation de l'homme et son asservissement aux lois théocratiques. Hérodote, Pythagore, Platon, et plusieurs autres philosophes grecs qui se firent initier à ces mystères, ont gardé le silence sur ce qui s'y passait. Mais l'histoire nous apprend que les hommes et les femmes se fustigeaient dans le temple d'Isis, et l'on sait dans quel but on emploie la flagellation. Du reste, les Egyptiens rendaient un culte au *Phallus*, et ce culte, qui attirait la foule à Mendès, à Memphis et à Éléphantis, s'accompagnait de pratiques licencieuses que nous ne pouvons relater ici.

Les Assyriens, les Babyloniens et les Perses honoraient Vénus sous les noms de *Salambo*, *Mythra*, *Mylita*, *Atergatis*, etc. Dans les temples nombreux consacrés à cette déesse, le Phallus recevait l'adoration et les offrandes d'une multitude altérée de plaisirs sensuels. L'histoire de Sardanapale et de ses voluptueuses orgies nous dispensent d'aller plus loin.

Les Grecs prirent dans la religion égyptienne ce qui allait le mieux à leur caractère et rejetèrent ce

qui leur parut trop grossier. Bientôt ils peuplèrent leur Olympe de dieux et surtout de charmantes déesses : Jupiter, Apollon, Bacchus, Priape, etc., etc. Junon, Pallas, Aphrodite ou Vénus, la plus luxuriante figure de la beauté physique, accompagnée des Grâces et de l'Amour. Venaient ensuite une foule de demi-déesses ou nymphes, toutes plus tendres, plus jolies les unes que les autres. Les habitants de l'Olympe descendaient, de temps en temps, sur la terre et ne croyaient pas déroger en accordant leurs faveurs à de simples mortels. Le paganisme, si riant dans ses allégories, avait généralisé le culte de l'amour, parce que l'amour avait débrouillé le chaos et organisé la matière : c'était une belle idée.

Vénus était, selon l'érudit Larcher, la déesse qui possédait le plus grand nombre de temples dans les deux Grèces ; on en comptait au delà de quatre-vingt-dix bâtis en son honneur. Cythère, Paphos, Gnide, Chypre, Lesbos, Idalie, Amatonte, etc., lui rendaient un culte spécial et attiraient dans leur sein une multitude innombrable d'étrangers. Plusieurs villes de la Grèce, mais surtout Athènes et Corinthe, célébraient les fêtes de Vénus avec un luxe de jolies femmes qu'on ne saurait rencontrer aujourd'hui (1). Les Bacchanales, les Catagogies, les Priapées, les Thesmophories, etc., s'accompagnaient de circonstances tout à fait favorables à la reproduction de l'espèce humaine et dégé-

(1) Voyez l'*Histoire de Laïs de Corinthe*, intéressant ouvrage où sont dépeintes les mœurs de ces époques. Prix : 3 francs. Chez Dentu, libraire au Palais-Royal.

néraient souvent en plaisirs licencieux. Il faut aussi faire observer qu'on honorait Vénus, non-seulement parce que son culte flattait les sens, mais encore par crainte de sa colère ; car cette colère était suivie d'une affreuse vengeance : la *nymphomanie!* On citait comme preuve les filles de Prœtus, qui devinrent la proie de cette dégoûtante maladie pour avoir méprisé le culte de la déesse : ces malheureuses parcoururent, demi-nues, le Péloponèse, dévorées d'un feu génital qu'elles ne pouvaient éteindre.

Dans les principales villes de la Grèce, le dieu Priape avait ses statues et ses autels. Son image, portant quelquefois le nom d'Hermès, servait de bornes et de jalons sur les routes. A Priapis dans la Troade, à Ornie, à Corinthe, à Athènes, les femmes célébraient la fête de ce dieu difforme avec beaucoup d'entrain. Les Athéniens, ce peuple plus civilisé que les autres, avaient multiplié dans leur ville et leurs jardins les statues d'Hermès-Priape. Alcibiade, qui se moquait de la crédulité du vulgaire, au sortir d'une réjouissance nocturne, s'avisa, avec plusieurs jeunes fous ses amis, de briser l'organe démesuré de tous les priapes qu'il rencontra. Le lendemain, la consternation fut grande ; et cette espièglerie faillit coûter la vie au fils de Clinias. Telle était la vénération qu'inspirait encore cet emblème de la génération.

Les attraits du culte de Vénus et de Bacchus inspirèrent grand nombre de poëtes et de philosophes : Anacréon, Moschus, Bion, Sapho, Aristippe, Épicure, etc. chantèrent l'amour, le vin et la bonne

chère. Aristophane parla de Vénus et de ses prêtresses en termes d'une crudité révoltante. Diogène et Cratès trouvèrent que l'acte génital, consommé en public, n'avait rien de scandaleux.

Athènes et Corinthe furent les deux villes grecques où l'on s'adonna aux jeux de l'amour avec une constante passion. Les plus belles et les plus aimables courtisanes du monde attiraient la foule des étrangers dans ces villes, véritables sanctuaires des arts et des amours. Le rhéteur Alciphron nous a laissé les noms et les mœurs des plus célèbres courtisanes de ces temps. On éleva des temples à plusieurs d'entre elles, et leur beauté reçut les honneurs divins.

Les Romains ne furent, en tout, que les imitateurs des Grecs, mais ils surpassèrent leurs maîtres dans le culte qu'ils rendirent à Vénus. Jamais peuple ne porta plus loin la passion de la sensualité. Les temples de Vénus étaient de beaucoup supérieurs en nombre à ceux de Jupiter, et la foule des adorateurs les encombrait sans cesse. Bacchus, Priape et le dieu Pan se voyaient partout représentés avec les signes exagérés de la virilité. Le Phallus devint une image révérée, et, à l'exemple des Égyptiennes, les femmes de Rome en firent une amulette, un objet de parure. Les artistes donnèrent aux ustensiles de table et de cuisine la forme d'un Phallus : les coupes, les amphores, les lampes, les siéges etc., etc., représentaient des Phallus : l'architecture les prodiguait dans ses compositions. Les bornes des rues, les siéges

en pierre, placés devant les maisons, avaient la forme d'un Phallus; aux portes des villes, dans les jardins et les champs, sur les grandes routes, partout se dressaient d'énormes Phallus : c'était la mode.

Aux premiers jours du printemps, on célébrait à Rome la fête de Vénus féconde. Les femmes mariées et les filles nubiles se rendaient au mont Quirinal, où se trouvait un monstrueux Phallus en bois de citrus ; elles chargeaient ce Phallus sur leurs épaules et le portaient processionnellement au temple de Vénus-Érycine, en chantant des hymnes érotiques. Après une station de quelques heures dans ce temple, où il se passait des abus, elles rechargeaient l'idole sur leurs épaules et la rapportaient au mont Quirinal.

Les Romains célébraient un grand nombre de fêtes où le stimulus génital arrivait au suprême degré: les Catagogies, les Thermophories, les Bacchides, les Phallophories, les Pérennies, les fêtes de Cérès, de Proserpine, etc., offraient aux deux sexes les plus énergiques excitants. Aussi, tous les auteurs latins qui ont parlé de ces fêtes les dépeignent comme des réunions où la licence ne connaissait plus de bornes.

Ovide, Tibulle, Catulle, Salluste et l'immortel Virgile, Horace, Martial, Properce, Juvénal, Pétrone, Plaute, Suétone, Térence, etc., sont unanimes sur ce point. L'érotisme était la passion dominante de cette époque; les patriciennes comme les plébéiennes, les hommes de grand nom comme le client et l'esclave, vivaient continuellement sous l'influence génitale. — Les excès, les dissolutions, les déportements de

tous genres, s'élevèrent si haut, sous les derniers Césars, qu'après avoir lu le *Festin de Trimalcion*, écrit par Pétrone, on est forcé d'avouer que jamais peuple au monde, sans en excepter les Assyriens et les Babyloniens, ne surpassât en débauche, en sales orgies, ces Romains dégénérés qui devaient bientôt devenir la proie des barbares.

Vers la chute de l'empire romain, le christianisme réfréna pour quelque temps la passion génitale; mais en méprisant la chair, en glorifiant le célibat, il donna dans un extrême qui ne pouvait s'accorder avec l'organisation humaine. Cette passion, comprimée tant bien que mal pendant la période du mysticisme, se réveilla de nouveau; mais au lieu de se montrer au grand jour, comme au temps du paganisme, elle se satisfaisait en secret. — Malgré les entraves, les règles les plus austères, on la voit grandir peu à peu et reparaître, au dixième siècle de notre ère, avec les Théodora et les Marozzia, véritables Messalines de la Rome chrétienne. — Marchant et se développant toujours, la passion génitale se manifeste au seizième siècle dans toute sa violence chez les Sixte IV et les Riario, chez les Borgia et les Farnèse, qui éclipsèrent par leurs infâmes débauches et leurs attentats tout ce que les monstres couronnés de la Rome antique avaient consommé avant eux.

Enfin, quelques philosophes du dix-septième siècle eurent le courage de s'élever contre les infamies des grands, d'attaquer les préjugés que maintenaient une classe intéressée, et, malgré les persécutions dont ils

furent victimes, d'autres sages dévoués continuèrent le grand œuvre commencé. De ce moment l'humanité entra dans un nouvel ordre de choses. Mais ce fut aux savants moralistes du dix-huitième siècle, contre lesquels s'ameutèrent tant de voix hypocrites, qu'on dut la complète régénération sociale. Ces bienfaiteurs de l'humanité attaquèrent et détruisirent, un à un, tous les préjugés, combattirent corps à corps l'hydre des superstitions, ce fruit monstrueux de l'ignorance; effacèrent les abus, et, répandant à flots les lumières sur le peuple, qui pendant si longtemps en avait été privé, ils épurèrent les mœurs et ouvrirent la voie nouvelle dans laquelle nous marchons aujourd'hui. Honneur et gloire aux philosophes du dix-huitième siècle! car, sans eux, l'Europe serait encore couverte d'épaisses ténèbres.

CHAPITRE VII

SECTION I

VIRGINITÉ. — MEMBRANE HYMEN. — DÉFLORATION.

Si quelques peuples barbares, comme à Goa, à Calicut, à Madagascar, aux îles Philippines, etc., etc., se montrent indifférents à cueillir la fleur virginale d'une jeune épouse, et confient ce travail à des

prêtres ou à des étrangers, il faut en accuser les institutions religieuses et la superstition, car, chez presque toutes les nations, la virginité est regardée comme un trésor dont le nouveau marié se montre jaloux d'obtenir la première possession.

Les peuples anciens renvoyaient la nouvelle mariée qui n'offrait pas le signe palpable de sa virginité; aujourd'hui encore divers peuples d'Asie et d'Afrique emploient des moyens plus ou moins barbares pour forcer les filles à conserver leur virginité jusqu'au moment du mariage. Au Darfour et en Nubie, les mères cousent la vulve de leurs filles en bas âge, et ne laissent inférieurement qu'un petit trou pour le passage de l'urine et des menstrues. Ce n'est qu'au jour du mariage seulement qu'on sépare avec l'instrument tranchant les deux lèvres accolées. Dans l'Inde et dans quelques contrées du continent africain, on se contente d'*infibuler* les jeunes filles, c'est-à-dire de leur passer un anneau en métal à travers les grandes lèvres, de façon à rendre toute introduction impossible. Les Circassiens adaptent à leurs filles une ceinture en cuir qui bouche l'entrée vaginale et n'offre qu'une petite ouverture pour l'écoulement de l'urine et des règles. Après la cérémonie nuptiale, le mari tire son poignard et coupe la ceinture virginale. — Chez les peuples civilisés, la virginité est appréciée à sa juste valeur, mais on la garde volontairement et jamais de force.

Membrane hymen. — Ce qu'on est convenu d'ap-

peler *membrane hymen* n'est point une membrane : ce n'est tout simplement qu'un repli de la muqueuse vaginale qui borde l'entrée du canal vulvo-utérin et ne laisse qu'une petite ouverture pour l'écoulement des règles. Cette ouverture permet à peine l'introduction d'un canon de plume avant la puberté, et du petit doigt après cette époque.

La membrane hymen, qui, de tout temps, a été regardée comme le signe de la virginité, est cependant sujette à de nombreuses irrégularités. Tantôt elle acquiert un grand développement, et tantôt elle se borne à un repli supérieur demi-circulaire, laissant en bas une large ouverture; quelquefois il y a occlusion complète du vagin, tandis que d'autres fois on n'en aperçoit aucune trace.

Une foule de controverses se sont élevées au sujet de cette fameuse membrane : beaucoup d'anatomistes nient son existence; beaucoup d'autres, au contraire, l'admettent comme réelle. Nous sommes fondés à croire que cette divergence d'opinions ne porte que sur le mot membrane; car il est positif que la muqueuse vaginale forme un pli plus ou moins prononcé, qui, chez les filles vierges de tout attouchement, de tout coït, existe constamment; on doit, dans ces circonstances, considérer son absence comme un arrêt de développement.

Chez quelques peuples peu civilisés, l'effusion du sang, au premier coït, est regardée comme la preuve convaincante de la virginité; on expose aux yeux du public la chemise ensanglantée de la nouvelle mariée,

puis on la renferme dans une boîte pour être conservée comme une relique. La jeune épouse qui ne fournirait point ce signe palpable de sa virginité est renvoyée honteusement chez ses parents. Mais ce renvoi n'a presque jamais lieu, attendu que les mères ont soin de l'éviter par des précautions prises à l'avance. Voici en quoi consistent ces précautions :

La mère, quelques jours avant le mariage, examine les parties génitales de sa fille, et, si la largeur de l'entrée vaginale lui fait juger que l'introduction du membre viril puisse avoir lieu sans déchirure ni sang répandu, elle prépare une vessie de poisson ou une petite vessie en baudruche, de forme oblongue, semblable à une amande; après l'avoir remplie de sang de pigeon, elle la remet à sa fille avec recommandation de la fourrer clandestinement dans le canal vulvo-utérin avant de se rendre au lit nuptial. Cette supercherie donne aux nouvelles mariées la certitude que les preuves sanglantes de la virginité ne leur feront point défaut.

En France et chez les autres nations civilisées, il existe encore beaucoup d'individus qui exigent ces preuves sanglantes, et dont l'absence leur fait croire qu'ils ont épousé une femme déjà déflorée. Ce préjugé devient une source perpétuelle de malheurs dans le mariage; cependant ces individus reconnaîtraient facilement leur tort s'ils se donnaient la peine de réfléchir. En effet, s'il arrive qu'une femme vierge, bien portante, à chairs fermes, à bassin étroit, soit

déchirée et ensanglantée par un homme doué d'un gros membre, il arrive aussi, et peut-être plus fréquemment, surtout dans les grandes villes, qu'une jeune femme authentiquement vierge, mais faible, délicate ou affligée de flueurs blanches, mariée à un homme ayant un membre mince et petit, n'éprouve ni déchirure ni écoulement de sang. Les jeunes filles qui se livrent à des attouchements solitaires ont également les parties élargies, quoique vierges de contact d'homme, et perdent leur virginité sans fournir le signe sanglant. Enfin, Parent-Duchâtelet a prouvé d'une manière irrécusable que beaucoup de prostituées, après avoir quitté leur honteux commerce, et s'être mariées, ont donné le signe sanglant, tandis que de jeunes filles, livrées à la prostitution avant l'âge de puberté, ont perdu leur virginité sans effusion de sang.

De ces considérations il résulte que l'homme ne doit pas se fier aux apparences trompeuses du sang comme preuve de la virginité, signe d'ailleurs très-équivoque, puisqu'il est facile de le simuler, et qu'il faut désormais reléguer chez les peuples barbares l'usage de la chemise ensanglantée.

Défloration. — La défloration récente, chez les vierges étroites, offre ordinairement les caractères d'une déchirure; les bords de la déchirure sont inégaux et saignants; la quantité de sang répandu n'est guère que de quelques gouttes. Après la défloration, les bords de la muqueuse vaginale déchirés donnent

naissance, en se cicatrisant, à de petites protubérances appelées *caroncules myrtiformes*. La vérité est que, au milieu des nombreux replis et protubérances de l'entrée du vagin, il est fort difficile de distinguer ces caroncules. Nous nous rangeons de l'avis des anatomistes qui pensent que les colonnes vaginales ou renflements longitudinaux placés à l'entrée du canal vulvo-utérin, pour en rétrécir l'entrée, ont bien souvent été pris pour des *caroncules myrtiformes*. — Du reste, la défloration est toujours accompagnée de la dilatation de l'entrée vaginale, de froissement, de rougeur, quelquefois de tuméfaction et de sensibilité extrême des parties génitales.

Chez les Romains, la défloration était une cérémonie sacrée pendant laquelle on invoquait les divinités qui y présidaient. La première se nommait *dea virginensis;* on lui offrait la ceinture de la nouvelle mariée. — On invoquait le *deus subigus* pour entrer en lice. — La troisième, *dea prema*, doublait le plaisir des époux. — *Dea pertunda* se trouvait la dernière; elle était invoquée lorsqu'un obstacle provenant de la membrane hymen ou de toute autre cause gênait l'amoureux sacrifice. Aujourd'hui, plus de dieux ni de déesses; on n'invoque pas même l'amour.

SECTION II

DES MUTILATIONS PRATIQUÉES SUR LES ORGANES GÉNITAUX DE L'UN ET DE L'AUTRE SEXE CHEZ LES PEUPLES ANCIENS ET MODERNES.

Selon les temps et les mœurs, les organes génitaux ont été soumis à diverses opérations, tantôt dans un but de propreté, de continence, et tantôt pour satisfaire ou contenter la barbare jalousie des puissants de la terre.

Circoncision. — Une des premières insultes faites à la nature fut l'excision du prépuce. Moïse et ensuite Mahomet ordonnèrent la circoncision à leurs coréligionnaires, comme mesure d'hygiène dans les pays chauds. Cette pratique existait avant le législateur des Juifs, puisqu'on la trouve chez les Assyriens, les Babyloniens, les Éthiopiens, les Égyptiens, les Syriens, etc., etc. Moïse ne fit donc que suivre la coutume qui existait chez ces peuples.

On pratiquait, dit-on, la circoncision pour éviter l'irritation du gland nommée *balanite*, irritation occasionnée par le *smegma* fétide qui s'accumule autour de la couronne des glands constamment capuchonnés. Mais tous les hommes ne naissent point avec un phymosis, tous ne sont point malpropres, et si la circoncision est profitable aux uns, elle est complétement inutile aux autres. Du reste, tous les législateurs de l'anti-

quité respectèrent les parties nobles de l'homme. Foé ne fit jamais de lois contre le prépuce des peuples de l'Indoustan. — Zoroastre laissa les Perses libres de conserver leurs prépuces. — Solon et Lycurgue se gardèrent bien d'en priver les Grecs. — Moïse et Mahomet furent les seuls ennemis du prépuce et en ordonnèrent le sacrifice. Le mahométisme et la routine ont étendu et perpétué la circoncision dans la plus grande partie de l'Asie et sur presque toute l'Afrique.

Les Éthiopiens, les Égyptiens, les peuples du Bénin, un grand nombre de peuplades africaines, et dans plusieurs contrées de l'Inde, les hommes ne se contentent pas d'exercer la circoncision sur leur sexe, ils la pratiquent aussi sur leurs femmes. La circoncision, chez la femme, consiste à enlever le prolongement des petites lèvres et la presque totalité du clitoris. Nous devons faire observer que les petites lèvres des femmes de ces contrées acquièrent, parfois, un développement hideux, surtout après l'accouchement. Chez les Hottentotes les petites lèvres s'allongent, s'élargissent, tombent en nappe sur les cuisses et forment ce qu'on appelle vulgairement le tablier. Un tel prolongement doit gêner la copulation et, dans ce cas, l'excision des petites lèvres peut être autorisée.

Infibulation. — Cette opération se pratique sur les deux sexes; elle consiste à perforer, de part en part, le prépuce de l'homme ou les grandes lèvres de la femme et d'y passer soit un anneau, soit la branche d'un cadenas, afin d'empêcher les personnes ainsi

infibulées de se livrer aux plaisirs vénériens. Certains peuples d'Afrique et d'Asie, ainsi que nous l'avons dit précédemment, ont une manière d'infibuler beaucoup plus sûre : ils taillent un lambeau de peau à chaque lèvre, les affrontent l'une contre l'autre et les cousent, en ne laissant qu'une petite ouverture pour l'écoulement de l'urine et des menstrues. Après la cicatrisation, ils enlèvent les fils de la manière que nous le pratiquons pour l'opération du bec de lièvre; la jeune fille reste ainsi dépourvue de vulve jusqu'au jour du mariage. Ce jour arrivé, le mari fend la peau du tranchant de son poignard et cueille brutalement la fleur virginale que lui a conservé un moyen si barbare.

Les Grecs furent trop policés pour user de semblables moyens; ils se fiaient encore plus à l'honnêteté de leurs femmes qu'aux verrous du gynécée, et ils avaient raison.

Les Romains, qui surpassèrent tous les peuples en jalousie, en libertinage, pratiquèrent sur leurs esclaves et même sur leurs enfants toutes les mutilations compatibles avec la vie. Les matrones faisaient infibuler leurs enfants soupçonnés vicieux, et, si ce moyen ne suffisait pas, on leur enfermait la verge dans un étui de bois percé d'un trou pour livrer passage aux urines. Deux statuettes antiques, décrites par Winckelmann, représentent deux comédiens infibulés. Ces statuettes sont la confirmation des faits que nous ont transmis les historiens relativement aux chanteurs. En effet, sous les Césars, les directeurs de théâtre soumettaient leurs artistes à l'infibulation pour leur

conserver la fraîcheur et la pureté de la voix, par la privation de tout plaisir sexuel. Il est très-probable qu'aujourd'hui nos directeurs de théâtre rencontreraient fort peu d'artistes qui se résignassent à l'infibulation. — Juvénal, dans sa mordante satire contre les femmes, accuse les grandes dames romaines de faire infibuler leurs amants avec un anneau à serrure dont elles seules avaient la clef.

Autrefois, il existait en Orient des compagnies de moines infibulés ; aujourd'hui, c'est bien différent. On rencontre encore dans l'Inde quelques fanatiques infibulés et des fakirs portant un grelot à leur prépuce.

Castration.—Émasculation.—Eunuchisme. — C'est en Orient que l'art d'émasculer ou de priver l'homme de son sexe a pris naissance. Diodore nous apprend que chez les Syriens et les Égyptiens la castration fut, dans le principe, le châtiment infligé aux adultères et à ceux qui se rendaient coupables du crime de Pasiphaé. Les Mèdes furent, dit-on, les premiers qui donnèrent à leurs femmes un cortége d'eunuques ; les Assyriens et les Perses ne tardèrent pas à suivre leur exemple, et tous les peuples, je veux dire tous les seigneurs de l'Asie, firent émasculer une foule de malheureux enfants pour s'entourer d'eunuques. De nos jours encore, il n'est pas de sérails et de petits harems qui n'aient des eunuques préposés à la garde des femmes.

Dans la Rome dégradée, sous les derniers Césars,

les riches Romains achetaient des eunuques et des hermaphrodites pour le service sexuel. Alors comme aujourd'hui, dans beaucoup de capitales, on éludait le but de la nature

Sous les empereurs grecs, les eunuques devinrent une branche d'industrie si lucrative, que Justinien fut obligé de condamner à la castration ceux qui émasculaient leurs enfants. — Tout le monde sait que le parlement de Paris, en vertu de la loi du talion, condamna ceux qui avaient *eunuchisé* Abailard à être castrés à leur tour par la main du bourreau. — La loi Salique condamnait à la castration les esclaves surpris avec leurs maîtresses. — Les lois de Guillaume le Conquérant y condamnaient tout individu convaincu de viol sur une jeune fille.

On a prétendu que les prêtres de Cybèle, portant les noms de Corybantes, de Curètes et de Galles, se faisaient émasculer, avant d'entrer au service de la déesse; tous les historiens ont répété cette erreur sous la foi d'une chronique phrygienne et on la répétera longtemps encore. Mais le philosophe, qui examine les choses à fond, acquiert la conviction que ce fait est faux, attendu que les danses licencieuses et les fureurs de ces fanatiques ne s'accordaient guère avec la vie indolente et molle des eunuques.

La vertu et la loyauté poussèrent Combabus à se mutiler pour échapper aux dangers d'une passion qu'il pouvait inspirer à sa reine. — Au deuxième siècle de notre ère, l'enthousiaste Origène suivit l'exemple du favori d'Antiochus Soter pour fournir, à qui vou-

drait, la preuve de sa chasteté. Ces deux célèbres eunuques eurent de nombreux imitateurs; un pape se vit dans la nécessité de fulminer pour arrêter la contagion des disciples d'Origène.

Sous le règne de l'empereur Arcade, parurent les Abéliens, qui faisaient le vœu monstrueux de vivre avec des femmes sans procréer. Ces sectaires, à la fois impies et contradictoires, n'étaient déjà plus quand la loi voulut les réprimer.

Une autre secte, plus furieuse, prit naissance dans les contrées brûlantes de l'Arabie sous le nom de *Valésiens*. Ces forcénés faisaient vœu, non-seulement de se mutiler eux-mêmes radicalement, mais encore de mutiler tous les individus qu'ils rencontreraient, et ils avaient déjà commis de nombreux attentats, lorsque le pays se souleva contre ces ennemis du genre humain : les chefs furent tués et les sectaires dispersés.

L'historien Procope nous apprend que les jeunes castrats étaient très-recherchés des seigneurs de la cour de Justinien, et s'achetaient fort cher. Un roi des Abasges, voyant ce commerce des plus lucratifs, enlevait de force à ses sujets leurs plus beaux garçons, les faisait émasculer, puis vendre à Constantinople.

Mais ce fut sous les successeurs de Mahomet que l'art de priver l'homme de son sexe fit d'immenses progrès. Le grand seigneur ayant confié la garde du sérail à des eunuques, tous les princes et grands de l'État imitèrent le sultan leur maître, et bientôt l'on compta les eunuques par milliers. Cette fureur de mu-

tiler des hommes, pour leur confier la garde des concubines des grands, passa en Asie et en Afrique, et y fit d'innombrables victimes.

La sombre jalousie des despotes d'Asie ne fut pas encore satisfaite des mutilations mâles; elle ordonna qu'on fit des eunuques femelles. Alors on fendit le ventre aux jeunes filles pour aller saisir les ovaires et les extirper ou les soumettre à l'*éviration*. Le clitoris fut coupé jusqu'à sa racine. On ferma la vulve en réunissant les grandes lèvres par des points de suture; de telle sorte qu'on eut des êtres sans sexe et sans désirs, qui surpassèrent les eunuques mâles en méchanceté.

Vers le onzième siècle, l'art d'émasculer passa des Orientaux dans les États romains; c'était pour mieux chanter les louanges du Seigneur!... Le pape Clément XIV s'éleva contre cette barbare coutume et voulut l'abolir; on éluda ses ordres. Honneur à lui! La postérité placera sa bulle à côté de l'édit de Gélon, qui défendit aux Carthaginois d'immoler des enfants à Saturne. On a vu en Italie des monstres, qui se donnaient le nom de pères, faire des castrats de leurs enfants pour les engager chèrement au théâtre, dans les rôles de femme. Un père qui mutile son fils est une brute stupide, un infâme : il doit être en horreur à la société et maudit du malheureux qu'il a dégradé. Lisez l'histoire de NARSÈS.

Aujourd'hui, chez les nations civilisées, on ne rencontre plus de *castrats* par la main des hommes; ces sortes de mutilations, réprouvées de nos mœurs,

n'existent plus que dans le fond des sérails de l'Asie. Mais le libertinage et les maladies multiplient chaque jour, dans les capitales, un genre d'eunuques, c'est-à-dire d'impuissants avant l'âge, qui ne parlent de la nature que pour la maudire, et de l'amour que pour le blasphémer. Nous conseillons à ces hommes usés de suivre les préceptes développés dans les chapitres qui traitent de l'impuissance.

CHAPITRE VIII

HYGIÈNE DES ORGANES GÉNITAUX ET PRÉCEPTES CONCERNANT L'UNION SEXUELLE.

Pour conserver longtemps l'intégrité et la vitalité des organes génitaux, il ne faut jamais les fatiguer par de trop fréquents exercices.

La propreté de ces organes est une condition indispensable de leur fraîcheur, de leur santé. Des ablutions quotidiennes sont tout à fait nécessaires pour les nettoyer des impuretés dont les recouvrent des sécrétions plus ou moins abondantes : la femme surtout doit les pratiquer scrupuleusement autant de fois que sa constitution et son état l'exigent. L'eau fraîche ou tiède, selon la saison, aromatisée de quelques gouttes de *lait d'Hébé* ou d'*eau des Hespérides*, est le seul li-

quide dont elle doive se servir pour cet usage; car les laits virginaux, les alcoolés résineux, les vinaigres de Saturne, et autres composés de la parfumerie, dessèchent, rudissent, plombent la muqueuse de ces parties, et leur font perdre à jamais leur attrayante fraîcheur.

User avec modération et réserve des plaisirs du mariage. — Ne jamais en abuser, car leur abus énerve le corps et retentit sur l'intelligence. Les époux raisonnables se persuaderont facilement que c'est doubler leurs plaisirs que de les économiser.

La copulation, pour être bien faite, veut la complaisance, la tranquillité et le secret. La crainte, le bruit, comme la malpropreté et la répugnance, lui sont des obstacles. Demander le plaisir à sa femme avec d'aimables paroles; l'entraîner délicatement à satisfaire nos désirs et ne jamais exiger de force.

Accomplir le devoir conjugal avec douceur et ménagement, et non avec cette fougue délirante dont les effets peuvent blesser les organes et nuire à la fécondation.

Ne point s'épuiser par la fréquence des embrassements; cesser lorsque la nature l'indique, et attendre avant de recommencer, qu'elle ait suffisamment réparé les pertes.

Les transports d'une imagination érotique, les désirs immodérés des voluptés sensuelles, sont les plus dangereux ennemis de la virilité. Loin de s'exciter par des idées lubriques, l'homme raisonnable doit attendre que le réveil de l'organe lui annonce le besoin

et l'instant de le satisfaire. C'est le moyen de conserver longtemps ses facultés génésiques.

Ne jamais engager la lutte amoureuse immédiatement après un repas copieux, parce que le violent spasme que provoque l'éjaculation séminale, dans toute l'économie, peut suspendre la fonction digestive, amener des obstructions, des suffocations, et quelquefois l'apoplexie !...

Dans l'état d'indisposition physique, de santé valétudinaire ou de maladie, on doit s'abstenir du contact vénérien, par la raison que, si le coït modéré est salutaire aux sujets bien portants, il est toujours nuisible aux personnes malades ou languissantes.

Lorsque la tête et les membres sont fatigués, il est prudent de remettre l'acte vénérien à un autre jour, parce que la fatigue causée par cet acte ne peut qu'augmenter la fatigue préexistante.

Les personnes faibles de poitrine, ordinairement très-amoureuses, doivent comprimer, autant que possible, leurs élans vers la volupté, car il n'y a point d'écueil plus funeste à la santé des poitrinaires.

Quoique la femme puisse, sans inconvénient, répéter l'acte amoureux plus fréquemment que l'homme, elle aura néanmoins raison d'en être sobre, puisqu'il est avéré que celles qui en abusent sont sujettes aux tristes affections des ovaires, de la matrice, et à ce mal terrible qu'on nomme le cancer...

Tout ce qui échauffe le sang accélère sa circulation et le porte au cerveau, prédispose à l'anaphrodisie ou frigidité. C'est pourquoi les hommes qui font

abus des boissons alcooliques et des mets échauffants perdent de bonne heure leur aptitude génitale.

Un régime débilitant et l'usage exclusif des boissons acides abattent également les forces génitales.

L'état de grossesse exige une sérieuse attention. Les époux devront s'abstenir du coït pendant les trois premiers mois de la grossesse et pendant toute la durée du neuvième mois; en voici la raison : quand la grossesse commence, la surexcitation de la matrice, provoquée par l'acte vénérien, peut nuire au développement de l'embryon en provoquant des contractions utérines, et même occasionner une fausse couche. Du huitième au neuvième mois, les embrassements du mari peuvent blesser la femme et déterminer un accouchement prématuré.

Le mari doit respecter certains états physiques et moraux dans lesquels peut se trouver sa femme, tels que le temps du flux menstruel, les indispositions, fatigues et oscillations de la santé; les contrariétés, les chagrins, les incidents fâcheux, etc., et ne point lui demander ni exiger ce qu'elle n'est nullement disposée à accorder; car, dans ces moments néfastes pour la femme, si l'homme prend de force et que la fécondation ait lieu, l'être futur se ressentira indubitablement de l'état dans lequel se trouvait sa mère. C'est ce que nous démontrerons au chapitre xv de cet ouvrage.

La continence stricte, prolongée, de même que l'abus vénérien, est également à craindre, parce que [illegible] détériorent l'organe copulateur, et

ont un même résultat : l'atonie génitale, l'anaphrodisie, l'impuissance. Les époux sages ne doivent donc jamais rassassier leurs appétits vénériens ni éteindre leurs désirs dans la satiété ; ils doivent, au contraire, quitter l'autel de l'amour avec la force d'y déposer encore une offrande.

Tels sont, en résumé, les principaux préceptes que doivent suivre les époux qui désirent procréer des enfants bien constitués et conserver longtemps leurs facultés génésiques.

CHAPITRE IX

DE LA MENSTRUATION OU FLUX MENSTRUEL.

Le premier symptôme de la puberté s'annonce chez la jeune fille par l'apparition d'un duvet soyeux sur la région pubienne, et l'aptitude à la génération se manifeste par le flux menstruel ou écoulement de sang périodique. Cet écoulement, désigné sous le nom de *flux cataménial*, *flux menstruel*, *mois*, *règles*, etc., prend sa source dans l'intérieur de la matrice et sort par la vulve.

La première apparition du flux menstruel varie selon les climats, les tempéraments, la position sociale, etc. Ainsi, dans les pays chauds, la menstrua-

tion s'établit de neuf à douze ans; dans les pays froids, de seize à vingt ; les pays tempérés tiennent le milieu entre ces deux extrêmes. Les filles des villes, surtout des capitales, sont réglées plus tôt que les filles des campagnes, etc. La durée normale du flux menstruel est de 3 à 6 jours pour les femmes douées d'une bonne constitution. Une durée moindre ou plus longue est réputée anomale et dépend soit d'une pauvreté du sang ou d'une faiblesse de la matrice, soit d'une débilité générale. Les règles sont beaucoup plus abondantes et de plus longue durée chez les femmes lymphatiques, sédentaires et oisives que chez les femmes sanguines, actives et laborieuses; plus abondantes aussi chez les femmes maigres et voluptueuses que chez les femmes grasses et indifférentes.

La quantité de sang rejeté à chaque menstruation peut être évaluée, en moyenne, à 250 grammes. Mais cette quantité est très-variable; elle peut rester au-dessous, comme aussi s'élever au-dessus du chiffre indiqué. C'est une erreur, assez généralement répandue, de croire que le sang des règles est un sang corrompu, il est le même que celui qui coule dans les vaisseaux, avec cette seule différence, qu'il contient un peu moins de fibrine. La mauvaise odeur que répandent certaines femmes à cette époque provient de la sécrétion sébacée et de la décomposition du sang qui a lieu sur leur linge : les femmes qui se soignent ne répandent aucune mauvaise odeur.

La cause de la périodicité du flux menstruel ne

tient nullement aux phases de la lune, ainsi qu'on le croit vulgairement ; elle est intérieure comme celle de tous les autres phénomènes vitaux qui offrent un caractère de périodicité ; la preuve que la lune est parfaitement étrangère à cette périodicité, c'est que, si l'on prend-un grand nombre de femmes, on en aura une ou plusieurs dont les règles commenceront à chaque jour du mois.

SECTION I

PONTE MENSUELLE DE LA FEMME.

La turgescence génitale qui amène la menstruation a pour cause unique la *ponte* d'un ou de plusieurs œufs. Voici l'exposé rapide des phénomènes qui se passent :

Quelques jours avant l'apparition des règles, une des vésicules de Graaf, autrement dit, la capsule qui enveloppe les œufs, se gonfle, se tuméfie et s'ouvre; alors l'œuf qu'elle contient, arrivé à maturité, en sort, puis s'engage dans les oviductes ou trompe utérine et tombe dans la matrice. Une petite cicatrice se forme dans l'ovaire à la place où l'œuf est sorti. Cette séparation des œufs, lorsqu'ils ont atteint le terme de leur maturation, constitue le phénomène désigné sous le nom de *ponte mensuelle* chez la femme.

L'excitation que produisent le travail de l'ovaire et

la chute de l'œuf dans la matrice amène une tuméfaction de la membrane muqueuse utérine : une exhalation sanguine a lieu à sa surface et sort par la vulve, en entraînant les débris de l'œuf, dont la dissolution s'est opérée.

Dans l'Inde, les femmes à qui l'on a fait subir la castration des ovaires, pour remplacer les eunuques mâles, cessent, aussitôt après l'opération, d'avoir leurs règles.

Les anatomistes qui portent le nombre des œufs de 15 à 20 dans chaque ovaire, devraient bien ajouter, dans leurs écrits, que c'est sans exclusion des œufs à venir; car, d'après la loi reconnue de la ponte mensuelle, si une femme ne possédait qu'une quarantaine d'œufs, elle serait nécessairement stérile après quarante menstruations, c'est-à-dire trois ans et quatre mois après sa nubilité, ce qui est évidemment absurde. L'ovaire est un organe glanduleux qui fonctionne rigoureusement comme les autres glandes; les œufs mûrs et détachés de l'ovaire sont reproduits et remplacés par d'autres pendant toute la période de fécondité dévolue à la femme.

A chaque menstruation, les femmes ont les yeux cernés, ternes; leur teint et leurs cheveux sont moins brillants; leur impressionnabilité est plus grande; la moindre contrariété les indispose et les rend maussades; elles sont plus portées à la mauvaise humeur, à la tristesse, au repos. C'est à cause de ces divers motifs que le mari doit redoubler d'attentions et d'égards envers sa femme; car les contrariétés,

les chagrins, peuvent amener la suppression des règles, et tout le monde sait que cette suppression est toujours d'un mauvais augure pour la santé.

Le désir génital se fait généralement sentir, chez les femmes, quelques jours avant l'apparition des règles ; la nature l'a voulu ainsi, parce que c'est l'époque du mois la plus favorable à la fécondation. Lorsque les règles ont pris leur cours, ce désir semble s'éteindre pour renaître après que l'écoulement a complétement cessé. L'excitation bornée à la matrice leur fait éprouver, en général, plutôt le besoin du repos que celui du coït. Du reste, il est naturel aux femmes de cacher leur état et de s'éloigner de l'homme pendant toute la durée de l'écoulement des règles.

La qualité du sang menstruel est à peu près la même que celui des veines ; il contient cependant un peu moins de fibrine, et cette différence de fibrine est remplacée par une plus grande quantité de matière muqueuse, provenant, sans nul doute, des mucosités vaginales. La raison fait pressentir qu'il ne doit y avoir aucune qualité délétère dans un sang destiné à nourrir le fœtus; néanmoins, d'après une croyance assez générale, beaucoup de femmes, pendant le cours de leurs règles, feraient aigrir et tourner le lait, les sirops, sauces, etc. Comme les croyances vulgaires cachent toujours quelque vérité éloignée, il est vrai de dire qu'il existe des femmes qui sont dans ce cas, et des médecins très-graves ont certifié le fait, dont ils ont été les témoins oculaires. En effet, dit M. Velpeau, pourquoi les miasmes qui s'échappent d'une femme

pendant le cours de ses règles ne pourraient-ils, parfois, faire tourner un liquide aussi facile à décomposer que le lait et certaines sauces? Il est certain que le sang retenu plus ou moins longtemps dans les organes sexuels des femmes malpropres peut, en se décomposant, acquérir des propriétés plus ou moins nuisibles. On cite un assez grand nombre de blennorrhagies et de gonorrhées provenant du coït pendant le flux menstruel, avec des femmes très-saines d'ailleurs; la copulation dans ces moments est antihygiénique, et la plupart des hommes s'éloignent de la femme dont les règles coulent; il n'y a que les êtres d'une lubricité dégoûtante et à goûts dépravés qui approchent la femme menstruée. Dans l'ancienne civilisation, des lois obligeaient les femmes de passer le temps de leurs règles dans l'isolement. Moïse décréta les peines les plus sévères contre celui qui s'approcherait d'une femme menstruée. Aujourd'hui encore, chez les Orientaux, la femme est séquestrée pendant la durée de ses règles, et dans plusieurs contrées de l'Afrique méridionale, les femmes du peuple sont obligées de porter un signe qui avertisse de les fuir.

SECTION II

DÉRANGEMENT DU FLUX MENSTRUEL. — AMÉNORRHÉE. DYSMÉNORRHÉE. — DÉVIATION DES RÈGLES.

Le flux menstruel est sujet à de nombreuses irrégularités, toujours nuisibles à la santé et à la fécon-

dation. On a vu des *règles déviées* sortir par le nez, la bouche, les points lacrymaux, le mamelon d'un sein ou des deux seins à la fois, par le bout du doigt, l'anus et autres parties du corps. Chez certaines femmes du monde, elles ne s'établissent que très-irrégulièrement; chez d'autres, elles cessent presque aussitôt qu'elles ont paru, et se remontrent de nouveau dix ou quinze jours après; enfin il est des femmes qui ne rendent que fort peu de sang, tandis que d'autres en perdent une grande quantité; on trouve même, parmi ces dernières, des femmes qui tombent dans un épuisement mortel par suite de leurs pertes. Toutes ces irrégularités se rencontrent presque exclusivement chez les femmes du monde qui fréquentent incessamment les soirées, bals, théâtres, qui font abus de thé, café et autres boissons chaudes, qui dorment le jour et vivent la nuit. Ces dérangements sont généralement inconnus aux femmes des campagnes; aussi jouissent-elles d'une meilleure santé que les femmes des grandes villes. Les femmes devraient toujours avoir présent à la mémoire cet axiome : La régularité des règles est, pour le sexe, le thermomètre de la santé et le pronostic de l'aptitude à la génération. Or leur dérangement, leur déviation ou leur suppression sont toujours un fâcheux symptôme qu'il devient urgent de combattre immédiatement.

Nous signalerons ici, comme causes les plus ordinaires du dérangement des règles, une alimentation de mauvaise qualité, échauffante ou débilitante; l'abus des spiritueux, du vinaigre, du thé, du café, des

fruits verts, des purgatifs, des emménagogues; les excès dans les plaisirs vénériens, dans la danse et l'équitation, les variations subites de température, l'ingestion d'une glace ou d'une boisson glacée lorsque le corps est en moiteur, l'immersion des pieds dans l'eau froide, les passions tristes, les excitations morales soutenues, etc., etc., etc.

Nous venons de dire que, dès qu'une femme s'aperçoit d'un retard, d'une irrégularité ou d'un dérangement quelconque dans l'écoulement des règles, il est du plus haut intérêt pour sa santé de le faire cesser aussitôt que possible, et de ne pas attendre au mois suivant, comme le font beaucoup de femmes, dans l'espoir que la nature seule y apportera remède. Toute femme sage et prudente doit, dans ce cas, aller consulter son médecin et exécuter ponctuellement son ordonnance.

Les moyens médicaux de rétablir le cours des règles dans sa régularité naturelle ne sauraient trouver place dans un ouvrage d'hygiène; cependant nous en indiquerons un que la médecine emploie avec le plus grand succès.

Quelques jours avant l'époque du mois où les règles coulaient habituellement, on applique six petites sangsues à la vulve, c'est-à-dire trois à la partie interne de chaque petite lèvre. Aussitôt que les sangsues sont tombées, ou bouche les piqûres avec une petite boulette d'agaric, afin de s'opposer à l'issue du sang et de l'arrêter complétement. On applique ensuite à la partie interne et supérieure des cuisses un

cataplasme sinapisé qui doit y rester jusqu'à ce que la peau soit vivement rubéfiée. Enfin on pratique des injections irritantes dans le vagin avec :

Ammoniaque liquide.	4 gr.
Décoction d'orge refroidie.	250

Il est rare que l'écoulement menstruel ne se rétablisse point sous l'influence de ce traitement, continué deux ou trois jours, et souvent il arrive qu'il reparaît le même jour.

Beaucoup de femmes, et surtout de jeunes filles, répugnent à l'application des sangsues; elles pourront, avant d'en venir à cette extrémité, essayer des bains de siége à 30 degrés, quelques frictions à l'orifice de la vulve, des bains de pieds à la moutarde, des ventouses sèches sur la partie interne des cuisses, quelques purgatifs et lavements excitants, enfin recevoir dans le vagin la vapeur d'eau bouillante et laisser la partie ouverte devant un bon feu, de façon à l'exciter. Ces divers moyens peuvent rétablir les règles supprimées; dans le cas contraire, il faudrait en venir au moyen précédent.

SECTION III

Durée de la fonction menstruelle. — La durée moyenne de cette importante fonction est de vingt-cinq à trente ans chez les femmes d'Europe et des contrées tempérées de l'Asie. Elles sont réglées de treize à dix-huit ans. et cessent de l'être de quarante

à cinquante ans. La fécondité leur est donc dévolue pendant un laps de vingt-cinq à trente années. Cette estimation n'est qu'approximative et souffre de nombreuses exceptions.

Nous traiterons plus loin, dans un chapitre à part, ce que l'on doit entendre par *l'âge critique*, *l'âge de retour;* nous dirons seulement ici que cet âge n'est pas, ainsi que l'ont prétendu plusieurs médecins, entouré de dangers et accompagné d'orages; nous avons même la raison de l'expérience pour penser que l'âge de retour est moins redoutable que le passage de la puberté à l'adolescence.

Il est certain que, pour les femmes des campagnes, l'âge de retour se passe généralement sans accidents; et s'il n'en est pas de même pour les femmes des cités, on doit en accuser les abus de la civilisation. — Les femmes, arrivées à cet âge, doivent éprouver d'autant moins de craintes qu'elles ont mené une vie plus régulière et qu'elles ont souscrit au vœu de la nature en devenant mères. Quelques précautions hygiéniques suffisent pour prévenir les accidents de cet âge : un régime alimentaire doux et peu substantiel pour éviter la pléthore; beaucoup d'exercice; le séjour à la campagne; des bains de temps à autre; l'éloignement des plaisirs vénériens et de tout ce qui pourrait exalter la sensibilité génitale; enfin, quelques émissions sanguines dans les cas de pléthore ou de congestions. Voyez, pour plus de détails, au chapitre XXXIV de cet ouvrage.

CHAPITRE X

TOILETTE SECRÈTE.

Un vieil adage dit : « L'ordre, l'économie et la *propreté*, chez la femme, valent mieux que richesse. » Cela est parfaitement vrai.

La propreté ne doit pas se borner à l'extérieur, c'est-à-dire aux vêtements; la surface cutanée et ses dépendances, les diverses ouvertures du corps et surtout les parties génitales de la femme exigent les plus grands soins. L'humeur sébacée et les mucosités qui humectent incessamment le vagin et la vulve formeraient un *smegma* fétide, si elles n'étaient enlevées par des ablutions journalières. La malpropreté de ces parties est un sujet de répulsion pour le mari, tandis que leur fraîcheur et leur netteté sont un excitant qui le retient près de sa femme.

L'eau naturelle ou additionnée de quelques gouttes d'une liqueur spiritueuse aromatique, telle que l'eau de Cologne vraie, et mieux l'alcoolé benzoïque, dont la formule se trouve dans l'intéressant ouvrage intitulé les *Parfums et les Fleurs*, sont les seuls cosmétiques propres à ces ablutions. Que les femmes qui désirent conserver la fraîcheur de ces parties se gardent d'employer les eaux styptiques, les laits virginaux, les vinaigres de toilette, etc., dont l'action est des plus

nuisibles. Sous leur pernicieuse influence, la membrane muqueuse vulvo-vaginale se dessèche, se durcit; les petites lèvres perdent leur belle couleur rose et se recouvrent d'une teinte plombée.

Les anciens peuples, et aujourd'hui encore les Orientaux, ont fait de la propreté sexuelle un article de foi; c'est à cette propreté qu'ils furent et sont exempts de ces tristes maladies qui ont désolé si longtemps les peuples d'Occident. Il faut le dire, beaucoup de femmes, dans nos contrées, se croient très-propres parce qu'elles soignent minutieusement telle partie visible de leur corps; elles n'ignorent pas, néanmoins, que le dessous laisse beaucoup à désirer.

Les flueurs blanches sont les mortelles ennemies de la fraîcheur et de la fermeté des parties sexuelles; elles les élargissent, les rendent flasques et blafardes; de plus, elles débilitent l'organisation et fanent le teint. Une femme ne saurait se débarrasser trop promptement de cette dégoûtante infirmité, qui presque toujours éloigne d'elle son mari et le fait courir à d'autres amours. Cependant, lorsque le canal vulvo-utérin se trouve élargi, soit par les accouchements, soit par la fréquence des plaisirs vénériens, on conseille les lotions et onctions suivantes :

LOTION ASTRINGENTE.

Eau de plantain ferré.	150 gr.
Tannin.	5
Teinture aromatique.	25

Se laver avec cette preparation pendant une mi-

nute, essuyer la partie avec des linges fins et les onctionner avec la *pommade virginale,* dont suit la formule :

Cold-cream.	50 gr.
Tannin.	4
Eau de roses..	25

Dissolvez le tannin dans l'eau de roses, en triturant dans un mortier; puis ajoutez le cold-cream, et mêlez exactement, de manière à faire une pommade sans grumeaux.

Dans les cas, assez fréquents, de flaccidité des parties, occasionnée par les flueurs blanches, il devient nécessaire de suivre le traitement hygiénique indiqué au chapitre XVIII.

Dans les éditions précédentes, nous avions relaté le traitement médical, réputé le meilleur, contre les flueurs blanches; mais de nombreuses observations, recueillies de la bouche même des dames qui avaient subi divers traitements, ont confirmé nos doutes. En effet, ces traitements, tant internes qu'externes, et ces derniers ayant toujours la cautérisation pour base, soit avec le nitrate d'argent, soit avec l'iode, ont donné les résultats suivants :

Sur 100 femmes leucorrhéiques traitées par ces moyens pendant un temps plus ou moins long, 40 l'ont été sans succès bien appréciable, — 60 ont éprouvé une amélioration et croyaient à une guérison complète, lorsque, hélas! les flueurs ont peu à peu repris leur cours comme avant; de telle sorte que ces pau-

vres dames n'ont retiré d'un traitement douloureux, qui a horriblement dégradé leurs parties, que le désespoir de s'être soumises au spéculum et à la cautérisation.

Vous, citadines, qui êtes affligées de flueurs blanches, interrogez les personnes de votre connaissance également atteintes de cette infirmité et qui ont subi le traitement en question; demandez-leur si elles ont été jamais guéries radicalement? Leur réponse sera toujours négative. Quelques-unes, cependant, vous diront qu'à la suite d'un voyage ou d'un séjour à la campagne elles en ont été débarrassées; mais que le retour à la ville, les occupations sédentaires, les plaisirs nocturnes, bals, soirées, théâtres, etc., les ont de nouveau fait reparaître. D'où nous avons tiré la conséquence que le traitement des flueurs blanches est du domaine de l'hygiène, ou, si vous voulez, de la médecine hygiénique, sans drogues ni caustiques. (*Voyez* ce traitement rationnel au chapitre XVIII de cet ouvrage.)

SECRET DE POPPÉE.

L'impératrice Poppée, si célèbre par ses galanteries et par son luxe raffiné de toilette, Poppée, qui se faisait suivre à la campagne d'un troupeau de cinq cents ânesses, pour prendre des bains de lait, dut l'avantage de paraître toujours vierge au moyen suivant :

Lavez la partie avec de l'eau blanchie par quelques

gouttes d'alcoolé benzoïque; séchez-la ensuite avec des linges fins, et saupoudrez intérieurement avec de la poudre d'amidon. L'effet est fort remarquable.

O femmes! servez-vous discrètement des diverses préparations que nous venons d'indiquer; elles possèdent au plus haut degré la vertu de resserrer les sphincters relâchés; mais n'en abusez pas, car l'abus use et flétrit toutes choses.

CHAPITRE XI

RAPPORTS PHYSIQUES ENTRE LES ÉPOUX

SECTION I

DE L'UNION SEXUELLE OU COPULATION.

La nature a mis dans les rapports sexuels l'irrésistible attrait du plaisir, afin d'entretenir, de rendre vivace l'instinct qui pousse un sexe vers l'autre; car c'est sur cet instinct puissant que repose la durée de l'espèce.

L'homme sage ne voit pas seulement dans l'union le but frivole du plaisir; il en considère un autre plus sérieux, celui de la progéniture. C'est sur ce but que doit se fixer l'attention de tout homme qui désire se

préparer un avenir de bonheur dans le nombre, la force et la beauté de ses enfants. Ces grands résultats pour la famille et la race humaine dépendent, en grande partie, de la conduite hygiénique des père et mère.

Les noms de *copulation*, de *coït*, ont été donnés à l'union intime des deux sexes pour consommer l'acte générateur. Le rôle de l'homme, dans cet acte, est d'introduire l'organe chargé de verser le fluide fécondant ; le rôle de la femme est de le recevoir. Le coït s'accompagne toujours de sensations voluptueuses, hormis les cas de maladies des organes génitaux. Chez l'homme, il se fait une grande déperdition de fluide nerveux, un violent spasme au moment de l'éjaculation. Chez la femme, la déperdition est moindre, mais le spasme dure plus longtemps.

Pour que la copulation soit consommée avec fruit, il est nécessaire que le pénis, ou organe viril, devienne le siége d'une congestion sanguine qui amène le phénomène de l'érection, dont nous avons déjà décrit le mécanisme. Le but de l'érection est de donner au pénis la dureté, la vigueur nécessaires pour rompre ou repousser les obstacles qui pourraient s'opposer à son entrée dans les parties de la femme. L'introduction ayant eu lieu, l'éréthisme du pénis se propage aux diverses parties de l'appareil génital ; les testicules sécrètent plus abondamment la liqueur prolifique et l'envoient dans les vésicules séminales ; celles-ci se contractent et font couler la liqueur dans les canaux éjaculateurs, qui, à leur tour, la projettent

dans le canal de l'urètre. A ce moment, l'excitation est portée au plus haut degré : des contractions convulsives, saccadées, lancent, par jets, hors du canal, le fluide fécondant, dont une partie est absorbée par le col de la matrice. L'éjaculation terminée, l'excitation du pénis cesse, la congestion se dissipe peu à peu ; l'organe viril revient à sa flaccidité première, et le rôle de l'homme est accompli. Un affaissement de forces, une douce langueur, succèdent aux transports de l'amour ; le désir s'est pour un moment éteint au milieu des flots de volupté. Il semblerait qu'une portion du flambeau de la vie de l'homme a passé dans le sein de la femme, avec sa liqueur prolifique, pour allumer une vie nouvelle.

Les organes génitaux de la femme offrent, sur une plus grande étendue, les mêmes phénomènes d'excitation : le clitoris turgit, se dresse, les grandes et petites lèvres se gonflent, le tissu érectile du vagin entre en action ; la muqueuse vulvo-utérine, excitée par le frottement du membre viril, sécrète une humeur visqueuse conjointement avec des glandes, afin de rendre le canal plus glissant. Cette sécrétion, quelquefois très-abondante, et jaillissant sous forme de fluide laiteux, a fait croire à beaucoup de personnes, étrangères à la physiologie humaine, que la femme était douée d'un appareil éjaculateur ; mais c'est à tort, parce que le système génital féminin ne possède ni vésicules séminales ni canaux éjaculateurs.

Pendant le coït, le plaisir qu'éprouve la femme est dû, en grande partie, aux titillations faites sur le cli-

toris : les frottements exercés sur le tissu érectile du vagin et des petites lèvres contribuent à en augmenter la somme. Le spasme voluptueux est moins violent chez la femme que chez l'homme; mais, en revanche, il est de plus longue durée. On rencontre des femmes qui, au moindre contact, délirent de plaisir, tandis que d'autres exigent des caresses longtemps répétées pour arriver au spasme vénérien. Les premières sont des femmes nerveuses, à imagination ardente; les secondes des femmes lymphatiques, grasses et douées d'un système nerveux moins impressionnable. Trop d'ardeur ou trop d'indifférence aux plaisirs de l'amour sont deux extrêmes également nuisibles à la fécondation : c'est ce que nous aurons occasion de démontrer dans un autre chapitre.

L'entraînement et la vigueur de la copulation sont relatifs aux espèces, aux âges, aux tempéraments et aux climats.

Les oiseaux sont infiniment plus chauds que les vivipares. Un bon coq peut cocher de cinquante à soixante fois par jour; — le pigeon quinze fois par heure; — le moineau vingt fois; — tandis que les singes et le bouc, deux animaux des plus lascifs, ne couvrent leurs femelles que cinq, six ou huit fois par jour et à des intervalles mesurés. L'homme, dont l'instinct semble s'effacer sous l'empire de l'imagination, l'homme, au lieu de suivre les lois de la nature, dépasse les limites assignées à son tempérament, et abuse très-souvent, surtout pendant sa jeunesse, des plaisirs vénériens. Ces abus retentissent toujours

d'une manière fâcheuse sur le physique et le moral de l'individu, et abrégent la durée de sa puissance génésique. Le système génital, intimement lié à la vie générale, réagit promptement sur l'économie entière ; c'est pourquoi les hommes usés génitalement le sont ussi corporellement et intellectuellement. On peut eur appliquer ces vers de Thomas :

Vois ces spectres dorés s'avancer à pas lents,
Traîner d'un corps usé les restes chancelants,
Et sur un front jauni qu'a ridé la mollesse,
Étaler à trente ans leur précoce vieillesse.
C'est la main de Vénus qui creuse leur tombeau.
. . . .

De même que les autres fonctions de notre éconoie, la fonction génitale doit être assujettie à des gles hygiéniques, si l'on veut la conserver intacte et ngtemps. Les infractions à ces règles, souvent reouvelées, flétrissent bientôt l'organe et lui font perdre a vigueur.

La vie sexuelle de l'homme renferme trois périoes : la première, celle de la *jeunesse* sexuelle, comence dès l'enfance et va jusqu'à vingt et un ans ; — seconde, celle de la *vigueur* sexuelle, occupe intervalle de vingt et un à quarante ou quarante-cinq ns ; — la troisième, celle de la *décadence* sexuelle, ommence à quarante ou quarante-cinq ans révolus t finit à soixante ans. Or ceux qui ont su se énager pendant les deux premières périodes conervent encore, dans la troisième, une remarquable ptitude.

Les médecins et physiologistes qui se sont occupés de la question hygiénique des organes génitaux et de la fonction génésique, question de la plus haute importance pour le mariage et ses fruits, ont établi les règles suivantes :

De vingt à trente ans, l'homme marié peut exercer ses droits deux à quatre fois la semaine, en laissant un jour d'intervalle entre chaque fois. S'épuiser par un coït répété cinq et six fois dans un jour, ainsi que le font beaucoup de jeunes gens, c'est se préparer des regrets pour plus tard.

De trente à quarante ans, l'homme doit se borner à deux fois par semaine.

De quarante à cinquante, — une fois.

De cinquante à soixante,— une fois en quinze jours et moins encore, si l'on n'en ressent pas le besoin.

La continence est une nécessité pour la seconde vieillesse; le sexagénaire ne doit aller que très-rarement porter sa mesquine offrande sur l'autel de Vénus; car, à cette époque de la vie, la liqueur séminale est très-lente à se reproduire. Le septuagénaire devrait s'abstenir du coït; l'énorme déperdition de fluide nerveux qui en résulte le plonge dans un épuisement toujours nuisible à sa constitution. Il devrait se tenir en garde contre les fallacieux désirs nés d'une imagination lubrique, et bien se pénétrer de cette vérité, que, pour une faible éjaculation, qui tient plutôt de la douleur que du plaisir, il compromet sa santé et abrége sa vie. Les exemples de vieillards morts pendant ou à la suite du coït ne sont pas rares.

Les préceptes hygiéniques pour les femmes sont à peu près les mêmes que ceux qui précèdent, hormis quelques modifications relatives à l'âge et au tempérament. Quoique la femme puisse prolonger l'acte vénérien plus longtemps que l'homme et le répéter plus souvent, par la raison que ses pertes sont moindres, elle doit néanmoins être sobre des plaisirs du mariage, car cette sobriété lui conservera la fraîcheur de ses charmes, que flétriraient promptement les excès. Les voluptés solitaires, auxquelles se livrent beaucoup de femmes mécontentes de leurs maris, sont une manœuvre dangereuse qui les énerve et les prédispose aux flueurs blanches, aux irritations des organes génitaux et aux névropathies de ces organes. Une femme raisonnable doit toujours se contenter de ce que peut son mari et ne jamais exiger davantage. Dans le cas où le mari trop vigoureux abuserait de son activité génitale, le devoir d'une femme sage est d'employer tout l'empire qu'elle a sur lui pour modérer son ardeur, assoupir ses feux et lui faire comprendre que les excès vénériens sont nuisibles non-seulement à la conservation de ses facultés viriles, mais qu'ils sont encore funestes aux enfants procréés dans un état d'épuisement.

SECTION II

TABLEAU DE L'ACTIVITÉ ET DE LA DÉCADENCE GÉNITALES SELON LES ÉPOQUES PHYSIOLOGIQUES DE LA VIE.

Enfance. — Durant la période d'enfance, les or-

ganes génitaux se développent et restent muets, si des attouchements honteux ne viennent en éveiller la sensibilité.

Adolescence. — De 8 à 14 ans, les organes sexuels marchent toujours vers leur développement ; la verge s'érige de temps à autre, mais les désirs ne se feraient pas encore sentir si des jeunes gens ou des adolescents instruits par les premiers ne faisaient naître ces désirs et n'anticipaient sur l'ordre naturel. Cette époque est celle de l'*onanisme*, qui développe le cervelet au détriment du cerveau, et qui précipite dans la tombe tant de jeunes victimes. (En divers endroits de cet ouvrage, nous avons exposé les suites funestes de l'onanisme.)

Puberté. — Cette période commence à 15 ans et finit à 21 ans. Quoique n'ayant pas encore acquis leur complet développement, les testicules sécrètent la liqueur spermatique. Les désirs naissent; la vue du sexe les provoque, accroît leur intensité ; à la moindre impulsion cérébrale, les parties génitales surgissent, le pénis entre en érection. L'éphèbe, ignorant le mystère qui se passe dans ses organes, est en proie à de vagues désirs : il pâlit, rougit, tremble, palpite en présence d'une jeune fille, d'une femme. Il saura bientôt pourquoi. La beauté qu'il doit aimer paraît, et soudain l'amour a incendié son cœur ; un feu brûlant court dans ses veines... Toutes ses pensées se portent sur celle qu'il adore ; il la voit, lui sourit dans

ses rêves ; il lui adresse, avec ses soupirs, l'ardente poésie de son cœur. Alors se révèle l'instinct génital. Heureux les jeunes gens qui ne se laissent pas emporter par la passion des sens, car ils conserveront leur activité génitale dans un âge où ceux qui en ont abusé l'auront perdue sans retour.

Jeunesse. — Cette période, où l'activité et la vigueur des organes génitaux sont à leur plus haut degré, embrasse les années comprises entre la vingt et unième et la trente et unième. L'appareil de la génération est arrivé à son développement le plus complet ; le sperme a acquis toutes ses qualités prolifiques ; l'homme est apte à procréer : c'est l'âge des plaisirs et du mariage. Pendant toute cette période, il peut, selon ses forces, sacrifier à Vénus deux et trois fois par semaine ; mais jamais davantage, s'il veut conserver sa vigueur physique, car une trop grande dissipation du fluide séminal peut, en le fatiguant, porter atteinte à ses forces génitales.

Virilité. — De 30 à 45 ans, l'homme est arrivé au summum de ses fonctions organiques ; ses désirs vénériens sont moins fougueux, ses idées plus sérieuses et ses occupations le portent à s'assurer une position pour lui et sa famille s'il est marié. Dans cette période, l'homme doit, autant que possible, régler ses plaisirs amoureux et ne leur accorder que ses moments de loisir, surtout lorsqu'il est père de famille, et tout citoyen devrait l'être à cet âge. C'est

SECTION III

CONSIDÉRATIONS PHYSIOLOGIQUES ET MORALES SUR LA DÉCADENCE GÉNITALE.

La décadence génitale, ainsi que nous venons de le dire, arrive généralement vers l'âge de quarante-cinq à cinquante ans, un peu plus tôt, un peu plus tard, selon la constitution, la bonne ou mauvaise conduite de l'individu. Pendant la période virile, l'amour physique est naturellement provoqué par la plénitude des réservoirs spermatiques, et l'acte vénérien ne peut qu'être favorable à la santé. A l'époque de la décadence, la stimulation vénérienne part presque exclusivement du cerveau; l'homme inquiet, attristé de voir ses facultés génitales s'affaiblir de jour en jour, devient libidineux et cherche, avec des maîtresses, à jouir encore des plaisirs dont il sera bientôt sevré: c'est justement ce qui lui fait perdre plus vite ses forces. Plus tard, les érections deviennent de plus en plus difficiles; le cerveau désire toujours, et la partie refuse. Alors, pour se mettre en état de consommer l'acte, il recherche les nudités, les convoite, les dévore; il palpe, il caresse les charmes secrets que lui livre son or; longtemps il s'excite à la vue du sanctuaire dans lequel il s'efforce de déposer sa mesquine offrande... O vieillard insensé! qui regrettes avec tant d'amertume les voluptés sensuelles, ignores-tu

qu'à chaque offrande c'est une portion de ta vie qui se détache, c'est un pas de plus que tu fais vers la tombe? N'as-tu pas ressenti les fatigues du corps, les lassitudes prolongées de tes membres? Le plaisir que tu désires, que tu convoites si instamment, ressemble-t-il au plaisir d'autrefois et ne touche-t-il pas plutôt à la douleur? O vieillard! ton arme est usée, tes efforts pour la retirer de son mortel engourdissement sont vains et ridicules! Chasse donc, expulse de ton cerveau les importuns souvenirs d'une vigueur éclipsée d'une activité qui n'est plus; écoute, écoute la raison qui te crie de diriger tes facultés vers un but plus utile. Si tu méprises ses conseils, si tu persistes à t'élancer incessamment au-devant des voluptés vénériennes, malheur à toi! les désirs érotiques s'incrusteront chaque jour de plus en plus dans ton cerveau, sans pouvoir en être chassés. Malheur à toi!... tu éprouveras bientôt le sort des victimes d'une idée fixe: tu deviendras fou?... Et, pour que tu ne l'ignores pas, sache donc que la folie érotique des vieillards se termine toujours par la mort!

CHAPITRE XII

DES ATTITUDES LES PLUS FAVORABLES A LA FÉCONDATION.

Des aveux confidentiels nous ont appris que, dans les éditions précédentes, ce titre avait soulevé la co-

lère et les haines d'une classe de personnes... hypocrites, qui, tout en fulminant contre l'immoralité d'un tel chapitre, s'empressaient de le lire, espérant y trouver des scènes érotiques. Mais leur avide espoir a été déçu ; car il s'agit ici d'une question très-sérieuse et des plus importantes pour le mariage ; il s'agit d'examiner et d'indiquer les moyens les plus favorables à une bonne fécondation dont dépendent la bonne conformation et la vigueur de la progéniture.

La position horizontale, c'est-à-dire l'homme couché sur la femme, est, dans l'espèce humaine, l'attitude naturelle, instinctive, pour l'union des sexes. Mais il arrive bien souvent que la volupté, après s'être rassasiée de la position normale, descend aux habitudes animales, ou invente des attitudes plus ou moins gênantes et toujours nuisibles à la fécondation. Nous nous abstiendrons ici de parler des diverses postures qu'inventa la courtisane Cyrène, qu'Éléphantis et Philénis chantèrent en vers léonins, et que l'empereur Tibère fit peindre dans une des salles de sa maison de Caprée. Les douze tableaux de Carrache sur ce sujet, les peintures de l'Albane, du Titien, et les gravures érotiques modernes, dont le nombre égale la prodigieuse variété, témoignent du dévergondage des imaginations lubriques de toutes les époques et de tous les pays.

Nous ne discuterons point, comme l'a fait un ancien auteur, s'il vaut mieux caresser sa femme à la façon des *renards* ou des *hérissons*, non plus sur les attitudes permises par les *casuistes*. Ces bons casuis-

tes, où diable allaient-ils fourrer leur nez? je vous le demande. Aujourd'hui, c'est bien différent : autre temps, autre esprit.

Nous devons nous borner à dire que toutes les attitudes favorables à la fécondation sont permises, et que celles, au contraire, qui y mettent obstacle doivent être proscrites. Ainsi les attitudes assises, indolentes, paresseuses, éludent souvent le but de la nature. L'attitude droite est on ne peut plus fatigante et expose l'homme à de graves accidents. Une triste expérience a démontré que la copulation exécutée debout amenait plus tard, chez l'homme, des lassitudes dans les membres inférieurs, des fatigues générales d'une persistance désolante. Les tremblements convulsifs et les paralysies des jambes, dont sont frappés les hommes de seconde jeunesse, n'ont souvent pas d'autre cause.

La singulière fantaisie qu'éprouvent, parfois, quelques femmes de prendre la place du mari, trouble l'ordre naturel; la volupté peut sourire et s'amuser de cette métamorphose, mais l'hymen a rarement lieu de s'en applaudir.

Il existe trois cas où la posture dite *à retro* est non-seulement permise, mais doit être recommandée; c'est dans l'état de grossesse ou d'obésité de la femme, et lorsque le membre viril n'a point la longueur requise.

Pendant la grossesse, le ventre de la femme, s'avançant sur les cuisses, rend la copulation normale très-difficile ; l'homme devrait se priver du coït dans l'in-

térêt de la mère et du fruit qu'elle porte. On conçoit facilement que le poids et les mouvements de l'homme peuvent blesser la femme enceinte. Or, s'il ne peut s'abstenir de l'acte vénérien, il doit le pratiquer *à retro*. Il en sera de même dans le cas d'obésité de la femme, par la raison que le membre viril n'est pas assez long pour opérer la fécondation.

Le troisième cas est celui où la longueur du canal vaginal n'est point proportionnée à celui du pénis, celui-ci étant naturellement trop court. Il résulte de ce défaut d'harmonie entre les parties génitales des deux époux, que, le membre ne pénétrant pas assez avant, le fluide séminal, au lieu d'atteindre le col utérin et d'être aspiré par lui, découle au dehors de la vulve et reste perdu pour la fécondation. Dans l'attitude *à retro*, conseillée dans ce cas, le membre viril ne perd rien de sa longueur et pénètre plus profondément dans le vagin, dont l'étendue se trouve modifiée ; le col utérin, n'étant plus gêné par aucune compression, absorbe plus facilement la semence, qui pénètre sans obstacle dans le corps de la matrice, et de là va féconder l'œuf humain.

Des observations authentiques constatent que beaucoup de femmes, qui ne devaient la stérilité dont elles étaient affligées qu'à l'imperfection du membre de leur mari, sont devenues mères par ce *modus conjungendi*.

Enfin, lorsque la longueur du membre viril dépasse celle du vagin de la femme, il est de toute nécessité que l'homme diminue la longueur de son membre, au

moyen d'un bourrelet en forme d'anneau, fixé à la base du pénis ; de cette manière l'introduction est diminuée de toute l'épaisseur du bourrelet. Sans cette précaution, le col de la matrice, étant heurté par le gland du membre viril démesuré, se fermerait spasmodiquement et mettrait obstacle à la fécondation. De plus, les coups répétés du gland contre le col de la matrice ne tarderaient pas à développer une irritation et des maladies utérines toujours funestes à la femme.

CHAPITRE XIII

THÉORIE NOUVELLE DE LA GÉNÉRATION HUMAINE.

Les merveilleuses opérations de la nature se font toujours dans les profonds abîmes de l'inconnu. Nous parvenons quelquefois à nous rendre raison des phénomènes, mais les causes premières nous sont fatalement cachées.

De tous les nombreux mystères que l'esprit humain a cherché à débrouiller, celui qui lui a coûté le plus de temps et de peines est, sans contredit, le mystère de la génération. Que de systèmes ont été bâtis et se sont écroulés d'eux-mêmes ! Que de séduisantes théories n'ont duré que quelques instants ! Cependant,

à force de travaux et d'opiniâtreté dans les expériences, l'étude ovologique, grâce à nos savants de l'époque, est enfin parvenue à un degré de perfection qui efface bien des doutes.

Nous nous garderons bien de faire l'histoire des divers systèmes plus ou moins absurdes qui ont été inventés sur la génération; ce serait lancer et perdre, sans profit, nos lecteurs dans l'affreux chaos des chimères. Nous nous bornerons à leur présenter la théorie de l'*ovo-spermatisme*, dont le simple énoncé lui apprend que le concours de l'homme et de la femme est absolument nécessaire pour la procréation d'un être semblable à eux.

La femme concourt à la procréation en produisant l'œuf; mais cet œuf inerte, s'il n'est fécondé, tombe à chaque menstruation dans la matrice, où sa dissolution s'opère, et ses débris sont entraînés au dehors par le sang des règles.

L'homme, de son côté, concourt à la procréation en produisant la liqueur qui féconde, qui donne la vie à l'œuf. Ainsi la procréation d'un être est un acte dynamique, un conflit de deux sexes différents et opposés l'un à l'autre comme les deux pôles d'un aimant.

Fécondation. — De quelle manière s'opère la fécondation de l'œuf, et quel est le mécanisme de la génération ?

D'après les études sur l'ovologie humaine faites par plusieurs savants contemporains, il est aujourd'hui démontré que notre espèce est soumise à la

grande loi : OMNE VIVUM EX OVO, *Tout ce qui vit provient d'un œuf.* La femme, ainsi que toutes les femelles du règne animal, produit des œufs dont la ponte a lieu chaque mois, quand s'établit le flux menstruel. Nous avons dit que les ovaires de la femme étaient des espèces de glandes qui produisaient des œufs ; ces œufs microscopiques, réunis en grappes, se développent chacun à leur tour, se gonflent, mûrissent et tombent de même que les fruits mûrs.

De quelle manière s'opère la chute de l'œuf dans l'oviducte ? La voici : Le pavillon de la trompe embrasse la portion de l'ovaire par où l'œuf doit sortir ; l'ouverture du pavillon se dilate et exerce une espèce d'aspiration sur l'œuf mûr qui s'y engloutit. Une fois l'œuf engagé dans la trompe, il chemine lentement vers la matrice, sollicité par les mouvements contractiles de la trompe elle-même. De longues et minutieuses expériences ont démontré que, chez la femme, il fallait quatre ou cinq jours pour que l'œuf parcourût tout le trajet de la trompe et tombât dans la matrice.

Passons au rôle de l'homme. A la suite du coït, le sperme pénètre dans la matrice ; les animalcules qu'il contient s'introduisent, par un mouvement on pourrait dire instinctif, dans les trompes utérines, où ils cheminent jusqu'à leurs deux tiers supérieurs. Arrivés à cet endroit de la trompe, les animalcules se fixent à la membrane muqueuse et attendent l'œuf ou les œufs au passage.

Lorsque l'œuf mûr se détache de l'ovaire, lors-

qu'aspiré par le pavillon de la trompe, il s'engloutit dans l'oviducte et descend, alors seulement les zoospermes s'accrochent à lui, pénètrent sa substance, et la fécondation est opérée. L'œuf fécondé continue, pendant quatre ou cinq jours, à descendre par l'oviducte et tombe enfin dans la matrice, à la paroi de laquelle il se greffe et prend racine. De ce moment commence la vie embryonnaire d'un nouvel être.

La première évolution de l'œuf se fait dans les trompes durant les jours qu'il met à les parcourir. Arrivé dans la matrice, l'œuf humain est cinq fois plus gros qu'au moment de sa fécondation.

Les œufs non fécondés suivent la même marche, tombent également dans la matrice; mais, n'y prenant pas racine, ils s'y dissolvent et sont rejetés au dehors avec le sang menstruel.

Tel est le mode employé par la nature pour la reproduction de l'espèce humaine. Plusieurs objections ont été faites contre cette théorie par les partisans de la fécondation dans l'ovaire. Ils citent, comme preuve de l'arrivée des zoospermes dans l'ovaire, les grossesses *ovariennes*, les grossesses *ventrales* ou *extra-utérines*. Ces cas de grossesse anomale sont effectivement réels, mais si infiniment rares, si en dehors du but de la nature, qu'ils ne sauraient ébranler la théorie que nous venons de donner. Les exceptions, qui ont aussi leurs causes, loin de détruire la règle générale, ne font que la consolider ; et, dans la question qui nous occupe, l'exception confirme la règle.

En effet, les grossesses extra-utérines sont toujours

des aberrations de l'organisme produites par des circonstances extraordinaires. Ainsi il peut se faire que l'œuf, fécondé normalement dans l'oviducte, soit rejeté dans le ventre par un violent spasme de la trompe dont le pavillon se trouve détaché de l'ovaire.

Le professeur Lallemand cite une femme effrayée par la présence subite d'un homme au moment où elle venait de recevoir les caresses de son mari ; la révolution qu'elle en éprouva agit si violemment sur les trompes de la matrice, que l'œuf ne put s'y engager et resta fécondé dans l'ovaire. Cette dame étant morte des suites d'une grossesse ovarienne, l'autopsie de son cadavre fit voir un embryon développé dans l'ovaire. Dans les annales de médecine, plusieurs faits semblables sont rapportés et ne laissent aucun doute sur la possibilité des grossesses ovariennes.

Il peut aussi arriver qu'un zoosperme monte jusqu'à l'ovaire et y féconde un œuf; mais, le pavillon de la trompe cessant tout à coup d'embrasser l'ovaire, et l'œuf, ne trouvant plus le canal par lequel il doit arriver à la matrice, reste et se développe dans l'ovaire. Mais ces aberrations sont de graves accidents qui entraînent toujours la mort du fœtus et le plus souvent celle de la mère. Or la théorie de la fécondation dans l'ovaire n'est pas soutenable, car la nature ne saurait procéder par accident à la perpétuation de l'espèce.

Des expériences réitérées, marchant de pair avec l'observation microscopique, sur le mode et les phénomènes de la fécondation, nous ont amené aux conclusions suivantes :

1° La fécondation n'a jamais lieu dans les ovaires;

2° La fécondation ne saurait également avoir lieu sur les œufs tombés dans la matrice à l'époque de la ponte, parce que ces œufs ne réunissent plus les conditions nécessaires. La principale condition est la fécondation préalable, dans les trompes, qui change le mode d'existence de l'œuf, le rend cinq fois plus gros et lui donne l'aptitude à se greffer aux parois de la matrice;

3° C'est strictement dans les trompes que la fécondation s'opère; nous allons voir comment;

4° La liqueur spermatique introduite dans la matrice y éprouve une dissolution : sa partie aqueuse revient dans le vagin et découle de la vulve; mais les zoospermes qu'elle contient, du moins le plus grand nombre, gagnent instinctivement les trompes utérines et vont s'accrocher aux parois de ces trompes, à leur partie supérieure, près du pavillon. Là, ils peuvent vivre de cinq à dix jours, selon le degré de vitalité du testicule qui les a produits, et s'ils ne sont point tués par une cause intérieure;

5° C'est au moment du passage de l'ovule dans la partie supérieure de la trompe que le spermatozoïde s'accroche à lui et le féconde immédiatement;

6° C'est généralement pendant les premiers jours de la menstruation que la fécondation a lieu. Du moment que l'ovaire est fermé, que le pavillon de la trompe a cessé de l'embrasser, la fécondation devient impossible, puisqu'il n'y a plus de communication entre la trompe et l'ovaire.

Nous ajouterons, comme corollaire, que la fécondation est certaine lorsque le mâle approche la femelle quelques jours avant la chute de l'œuf. Cette époque est indiquée par le *rut* chez les animaux, et chez la femme par des prodromes qui trompent rarement.

Dans l'espèce humaine il peut arriver que la copulation, ayant eu lieu cinq ou six jours avant l'apparition des règles, soit suivie de la fécondation; mais ce résultat est beaucoup moins certain que dans le cas où la copulation s'opère la veille de l'apparition des règles ou lorsqu'elles commencent à couler.

Les époux qui désirent accroître ou restreindre leur progéniture pourront tirer parti de ces indications.

Nous terminerons ce chapitre par un résumé des lois physiologiques qui président à la formation et à la fécondation de l'œuf humain. — Les œufs produits par les ovaires sont soumis à une maturation périodique, et cette maturation est tout à fait indépendante du contact spermatique. — Les œufs, arrivés à maturité, se détachent naturellement de l'ovaire et sont saisis par les trompes, qui les conduisent dans la matrice. C'est pendant ce travail de l'ovaire et des trompes qu'a lieu la turgescence utérine d'où résulte le flux menstruel. — Quand l'œuf, tombé dans la matrice, a été fécondé, il se greffe aux parois de cet organe et parcourt une série d'évolutions, dont la dernière est la naissance d'un être semblable à ceux qui l'ont procréé. — Quand l'œuf, tombé dans la matrice, n'a pas été fécondé, il se dissout au milieu du

sang des règles et se trouve entraîné au dehors par le flux menstruel.

Quelques éminents physiologistes ont avancé que la fécondation de l'œuf pouvait avoir lieu à tous les jours du mois ; c'est une profonde erreur, c'est même une impossibilité qui ressort d'une triple preuve.

1° L'œuf humain n'arrive à complète maturité qu'une fois par mois ; et pour être fécondé il est de toute nécessité qu'il soit mûr ;

2° Hormis le temps de maturité de l'œuf, l'ovaire cesse d'avoir toute communication avec la matrice ;

3° Ce n'est qu'au moment où l'œuf éclate et l'ovaire s'ouvre, que les trompes, flottant dans l'abdomen, viennent embrasser l'ovaire, pour saisir l'œuf qui s'en détache. C'est alors seulement que les trompes servent de moyen de communication entre l'ovaire et la matrice.

Or, pour que la fécondation fût possible à tous les jours du mois, il faudrait que tous les jours il y eût un œuf arrivé à maturité : ce qui n'est pas. Il faudrait que la communication entre la matrice et l'ovaire fût constante : ce qui n'est pas. Il faudrait que l'œuf échappé de l'ovaire, à l'époque de sa maturité, pût rester soit dans les trompes, soit dans la matrice : ce qui n'est pas ; attendu que les œufs non fécondés ne peuvent séjourner dans la matrice, puisqu'ils n'y prennent point racine. Les œufs non fécondés, ainsi que nous venons de le dire, sont entraînés au dehors avec le sang des règles. Donc l'assertion de ces physiologistes est erronée, impossible. Donc la fécon-

dation ne peut avoir réellement lieu que pendant les jours où l'œuf, détaché de l'ovaire, traverse les trompes afin de se rendre à la matrice. Tel est le mystérieux travail de la génération.

Signes auxquels on reconnaît que la fécondation a eu lieu. — Beaucoup de physiologistes, entre autres l'érudit Burdach, ont erré sur ce sujet. — La vérité est que la plupart des femmes sont fécondées sans même s'en douter, et ceux qui prétendent qu'elles éprouvent une voluptueuse défaillance en ce moment, ignorent complétement la manière dont s'opère la fécondation. La femme étant génitalement excitée aux approches de ses règles, le plaisir sera plus vif à cette époque, non parce que la fécondation a eu lieu, mais parce que ses organes sont légèrement tuméfiés et beaucoup plus sensibles. Du reste, voici les phénomènes offerts, par quelques femmes, au moment où l'œuf fécondé tombe et se greffe dans la matrice : — intumescence de tout le système génital — frisson dans les reins — mouvements insolites dans le bas-ventre — chatouillement dans la matrice et le vagin — légères titillations vulvaires — spasme suivi de fatigues dans les membres, etc., etc.

CHAPITRE XIV

SECTION I

DE LA PROCRÉATION DU SEXE MALE OU DU SEXE FEMELLE A VOLONTÉ.

Depuis l'antiquité la plus reculée, cette grande question a occupé une foule de médecins et de naturalistes qui ne la jugeaient pas indigne d'eux. Résoudre affirmativement cette question serait du plus haut intérêt pour la famille et pour l'État; mais cette solution est-elle possible? Pourquoi pas? Il y a tant de choses jugées absurdes autrefois et qui sont évidentes aujourd'hui. Quel savant des siècles passés se serait avisé de croire que la femme pondait des œufs comme une poule, et que cette ponte mensuelle amenait infailliblement le flux menstruel? Et cependant, de nos jours, ce fait n'est plus révoqué en doute. Qui aurait cru, il y a quelques années, que les individus à cheveux roux ou blancs auraient pu les colorer en noir au moyen de boissons et d'aliments spéciaux, dont les Chinois possèdent seuls le secret (1)? C'est

(1) Voyez le curieux et très-utile ouvrage intitulé *Hygiène complète des cheveux et de la barbe*, par Debay, 2e édition, où se trouvent détaillés les moyens de noircir *intérieurement* les cheveux rouges et blancs. On y trouve aussi le moyen infaillible

un fait acquis à la science. Or la procréation des sexes à volonté ne pourrait-elle pas être résolue à son tour, ainsi que l'ont été d'autres questions? Il n'y a que les hommes superficiels, on pourrait dire les sots, qui affectent une incrédulité moqueuse pour les questions que ne saurait saisir leur étroit esprit; l'homme d'étude les travaille, les médite, et si, chaque jour, les limites de l'impossible reculent devant nous, c'est à sa persévérance qu'on le doit.

Pour procéder avec ordre dans nos recherches sur les causes de la détermination du sexe, et rendre notre travail plus clair, plus facile à saisir, nous établirons les quatre propositions suivantes:

1° Existe-t-il des œufs mâles et des œufs femelles dans les ovaires de la femme?

2° Dans le cas d'affirmation, chaque ovaire contient-il des œufs mâles et des œufs femelles indistinctement? ou bien y a-t-il un ovaire pour les œufs mâles et un ovaire pour les œufs femelles?

3° Les œufs contenus dans les deux ovaires sont-ils absolument de même nature, sans distinction de sexe, et la détermination sexuelle de l'être futur ne dépendrait-elle que de la prédominance vitale et dynamique de l'un des époux sur l'autre?

4° Enfin, les deux testicules sécréteraient-ils une liqueur parfaitement homogène, ou bien le testicule droit donnerait-il une liqueur propre à la fécondation

de régénérer les cheveux sur les crânes chauves depuis longtemps, lorsque toutefois le follicule pileux n'a pas été détruit par une cause mécanique.

mâle, et le testicule gauche à la fécondation femelle?

A. La première proposition a réuni de tout temps le plus grand nombre de suffrages; mais l'affirmation est faite *à priori*, car aucune cause physiologique n'en a démontré la réalité; les ovules contenus dans l'ovaire s'offrent, à l'investigation, strictement semblables quant à la matière, à la structure et à la forme, et rien, absolument rien, n'indique à l'anatomiste qu'il existe des œufs mâles et des œufs femelles.

B. La seconde proposition a divisé les savants en deux camps. Les uns soutiennent qu'il existe des œufs mâles et des œufs femelles dans le même ovaire; ils s'appuient sur un grand nombre d'expériences faites sur des animaux qui, après l'ablation d'un ovaire, ont également procréé les deux sexes.

Une foule d'observations, recueillies par des médecins distingués, prouvent aussi que les femmes auxquelles il manque un ovaire, soit par suite d'atrophie complète, soit par suite de castration, donnent indistinctement le jour à des êtres de l'un et de l'autre sexe.

Les savants du camp opposé nient l'exactitude des faits cités, en alléguant que les expériences ont été mal faites ou les observations imparfaitement recueillies. Ils soutiennent que les œufs mâles sont contenus dans l'ovaire droit, et les œufs femelles dans l'ovaire gauche; que les femmes qui sont privées d'un ovaire ne procréent qu'un sexe, et que celles qui pro-

créent le sexe homologue à l'ovaire manquant appartiennent à la classe des monstres par renversement d'organes (1). Cette théorie, qui fut celle d'Hippocrate, ne peut soutenir un examen sérieux; les observations fournies en sa faveur n'offrent aucune certitude et sont démenties par les découvertes de la physiologie moderne.

Démocrite, Aristote, Pline, chez les anciens; Rhazès, Procope, Columelle, Millot et plusieurs autres chez les modernes, ont soutenu cette opinion, reconnue aujourd'hui erronée. Ces expérimentateurs ont enlevé un ovaire à des femelles d'animaux, et, après entière cicatrisation, les ont fait accoupler; le résultat de la fécondation aurait constamment donné le sexe dévolu à l'ovaire existant. Dans l'espèce humaine, les mêmes causes amèneraient les mêmes résultats. Ces faits sont complétement inexacts.

En certaines contrées de l'Inde et de l'Afrique, on pratique l'*eunuchisme* ou castration chez la femme, en lui enlevant les ovaires; les règles cessent aussitôt de paraître, et la procréation devient dès lors impossible. Mais il arrive souvent que, par défaut d'adresse de l'opérateur, un ovaire échappe à la mutilation. Dans ce cas, la femme, restant apte à la génération, procréerait, dit-on, le sexe qui correspond à l'ovaire oublié.

(1) Voyez l'*Histoire des Métamorphoses humaines*, où sont décrites toutes les monstruosités de l'espèce humaine. Un gros vol., prix : 3 fr. 50 c. Chez Dentu, libraire, Palais-Royal, à Paris.

Henke cite une femme qui accoucha neuf fois, et n'eut que des filles. L'autopsie faite après sa mort fit voir l'ovaire droit complétement squirrheux, et par conséquent impropre à donner des œufs mâles.

Procope cite une autre femme qui accoucha successivement de sept filles, et mourut sans donner le jour à un garçon. Sa nécropsie démontra l'ovaire droit atrophié et réduit à la grosseur d'un pois.

Millot dit avoir fait l'ouverture des cadavres de deux femmes, dont l'une avait eu sept enfants tous du sexe masculin ; l'une quatre filles et point de garçons. L'ovaire droit de la première femme offrait les sept cicatricules des œufs mâles fécondés ; chez la seconde, l'ovaire gauche montrait les quatre cicatricules des œufs femelles, tandis que l'ovaire droit était atrophié. Quand bien même les observations de ces auteurs seraient exactes, elles ne prouveraient nullement en faveur de leur théorie. Nous verrons, plus loin, que la cause de la détermination sexuelle n'est ni dans l'ovaire ni dans le testicule.

C'est sur cette base qu'ont été bâties les diverses théories de la procréation mâle et femelle à volonté. Le centaure Chiron enseignait quelque chose de semblable aux femmes de Thessalie. —

Démocrite composa un livre sur la génération, où ces secrets étaient expliqués. — Le fameux Rhazès, médecin arabe du neuvième siècle, nous a laissé quelques fragments sur l'*art de faire des filles ou des garçons*. — La *Callipédie*, de Claude Quillet, et la *Mégalanthropogénésie*, de Jean Huarte, complétée par

Robert, occupèrent les esprits. — L'*Art de procréer les sexes à volonté*, de Procope, restauré par Millot, eut aussi ses partisans. Mais ces théories, assises sur des faits accidentels et isolés, ne sont plus soutenables aujourd'hui. La physiologie, qui, tout récemment, a jeté une si vive lumière sur le côté mystérieux de la procréation humaine, a prouvé, par une série d'expériences, que les femelles privées d'un ovaire (le droit ou le gauche) engendraient indistinctement des petits des deux sexes.

C. La troisième proposition, qui conclut à la négation du sexe des œufs non fécondés, et à la détermination du sexe au moment même de la fécondation, est la seule qu'on puisse admettre aujourd'hui, et une infinité de preuves viennent se grouper autour d'elle.

D. La quatrième proposition, qui fait naître les mâles du sperme sécrété par le testicule droit et les femelles par le sperme du testicule gauche, n'est pas plus admissible que celle qui fait naître les mâles de l'ovaire droit et les femelles de l'ovaire gauche.

Plusieurs grands physiologistes modernes s'appuient sur de fortes raisons pour avancer que le sexe dépend de la prépondérance que le père ou la mère exercent sur sa formation. Selon eux, si, dans l'acte générateur, il y a prédominance de la femme la fécondation est femelle; s'il y a prédominance de l'homme, elle est mâle. Ils ont aussi observé que les

hommes robustes, mais gras, font plus de filles que de garçons, tandis que les hommes d'une constitution sèche et nerveuse procréent plus de garçons que de filles, probablement parce que la masculinité des seconds est plus développée que celle des premiers; d'où il résulte que la prédominance des uns sur la femme est supérieure à celle des autres.

Les observations sont les mêmes pour la femme. En général, les femmes sèches, à formes masculines, produisent plus de garçons que de filles, et les femmes à formes arrondies, à large bassin, procréent plus de filles que de garçons, et cela parce que, la féminité des premières étant inférieure à la virilité du mari, celui-ci l'emporte et donne son sexe à l'enfant; tandis que, la féminité des secondes se trouvant plus développée que la virilité du mari, il en résulte que leur prédominance détermine la sexualité de l'enfant.

Cette théorie, toute satisfaisante qu'elle puisse paraître au premier coup d'œil, ne fait cependant qu'indiquer l'effet et garde le silence sur la cause. Les mots *prépondérance*, *prédominance*, ne démontrent nullement de quelle manière l'œuf et le sperme, qui n'ont point de sexe, peuvent en donner un à l'embryon. Celui des deux époux, dit-on, qui a la prépondérance donne son sexe à l'embryon ; mais pourquoi et comment? C'est là qu'est la difficulté, et nous allons tenter de l'aplanir.

Avant d'exposer notre théorie, commençons par rapporter les expériences de quelques savants, qui

sont des faits désormais reconnus invariables : d'après le célèbre Liébig, un végétal privé d'azote produit des feuilles, mais point de graines; il reste stérile. L'azote tiendrait ici la place de la liqueur prolifique. — Chez les ovipares, si le mâle n'a pas fécondé la femelle, celle-ci pond des œufs *neutres*, qui ne sauraient donner de petits, et se pourrissent au bout d'un certain laps de temps. — Duméril a démontré que la qualité de la nourriture développe les organes sexuels chez les abeilles, et qu'on peut, au moyen de l'alimentation et du degré de lumière, changer à volonté les larves en femelles ou en neutres. Spallanzani a expérimenté que la détermination de la sexualité dépendait du mode de fécondation; selon la qualité et la quantité de la liqueur séminale qu'il injectait dans l'utérus des lapines, il obtenait, à son gré, des mâles ou des femelles. — D'après Ackermann, l'œuf n'a point de sexe. — Selon Knox, l'embryon contient en lui-même les éléments des deux sexes, et la sexualité est déterminée par la prédominance qu'un sexe acquiert sur l'autre; mais il ne dit point d'où dépend cette prédominance. — Geoffroy Saint-Hilaire fait dépendre la sexualité de la direction qu'affectent, en se développant, les deux branches de l'artère spermatique.

De toutes ces opinions, de toutes ces expériences, celles de Spallanzani et de Liébig sont les seules qui nous aient placé sur la vraie route pour arriver au but que nous nous étions proposé d'atteindre.

SECTION II

THÉORIE NOUVELLE DES CAUSES QUI DÉTERMINENT LA SEXUALITÉ DANS L'ESPÈCE HUMAINE.

La théorie nouvelle que nous allons exposer est le résultat non-seulement de recherches anatomico-physiologiques, mais d'expériences pratiques, renouvelées pendant longtemps, et presque toujours couronnées de succès. Nous n'eussions cependant osé lui donner la publicité, à cause du dédain moqueur qui accueille ordinairement ces sortes de communications; si nous l'avons fait, c'est pour céder aux prières réitérées de plusieurs de nos amis qui en ont eux-mêmes éprouvé les bons effets.

Toujours admirable dans ses œuvres, la nature ne produit rien au hasard; le mot hasard n'est que l'aveu formel de notre ignorance des causes dont nous voyons les effets. Lorsque, à force de patience et d'études, l'homme parvient à surprendre la nature dans une de ses opérations, il reste saisi d'admiration devant la simplicité du moyen et l'immensité du résultat.

Tout effet reconnaît une cause; rien ne saurait altérer ce principe. Le sexe de l'embryon est un effet, et cet effet doit avoir une cause; mais, cette cause s'étant jusqu'ici soustraite aux investigations du physiologiste, on a bâti divers systèmes plus ou moins

éloignés de la vérité. Nous venons, à notre tour, porter des matériaux pour la construction d'un nouveau système.

Notre théorie de la procréation des sèxes à volonté est basée sur les principes suivants :

1° L'ovaire droit et l'ovaire gauche contiennent des œufs absolument identiques ;

2° Les deux testicules droit et gauche sécrètent une liqueur dont les qualités sont absolument les mêmes;

3° Les œufs contenus dans les deux ovaires sont *asexuels*, c'est-à-dire *sans sexe;*

4° Les *zoospermes* ou animalcules contenus dans la liqueur spermatique sont également *asexuels;*

5° La fécondation de l'œuf s'opère par le contact de l'animalcule spermatique ; sans ce contact, la fécondation est impossible;

6° La détermination du sexe a lieu au moment même de la fécondation ; elle dépend exclusivement des qualités de l'œuf et du sperme. Ces qualités se traduisent par les diverses proportions d'*azote* contenues dans les matières dont les œufs et le sperme sont formés. — Le sperme est-il à un degré supérieur d'*azotation*, le produit sera mâle ; — le sperme est-il à un degré inférieur d'azotation, le produit sera femelle.

Et qu'on n'aille pas croire que cette théorie soit chimérique ; elle repose sur des faits qui se vérifient tous les jours. Observez les sujets fatigués par les excès vénériens, et ceux dont les organes digestifs et

d'assimilation fonctionnent mal : ils engendrent plus de filles que de garçons. Observez les sujets mariés trop jeunes, chez qui le fluide spermatique n'a pas encore acquis toutes ses qualités : ils engendrent presque toujours des filles. Les mariages où les conjoints sont très-âgés donnent généralement des filles. Maintenant, observez les sujets placés dans des conditions opposées, c'est presque toujours des garçons qu'ils procréent. — Chez les animaux, les mêmes faits se passent. Débilitez leurs organes par une nourriture insuffisante et de mauvaise qualité, ils produiront des femelles. — Accouplez un vieux mâle avec une très-jeune femelle, la portée sera femelle; très-probablement parce que le fluide spermatique ne contient pas les proportions d'azote nécessaires à la fécondation mâle.

Si vous voulez avoir la raison de ces faits, analysez chimiquement les spermes des deux catégories, et vous trouverez des différences notables dans les proportions d'azote qu'ils contiennent. D'où nous avons conclu que la fécondation mâle était due à un sperme plus azoté, et la fécondation femelle à un sperme moins azoté. Du reste, les personnes qui possèdent quelques notions de chimie savent que dans les composés où l'azote entre, en diverses proportions, il forme des corps ayant des propriétés tout à fait différentes.

Mais, objectera-t-on, s'il en était ainsi, les hommes qui prendraient une nourriture très-azotée ne procréeraient que des garçons, tandis que ceux qui fe-

it usage d'aliments for. peu azotés seraient con-
nés à n'avoir que des filles !

ette objection n'est que spécieuse, d'abord parce la vie animale ne saurait s'entretenir sans ali- nts azotés; l'azote faisant partie de notre constitu- n physique, il faut que nous puisions l'azote elque part, et c'est dans les substances alimentaires ie nous le puisons. Ensuite, l'objection tombe elle-même, si l'on tient compte des mille circon- tances qui peuvent influer sur les fonctions diges- ives, assimilatrices, et altérer la liqueur spermatique. Un exemple suffira pour le prouver.

Un homme bien portant et très-vigoureux, qui aurait pu procréer aujourd'hui un garçon, n'engen- drera, quinze jours après, qu'une fille, parce que, pendant ce laps de temps son sperme aura été altéré soit par des excès, soit par un dérangement plus ou moins appréciable des fonctions animales.—L'homme faible, au contraire, qui, par une alimentation toni- que et azotée, aura réconforté sa constitution, engen- drera un garçon.

A ces considérations s'en rattachent d'autres non moins importantes. L'âge et la conduite exercent une influence très-marquée sur les qualités de l'œuf et de la semence, et partant sur la sexualité de la pro- géniture. Il est d'observation constante que les ma- riages de dix-huit à vingt-quatre ans pour l'homme, de quinze à vingt ans pour la femme, produisent plus de filles que de garçons. D'après les statistiques fai- tes à ce sujet, la proportion serait de 100 filles pour

37 garçons. — De vingt et un à trente ans pour les femmes, et de vingt-cinq à quarante pour les hommes, la procréation mâle dépasse celle des femelles. — Après ces âges, les naissances femelles prennent le dessus, et reviennent à leur premier niveau. — De plus, Hofacker et Salder ont vérifié sur les registres de l'état civil de Tubingue et de Londres, que, dans un nombre déterminé de mariages où la femme était plus âgée que l'homme, le nombre des filles devenait supérieur à celui des garçons; le contraire avait lieu quand l'homme était plus âgé que la femme.

Girou de Buzareingue, dans son *Traité pratique sur la génération*, a démontré, par une série de faits, que la détermination du sexe dépendait du plus ou moins de vigueur comparative des individus accouplés. Le savant Cuvier a confirmé ces faits. Ainsi, veut-on obtenir des femelles, il faut accoupler des mâles jeunes à des femelles dans la vigueur de l'âge et nourrir celles-ci plus abondamment que ceux-là. Veut-on obtenir des mâles, il faut accoupler des femelles jeunes à des mâles dans la vigueur de l'âge, et donner une plus forte nourriture à ceux-ci qu'à celles-là. Les éleveurs de bestiaux anglais et français obtiennent, par cette méthode, le sexe qu'ils désirent. — Pour la procréation humaine, les résultats sont les mêmes. On peut obtenir des enfants mâles en soumettant l'homme et la femme à un régime que nous indiquerons tout à l'heure.

Les hommes de science qui se sont occupés de la

question des procréations mâle et femelle, ont observé que les époux détériorés par la mauvaise conduite, usés par les excès, de même que les époux avancés en âge, engendrent aussi plus de filles que de garçons. — Les naissances mâles sont moins nombreuses dans les capitales que dans les petites villes de province et les campagnes, par la raison que le libertinage et les excès de tous genres sont communs dans les premières et presque inconnus aux secondes.

Mais la nature, qui établit partout d'harmonieuses compensations, a voulu que, s'il y avait des mariages qui donnassent plus de filles que de garçons, il s'en trouvât d'autres qui produisissent plus de garçons que de filles. En effet, si l'on opère sur des contrées, sur des nations entières, on ne rencontre qu'une fort minime différence entre les naissances mâles et femelles. Les travaux statistiques faits en Europe ont donné la proportion de 100 garçons pour 104 filles. En Asie, la proportion serait de 106 filles pour 96 garçons.

D'après tout ce qui précède, on peut conclure que la détermination du sexe, la bonne ou mauvaise conformation du fœtus, dépendent des qualités de l'œuf et de la liqueur fécondante, et que ces qualités sont subordonnées à l'alimentation, à la constitution des père et mère, à l'âge, à la conduite, aux influences physiques et morales, etc.; car il est incontestable que l'homme et la femme d'une santé robuste, d'une conduite régulière, d'un moral calme, ouvert, exempts de toute passion triste ou violente, procréeront des en-

fants mieux constitués que l'homme et la femme qui se trouvent dans des conditions opposées. — A cette question se rattache l'art de procréer des enfants sains, beaux et vigoureux, que nous traiterons dans le chapitre suivant.

La théorie de la détermination sexuelle une fois établie, les moyens d'obtenir le résultat désiré se présentent d'eux-mêmes comme une conséquence logique.

Nous avons vu plus haut que les expériences de Duméril et de Liébig avaient fourni la preuve que, selon les qualités de la nourriture, on obtenait des mâles et des femelles; les expériences de Spallanzani avaient aussi démontré que la détermination sexuelle dépendait de la qualité et de la quantité de la liqueur fécondante. Or les moyens que nous proposons s'accordent avec ces expériences et se trouvent dans le régime alimentaire et l'hygiène.

SECTION III

RÉCAPITULATION.

Les personnes qui ont fait quelques études ne sauraient nier que la qualité des aliments a une influence positive sur la qualité des sucs nutritifs versés dans le sang; qu'il y a certains aliments plus propres à former les os que certains autres; que les muscles, la graisse et autres tissus animaux se développent da-

vantage sous l'influence de tels aliments que sous l'influence de tels autres (1). On ne nie pas non plus les différences qui existent dans la composition chimique des os et des muscles, des tissus fibreux et osseux, etc. Or, si telle classe d'aliments peut fournir un sang plus riche en globules, un système musculaire, un système graisseux plus développé, qui s'opposerait à ce qu'on admît l'influence de telle classe d'aliments sur les qualités de l'œuf et sur les qualités des zoospermes?

D'après une série d'expériences bien imparfaites, sans doute, nous avons donc acquis la conviction que plus l'alimentation était azotée, plus il y avait de chances pour que la fécondation fût mâle. Au contraire, plus l'alimentation était hydro-carbonée, moins il y avait de chances pour la fécondation mâle, et plus il y en avait pour la fécondation femelle.

De ces expériences et observations, nous avons conclu que la détermination mâle ou femelle dépendait du plus ou du moins d'azote contenu dans la matière dont sont formés les zoospermes.

Cette théorie n'implique point qu'une nourriture azotée donnera infailliblement des mâles, et la nourriture hydro-carbonée, des femelles; attendu que la machine humaine n'est point un appareil purement chimique, fonctionnant d'une manière invariable. — Avant d'arriver au testicule ou à l'ovaire, les sucs nutritifs fournis par l'aliment azoté subissent une série

(1) Voyez à ce sujet la théorie médico-chimique des aliments, dans l'excellent ouvrage : *Hygiène de la beauté dans ses lignes, sa forme et sa couleur*. — Chez Dentu, libraire, Palais-Royal.

de décompositions et de transformations encore inconnues; de telle sorte que les mêmes aliments, pris par dix personnes différentes, en même quantité et en même temps, éprouveront des modifications organo-chimiques différentes, dépendant de l'âge, du tempérament, des forces digestives, du travail des organes de chylification et de sécrétion, etc., etc., et, enfin, en dernière analyse, l'élaboration du sperme et de l'humeur ovarique ne saurait être la même chez ces dix personnes.

Ces distinctions ne détruisent en rien notre théorie; elles affirment, au contraire, que toutes les conditions réunies doivent donner le résultat prévu. Nous placerons ici quelques mots sur les aliments.

SECTION IV

APERÇU BROMATOLOGIQUE. — CLASSIFICATION DES ALIMENTS.

La classification des aliments, ainsi que la manière dont les sucs nutritifs sont répartis sur les divers organes du corps, se trouvant détaillée dans notre ouvrage : *Perfectionnement de la beauté humaine dans ses lignes, sa couleur et ses formes*, nous nous bornons ici à un simple exposé.

Les aliments ont été divisés en trois classes :

1° Les aliments *azotés plastiques*, formés d'hydrogène, d'oxygène, de peu de carbone et de beaucoup d'azote. Les viandes noires et rouges sont, de toutes

les substances animales, les plus azotées. Viennent ensuite le sang, les cartilages, la gélatine, la légumine des pois, des haricots, etc. — Le régime excitant et parateur se compose de viandes rôties.

2° Les aliments *hydro-carbonés*, ou *respiratoires*, sont formés d'eau et de carbone; ils servent, conjointement avec les corps gras, à la combustion générale qui entretient la vie, et, malgré la masse énorme qu'on en absorbe chaque jour, l'analyse chimique n'en retrouve que de faibles traces dans nos organes. Les gommes, fécules, mucilages, l'amidon, les légumes verts, etc., appartiennent à cette classe. — Le régime végétal se compose, en général, de substances alimentaires hydro-carbonées.

3° Les *corps gras*, aliments qui contiennent beaucoup de carbone et d'hydrogène, peu d'oxygène et point d'azote : les suifs, les graisses, les huiles, le beurre, etc. Ces aliments rentrent dans la classe des aliments *respiratoires*, parce que, étant répandus par tout le corps, leur carbone, en se brûlant incessamment, distribue la chaleur et la vie. — Ils concourent, en partie, à la composition du régime végétal.

SECTION V

ALIMENTATION ET RÉGIME PROPRES A LA DÉTERMINATION MALE OU FEMELLE.

Procréation mâle. — Dans un mariage où les procréations sont ordinairement femelles, il faut, pour

obtenir un garçon, que les deux époux se soumettent au régime suivant :

Régime de l'homme. — Pendant vingt ou vingt-cinq jours, l'homme prendra exclusivement des aliments substantiels et *azotés :* bifteck, rosbif, côtelettes, gigot de mouton, chevreuil, gibier noir, etc. Ces viandes sont d'autant plus réparatrices et stimulantes qu'elles contiennent plus d'osmazome. Il devra se livrer à des exercices physiques propres à augmenter l'activité des fonctions nutritives. La natation, les bains de mer ou de rivière, en été, sont un précieux moyen qu'il ne doit pas négliger. S'il est d'un tempérament très-lymphatique, si sa constitution le rend tiède en amour, il devra, vers le quinzième jour de son régime, user de quelques aliments réputés aphrodisiaques, la truffe, par exemple, la morille, le homard, les écrevisses, le poisson; enfin, deux verres par jour de l'*hypocras aphrodisiaque* indiqué au formulaire. La flagellation est aussi un puissant moyen d'excitation génitale, dont on pourra se servir au besoin. Pendant toute la durée de ce régime, l'homme devra se priver de tout plaisir amoureux.

Régime de la femme. — La femme suivra un régime opposé. Elle se nourrira de soupes, de potages maigres, de viandes blanches, agneau, poulet, etc.; d'aliments féculents et mucilagineux, tels que vermicelle, semoule, tapioca, macaroni, carottes, navets, laitues, petits pois, épinards et toute espèce de

légumes. Elle fera usage de boissons aqueuses et rafraîchissantes, telles qu'orangeade, limonade, eau de groseilles, émulsions, etc. Elle prendra des bains entiers, plutôt chauds que tièdes, et gardera, autant que possible, le repos.

Après vingt ou vingt-cinq jours de ce régime, les époux choisiront, pour se rendre le devoir conjugal, la veille ou le jour même de l'apparition des règles, car c'est à cette époque, assurément, que la fécondation est plus certaine.

Pendant l'accomplissement de ce devoir, l'homme déploiera toutes ses puissances affectives et génitales, c'est-à-dire toutes ses forces physiques et morales réunies, et arrêtera sa pensée sur le sexe de l'enfant qu'il veut procréer. La femme, au lieu de tressaillir sous cette brûlante étreinte, devra attendre la fécondation dans le recueillement, et fixer également sa pensée sur les attributs du sexe mâle.

Procréation femelle. — Dans le mariage où la procréation mâle prédomine, les deux époux devront suivre le régime suivant :

Régime de l'homme. — Sa nourriture sera exclusivement tirée des aliments *hydro-carbonés*, c'est-à-dire exempte d'azote. — Potages maigres, macaroni, riz au lait, épinards, laitue et toute espèce de légumes verts. Il pourra néanmoins se permettre l'usage des viandes blanches. Ses boissons devront être rafraîchissantes, aqueuses, diurétiques : les li-

monades, l'eau de groseilles, les émulsions d'amandes, l'eau pure. Il se privera complétement de vin et de boissons alcoolisées.

Régime de la femme. — La femme suivra le régime contraire. Elle usera d'aliments stimulants et nutritifs, de boissons excitantes, et prendra un exercice modéré.

Après vingt à vingt-cinq jours, les époux choisiront la veille ou le jour même de l'apparition des règles pour opérer l'acte générateur. L'un et l'autre, pendant l'embrassement vénérien, arrêteront leur pensée sur le sexe qu'ils désirent procréer.

Tels sont les moyens hygiéniques et physiologiques qu'offre l'art de procréer le sexe qu'on désire. Dans la majorité des cas, ces moyens bien dirigés ont couronné l'attente des époux ; et, quand le succès n'a pas eu lieu, c'est sans doute parce que le régime avait été mal observé d'un côté ou de l'autre.

CHAPITRE XV

CHEZ LEQUEL DE L'HOMME OU DE LA FEMME LE PLAISIR EST-IL LE PLUS VIF ?

Cette question, d'ailleurs assez oiseuse, si souvent agitée par les anciens et les modernes, n'est plus désormais sujette à discussion.

L'embrassement vénérien absorbe entièrement les facultés physiques et morales de l'homme ; de tous les actes de sa vie, c'est celui qui exige la plus forte dépense de fluide nerveux. Chez lui, l'apogée de la jouissance sexuelle se manifeste par un transport convulsif, un spasme général auquel succède immédiatement une détente et un affaissement de forces musculaires.

D'après cette suprême manifestation, les physiologistes, au nombre desquels se range le savant Müller, admettent que l'homme éprouve un plaisir plus vif, mais aussi beaucoup moins longtemps soutenu que celui de la femme, et ils se fondent sur les assertions suivantes :

L'homme agit presque toujours en maître ; il provoque l'acte vénérien lorsque ses organes y sont disposés, et la femme est obligée d'accorder sans que les organes soient montés au même diapason ; il en résulte qu'elle se montre passive dans l'acte, s'il est de courte durée. Si l'acte, au contraire, se prolonge, le frottement des petites lèvres, les titillations du clitoris, les doux frottements éprouvés par le vagin, montent l'excitation de tout son appareil génital au plus haut degré, et la volupté ne tarde pas à jaillir de cette excitation générale. Douée d'un système sexuel plus étendu que celui de l'homme, d'une imgination plus vive, d'une sensibilité plus grande, la femme tressaille, frémit sous l'étreinte amoureuse et savoure la jouissance pendant tout le temps que dure l'excitation vénérienne.

Sur ton sein, dans tes bras humides de plaisir,
Que tes yeux languissants me regardent mourir.

Si l'on rencontre des femmes trop amoureuses, il y en a beaucoup plus qui pèchent par l'excès contraire, et mettent une indifférence, une frigidité dans l'accomplissement du devoir conjugal, à glacer un mari, qui en est quelquefois intérieurement scandalisé. Pour peu que cela se renouvelle, celui-ci va chercher aux bras d'une maîtresse le désir amoureux qu'il n'a pu trouver chez sa femme. De là, l'éloignement, l'abandon, les reproches, les chagrins, les brusqueries et tous les désordres qui s'ensuivent.

L'homme est brutal, c'est vrai : sans s'inquiéter de l'état physique et moral dans lequel peut se trouver sa femme, il veut, il exige qu'on lui accorde ce qu'il désire. Un refus ferait naître sa mauvaise humeur et parfois un orage !...

O femmes ! suivez ces conseils : Cédez aux besoins de votre mari pour mieux vous l'attacher. Malgré votre aversion momentanée pour les plaisirs qu'il sollicite, efforcez-vous de le satisfaire, agissez de ruse et simulez le spasme du plaisir : cette innocente supercherie vous est permise lorsqu'il s'agit de s'attacher un mari. Croyez-moi, accordez de bonne grâce et sans hésiter ce qu'on exigerait de force. Vous le savez, hélas ! l'homme, embrasé de désirs, est fougueux, parfois brutal !... Ayez le bon esprit d'éteindre dans vos caresses les ardeurs de cette fièvre génitale : c'est le seul moyen de vous débarrasser de ses importunités.

O femmes! suivez mes conseils, ils vous assureront la paix et peut-être le bonheur dans le mariage.

CONSEILS AUX HOMMES.

Messieurs les maris, qui tenez à conserver l'estime de votre femme, soyez, à votre tour, moins despotes dans vos volontés. Avant d'exiger en maître ce que votre appétit convoite, roucoulez en amoureux. Consultez son état physique, ses dispositions morales; respectez les jours néfastes; ne l'importunez pas de vos désirs dans ces moments d'agacement nerveux où l'âme est triste et les sens sont peu disposés au plaisir. Lorsque vous voyez indifférence et répulsion, soyez assez sages pour remettre à plus tard. N'emportez jamais de force et brusquement ce qu'on vous refuse; car, prenez-y garde! la femme, irritée, peut aller chercher aux bras d'un amant ce qu'elle ne trouve pas dans son mari. Réfléchissez-y, messieurs, ce point mérite toute votre attention.

Soyez toujours aimables auprès de vos femmes; provoquez avec douceur et tendresse l'éveil de leurs sens endormis; charmez d'abord leurs oreilles par les notes harmonieuses du langage d'amour; employez simultanément les excitants de l'âme et du corps, et quand, par vos caresses et vos délicieux préludes, vous aurez dissipé l'indifférence et allumé leurs désirs, oh! alors vous n'aurez plus à vous plaindre de leur froideur.

CHAPITRE XVI

SECTION I

CALLIPÉDIE

OU ART DE PROCRÉER DE BEAUX ENFANTS.

Aux temps où la force et la beauté physique étaient divinisées, on ne négligeait aucun des moyens que l'art et l'expérience fournissaient pour obtenir ces qualités de la forme humaine. L'histoire nous apprend que l'art callipédique était cultivé non-seulement par les médecins, mais aussi par les femmes, et que, conjointement avec l'art d'embellir, il faisait une des principales occupations du gynécée. Or il est à présumer que les anciens grecs, si intelligents, avaient découvert, à force de persévérance, un des moyens qu'employait la nature pour sculpter l'être humain sur le modèle des Alcibiade et des Laïs.

L'art callipédique, ainsi que les autres arts, se perdit, alors que le colosse du paganisme, ébranlé dans ses bases, s'écroula pour faire place à un nouvel ordre de choses. Mais, hélas! avant qu'une civilisation nouvelle vînt remplacer l'ancienne, que de siècles se passèrent dans l'abîme de l'ignorance que creusaient incessamment la superstition et le fanatisme! La bar-

barie qui, pendant si longtemps, couvrit l'Europe de sang et de ténèbres, la barbarie qui incendia la bibliothèque d'Alexandrie, anéantit à jamais le précieux dépôt des connaissances humaines, antérieures à notre civilisation.

Il fallut que l'homme se remît à l'œuvre pour réparer les pertes immenses causées par ce funeste incendie. De temps en temps, à travers les épaisses ténèbres des premiers âges de notre ère, scintillait l'éclair de son génie. Le progrès, retardé par une classe ambitieuse, marchait à pas lents, l'ignorance peu à peu se dissipait; quelques grands hommes déchirèrent un coin du voile qui cachait la lumière, et l'humanité fut éclairée au flambeau de la raison.

Parmi les savants des seizième et dix-septième siècles qui se distinguèrent dans les diverses branches des arts et des sciences, on cite plusieurs philosophes, naturalistes, médecins et physiciens qui s'occupèrent de l'art callipédique. *Fernel*, médecin du roi Henri II, étudia les moyens de procurer la fécondité. — *Jean Huarte* écrivit sur l'*art de faire des enfants d'esprit*; et *Claude Quillet* sur *l'art de faire de beaux enfants*. Ces écrits, où l'astrologie joue un grand rôle, doivent être considérés comme l'informe ébauche d'un art à son début. Vers la fin du dix-septième siècle *Procope-Couteaux*, célèbre médecin, écrivit un livre sur *l'art de faire des garçons*.

Au dix-huitième siècle, *André Millot* composa un ouvrage, dans le genre de celui de Procope, avec ce titre : *Art de procréer les sexes à volonté*. Cet ouvrage

fut lu avec avidité, mais on ne tarda pas à reconnaître les erreurs dont il est rempli. — *Robert*, praticien distingué, profitant des travaux de ses devanciers, publia un volume sur la *Mégalanthropogénésie* ou art d'engendrer de grands hommes. On trouve dans cet ouvrage d'excellentes idées sur la conduite que doivent tenir les père et mère avant de se livrer à l'acte de la génération, et sur la conduite de la mère pendant sa grossesse. Les profondes ténèbres qui enveloppaient encore le mécanisme de la fécondation ne permirent pas à ce médecin d'aller plus loin.

Au commencement de notre siècle, le savant Virey traita aussi cette question, avec un talent remarquable, sans cependant pouvoir la résoudre. Les grands physiologistes de notre époque, dont les immenses travaux ont jeté une si vive lumière sur l'organisation et le mécanisme des fonctions de la machine humaine, se sont à peine occupés de l'art callipédique. Mais les laborieuses recherches de plusieurs savants médecins sur l'hérédité des maladies et sur les diverses transmissions des parents à la progéniture ont rapproché le but qu'on désirait atteindre. Enfin les expériences et découvertes faites, par d'éminents naturalistes comtemporains sur l'*ovogie* et l'*embryogénie*, sans avoir complétement levé le voile épais qui nous cache le mystérieux travail de la procréation, ont néanmoins constaté un assez grand nombre de faits qui permettent d'établir des règles à la hauteur de la science. En adjoignant aux découvertes de nos maîtres le fruit de nos travaux et de nos observations, nous entrerons à no-

tre tour dans le domaine callipédique, et nous nous efforcerons d'en établir la théorie.

La belle procréation, au physique et au moral, nécessite une foule de conditions et de circonstances, dont nous n'indiquerons ici que les principales. Les unes se rencontrent dans l'âge, le tempérament, la bonne constitution des procréateurs, dans l'état de santé et les dispositions où ils se trouvent au moment où ils procréent. Les autres se trouvent dans la position sociale, le genre de vie, de conduite, l'alimentation, les lieux qu'on habite, la saison, le mélange des tempéraments, le croisement d'individus appartenant à différents pays, à diverses contrées, etc., etc.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Nous savons déjà que les mariages contractés à un âge trop tendre ou trop avancé ne donnent que des résultats imparfaits; nous savons aussi que l'hérédité ou loi de transmission des qualités bonnes ou mauvaises atteindra la progéniture dans plusieurs générations successives; c'est-à-dire que les parents bien conformés, doués d'une bonne santé, transmettront ces qualités à leurs enfants, hormis les exceptions. La position sociale, la profession, le genre de vie et de conduite, retentissent d'une manière directe sur la progéniture. — Les mariages aisés, où se trouve l'abondance des choses de la vie, doivent donner de beaux fruits, et, s'il en est autrement, la cause en est aux excès et aux vices de la civilisation. —

Les mariages pauvres, qui vivent de privations, en des lieux malsains, qui s'épuisent par un travail au-dessus de leurs forces, et qui manquent d'une nourriture suffisante pour réparer leurs pertes, ces mariages-là ne peuvent que donner des êtres chétifs, souvent déviés et contrefaits; c'est ce qu'on voit dans les grandes villes, où se rencontrent, aux deux pôles de la société, richesse et pauvreté extrême, tous les genres d'excès.

Le croisement des races, des individus de nations différentes, le mélange des tempéraments et des constitutions, est une des conditions principales de *callipédie*. L'alliance de deux constitutions, de deux tempéraments parfaitement semblables, ne donne pas d'aussi beaux fruits que celle de deux constitutions et tempéraments opposés. Ainsi deux époux lymphatiques engendreront un être du même tempérament, tandis que la femme lymphatique mariée à un homme bilioso-sanguin procréera des enfants d'une belle organisation. — Des observations recueillies depuis plusieurs siècles confirment les beaux résultats du croisement des races et des individus de nations différentes. Dans les pays et les villes où les étrangers abondent, la procréation est plus belle: c'est l'inverse dans les contrées où les populations vivent et meurent attachées au sol natal. L'on a vérifié que l'alliance des Espagnols et des Anglais, des Français et des Orientaux, des Allemands et des Italiens, des Russes et des Caucasiens, donnait une procréation aussi vigoureuse qu'intelligente. Les nations turcque

et persane en fournissent la preuve. En effet, l'empire ottoman étant composé de différents peuples et d'une quantité considérable d'esclaves grecques, géorgiennes, circassiennes et mingréliennes que l'on transportait incessamment, il en est résulté une nation d'hommes fortement constitués. — Les Persans, qui, dans le principe, étaient aussi laids que les Tatars, dont ils tiraient leur origine, ne se sont physiquement améliorés que par leurs mariages avec les Géorgiennes et les Circassiennes. Si nous voulions invoquer à l'appui de notre opinion l'ancien peuple romain, qui fut si célèbre par sa force et son courage, qui envahit l'ancien monde et s'allia avec toutes les nations conquises, nous prouverions que ce fut au mélange des races et à la gymnastique du corps qu'il dut la supériorité de son organisation physique. Une circonstance très-remarquable et qui prouve que les Romains avaient connaissance des bienfaits du croisement des races, c'est qu'ils avaient répandu le droit de bourgeoisie dans tous les pays conquis, afin de favoriser les mariages des vaincus avec les vainqueurs.

S'il n'était pas trop long pour nos lecteurs, nous fouillerions les annales de chaque peuple et prouverions que ceux qui se sont croisés avec des peuples éloignés de leur sol se sont perfectionnés au physique et au moral, tandis que les peuples chez lesquels les mariages avec des étrangers étaient interdits son restés petits, obscurs, et ont fini par s'éteindre sans se transformer : les anciens Guèbres et les peupla-

des sauvages d'Amérique peuvent servir d'exemple.

Par ce qui précède, nous ne voulons point conclure qu'il soit nécessaire à l'Européen d'aller chercher une femme en Asie ou en Amérique ; mais nous pensons qu'il est très-avantageux aux habitants des villes de se marier avec des femmes de la campagne ou d'une autre ville. Ainsi donc les hommes qui veulent avoir une belle progéniture devront s'allier avec des femmes d'une ville éloignée, ou, s'ils s'unissent avec des femmes de leur ville même, ils choisiront celles qui proviennent d'une race croisée. C'est seulement par ces sortes de mariages qu'on peut perfectionner l'homme, de même qu'on perfectionne, par le croisement, les races d'animaux domestiques.

Si la perfectibilité humaine n'est pas un rêve, si le vice doit être un jour effacé par les vertus, les douleurs remplacées par le bien-être, ce sera lorsque la masse des hommes, plus éclairée et moins sensuelle, considérera l'acte de la procréation comme une affaire très-grave et non comme un moment de pure volupté ; ce sera lorsque les procréateurs, se considérant solidaires des êtres procréés, ne se livreront point au libertinage qui dégrade l'organisation et aux excès vénériens qui altèrent les forces de la vie. Les enfants procréés par des parents dans un état d'épuisement ne peuvent qu'être chétifs au physique et au moral. Les exemples exceptionnels d'hommes faibles et malingres qui se sont distingués par leur intelligence ne prouvent rien pour l'espèce. Les souffrances et les imperfections physiques sont toujours un obs-

tacle au développement des facultés morales, et le proverbe : *Mens sana in corpore sano* (*Esprit sain dans un corps sain*) est d'une rigoureuse exactitude. Nous croyons donc que, si la législation s'occupait avec sollicitude et persévérance de l'amélioration physique de l'espèce humaine, l'amélioration morale serait la conséquence naturelle de la première.

L'acte de la reproduction, chez les animaux, est borné à quelques saisons de l'année; ce temps passé, l'instinct du rapprochement des sexes s'endort pour se réveiller de nouveau à des époques plus ou moins régulières. Chez l'homme cet instinct est permanent; il suffit de la vue d'une femme pour exciter ses désirs. Mais, quoique l'homme ait le privilége de se livrer à l'amour en toute saison, il est pourtant des époques plus ou moins favorables au but du mariage. Ainsi les fortes chaleurs de l'été qui énervent et les froids intenses de l'hiver, devraient être des époques néfastes, car les enfants conçus en ces temps défavorables sont de moins belle venue. Au contraire, la fécondation qui a lieu au printemps ou au commencement de l'automne donne un plus beau fruit.

On ne doit jamais se livrer à l'acte de la reproduction après un ébranlement nerveux produit par des passions violentes, la fureur, la haine, le désespoir. On doit également s'en abstenir à la suite de vives douleurs physiques ou morales. Il faut attendre que le calme ait rétabli l'équilibre dans l'organisation.

Conditions individuelles.—Il est établi, en principe, que l'union de deux êtres chétifs ne produit géné-

ralement que des fruits analogues, c'est-à-dire peu vigoureux, et qu'au contraire deux êtres pleins de force et de santé engendrent de robustes enfants. Si l'on objectait qu'il arrive parfois que des parents jeunes et bien constitués donnent le jour à des enfants faibles ou maladifs, nous répondrions qu'il ne suffit point aux époux d'avoir été pleins de force et de santé la semaine dernière, il faut l'être au moment même de l'union sexuelle : car, si cette union a lieu au moment où l'homme et la femme sont épuisés par un excès quelconque, la fécondation se ressentira nécessairement de cet état d'épuisement. Les père et mère pourront reprendre, dans la suite, leur santé, leur vigueur première; mais l'enfant restera faible, et sa débilité sera due à l'imprudence amoureuse des auteurs de ses jours. Nous ajouterons, et l'expérience le confirme, que deux époux, ayant toutes les apparences de la force et de la santé, engendrent bien souvent des enfants d'une constitution délicate, et cela parce qu'ils ont consommé l'acte reproducteur lorsqu'ils se trouvaient dans un état d'épuisement nerveux, occasionné, soit par des travaux physiques ou intellectuels trop longtemps soutenus, soit par de vives impressions morales, par la fatigue du théâtre, du bal, des soirées, etc.

Le moment où l'on se livre à l'acte vénérien a une influence décisive sur la vie de l'être futur; les procréateurs devraient porter toute leur attention sur ce point capital. Le simple bon sens fait discerner que l'état physique et moral des époux, pendant l'acte, doit

nécessairement retentir sur la fécondation. De nombreuses observations à cet égard ne laissent plus aucun doute sur les transmissions des bonnes ou mauvaises qualités de ceux qui engendrent aux êtres engendrés. La fécondation pendant un paroxysme de colère, une violente douleur, un état d'ivresse, etc , etc., produit toujours des fruits inférieurs, des enfants qui, s'ils vivent, seront le plus souvent une accusation contre les parents, par leurs disgrâces physiques et morales.

Si les parents sains et robustes qui engendrent des être faibles, après en avoir engendré de forts, voulaient se rendre compte de cette anomalie, ils se rappelleraient, sans nul doute, qu'ils n'étaient pas dans de bonnes conditions hygiéniques lorsqu'ils ont procréé un enfant chétif. De plus, il est notoire que la fécondation qui a eu lieu dans les jours de débauche et d'excès donne des êtres aussi débiles de corps que faibles d'esprit. La fécondation pendant l'état d'ivresse produit des idiots. Enfin, une vérité incontestable, qui devrait sans cesse être présente à l'esprit des époux, c'est que les enfants procréés dans un état d'indisposition, de maladie, de grande fatigue ou d'épuisement nerveux, ne sont, le plus souvent, que des fruits avortés qui ne font qu'apparaître à la vie, ou qui traînent péniblement le fardeau d'une existence douloureuse et de courte durée. Malheureusement pour l'humanité, ces faits se renouvellent tous les jours dans les classes dissolues de la société et se rencontrent assez fréquemment parmi les gens que

leur éducation devrait rendre sages et prévoyants; enfin, si le nombre des avortons, des enfants débiles ou contrefaits, est moins grand qu'ils pourrait l'être, c'est que la nature se refuse souvent à la fécondation dans ces moments d'épuisement, d'excès et de débauche.

Nous rapporterons ici un exemple tiré de l'*Histoire des Métamorphoses humaines*, afin de bien pénétrer le lecteur des avantages que retire la progéniture d'un mariage contracté selon les lois physiologiques.

« M. Théophile V***, homme du monde, qui n'avait reçu de ses parents qu'une très-faible santé, arriva jusqu'à l'âge de trente ans sans songer à se marier. D'une intelligence aussi développée que sa constitution physique était chétive, il avait jugé que son état valétudinaire lui défendait les plaisirs du mariage. Cependant le désir d'avoir des enfants et de vivre au milieu d'une famille dont il serait l'idole devint si vif, si pressant, qu'il se décida subitement à prendre femme. Son médecin, consulté, lui donna des conseils qu'il suivit ponctuellement.

« M. Théophile V*** alla choisir en province une femme de vingt-quatre ans, fraîche, bien constituée, pleine de force et de santé. Après dix mois de mariage, il eut le bonheur de se voir père d'une jolie fille, qui ressemblait à sa mère par sa bonne constitution. Sa femme lui donna encore deux autres enfants aussi beaux que le premier. Mais, il faut le dire, M. Théophile avait suivi strictement le régime des hommes qui veulent avoir une belle progéniture. Avant de s'approcher de sa femme, il s'était soumis,

pendant un mois, aux règles de la continence et à une alimentation fortifiante. Une fois sa femme enceinte, il s'était interdit toute caresse amoureuse qui eût pu gêner le travail de la gestation. »

Le même mariage va nous montrer la triste influence qu'exerce, sur la progéniture, l'état antihygiénique des parents.

« Forcé de quitter sa femme pour remplir une mission diplomatique, M. Théophile revint, après quelques mois, fatigué, épuisé de veilles, de soirées, de parties aristocratiques auxquelles sa position sociale l'obligeait de prendre part. Le soir de son arrivée, il eut l'imprudence de s'approcher de sa femme; la fécondation s'ensuivit ; mais le fruit qu'elle donna ne ressembla en rien aux premiers. Ce quatrième enfant, malgré tous les soins dont fut entouré son berceau, resta toujours malingre et chétif. On eût dit que ses parents épuisés ne lui avaient pas transmis une assez forte dose de vitalité; il crût cependant, mais fluet, étiolé, semblable à une plante qui s'allonge comme un fil et se dessèche bientôt. M. Théophile, s'accusant intérieurement d'avoir donné le jour à un être si faible, eut la douleur de le voir mourir avant sa cinquième année. Cette perte fut pour lui un constant remords, car il avait l'expérience du passé, et l'homme sage, avant de céder à l'attrait du plaisir, doit en calculer froidement les conséquences. »

Répétons encore ici qu'une trop vive ardeur en amour, de même que les excès vénériens, nuit à la fécondation. La salacité ou la soif immodérée des

voluptés sensuelles sont également les ennemis d'une belle procréation.

Louis XIV demandait à son médecin pourquoi les enfants qu'il avait de sa femme étaient chétifs ou difformes, tandis que ceux que lui donnaient ses maîtresses étaient beaux et vigoureux. — Sire, lui répondit le médecin, c'est parce que vous ne donnez à la reine que les rinçures.

Les époux devront aussi se rappeler que tous les jours du mois ne sont pas favorables à la conception. C'est pendant les cinq ou six jours qui précèdent les règles et dans le premier jour de leur apparition que la fécondation est plus facile, plus certaine; parce que l'œuf humain, arrivé à sa maturité, sort de l'ovaire et s'engage dans les trompes utérines, parce qu'alors tout le système génital de la femme se trouve dans un état d'orgasme des plus favorables aux mouvements aspirateurs de la matrice. A mesure qu'on s'éloigne de ces jours, la fécondation devient de plus en plus incertaine et finit même par être impossible jusqu'au mois suivant.

Dans l'un comme dans l'autre cas, les époux peuvent tirer parti de ces indications.

On a observé que l'amour au milieu d'une campagne riante, sous un berceau de fleurs, dans un appartement orné de statues et de charmants tableaux, donnait une plus belle progéniture que l'amour dans les lieux tristes et sombres; soit que cela tienne à l'influence de l'imagination de l'homme et de la femme, dont les plaisirs sont doublés par les ravis-

sants objets qui les environnent, soit que cela tienne à l'expansion des sens délicieusement émus par une belle nature, toujours est-il que le fait existe.

Entre mille traits frappants qui prouvent cette heureuse influence, nous citerons l'observation du célèbre médecin Galénus : « Un préteur romain, petit, laid et bossu, fit à sa femme un enfant exactement taillé sur le modèle d'Ésope. Effrayé à la vue de ce petit monstre, et craignant de devenir le père d'une postérité aussi difforme, le Romain alla consulter Galénus, qui lui conseilla de faire placer trois statues de l'amour autour du lit conjugal : une au pied, les deux autres de chaque côté, de façon que les yeux de la jeune épouse fussent incessamment récréés par ces charmantes figures. Le préteur se conforma strictement aux avis du grand médecin, et sa femme mit au jour un enfant dont la beauté surpassa toutes ses espérances. »

Denys, tyran de Syracuse, fit suspendre le portrait du beau Jason devant le lit de sa femme, dans le but d'obtenir un bel enfant.

Les Grecs, ce peuple si renommé pour la beauté physique, prodiguaient, dans leurs gynécées, les marbres et les peintures représentant les dieux, demi-dieux et déesses sous les formes les plus élégantes, les plus gracieuses. Les statues d'Apollon, de Narcisse, de Castor et Pollux, etc., celles de Vénus, d'Hébé, de Minerve et de toutes les charmantes déesses composant leur cour, étaient prodiguées dans les gynécées, les jardins et les places publiques. Ces moyens

leur avaient réussi ; pourquoi ne suivrions-nous pas leur exemple?

SECTION II

RÉGIME PHYSIQUE ET MORAL AUQUEL DOIVENT SE SOUMETTRE LES PROCRÉATEURS.

L'homme et la femme devront se préparer quinze jours d'avance à la procréation, en s'abstenant des plaisirs vénériens. Ce temps est nécessaire à l'homme pour que la liqueur prolifique ait acquis son plus haut degré d'élaboration ; à la femme, pour que son système génital soit parfaitement disposé à recevoir et à retenir.

Ils useront modérément l'un et l'autre des choses de la vie, se coucheront de bonne heure et se lèveront matin. Ils éviteront les causes de passions et d'émotions violentes qui ébranlent le système nerveux et portent le désordre dans les fonctions vitales.

Ils feront usage d'une nourriture saine et abondante, mais ils régleront la quantité d'aliments sur les forces digestives de l'estomac; car les excès dans le boire et le manger retentissent sur l'organisme entier.

Ils s'abstiendront de tout travail de corps et d'esprit capable de les fatiguer. La promenade, l'exercice modéré, le séjour à la campagne donnent aux poumons un air pur à respirer, et procurent d'agréables distractions!

Les quinze jours écoulés, ils se consulteront, pour savoir si l'un et l'autre se trouvent dans un état parfait de santé, exempts de tout malaise, de toute indisposition ; car, si l'un des deux se trouvait légèrement indisposé, il faudrait attendre que l'équilibre fût rétabli.

Enfin le moment et le lieu le plus propices à une belle procréation sont, d'après nous, le matin, au lever du jour, et dans le lit, lorsque l'organisation a puisé l'énergie dans un sommeil réparateur. C'est alors que l'homme doit embrasser tendrement sa femme et celle-ci lui rendre amoureusement ses caresses afin d'augmenter la joie et les forces affectives de son mari ; c'est alors que les deux époux, réunis par une délicieuse étreinte, doivent déployer et confondre tout ce que leurs cœurs récèlent d'attachement, de bonheur et d'amour.

Là ne se bornent point les règles callipédiques, et, si aux préceptes que nous venons de tracer on n'en joignait d'autres non moins essentiels, le succès resterait incomplet : tels sont, par exemple, la conduite physique et morale de la femme durant sa grossesse; — la conduite physique et morale du mari à l'égard de sa femme ; — l'allaitement du nouveau-né ; les soins hygiéniques dont il doit être entouré pendant la première enfance ; plus tard, son alimentation, son éducation corporelle, les exemples qu'il aura devant les yeux, etc., etc., toutes conditions indispensables de callipédie.

Conduite de la femme enceinte. — Pendant toute sa

gestation la femme doit mener une conduite des plus régulières. La tranquillité du cœur et de l'esprit lui est indispensable. Les émotions violentes, quelle qu'en soit la nature, joie, douleur, crainte, frayeur, etc., sont nuisibles au développement du fruit qu'elle porte dans son sein; tandis que la sérénité morale, une douce quiétude, lui sont au contraire favorables. — Elle s'éloignera donc de toutes les causes qui pourraient troubler cette tranquillité physique et morale; et si, par hasard, elle venait à être troublée, la raison et les conseils de ses amis devront ramener aussitôt le calme dans ses sens agités. — Elle fuira ce qui est triste pour rechercher ce qui est gai. Ses yeux devront toujours se porter sur des objets agréables, propres à développer en elle de douces impressions. Si quelque mouvement de tristesse venait l'oppresser, elle amènerait toujours sa pensée dans le cercle des idées riantes, des heureux souvenirs. — S'il lui arrive des contrariétés, des agacements nerveux, elle sera assez sage pour appeler la raison à son secours et les chasser. — Elle devra se préserver de toutes les circonstances extérieures qui peuvent altérer sa santé. Si, indépendamment de toutes ces précautions, elle tombait malade, il serait de rigueur de consulter sur-le-champ un homme de l'art, afin d'y porter un prompt remède.

La femme enceinte ne saurait trop se pénétrer de de cette vérité: Tout ce qui l'affecte, en bien ou en mal, soit au physique, soit au moral, retentit inévitablement sur le fœtus. Et, comme nous le prouverons

au chapitre *Hérédité*, les qualités, les défauts corporels, les instincts, les sentiments, les aptitudes intellectuelles et les diverses nuances de caractère des enfants, dépendent en grande partie de l'état physique et moral dans lequel s'est trouvée la mère pendant la durée de la grossesse. Nous ne saurions trop engager les femmes qui nous liront à bien graver ce passage dans leur mémoire; elles doivent en comprendre toute l'importance.

Lorsque la femme est artiste ou connaît un art, elle doit le cultiver, comme amusement, comme distraction, et jamais jusqu'à la fatigue. Un exercice modéré, l'air pur, les promenades à la campagne, etc., lui seront très-utiles. Enfin elle usera avec modération des plaisirs qui ne pourront lui être nuisibles et se mettra continuellement en garde contre les excès.

Mémento pour l'homme. — Chez la plupart des nations de l'antiquité, la femme enceinte passait pour sacrée. La loi portait des peines très-sévères contre le mari qui maltraitait sa femme du jour où elle était fécondée. Au temps de leurs républiques, les Grecs et les Romains avaient décrété le respect dû aux femmes enceintes : quiconque se trouvait devant elles dans les rues ou sur les places publiques devait les saluer et leur céder le pas. Socrate et Anaxagore, précepteur de Périclès, se rangèrent contre le mur, dans une rue étroite d'Athènes, pour laisser le passage libre à une femme du peuple en état de grossesse. Le consul Mummius, vainqueur de Corinthe, se rendant sur la place publique, fit ranger ses licteurs et

baisser les faisceaux devant une femme enceinte qui traversait la place. Ce consul voulut montrer par là tout le respect qu'on devait à la femme qui porte dans son sein un citoyen futur.

Aujourd'hui nous avons d'autres mœurs, et ce respect n'existe plus que dans la classe bien élevée. Grand nombre de pauvres femmes d'artisans et du peuple sont violentées et souvent maltraitées de leurs maris. Dans la classe moyenne, il n'y a guère que l'homme dénaturé, brutal, qui ose maltraiter la mère de son enfant, et, il faut le dire, les cas sont rares.

Cette digression, quoique hors de notre sujet, aura son but d'utilité si, étant lue d'un mari brutal, elle peut le faire rougir de son odieuse conduite.

Conduite du mari envers sa femme enceinte. — Vous, hommes dignes du nom de père, vous qui placez votre bonheur dans celui de votre femme, dans la santé et la bonne constitution de vos enfants, retenez bien et pratiquez les préceptes suivants :

Entourez la femme enceinte de tous les soins, de tous les égards qu'elle mérite. Ayez pour elle mille prévenances, mille aimables attentions. Quand vous lui parlez, ayez toujours le visage riant, le regard affectueux et des paroles de tendresse sur les lèvres. Soyez avec elle d'une humeur toujours égale. Évitez tout ce qui pourrait la contrarier ; soyez, en un mot, l'esclave de ses volontés et même de ses caprices, lorsque toutefois ils ne peuvent être nuisibles à la mère et à son fruit. Dans le cas où la satisfaction de

ses désirs serait incompatible avec votre position et dangereux pour la santé, raisonnez-la doucement, démontrez-lui, sans blesser son amour-propre, qu'elle doit chasser de semblables désirs qui seraient funestes à la mère, à l'enfant et par suite au mari qui aime sa femme. Dissipez ces sortes de désirs en faisant naître d'autres désirs plus en harmonie avec sa position. Faites appel à son amour maternel! A ce nom sacré, qui fait tressaillir la femme, vous obtiendrez facilement ce qu'on vous aurait refusé de toute autre manière.

Si, comme il arrive assez fréquemment, votre femme éprouve des agacements nerveux, des moments d'ennui, de tristesse, respectez ces états passagers et ne l'importunez pas de vos questions, de vos inquiétudes ; laissez-la seule si elle l'exige, et attendez que son indisposition se soit dissipée, pour lui prodiguer de nouveau votre sollicitude.

Procurez-lui sans cesse d'agréables distractions pour entretenir dans son moral une joie douce et constante. Enfin déployez toutes les ressources de votre esprit pour lui plaire, et toutes celles de votre amour pour la mettre à l'unisson de votre cœur. Alors, soyez-en sûr, vous serez écouté de votre femme; vous pourrez la diriger, sans opposition, sans obstacle, vers l'heureux but que vous désirez atteindre; et les enfants qui naîtront ne laisseront rien à désirer sous le rapport physique et moral.

Ce n'est point encore assez des préceptes que nous venons de tracer, il faut encore leur en adjoindre

d'autres, non moins essentiels à la callipédie : tels sont, par exemple, la conduite hygiénique de la femme pendant sa grossesse, l'allaitement du nouveau-né; les soins éclairés dont il doit être l'objet, son alimentation, et, plus tard, les exercices gymnastiques qui feront partie de son éducation corporelle, sont des conditions indispensables à sa belle venue et au développement de ses organes. Ces importantes questions seront traitées au chapitre consacré à la grossesse et à l'accouchement.

Qu'on en soit bien persuadé, c'est en perfectionnant l'être physique qu'on arrive à perfectionner l'être moral ; et, si l'homme considérait le mariage comme un engagement sérieux envers la société, comme une énorme responsabilité envers les enfants qu'il doit procréer ; si, au lieu de ne voir que des voluptés sensuelles dans la fonction génératrice, il regardait cette fonction comme la plus importante relativement à ses résultats, il laisserait de côté les conditions d'argent, pour prendre une femme dont les qualités physiques et morales lui assureraient de beaux enfants.

Enfin il se livrerait modérément aux plaisirs de l'amour et ne s'énerverait pas au milieu de leurs abus, car il en serait empêché par cette réflexion : Toujours les enfants payent par la faiblesse et les vices de leur constitution, par leurs maladies et les amertumes de leur chétive existence, les excès de leurs parents.

SECTION III

LES ENFANTS DE L'AMOUR SONT-ILS PLUS FAVORISÉS QUE LES AUTRES AU PHYSIQUE ET AU MORAL?

Cette question a été résolue négativement par la physiologie et l'expérience. — Parmi les enfants de l'amour, il faut établir cette différence : les uns sont le fruit de deux êtres qui s'adorent ; les autres sont procréés par l'homme qui assouvit un besoin, sans éprouver d'amour pour la femme. Ces enfants étant ou adultérins ou naturels, examinons ce qui se passe dans l'acte génital en dehors du mariage.

C'est presque toujours furtivement et à la dérobée que les deux sexes peuvent communiquer ensemble. La jeune fille ou la femme mariée tremble également en face de l'acte illicite qu'elle commet. Le désir vénérien ne saurait dissiper ses craintes, pas même l'amour qu'elle porte à l'homme pour qui elle se perd, et le plus souvent l'acte se consomme sans qu'elle ait éprouvé le moindre plaisir. D'autres fois, l'acte peut être interrompu ou incomplétement achevé par la frayeur que cause le moindre bruit ; et, dans ce cas, les spasmes, les contractions des divers organes génitaux, nuisent plus ou moins à la fécondation.

Maintenant, suivons la femme ainsi fécondée ; analysons l'état physique et moral dans lequel elle se

trouve. D'abord elle commence par être assaillie de remords, dévorée d'inquiétudes. A mesure que son ventre grossit, ces remords, ces inquiétudes, redoublent, s'exaspèrent et retentissent sur tout le système nerveux. La seule pensée que la honte va rejaillir sur elle si sa faute est connue la plonge dans un état d'agitation continuel. Plus tard, elle se serre la ceinture, se comprime le ventre à défaillir. Les organes digestifs, gênés par cette compression, ne peuvent recevoir la quantité d'aliments nécessaires à la nutrition de la mère et du fœtus ; le développement de celui-ci, rencontrant des obstacles, ne peut se faire librement ; la privation de sucs nutritifs suffisants, jointe à la gêne qu'il éprouve, arrête ou pervertit les diverses évolutions par lesquelles il doit passer avant de voir le jour.

Si à toutes ces circonstances défavorables on ajoute encore l'état de douleur profonde et le désespoir où tombe la pauvre fille lorsqu'elle se voit abandonnée de l'homme qui l'a rendue mère (ce qui arrive quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent), on aura la conviction que les enfants naturels de cette catégorie sont loin d'être plus favorisés que les enfants nés en légitime mariage.

Si l'on oppose, d'un autre côté, les conditions favorables dans lesquelles naissent les enfants légitimes, la constitution et la santé des parents étant égales de part et d'autre, on sera forcé d'avouer que les enfants légitimes doivent naturellement l'emporter sur ceux de l'amour.

Les rares exceptions qui peuvent avoir lieu à cette ègle générale ne détruisent en rien notre théorie ; et i parfois des enfants de l'amour, devenus hommes, e sont distingués par leurs qualités physiques ou norales supérieures, remontez à l'origine, et vous errez qu'ils sont nés de parents qui, sans être légiimement mariés, vivaient ensemble, au milieu de outes les immunités conjugales. Du reste, si l'on onsulte les registres d'enfants trouvés, on s'aperçoit u'ils ne sont nullement en faveur de la constitution hysique. Sur cent enfants exposés, un bon quart disaraît avant l'âge de quatorze mois, un autre quart orte des signes de difformités, de mauvaise constiution, de rachitisme, et, dans la dernière moitié, on eut avancer que les deux cinquièmes n'arriveront imais à être de beaux sujets. Tout cela vient de la iute des parents.

CHAPITRE XVII

DE L'HÉRÉDITÉ.

L'hérédité, au point de vue physiologique, est la ransmission de tout ce qui tient au physique et au noral des êtres qui engendrent aux êtres engendrés.

On lui reconnaît deux modes :

1° L'hérédité *permanente* ou *invariable*, et l'hérédité *variable*.

La première, reposant sur une loi constante, se traduit par la reproduction de l'espèce, de la race, du genre, etc. : l'homme procrée l'homme ; le cheval, le chien, et tous les êtres, soit du règne animal, soit du règne végétal, reproduisent des êtres semblables à eux.

La seconde se manifeste dans la transmission des qualités morales et physiques bonnes ou mauvaises; mais, sujette à de nombreuses irrégularités, cette faculté transmissive peut augmenter ou diminuer, offrir des intermittences, se restreindre et même disparaître à la longue. Ainsi, les perfections et imperfections, les dégradations, les monstruosités, la triste cohorte des maladies, etc., etc., peuvent se transmettre comme aussi ne pas se transmettre; n'étant point soumis à des lois connues, ce mode d'hérédité est sujet à des variations sans nombre.

L'auteur d'un très-remarquable et savant ouvrage sur l'hérédité, le docteur P. Lucas, reconnaît que les représentations du type individuel se trouvent :

1° Dans les père et mère : — *hérédité directe;*

2° Dans les collatéraux : — *hérédité indirecte;*

3° Dans les ascendants des père et mère : — *hérédité en retour.*

4° Dans les conjoints antérieurs : — *hérédité d'influence.*

A. **L'hérédité directe** est admise sans conteste.

s enfants tiennent tantôt du père et tantôt de la ière.

B. **L'hérédité indirecte** se constate chez les enınts qui, n'ayant aucun des traits et du caractère des ère et mère, offrent une ressemblance frappante vec d'autres parents contemporains.

C. **L'hérédité en retour** existe lorsque les enınts ne ressemblent pas aux auteurs de leurs jours, ıais sont le portrait de leurs grands parents. Ce saut e l'hérédité, d'une génération à l'autre, et quelquefois une distance de trois ou quatre générations, se emarque particulièrement chez les métis de nègres t de blancs. Le nom d'*atavisme* a été donné à cette orte d'hérédité.

D. **Hérédité d'influence.** Ici le phénomène est es plus remarquables : l'enfant ne ressemble ni à la ıère ni au père ; mais il ressemble à l'homme qui a u avec la mère un contact antérieur à la fécondaion. Ainsi une femme mariée en secondes noces, rois ans après la mort de son premier mari, engendre es enfants qui ont tous les traits du mari défunt, et e ressemblent en rien à celui qui les a procréés. ette curieuse hérédité n'est point si rare qu'on le roit, surtout chez les animaux.

Home rapporte qu'un âne moucheté d'Afrique fut ccouplé à une jument anglaise : un mulet tacheté ıaquit de cet accouplement. La même jument fut, lus tard, fécondée par trois étalons arabes, dans

l'espace de trois ans, et tous les poulains qu'elle mit bas portèrent les taches de l'âne d'Afrique.

Le docteur Harvey, professeur au collége d'Aberdeen, a fait un travail fort remarquable sur l'influence du premier mâle qui couvre une femelle pucelle, influence qui transmet sa race pendant deux et trois générations, quoique la même femelle soit couverte ultérieurement par d'autres mâles. — Plusieurs physiologistes ont observé que le même fait se passait assez fréquemment dans l'espèce humaine; ils citent un bon nombre de femmes veuves et remariées qui ont fait des enfants ayant une ressemblance plus ou moins parfaite avec le premier mari.

L'hérédité est donc un fait authentique, une loi dans la série des êtres vivants; la fécondation en est la meilleure preuve, attendu que la fécondation n'est autre chose que la transmission de la matière organisée ou spermatique à l'ovule de la femelle. Nous distinguerons, chez l'homme, l'hérédité physique et l'hérédité morale.

SECTION I

HÉRÉDITÉ PHYSIQUE

Les transmissions héréditaires les plus générales et les moins variables sont : le type physique ou conformation extérieure, les traits du visage, la taille, les formes, la couleur, etc., etc., etc., d'où résultent les

ressemblances de nation, de famille, de père et de mère.

Viennent ensuite, par voie d'hérédité, la structure des organes, — le développement des divers systèmes de l'économie, — les modes de reproduction, — les anomalies, — les caractères généraux de l'organisme, désignés sous les noms de tempérament, constitution, idiosyncrasie, qui portent avec eux certaines conditions relatives à la durée plus ou moins longue de l'existence. — Les sujets issus d'une famille dont les ascendants sont parvenus à un âge avancé, réunissent des chances de longévité. Les sujets dont les aïeux n'ont joui que d'une santé débile et d'une vie plus ou moins courte se trouvent au milieu de chances opposées. La mort les moissonnera de bonne heure; et, s'il en est parmi eux qui parviennent à se soustraire à cette loi fatale, c'est à force de précautions hygiéniques et de soins dont ils ne doivent jamais s'écarter.

La bonne ou mauvaise constitution des parents est, de toutes les choses, celle qui se transmet le plus directement à la progéniture; des milliers de faits le prouvent tous les jours. Les éleveurs de chevaux savent fort bien que deux rosses ne peuvent procréer un bon cheval. Il en est strictement de même pour l'homme : deux époux débiles ou d'âges disproportionnés n'engendreront jamais de robustes enfants. C'est sur cette vérité que devrait toujours s'appuyer le choix dans le mariage. Si l'espèce humaine s'abâtardit dans les grands centres de civilisation, la première faute en est à l'homme ; si, dans les capitales,

on rencontre tant d'êtres chétifs, malingres, étiolés, contrefaits, ce n'est pas seulement aux excès où se plonge la jeunesse qu'il faut attribuer cette dégradation physique, c'est aussi à la faible constitution des père et mère, à l'intempérance et à la disproportion des âges dans l'union. — Les Lacédémoniens condamnèrent à l'amende leur roi Archidamas pour avoir épousé une femme petite et délicate, disant qu'elle ne pourrait donner qu'un roitelet aux mâles Spartiates.

Beauté physique. — Dans l'ancienne Grèce, la beauté du visage et des formes se perpétuait dans certaines familles. — Alcibiade, le plus beau des Grecs de son époque, descendait d'aïeux remarquables par leur beauté. — Laïs de *Corinthe* était, d'après Aristophane de Bizance (1), fille d'un nommé Charmidès, qu'on citait à Sycione comme le fils d'Aphrodite. — La charmante Stratonice était fille de *Démétrius Poliorcète*, dont Athènes admirait la beauté, etc. Et chez nous, le conventionnel Barbaroux, surnommé l'Apollon moderne, avait reçu le jour d'une mère qu'on citait comme une des plus belles femmes de France. — Il existait en Crète une ancienne loi qui ordonnait de choisir, chaque année, les plus beaux garçons et les plus jolies filles, et de les obliger au mariage, afin de perpétuer le type de leur beauté.

(1) Voyez l'intéressant volume intitulé *Laïs de Corinthe*, du même auteur, où se trouvent relatés les faits les plus curieux relatifs aux courtisanes de l'ancienne Grèce. Un vol., 3 fr. Chez Dentu, libraire, Palais-Royal, à Paris.

RESSEMBLANCE DU VISAGE. — La régularité ou l'irrégularité des traits, leurs charmes, leur laideur, sont héréditaires, c'est connu de tout le monde. Les personnes qui ont entendu le célèbre chanteur Nourrit doivent se rappeler la pièce des *Deux Salem*. Nourrit paraissait en scène avec son fils, et leur ressemblance était si frappante, que les spectateurs étonnés ne pouvaient distinguer l'un de l'autre.

A Rome, il existait des familles qui avaient mérité, par la longueur du nez et la grosseur des lèvres, les surnoms de *nasones*, *labeones*, *buccones*.

Les nez aquilins ont été pendant des siècles et sont encore héréditaires dans la familles des Bourbons et dans celle des Borromée de Milan.

Les fronts bas, les mentons de galoche, les petits yeux, les grandes bouches, se perpétuent dans les familles. — Les Guises se ressemblaient par la bouche et les oreilles. — Les Montmorency se reconnaissaient à leurs fronts larges.

COU, BUSTE, MEMBRES. — La forme, la grosseur et la longueur de ces régions du corps se transmettent avec la plus grande facilité. Dans telle famille c'est une grosse tête que les parents transmettent à leur progéniture; dans telle autre c'est une petite tête. Dans celle-ci c'est un long buste et des jambes courtes; dans celle-là les mains et les pieds sont énormes, et dans cette autre leur petitesse est remarquable. Il en est ainsi de toutes les parties de la charpente humaine : leurs formes et leurs dimensions sont héréditaires,

Hérédité de la taille. — Cette sorte d'hérédité est des plus communes. Les conjoints de petite taille et les conjoints de haute taille engendrent des êtres semblables à eux. Le père de Frédéric le Grand avait formé, sur ce principe, un régiment de géants. Ce roi ne permettait le mariage de ses gardes qu'avec les femmes d'une taille semblable. — Il y a quelques années, un journal anglais relatait un fait qui prouve pertinemment l'hérédité de la taille : « Un homme de six pieds six pouces, pesant 462 livres anglaises, comparaissait devant le tribunal pour un engagement frauduleux. Les questions qu'on lui adressa firent connaître que son père avait six pieds trois pouces et sa mère six pieds. Ses frères et sœurs, au nombre de quatre, ajoutés les uns aux autres, auraient produit un être gigantesque de vingt-cinq pieds huit pouces et demi. »

Plusieurs célèbres éleveurs, parmi lesquels on distingue Backwell, Princeps, Fowler et le docteur Dannecy, sont parvenus, par des moyens fort simples, à arrêter, à développer la croissance de tel ou tel organe chez les animaux; à doubler, quadrupler tel tissu au détriment d'un autre, et les individus provenant de ces métamorphoses procréent des êtres semblables à eux.

L'obésité, la polysarcie, sont malheureusement un héritage trop certain pour les enfants d'une famille où règne cette maladie, qui dégrade la forme humaine. Sans doute, l'oisiveté, une nourriture abondante et le manque d'exercice peuvent développer l'obésité chez

des sujets non prédisposés; mais, en général, c'est dans l'hérédité qu'on en trouve la cause.

Hérédité de couleur. — Les couleurs, dans toutes les espèces vivantes, se reproduisent aussi fidèlement que les formes. Elles se transmettent, dans chaque race, avec la même constance, et deviennent héréditaires dans les familles. Les horticulteurs, les ornithologistes et les agronomes savent tirer parti du mélange des diverses familles, appartenant au même genre, pour obtenir les couleurs les plus variées. Le mélange des races de couleur et de race blanche a donné naissance, dans l'espèce humaine, à toutes les variétés que nous connaissons aujourd'hui. Ainsi, le blanc et le noir produisent le *mulâtre*, le blanc et le mulâtre procréent le *terceron*, le blanc et le terceron engendrent le *quarteron*; ce dernier, uni au blanc, donne naissance au *quinteron*, et ainsi de suite, jusqu'à ce que, de dégradation en dégradation, la couleur du métis arrive à son type originel.

Il peut arriver aussi que le mélange de couleur du blanc et du nègre ait lieu chez plusieurs enfants et n'ait pas lieu chez plusieurs autres. Par exemple : un nègre de Berlin, marié à une femme blanche, eut d'elle sept filles mulâtresses et quatre fils blancs. — Une giletière de Paris eut trois enfants d'un nègre pur sang : le premier enfant fut un négrillon ; le second, un mulâtre, et le troisième était aussi blanc que sa mère. (Voyez l'ouvrage de M. P. Lucas.)

Si de l'hérédité de la couleur, type de l'espèce,

nous passons à l'hérédité des teintes de la peau dans la race blanche, nous voyons ces teintes se transmettre dans les familles avec plus ou moins d'exactitude. Ainsi deux blonds engendrent ordinairement des blonds; deux bruns procréent des bruns; le mélange du blond et du brun donnent une nuance intermédiaire, le châtain, etc., etc.

Hérédité de tempéraments. — La loi d'hérédité régit également les liquides et les solides qui composent le corps humain. La prédominance des systèmes organiques, de laquelle naissent les tempéraments sanguin, bilieux, nerveux et lymphatique, suit la voie héréditaire, mais éprouve toutefois certaines variations. Le croisement d'un tempérament avec l'autre produit une *idiosyncrasie* ou modification de tempérament, généralement avantageuse. C'est pourquoi les mariages contractés par des sujets de tempéraments différents donnent de plus beaux fruits.

Hérédité des modes de reproduction.—Cette hérédité se manifeste par une aptitude plus ou moins grande à la procréation.

Fécondité. — Dans certaines familles, la fécondité est héréditaire. Lepelletier cite, dans son *Traité de Physiologie*, une dame du Mans qui donna le jour à vingt-trois enfants. — Une paysanne eut vingt-huit enfants de deux maris. Le fils et le petit-fils du grand Condé avaient eu dix neuf enfants. — Les quatre pre

miers Guises comptaient ensemble quarante neuf enfants. — Louis de Harlay était père de dix-huit enfants. — Élie de Jaucourt en avait engendré vingt-trois. — C'siander donne l'observation d'une villageoise qui accoucha dix fois en quinze ans; ses parturitions, toujours multiples, produisirent vingt-huit enfants. Sa dernière couche fut de trois filles, qui vécurent toutes les trois, se marièrent et produisirent : la première trente-six enfants, la seconde trente et un, et la troisième vingt-sept.

Dans son *Traité de Physiologie*, Burdach parle d'une femme qui procréa vingt-quatre garçons et six filles; les six filles eurent de différents maris soixante-seize enfants, dont soixante mâles. — Girou cite une dame qui eut vingt-quatre enfants; cinq de ses filles ont produit quarante-six enfants. Évidemment cette fécondité était héréditaire.

Par un effet tout contraire, la stérilité frappe certaines familles, qui s'éteignent faute de descendants. Voyez, au chapitre *Stérilité*, les moyens les plus rationnels pour combattre cette disgrâce génitale.

Hérédité de la macrobie, *ou vie de longue durée.* — Cette hérédité n'est contestée de personne; des milliers de faits ont prouvé de tout temps que la macrobie était un privilége dans certaines familles.

A Pravia, dans les Asturies, mourut, en 1844, un riche laboureur, à l'âge de cent dix-neuf ans

A Tolosa, le 6 février 1846, mourut une femme âgée de cent cinquante ans.

Dans la famille de Jean Rôwir, en Hongrie, le père vécut cent soixante-douze ans; la femme, cent soixante-quatre; l'aîné des fils avait cent quinze ans à la mort du père, et le cadet complétait un siècle.

En Pologne, un paysan des terres de Grojeck mourut à cent cinquante-sept ans; son père en avait vécu cent cinquante.

Dans les environs de Berghem, en Norwége, Jean Surrington eut un enfant à l'âge de cent-cinquante et un ans; il s'éteignit, dans la plénitude de ses facultés, neuf ans plus tard.

Thomas Parr vit monter sur le trône dix rois ou reines d'Angleterre; il mourut à cent soixante-huit ans, laissant un fils âgé de cent vingt-sept ans.

On ferait une longue liste des centenaires qui ont poussé la vie au delà des limites ordinaires; ces citations suffisent, et nous terminerons par l'anecdote suivante, devenue populaire :

Le 31 juillet 1534, le cardinal d'Armagnac, passant à pied dans une rue de Paris, aperçut un vieillard de quatre-vingt et un ans qui pleurait devant sa maison. Le cardinal lui demanda quel était le sujet de ses larmes? — C'est, répondit-il en lui montrant un autre vieillard, mon père qui m'a battu. — L'éminence alla s'enquérir auprès du père, âgé de cent cinq ans, de ce qu'avait pu faire son fils, et reçut cette réponse :

— C'est parce qu'il a manqué de respect à son grand-père. Ce dernier entrait dans sa cent trentième année.

Hérédité DES VICES DE CONFORMATION ET MONSTRUOSITÉS. — Malheureusement pour l'espèce humaine, cette sorte d'hérédité n'est que trop réelle. Sans être aussi constante que les autres que nous avons décrites, les transmissions vicieuses ne s'observent encore que trop fréquemment. Néanmoins il est très-rare qu'elles atteignent tous les enfants d'une même famille : le plus souvent la transmission n'a lieu que sur un ou quelques enfants, les autres en sont exempts.

Les vices de conformation, les anomalies d'organisation, les difformités, les mutilations et les monstruosités peuvent se transmettre comme ne pas se transmettre; les exemples de parents sexdigitaires procréant des enfants semblables à eux ne sont pas rares. Pline rapporte que Caius Horatius transmit à ses filles seulement sa polydactylie.

Maupertuis a vérifié que Jacob Ruhe tenait ses six doigts de sa mère; que Victoire Barré avait hérité de son père de l'ectrodactylie dont elle était affligée, et qu'elle transmit son infirmité à ses fils seulement.

Le physiologiste Burdach énumère une foule de faits semblables.

Van Derbach cite une famille espagnole dont quarante membres étaient dotés de doigts surnuméraires. — Le docteur Marc a connu une famille dans laquelle, depuis trois générations, les hernies ombilicales se léguaient aux enfants mâles. — Mauriceau cite un père boiteux qui transmit sa claudication à trois de ses filles et à un fils. — Girou de Buzareingue cite une foule d'observations de parents contrefaits,

bossus, boiteux, déviés, qui ont transmis leurs infirmités à plusieurs de leurs enfants. Cet auteur fait observer que bien souvent les transmissions des difformités sautent une génération, c'est-à-dire ont lieu de l'aïeul au petit-fils. — Les becs de lièvre se transmettent avec la plus grande facilité. — La cécité, la surdité, l'*anosmie* ou manque d'odorat, les *cacomuthies* ou vices de prononciation, etc., poursuivent opiniâtrément certaines familles et ne les abandonnent qu'après une longue suite de générations. — Les mutilations accidentelles éprouvées par les parents se transmettent moins facilement; cependant il existe d'assez nombreux exemples de ces transmissions. — Boerhaave et Blumenbach ont laissé plusieurs observations à cet égard; ce dernier parle d'un ouvrier qui s'abattit le doigt indicateur d'un coup de hache et engendra deux enfants présentant la même mutilation. Sa femme étant morte, l'ouvrier se remaria, et eut encore deux filles et un garçon à qui le même doigt manquait. — Tulpius a vu une jeune femme qui, s'amusant à donner le sein à un enfant de cinq ans, eut le mamelon soudainement emporté par un resserrement convulsif de mâchoires. Les filles dont cette femme accoucha dans la suite eurent toutes un sein dépourvu de mamelon; seulement, aux unes, c'était le sein droit, aux autres, le sein gauche qui présentait ce défaut. — Dans une famille où la claudication était héréditaire, un membre qui a échappé à cette difformité se maria; il eut deux garçons bien conformés et une fille boiteuse. L'un de ces garçons s'étant, à son

tour, marié, engendra une fille très-boiteuse et un fils qui l'était beaucoup moins.

Certains vices, certaines disgrâces des organes sensoriaux se transmettent. Ainsi l'*anosmie* ou perte de l'odorat, la myopie, l'anesthésie de l'œil, la surdité, la cécité, sont quelquefois héréditaires.

Les agacements nerveux, les aversions, les antipathies, se transmettent aussi. Jacques d'Angleterre frissonnait et défaillait à la vue d'une épée nue, parce que Marie Stuart, sa mère, étant grosse de lui, avait vu des seigneurs écossais tuer son secrétaire avec des armes semblables, et qu'elle-même avait reçu plusieurs légères blessures.

Qui n'a lu ou entendu raconter l'histoire de ce jeune homme dont la mère avait une telle aversion pour les lavements, depuis qu'on lui en avait administré un presque bouillant, qu'elle tombait en syncope à la vue de la plus petite seringue? Son fils, à qui elle avait légué cette invincible aversion, étant tombé malade, entra dans un hôpital où ce remède lui fut prescrit; malgré ses refus, ses cris et tous ses efforts pour le repousser, on le lui administra de force : quelques minutes après, le malheureux avait cessé de vivre.

Si l'intempérance, l'ivrognerie, la haine, la colère, la jalousie et toutes les mauvaises passions se transmettent, il faut le dire bien haut, les bienfaits de l'éducation sont aussi susceptibles de transmission; mais c'est l'éducation phrénologique qui opérerait des prodiges, si elle pouvait être imposée par l'autorité

et entrer dans nos mœurs. Ce genre d'éducation, cent fois plus que l'éducation superstitieuse donnée au jeune âge, modérerait la surexcitation cérébrale, réprimerait les passions, calmerait les instincts fougueux, détruirait les penchants aux crimes et rendrait à la société tant d'individus perdus pour elle et qui portent le désordre dans son sein.

SECTION II

HÉRÉDITÉ MORALE

HÉRÉDITÉ DES APTITUDES INSTINCTIVES ET INTELLECTUELLES.

La loi des transmissions héréditaires ne s'applique pas seulement à l'organisation physique, elle s'étend aussi aux facultés instinctives et morales de l'individu. Les chasseurs intelligents et observateurs ont reconnu la vérité de ce proverbe : *Bon chien chasse de race*, pour exprimer que les bonnes qualités du jeune chien dépendent presque toujours des qualités de son père ou de sa mère. Il en est de même chez l'homme.

L'hérédité intellectuelle nous semble une conséquence logique de l'hérédité physique. En effet, si les traits du visage, les qualités et défauts corporels, le tempérament, la conformation cérébrale, se transmettent, les dispositions et facultés morales devront aussi se transmettre, puisqu'elles sont, en grande partie,

le résultat de l'organisation physique. Il est certain, et nous l'avons démontré, que tout ce qui tient aux qualités et vices corporels, comme la force, la santé, le courage, etc., la faiblesse, les imperfections physiques, les maladies, tout suit la loi des transmissions héréditaires : les forts engendrent des forts, les faibles engendrent des faibles, les individus chétifs et malingres procréent des êtres semblables à eux.

L'identité physique implique l'identité morale, c'est-à-dire que telle forme du corps indique telle qualité du caractère, et que les enfants réfléchiront d'autant plus exactement les qualités de leurs père et mère, que leur ressemblance corporelle, avec eux, sera plus frappante. L'éducation, les milieux dans lesquels on vit, font varier cette règle; mais il y a eu primitivement des penchants et des goûts semblables.

L'hérédité de l'intelligence, de la force ou de la faiblesse du moral n'est pas plus contestable que les autres. Il est désormais reconnu que les parents doués d'une bonne organisation cérébrale, d'un esprit naturel et cultivé par l'éducation, engendrent généralement des enfants intelligents, capables; tandis que les parents plongés dans une grossière ignorance donnent le jour à des êtres le plus souvent stupides. — On compte beaucoup de familles qui, de génération en génération, ont fourni des sujets de grande capacité, de haute intelligence; comme, dans d'autres familles, l'esprit borné, l'abrutissement, l'idiotisme, l'imbécillité, se transmettent de mère en fils et de père en fille.

— La famille de Miltiade donna des héros ; celle de Périclès, de profonds politiques.

L'art oratoire était si naturel chez les Hortensius, chez les Curion et chez les Lélius, qu'il se transmettait non-seulement aux enfants mâles, mais encore aux filles.

— La famille de Pépin fut très-féconde en grands hommes, depuis Pépin Landen, Pépin d'Héristal, Charles-Martel, Pépin le Bref, jusqu'à Charlemagne, qui fut la plus haute et la dernière expression du génie de la famille.

Lisez l'histoire, et voyez si les crimes et la débauche ne se transmettaient pas dans les familles des Jean XII, des Benoît IX, des Sixte IV et des Borgia ? — Et chez les Visconti, ces despotes de Milan, voyez si la férocité ne se transmet pas avec cette ardente soif de tortures à vous glacer de terreur. Un Lucchino qui fait dévorer des hommes par ses chiens. — Un Barnabas, son neveu, qui invente des tortures atroces pour récréer ses yeux. — Un Galéas, frère du précédent, qui raffine sur la cruauté de Barnabas et montre ses goûts abominables dans la *torture de quarante jours* dont il fut l'inventeur. Plusieurs ouvrages, entre autres les *Antiquités d'Italie*, donnent la description de cette torture. Les cheveux se dressent, un frisson général, une horripilation nerveuse vous saisissent à cette description, et le lecteur, vouant à l'exécration des monstres semblables, demande justice à Dieu contre tant de scélératesse et d'abominations. — Chez les Médicis, c'est la soif du pouvoir qui se transmettait. — Chez

les Stuarts, c'était l'entêtement, le bigotisme et l'orgueil. — Chez les Valois, c'était une exagération de toutes les passions.

Toute la lignée des Guise fut pétrie d'esprit et de politesse, mais d'orgueil : brave, téméraire à l'excès, elle semblait vivre pour les armes et les factions. Depuis François de Guise jusqu'à celui qui se mit à la tête du peuple napolitain, tous furent d'une hardiesse d'esprit, d'un courage au-dessus du commun des hommes.

La famille des Condé se fit aussi remarquer par les facultés de l'intelligence, la grande aptitude à l'ar militaire et par la bravoure. Mais, à côté de ces dons, on aperçoit des vices odieux du cœur et de l'âme, des vices qui se transmettaient de même que les bonnes qualités, comme pour ternir la gloire de cette grande famille.

Les Pitt, les Brentano, les Mirabeau, etc., sont autant de types de l'hérédité des plus éminentes qualités, entourées de défauts, de vices ou de travers.

La famille des Cassini produisit des mathématiciens. — Celle de Bernouilli des astronomes. — Les familles des Jussieu, des Geoffroy Saint-Hilaire voient, de nos jours, se perpétuer, dans leur sein, de savants naturalistes, etc., etc.

Ce n'est généralement que lorsque les parents s'affaiblissent peu à peu ou qu'ils détournent l'esprit de leurs enfants de sa direction naturelle, que l'hérédité se délaye et s'éteint.

On objectera, sans doute, qu'il y a une foule d'ex-

ceptions à cette loi, et qu'un grand nombre de parents intelligents ont procréé des êtres d'un esprit au-dessous du médiocre. Cela arrive, c'est vrai, mais moins fréquemment qu'on pourrait le croire. Ensuite cette médiocrité, ce peu de développement de l'esprit, peut dépendre d'une multitude de circonstances et d'influences accidentelles tout à fait indépendantes de l'organisation première. Qu'un enfant bien conformé cérébralement, par exemple, et qui donnait les plus belles espérances, soit assailli par des maladies, se livre à des plaisirs solitaires réagissant sur le cerveau, son intelligence s'en ressentira nécessairement et s'arrêtera dans sa marche, avortera peut-être; mais, alors, est-ce la faute de l'hérédité? Non, évidemment non.

On objectera encore que les hommes les plus remarquables des temps anciens et modernes, les Socrate, Platon, Aristote, Buffon, Wath, Cuvier, etc., n'ont point transmis une parcelle de leur vaste intelligence à leur progéniture. —Distinguons : il ne s'agit pas, chez ces grands hommes, des facultés intellectuelles seulement ; ils avaient reçu de la nature quelque chose de plus, le *génie!* et le génie n'est point transmissible : il apparaît, de loin en loin, au milieu des sociétés comme ces globes de feu errants dans l'espace. La naissance d'un génie semble exiger un effort de la nature, et la nature ensuite, comme si elle était fatiguée, se repose plus ou moins longtemps avant de renouveler un pareil effort.

Un des plus étranges phénomènes de l'hérédité

est celui de l'intermittence. On sait que l'intermittence est une suspension plus ou moins longue de mouvements organiques de notre économie, soit en état de santé ou de maladie : ainsi le repos est la suspension de l'action; le sommeil est l'interruption de la veille : l'état de calme entre deux accès de fièvre tierce ou de névralgie périodique sont des intermittences. De même l'hérédité a ses interruptions, ses intermittences ; elle saute une génération pour atteindre l'autre : quelquefois elle sommeille pendant plusieurs générations et se réveille tout à coup, pour se montrer dans toute sa force, comme si elle n'avait éprouvé aucune interruption.

Mais c'est parmi les végétaux que l'intermittence de l'hérédité se manifeste le plus fréquemment. Les botanistes, étonnés de sa fréquence, ont donné à cette loi le nom d'*atavisme* ou hérédité des ancêtres, *loi du retour.*

SECTION III

Nous allons essayer ici de donner au lecteur l'explication physiologique de la mystérieuse influence qu'exerce le père sur les procréations femelles et de l'influence qu'exerce la mère sur les procréations mâles, tant au moral qu'au physique.

Le père et la mère sont représentés dans leur progéniture sous des rapports différents. Ainsi le père transmet à ses filles les formes de la tête, de la charpente pectorale et des membres supérieurs; tandis

que la conformation du bassin, de l'abdomen et des extrémités inférieures leur est transmise par la mère. Pour les fils c'est le contraire ; ils tiennent de la mère par la conformation de la tête et des extrémités supérieures; ils ressemblent au père par le torse et les extrémités inférieures; d'où il résulte que les garçons procréés par des femmes intelligentes seront intelligents ; que les filles procréées par des pères capables hériteront de leurs capacités.

Les enfants jumeaux du sexe masculin ressemblent à la mère ; les jumeaux du sexe féminin ressemblent au père; lorsque les jumeaux sont de sexes différents, l'un ressemble au père et l'autre à la mère.

La progéniture provenant d'un vieux père et d'une jeune mère, tout en héritant de la débilité du père, ressemble beaucoup à la mère, et *vice versa*.

Vicq d'Azir, Linné, Sinclair, Girou de Buzareingue, Burdach et Müller pensent que la mère influe davantage sur la plasticité de l'embryon et le père sur la vitalité.

Il résulte des nombreuses observations recueillies par les naturalistes, physiologistes et médecins, qu'en général la mère transmet ses qualités morales à ses fils et le père transmet les siennes à ses filles. Les interversions de cette hérédité ne seraient que des exceptions. C'est ce que nous allons démontrer par une série de faits historiques.

La plupart des femmes, célèbres par leur intelligence, dont l'histoire nous a conservé les noms, réfléchissaient le génie de leurs pères.

Les trois filles de Pythagore, Mya, Arignote et Damo

furent très-remarquables par leur esprit philosophique; mais ce fut à Damo, jugée la plus intelligente, que Pythagore confia ses ouvrages; ce sont Lysis et Diogène-Laërce qui nous l'apprennent.

Cléobule, un des sept sages de la Grèce, légua à sa fille Cléobulie ses vertus et ses talents.

L'élégant Aristippe, disciple de Socrate et chef de la secte cyrénaïque, engendra Arété, la plus célèbre des femmes de son temps par l'étendue de son savoir.

Le divin Platon descendait de Solon par les femmes.

Thémisto, l'amie d'Épicure, vantée par Cicéron, était fille de Zoïle de Lampsaque,

Argie, Théognide, Artémise et Pantaclée, intelligences d'élite, dont la vie a été écrite par Pilon, devaient le jour au philosophe dialecticien Diodore Cronos.

Myro, qui se distingua dans le genre lyrique, était fille d'Homère le jeune.

Pamphila, que Diogène-Laërce et Aulu-Gelle citent comme très-érudite, avait pour père le savant grammairien Stotéride.

Antipater, gouverneur de la Macédoine, l'un des grands politiques de son temps, consultait sa fille Phila dans les circonstances difficiles.

Lélia, fille de l'orateur Lélius, hérita de son père du don de la parole.

Hortensius transmit également à sa fille Hortense son éloquence et sa brillante élocution. On sait que

cette femme courageuse plaida et gagna la cause des dames romaines devant les farouches triumvirs.

La mère des Gracchus était fille de Scipion.

Porcie, dont le courage et le suicide sont uniques dans l'histoire, devait le jour à Caton,

Dans Livie on reconnaît Tibère, et dans Agrippine l'infâme Néron.

La fille de Caligula était aussi cruelle que son père. Marc-Aurèle hérita des vertus de sa mère, et Commode des vices de la sienne.

Héliogabale fut le digne fils de Sœmie, sa mère.

Clodion tenait son esprit belliqueux de sa mère.

Clotaire II était emporté comme sa mère.

Charlemagne fermait les yeux sur les désordres de ses filles, parce qu'ils lui rappelaient les siens.

La fille acariâtre de Louis le Hutin donna le jour à Charles le Mauvais.

Louis XI hérita de sa mère du goût pour les pèlerinages, les vœux et autres dévotions singulières.

Le fameux Jean-sans-Peur fut impérieux et fier comme Marguerite de Brabant, sa mère.

Charles le Téméraire ressemblait à sa mère par son caractère méfiant et soupçonneux, qui contrastait avec la franche loyauté de Philippe le Bon, son père.

Gengis-Khan avait pour mère une femme belliqueuse.

Tamerlan descendait de Gengis-Khan par les femmes.

Alphonse IX, roi de Castille, célèbre par son zèle pour la religion, avait une mère dévote.

Éléonore, reine de Navarre, fut aussi ambitieuse ue Jean II, son père.

Catherine de Médicis fut aussi artificieuse, aussi issimulée que son père, et, de plus, superstitieuse t cruelle : on sait qu'elle prépara la Saint-Barthéemy. Catherine eut deux fils dignes d'elle : Charles IX, ui arquebusa les protestants, et Henri III, qui fit assassiner les Guise. Sa fille, Marguerite de Valois, rappelait son père par ses mœurs galantes.

Dans Jeanne d'Albret on reconnaît le brave et oyal Henri IV. — Henriette de France ressemblait Henri le Grand par sa franchise et sa bonté.

Louis XIII et son frère Gaston furent en tout semblables à leur mère, Marie de Médicis.

Anne d'Autriche transmit à son fils, Louis XIV, son uxe et sa fierté, de même qu'elle transmit à l'infortuné, connu dans l'histoire sous le nom de *Masque le fer*, son goût pour le beau linge.

Le régent avait l'originalité d'esprit de sa mère, et l transmit à sa fille, la duchesse de Berri, ses mœurs lissolues.

Don Pèdre le Cruel hérita du naturel implacable de a mère.

Henri VIII, qui fit mourir sur l'échafaud deux de ses épouses, eut deux fils d'un caractère débonnaire et deux filles aussi cruelles que lui.

Arété, Hypatie, madame de Staël et George Sand ont eu toutes les quatre des philosophes pour pères.

Michel Nostradamus, homme vraiment extraordinaire pour son temps, et par sa science et par sa pro-

fonde sagacité, se vantait de descendre d'une tribu juive qui avait le don de prédire.

Les faits d'hérédité fourmillent dans la poésie, la musique, la sculpture et la peinture.

Le poëte Eschyle comptait huit poëtes et quatre musiciens parmi ses ancêtres.

La mère de Bernardo Tasso avait le don des vers; Torquato, son petit-fils, en eut le génie.

Buffon citait souvent la riche imagination de sa mère.

Les poëtes Burns, Jonson, les deux Chénier, Gœthe, Walter Scott, Byron et notre grand poëte Lamartine ont dû le jour à des femmes remarquables par leur esprit et le coloris du langage.

La fille de Molière rappelait, par son esprit, celui de notre premier comique.

La plupart des grands sculpteurs de l'ancienne Grèce descendaient d'une famille de sculpteurs ; il en était de même pour les grands peintres.

Vanloo était le frère, le petit-fils et l'arrière-petit-fils de peintres.—La mère de Van Dyck possédait un talent remarquable pour peindre les fleurs. — La famille des Vernet fournit depuis longtemps des peintres distingués.

Beethoven avait pour aïeule maternelle une excellente musicienne.—La mère de Mozart donna les premières leçons à son fils. La sœur de ce célèbre compositeur participait au talent de son frère. — Un essaim de compositeurs est sorti de la famille de Jean-Sébastien Bach.

La pureté, l'étendue et le timbre de la voix se transmettent. Il existe des familles de chanteurs comme des familles de musiciens. L'on a observé que les pères doués d'une belle voix la transmettaient plus fréquemment aux filles qu'aux garçons. Le contraire a lieu pour la mère : ce sont les fils et rarement les filles qui héritent.

Les enfants nés de parents bavards sont généralement bavards. Le docteur Lucas cite l'exemple d'une fille de service dont la loquacité arrivait jusqu'à la manie. Elle parlait aux personnes à ne pas leur donner le temps de respirer; elle parlait aux bêtes, elle parlait aux meubles, aux murs, et, quand elle ne savait plus à qui s'adresser, elle parlait tout haut à elle-même. C'était une insupportable maladie. Il fallut la congédier. « Ce n'est pas ma faute, dit-elle à son maître, cela me vient de mon père. »

Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, prouvent positivement l'influence immédiate du père sur la fille et de la mère sur le fils. Dans le cas où cette influence fait défaut, on ne doit point la nier pour cela; car, si l'on remonte aux ascendants, on la retrouvera dans l'aïeul, le bisaïeul ou trisaïeul.

Après cela, il est de fort nombreuses exceptions à cette règle générale.

Beaucoup d'hommes illustres dans les sciences et les arts n'ont point d'aïeux remarquables ; il suffit qu'ils descendent de parents sages, tempérants, sains de corps et d'esprit, et dont le cercle intellectuel marche en s'élargissant de génération en génération.

Beaucoup de grands hommes commençent et finissent la gloire de leur famille. Les hommes les plus capables peuvent engendrer des êtres ineptes; mais on ne trouve pas d'exemple de parents tout à fait ineptes qui aient procréé des hommes de haute capacité.

SECTION IV

HÉRÉDITÉ MORBIDE

OU TRANSMISSION DES DIVERSES MALADIES.

La question de l'hérédité des maladies n'est plus en litige: c'est un fait admis. L'hérédité morbide comprend quatre modes: le transport de la maladie; — la prédisposition ou aptitude; — le germe ou l'état latent, — et le développement complet ou signe caractéristique.

Parmi les nombreuses maladies dont le funeste héritage s'attache à la progéniture, sont les maladies contagieuses, les diathèses scrofuleuses, dartreuses, vénériennes, cancéreuses, etc., les vices d'organisation, les affections des voies urinaires, la phthisie, l'apoplexie, etc., etc. Les névroses, en général, les névropathies de tous genres, les désordres de l'intelligence, l'idiotisme, l'aliénation mentale, se transmettent, hélas! plus fréquemment que les bonnes qualités. Cette transmission des désordres cérébraux a également lieu du père à la fille et de la mère au gar-

çon. M. Giron, dans son *Traité de la génération*, cite plusieurs faits concluants à cet égard. Lorsque, dans une famille, le père ou le grand'père est aliéné, il y a beaucoup à craindre pour les filles. Si c'est la mère que frappe l'aliénation, il est très-probable qu'elle se reproduira dans les fils ou un des fils.

Pauvre nature humaine ! ce n'était pas assez des disgrâces physiques et des infirmités qui t'accablent, il fallait encore que tu fusses sujette aux dégradations morales, à la folie !... il fallait, pour mettre le comble à tes misères, que cette terrible maladie devînt héréditaire...

L'hérédité des instincts criminels n'est malheureusement que trop certaine. Le vol, le suicide, l'assassinat et tous les crimes suivent la loi fatale des transmissions. Il est un livre immense où les scènes du crime sont rapportées avec détails, où l'on peut suivre l'effrayante généalogie des voleurs et des assassins : ce livre, c'est l'histoire. A chaque page, l'histoire nous montre, hélas ! les descendants des hommes criminels participer aux affreux penchants de leurs pères. Lisez l'histoire des Atrides, des Héraclides, des Éacides, etc., toujours l'assassinat... Lisez l'histoire des rois d'Égypte et d'Assyrie, depuis Ninus jusqu'à la fin des Séleucides, toujours l'assassinat... Lisez l'histoire des rois de Perse, des kalifes, des sultans : toujours l'assassinat qui se perpétue dans les familles avec une horrible continuité. Lisez, enfin, la *Gazette des Tribunaux*, lorsqu'elle déroule à ses abonnés les fils d'un drame épouvantable : vous remarquerez que, si les

juges ont poussé leurs investigations jusqu'aux ascendants de l'accusé, ils ont découvert un père, un aïeul ou un bisaïeul criminel. L'hérédité du crime, aussi palpable que les autres transmissions, a fait dire à l'historien Hammer: « Dans la même génération, l'infanticide suit de près le parricide, et le poignard du petit-fils venge, sur le père, l'assassinat de l'aïeul. » Tout cela n'est-il pas épouvantable à révéler?... Mais que faire ? telle est la loi d'hérédité. Sans être de ceux qui voient dans le fils d'un père criminel un criminel en herbe, nous engageons pourtant nos lecteurs à se défier des personnes qui comptent, dans leur famille, des individus qui ont forfait à la nature et à l'honneur. C'est une mesure de précaution qui peut avoir son utilité.

Observée dès son point de départ, l'hérédité morbide a ses prédilections, ses irrégularités de marche et ses limites: on la voit rarement affecter tous les individus d'une même famille, surtout si celle-ci est nombreuse. La route qu'elle parcourt n'est pas toujours directe : tantôt elle suit une ligne non interrompue; tantôt elle saute une génération pour tomber sur la suivante; d'autres fois elle quitte un sexe pour s'attaquer à l'autre, et quelquefois la souche mère pour la branche collatérale. Exemples: un père et une mère, nés de parents phthisiques, jouissent d'une parfaite santé, tandis que leurs enfants sont consumés, les uns après les autres, par la phthisie, ce terrible fléau qui moissonne tant de jeunes existences! — Un père épileptique transmet son mal à sa fille, tandis

que celle-ci le donne à son fils. — Dans quelques familles, la goutte et les rhumatismes s'éteignent pour renaître chez des neveux éloignés.— Dans quelques autres, l'hérédité cesse pour ne plus reparaître. Cette marche mystérieuse des transmissions héréditaires est restée, jusqu'ici, inexplicable et cachée aux yeux des hommes de l'art.

L'hérédité est certaine lorsque l'enfant apporte en naissant le germe de la maladie ; l'hérédité est beaucoup moins grave lorsqu'elle n'est qu'à l'état de prédisposition. Dans un cas comme dans l'autre, c'est à l'hygiène médicale de détruire le germe ou la prédisposition. C'est donc au médecin éclairé qu'il faut avoir recours, car lui seul est apte à combattre et à terrasser l'ennemi.

SECTION V

DES MOYENS A OPPOSER A L'HÉRÉDITÉ MORBIDE.

Il existe deux traitements pour combattre l'hérédité : l'un *antérieur* ou *prophylactiqne*, applicable aux fiancés avant le mariage; l'autre *postérieur* ou *curatif*, applicable aux enfants procréés.

TRAITEMENT PROPHYLACTIQUE.

Interdiction du mariage aux individus atteints d'une maladie héréditaire grave, lorsqu'elle est incu-

juges ont poussé leurs investigations jus
cendants de l'accusé. ils ont découvert
aïeul ou un bisaïeul criminel. L'hérédi
aussi sa part que les autres transmiss
à l'historien Hammer : « Dans la r
l'infanticide suit de près le parricide
petit-fils venge, sur le père, l'ass
Tout cela n'est-il pas épouvanta
que faire ? telle est la loi d'héré
qui voient dans le fils d'un v
nel en herbe. nous engager omme qui
à se défier des personnes eptique, dor
famille. des individus qui mi à une fille qui
l'honneur. C'est une me avait connaissance
avoir son utilité. ateur. — Sont dans la

Observée dès son pr nes affectées de surdité,
bide a ses prédilectio ses, d'hallucinations, d'alié-
et ses limites : on le ençante, de passions furieu-
individus d'une mé tels individus, en gardant un
nombreuse. La re leurs vices constitutionnels, est
jours directe : ta e, un crime que la loi devrait
pue : tantôt elle r la rupture solennelle du contrat
sur la suivante s, que nous regardons comme ar
s'attaquer à l nt des lois plus morales que le
pour la be t. Dans le code des Hindous et de
une mère, et article : « Si un père donne e
parfaite s affligée de quelque défaut capita
les uns r l'épouser, celui-ci a le droit d
deau qu fete du méchant qui l'a trompé. »
père ement l'union des sujets dont la co

rochée, parce que ces unions
défectueux; et, de plus,
mités existant déjà
uche. L'histoire
duites à se
r peu à
.e. Les ob-
physiologistes
, Geoffroi, Hart-
it, etc., nous prou-
consanguins réussissent
e à les continuer, espèce,
econdité, tout se dégrade et

s à marier, — c'est-à-dire ne con-
t que possible, que ceux qui sont
graves maladies héréditaires. Si la pauvre
on d'un sujet, si son état de santé débile
pas incompatible avec le mariage, on doit, et
t une nécessité, un devoir, on doit lui chercher
l'alliance d'une constitution contraire à la sienne,
afin que la richesse de l'une combatte la pauvreté de
l'autre. En un mot, c'est un croisement semblable à
celui que nous pratiquons avec tant de sollicitude
pour nos races d'animaux domestiques.

Choisir les âges, — parce que les mariages précoces, de même que les mariages tardifs ne donnent que des fruits faibles et peu viables.

Choisir le lieu, — pour se livrer à l'acte de la procréation. Cette recommandation n'est pas aussi in-

rable, parce qu'ils la transmettront infailliblement à leur progéniture.— Par une étrange anomalie, la loi, qui admet des vices rédhibitoires pour les animaux, garde le silence sur les mêmes vices dans le contrat de mariage ; de telle sorte que l'espèce brute est plus avantagée, sous ce rapport, que l'espèce humaine. Le plus souvent, et l'on pourrait dire toujours, les familles qui désirent marier leurs enfants, ont bien soin de cacher les affreuses maladies dont ils sont atteints : une fille scrofuleuse, leucorrhéique, névropathe, hystérique, est mariée à un jeune homme qui la croit saine. — Un jeune homme épileptique, dartreux, impuissant, syphilitique, est uni à une fille qui se garderait de l'épouser si elle avait connaissance de la maladie secrète de son futur. — Sont dans la même catégorie les personnes affectées de surdité, de presque cécité, d'extases, d'hallucinations, d'aliénation mentale commençante, de passions furieuses, etc. Marier de tels individus, en gardant un profond secret sur leurs vices constitutionnels, est une infâme tromperie, un crime que la loi devrait punir et justicier par la rupture solennelle du contrat.

Plusieurs peuples, que nous regardons comme arriérés, ont cependant des lois plus morales que les nôtres sur ce point. Dans le code des Hindous et des Chinois, on lit cet article : « Si un père donne en mariage sa fille affligée de quelque défaut capital, sans en prévenir l'épouseur, celui-ci a le droit de faire annuler l'acte du méchant qui l'a trompé. »

Interdire également l'union des sujets dont la con-

sanguinité est trop rapprochée, parce que ces unions donnent toujours des fruits défectueux; et, de plus, elles redoublent toutes les infirmités existant déjà dans les familles qui ont une même souche. L'histoire nous montre, en effet, les aristocraties, réduites à se recruter dans leur propre sein, se dégrader peu à peu, tomber dans l'imbécillité, et disparaître. Les observations invariables des plus célèbres physiologistes et *éleveurs :* Muller, Sinclair, Piron, Geoffroi, Hartmann, Backwel, Princeps, Sbright, etc., nous prouvent que les accouplements consanguins réussissent mal, et que, si l'on persiste à les continuer, espèce, race, vigueur, santé, fécondité, tout se dégrade et s'éteint.

Choisir les sujets à marier, — c'est-à-dire ne conjoindre, autant que possible, que ceux qui sont exempts de graves maladies héréditaires. Si la pauvre constitution d'un sujet, si son état de santé débile n'est pas incompatible avec le mariage, on doit, et c'est une nécessité, un devoir, on doit lui chercher l'alliance d'une constitution contraire à la sienne, afin que la richesse de l'une combatte la pauvreté de l'autre. En un mot, c'est un croisement semblable à celui que nous pratiquons avec tant de sollicitude pour nos races d'animaux domestiques.

Choisir les âges, — parce que les mariages précoces, de même que les mariages tardifs ne donnent que des fruits faibles et peu viables.

Choisir le lieu, — pour se livrer à l'acte de la procréation. Cette recommandation n'est pas aussi in-

différente qu'on serait disposé à le croire ; la plupart des physiologistes et des éleveurs la regardent, au contraire, comme exerçant une grande influence sur la fécondation, et par conséquent sur la constitution future des enfants. Le docteur Prosper Lucas, dans son traité *ex professo* sur l'hérédité, fait ressortir vivement cette circonstance. Ainsi, par exemple, les époux qui craignent de transmettre à leurs enfants les scrofules, la phthisie, la débilité organique, la constitution archi-lymphatique, etc., doivent quitter les lieux bas, humides, privés d'air et de lumière, pour une localité plus salubre. Il suffit quelquefois d'une simple mutation de rue, de quartier, de ville, pour soustraire les enfants à naître à l'hérédité morbide. Une recommandation non moins essentielle, c'est de ne pas se livrer, immédiatement après avoir changé de localité, à l'acte de reproduction ; il faut laisser à l'action pernicieuse du séjour antérieur le temps de s'épuiser. Les deux époux devront donc attendre huit à dix jours avant de se rapprocher sexuellement.

TRAITEMENT CURATIF APPLICABLE AUX ENFANTS.

1° *Prévenir* le développement du mal héréditaire, s'il n'est pas encore éclos. Dans ce but, il faut soustraire l'enfant à toutes les conditions qui ont dégradé la constitution des père et mère, telles que habitation insalubre, mauvaise alimentation, habitudes vicieuses, etc., etc.

2° *Combattre* par tous les moyens médicaux et hygiéniques le vice héréditaire aussitôt qu'il fait invasion. On doit baser l'énergie du traitement sur l'ancienneté du vice dans la famille, sur la gravité, la forme, le tempérament du sujet, l'état de ses forces; enfin, sur toutes les circonstances qui peuvent éclairer le diagnostic. Un point essentiel que le médecin ne doit jamais perdre de vue, c'est de ne se souvenir de l'hérédité que pour appliquer avec plus de méthode, plus de constance et d'ensemhle tous les moyens qu'il juge les meilleurs pour obtenir un résultat complet.

Telles sont les indications générales fournies par l'expérience; arrivons maintenant aux indications spéciales.

Régime. — Habitudes. — Association matrimoniale. — Parmi les moyens en usage pour prévenir et combattre l'hérédité morbide, le premier consiste à placer le sujet au milieu d'un concours de circonstances tout à fait opposées à celles qui peuvent développer le germe qu'il porte et qui, en même temps, soient propres à modifier les organes prédisposés. Ainsi le sujet menacé de scrofules doit quitter les pays froids et humides pour aller vivre dans les pays chauds et secs; il se nourrira de viandes rôties, de légumes aromatiques, usera de boissons toniques, se livrera aux exercices du corps, à la gymnastique, etc., etc.

Le second moyen, presque toujours couronné de

succès, est l'association matrimoniale. Tout le monde sait, et l'expérience le prouve, qu'on peut perfectionner ou dégrader les races d'animaux domestiques par le choix des sujets qu'on fait accoupler ; il en est absolument de même pour l'homme. L'union de deux êtres débiles, dont l'un est porteur d'un vice héréditaire, ne peut que donner des fruits chétifs et misérables. Un tempérament robuste uni à une constitution faible supplée en quelque sorte à la vigueur manquant à celle-ci, et les fruits que fournit cette union se trouvent dans des conditions satisfaisantes à la première génération; à la seconde génération, si l'association matrimoniale a été faite selon les règles indiquées, la progéniture est superbe.

Ainsi l'alliance d'un tempérament lymphatique au dernier degré à un tempérament sec ou bilioso-sanguin est très-propre à modifier, à détruire le principe scrofuleux que le premier apporte.

Les contraires se guérissent par les contraires. — C'est en appliquant cet axiome aux alliances matrimoniales qu'on trouvera le seul remède efficace à opposer aux vices et aux maladies héréditaires qui font de si grands ravages au sein des familles.

Donnez à cette jeune fille leucorrhéique, et à cette autre fille prédisposée à la phthisie, des maris sains, vigoureux, doués d'une riche organisation sanguine; mariez ce jeune homme faible, délicat, menacé de quelques affections nerveuses, à une forte

fille, d'un tempérament sanguin, pleine de séve et de santé : alors vous pouvez espérer l'extinction de l'hérédité morbide, et, de plus, une progéniture saine, robuste, qui se perfectionnera de génération en génération.

Après un mûr examen de ce qui vient d'être dit, on aura acquis l'intime conviction que les familles affligées de maladies héréditaires doivent, plus que les autres, élargir le cercle de leurs alliances, et même aller chercher au loin, dans d'autres climats, s'il est possible, des époux à leurs filles et des femmes à leurs fils.

Moyens de combattre l'hérédité morbide immédiatement après la naissance. — Lorsque l'enfant est né, et qu'il apporte le funeste héritage que lui ont légué ses parents, il faut commencer par s'enquérir si c'est du père ou de la mère que provient le vice. Si c'est de la mère, on doit de suite et sans hésitation donner une bonne nourrice au nouveau-né, parce que le lait de sa mère recèle des principes morbides, dont l'action, quoique obscure, n'en est pas moins réelle. A l'enfant débile prédisposé au rachitisme, il faut choisir une nourrice parmi ces belles brunes, ni grasses ni maigres, mais bien emmusclées et déployant une grande activité physique. Le médecin sera appelé à régler le régime de l'enfant après le sevrage, et plus tard l'éducation physique.

Dans le cadre de l'éducation physique appliquée

aux enfants atteints de vices héréditaires, scrofuleux, rachitiques, déviés, contrefaits, etc., la gymnastique médicale tient le premier rang ; c'est un moyen dont les résultats sont prodigieux, et que les parents éclairés ne doivent jamais négliger. La gymnastique médicale et le repos sagement combinés redressent presque toujours les vices d'organisation : d'abord en fortifiant les tissus et les organes qui ont une tendance à se débiliter, à s'atrophier; ensuite en modérant l'action et la nutrition des organes prédisposés à un excès de vitalité. Mais ces moyens, pour être couronnés d'un plein succès, doivent être dirigés par un médecin orthopédiste et gymnasiarque, ou du moins par un physiologiste qui se soit spécialement occupé de cette branche de l'art (1).

L'un des praticiens les plus habiles, pour le redressement des difformités humaines, est aujourd'hui le docteur Jules Guérin, directeur d'un établissement orthopédique près de Paris. Une commission nommée en 1848 par le gouvernement, dans cet établissement, a déclaré que M. le docteur Jules Guérin *avait bien mérité de la science et de l'humanité*. Cet

(1) Dans l'ouvrage intitulé *Hygiène et perfectionnement de la beauté humaine*, ouvrage des plus intéressants, se trouve un chapitre entièrement consacré à la gymnastique, résumant tout ce que l'on a écrit et ce qu'on peut écrire sur cet art. La lecture de ce chapitre, remarquable par les aperçus nouveaux et la netteté des détails, instruira le lecteur de tout ce qui concerne les exercices gymnastiques dans la variété de leur application et les beaux résultats qu'on peut en tirer.

(*Note de l'éditeur.*)

hommage, rendu par un corps savant à l'orthopédiste distingué, dispense de tout éloge.

Les maladies héréditaires ne s'annoncent pas indifféremment à des époques indéterminées : semblable aux semences des végétaux attendant, pour germer, la saison qui leur est assignée par les lois naturelles, de même le germe morbide héréditaire, selon sa nature, attend pour se développer les âges qui lui sont favorables. Ainsi le rachitisme se manifeste dans l'enfance, les affections du cœur et de la poitrine pendant la jeunesse; le rhumatisme, la goutte, les calculs vésicaux, les métrites ou inflammations de matrice, les hémorroïdes, l'hypocondrie, les manies, etc., dans l'âge mûr; enfin, le squirre, l'apoplexie, dans la première vieillesse. Vers l'approche de ces âges, les individus prédisposés doivent être scrupuleusement observés et soumis à un traitement prophylactique si l'imminence l'indiquait.

Parmi les affections constitutionnelles qui se transmettent à la progéniture, il n'en est peut-être pas de plus commune que l'infection vénérienne, et cela parce qu'il existe fort peu d'hommes qui, pendant leur vie de garçon, n'aient reçu quelque blessure dans les combats de Cythère ; en d'autres termes, qui n'aient contracté, avec des maîtresses ou des courtisanes, ce mal qui s'inocule avec une si effrayante rapidité.

En général, lorsque l'infection a lieu sous forme bénigne, un léger traitement semble suffire, et l'on

ne s'occupe guère de ses suites. Les jeunes gens ne réfléchissent pas, ou plutôt ignorent que cette affreuse maladie, loin de se guérir comme les autres, s'attache opiniâtrément à la constitution, et, lors même qu'aucun symptôme extérieur n'en fait pressentir l'existence, elle couve sourdement dans les organes pour se développer, plus tard, avec une redoutable intensité. Bien longtemps après la première infection, elle se manifeste sous forme de rhumatisme, de goutte, de douleurs vagues, ostéocopes, de taches cutanées, de boutons ichoreux, de rhagades, pustules, ulcères, etc., etc., sans qu'on songe à en attribuer la cause à l'infection d'autrefois. Tous les remèdes que l'on fait, toutes les drogues que l'on prend, sont inutiles, parce qu'il faut détruire la cause au lieu d'attaquer le symptôme, et parce qu'il n'y a qu'une seule méthode efficace pour guérir l'infection.

Les enfants engendrés par des parents atteints de syphilis offrent toujours des signes plus ou moin obscurs, plus ou moins apparents, de ce funeste héritage. Tantôt l'action du virus est lente, imperceptible, chez ces innocentes créatures; tantôt elle march avec une vitesse effrayante, et contre laquelle les efforts de l'art échouent le plus souvent. De là, cett multitude d'êtres chétifs, noués, contrefaits, affligé de maladies dégoûtantes, et traînant une existenc qui finit par leur devenir à charge. — S'il est un opinion avérée, c'est, sans contredit, celle qui signal l'hérédité syphilitique comme le mal qui attaque l

lus profondément les sources de la vie, et qui dé-
rade le plus l'organisation humaine dans sa santé et
a beauté ; on ne saurait donc trop se hâter de le com-
attre, afin de prévenir ses affreux ravages.

La syphilis fut autrefois un fléau terrible pour l'hu-
manité, et quoique aujourd'hui la médecine et l'hy-
giène en aient considérablement restreint le cercle,
elle n'est encore malheureusement que trop com-
mune. — Depuis près de cinq cents ans, un grand
nombre de spécifiques ont été préconisés contre ce
léau, et aucun n'a mérité ce titre ; on a même ob-
ervé que ces prétendus spécifiques étaient pires que
e mal. Que d'accidents, que d'altérations organiques,
n pourrait dire que d'empoisonnements n'a pas oc-
asionnés le mercure !

De savants médecins et d'habiles praticiens, après
voir étudié la maladie vénérienne sous toutes ses
rmes et sous tous ses aspects, après avoir mûre-
ent examiné et comparé les divers traitements diri-
és contre elle, sont restés d'un accord unanime sur
efficacité d'un seul traitement, celui qu'on a nommé
éthode dépurative. En effet, non-seulement la mé-
ode en question expulserait de l'économie ce dan-
ereux ennemi, mais elle débarrasserait encore les
ganes de tout agent morbifique. Nous croyons donc,
ec ces médecins, et cette croyance est autorisée
ar une longue expérience, que les remèdes les plus
ficaces à opposer au virus syphilitique sont les *dépu
ateurs du sang*. Mais tous les dépuratifs du monde
esteraient inefficaces, s'ils n'étaient soutenus par un

régime hygiénique propre à régénérer la constitution de l'individu : or, c'est au médecin à ordonner et à diriger ce régime.

Nous ajouterons qu'il serait à désirer, comme acte de prudence, de sagesse et de moralité, que tous les individus qui ont été atteints du mal syphilitique, même sous la forme la plus légère, se missent à l'usage d'un dépurateur quelques mois avant de contracter mariage. Ils se débarrasseraient, par ce moyen, du poison qui corrompt leur sang : ils s'éviteraient les poignants regrets, les tristes amertumes de donner le jour à des enfants qui porteront, hélas! les hideux stigmates de l'infection de leurs parents.

Maintenant que l'hérédité de santé et de maladie a été discutée et démontrée, nous allons passer à d'autres questions non moins importantes.

CHAPITRE XVIII

DU CÉLIBAT. — DE LA CONTINENCE ABSOLUE OU CONTRE-NATURE. — SUREXCITATION GÉNITALE. — EXCÈS VÉNÉRIENS. — LIBERTINAGE.

SECTION I

Célibat. Vœux de continence. — De tous temps et chez tous les peuples, le mariage a été entouré de respect et d'hommages; le célibat, au con-

traire, fut toujours en butte au mépris. Et, si l'on rencontre, dans l'histoire de quelques nations, le célibat en honneur, il faut attribuer cette aberration de l'esprit humain au *mysticisme*, véritable névrose du cerveau qui se propage de même que toutes les maladies contagieuses (1). Le mariage, c'est l'amour qui rayonne et fait naître la vie; c'est l'expansion de toutes les facultés affectives de l'être; le célibat, c'est l'égoïsme, c'est la mort et le néant. Tous les législateurs, philosophes et moralistes se sont élevés contre le célibat.

Saint Paphnuce ne craignait pas d'avancer au concile de Nicée que coucher avec sa femme était chasteté et œuvre méritoire devant Dieu.

L'immortel J. J. Rousseau pensait que le célibat offensait la nature et faussait sa destination.

Voltaire disait que le vœu de célibat était le comble de l'hypocrisie.

Luther jeta aux apologistes du célibat ces écrasantes paroles : « Il n'est pas en mon pouvoir de n'être point homme ; il n'est pas aussi en ma puissance de vivre perpétuellement sans femme; car cela m'est aussi nécessaire que de manger, de boire et de satisfaire aux autres besoins du corps. L'homme doit rester tel que Dieu a voulu qu'il soit ; user de la liberté qu'il nous a donnée pour aller contre sa volonté, c'est blasphème ou folie. »

(1) Lisez à ce sujet l'intéressant ouvrage des *Mystères du magnétisme*, où se trouvent consignées les plus curieuses observations sur les épidémies morales qui ont désolé le moyen âge.

Consultons les travaux des plus habiles]
siologistes et médecins sur cette matière : ils ı
apprendront que non-seulement le cervelet ϵ
moelle épinière président à l'organe vénérien,
que le cerveau y participe, et que c'est pour cela
la continence absolue développe l'hystérie, le
pisme, la folie érotique ou fureur génitale, etc.,
et, bientôt après, l'aliénation mentale et.... la r

Aristote avait observé qu'une continence
longtemps gardée engendrait d'affreuses maladie

Eusébie, femme de l'empereur Constance, m(
victime de sa chasteté.

Le prince Casimir, fils du roi de Pologne, épı
le même sort.

Jadis, un grand nombre d'hommes et de fem
doués d'un tempérament amoureux, qui embrass
la vie monastique, par suite de déceptions ou (
natisme, mouraient consumés par le feu gé
Et, de nos jours encore, combien d'individus des
sexes sont atteints, dans les couvents, de cette
tion qui dévore ! combien meurent victimes (
continence impossible à leur tempérament!

Tous les médecins s'accordent à reconnaître q
continence réelle, chez les sujets des deux s
doués d'un tempérament nerveux-génital, est un
minement à la folie. — *Cabanis* disait que les or
de la génération étaient souvent le siége de l'al
tion. —*Esquirol* a observé que la lubricité se rei
trait presque toujours chez les fous sortant
couvents. — *Leuret* assure également que le no

des fous et des folles érotiques, fournis par les couvents, devrait effrayer et faire réfléchir les individus avant de prononcer leurs vœux. Le docteur Mathieu raconte, dans ses *Études cliniques sur la femme*, qu'il a été souvent appelé à donner des soins à des filles atteintes de nymphomanie, à la suite d'exaltation religieuse. Ce médecin pense, avec raison, qu'une fille chez laquelle la matrice jouit d'une grande activité, devient facilement *hystérique*, et, si cette activité se trouve violemment comprimée, cette fille devient *nymphomane*. — *Hecquet* rapporte que beaucoup de convulsionnaires, hommes et femmes, lui ont avoué avoir éprouvé de vives jouissances corporelles pendant leurs convulsions. Il fait, en outre, observer que, dans ces scènes scandaleuses où les individus mâles, nommés *secouristes*, venaient assister les *convulsionnaires* femelles, on ne voyait que des hommes jeunes, ardents, et que l'efficacité de leurs secours dépendait de leur vigueur. Une convulsionnaire, ajoute-t-il, sous le prétexte de se mettre en croix, se dépouilla de tous ses vêtements, et s'offrit toute nue à un ecclésiastique. N'est-ce point là un accès de fureur utérine ? Les nymphomanes de la Salpêtrière n'en font pas davantage. Les ascétiques des deux sexes avaient des hallucinations érotiques plus ou moins longues, et ces hallucinations provoquaient ordinairement la sensation vénérienne ; aussi Bossuet appelait-il ces scènes des *extravagances amoureuses*.

C'est surtout chez la femme, douée d'une ardente imagination, que la continence et l'ascétisme pro-

voquent l'exaltation cérébrale et l'orgasme génital. Observez, dans l'antiquité, les pythies, les sibylles, les bacchantes, etc., n'offrent-elles pas un désordre simultané du cerveau et du système génital? Et, à une époque plus rapprochée de nous, les Marie Agréda, les Cadière, les Bourignon, les Marie Alacoque, la mère Ballon, et tant d'autres pauvres folles offraient également, dans leur effervescence ascétique, tous les symptômes d'un accès d'hystérie, et leur amour s'exhalait en paroles mi-pieuses, mi-érotiques.

Un bien sot aveuglement fit désigner, pendant plus de six cents ans, sous le nom burlesque de *minution*, la saignée périodique à laquelle les religieux et religieuses étaient forcés de se soumettre. Malade ou bien portant, aucun des cloîtrés n'était à l'abri du coup de lancette; il fallait tirer du sang pour amortir l'aiguillon de la chair. Croirait-on que ces saignées périodiques se pratiquaient encore, en 1788, dans les couvents des deux sexes? De plus on administrait, comme auxiliaires, des sirops de nymphéa, d'agnus castus, de pourpier, de laitue; on faisait des lotions réfrigérantes, on appliquait aux novices des lames de plomb sur la poitrine et les lombes, et on les assujettissait à un régime débilitant. Mais tous ces moyens étaient une bien faible ressource contre l'orgasme vénérien qu'éprouvaient les sujets d'un tempérament amoureux; et ces mesures, contre nature, ne servaient qu'à troubler les fonctions digestives et à développer le germe d'une affection érotique.

Les médecins qui se sont voués au traitement des

aliénés rencontrent assez fréquemment des femmes faibles d'intelligence et dominées par de fausses idées religieuses, chez lesquelles la continence outrée a développé la passion utérine. Parmi ces femmes, ordinairement de mœurs sévères, il en est qui, pendant l'accès nymphomanique, tiennent des propos lascifs et se livrent à des actions dont l'obscénité jure avec leurs habitudes antérieures et leur conduite irréprochable.

De là, ces médecins ont conclu que, pour certaines personnes à idées étroites et au moral faible, l'éducation religieuse outrée est une des causes de la maladie érotique. Cette vérité, confirmée par l'expérience, a donné lieu au proverbe : Le couvent et le confessionnal sont le berceau de l'hystérie et de la nymphomanie.

Complétons cette question par les sages paroles du docteur Lachaise : « Nous n'en saurions plus douter, la destruction des cloîtres et des couvents a été l'un des bienfaits de notre régénération politique. L'histoire notera un jour, comme empreinte du sceau de la vraie philosophie, cette grande époque qui ferma ces catacombes de l'humanité. Le bruit des marteaux a remplacé les chants lugubres et les gémissements sacrés : sur ce sol où languissaient quelques malheureux séquestrés volontairement de la société, cent ouvriers ont trouvé du travail et de l'aisance. La France a des couvents de moins, mais elle a des ateliers de plus; si la religion a perdu une maison, une manufacture importante est venue ac-

croître la prospérité nationale et le bien-être individuel. Lequel vaut le mieux de l'ancien ordre de choses ou du nouveau? Regrette donc qui bien faire croira, le temps passé; souhaite qui voudra le retour de quelques institutions évidemment contraires au bonheur de l'homme, et que notre époque se flattait d'avoir détruites pour toujours. »

SECTION II

Surexcitation génitale. — Excès vénériens. — Libertinage. — Il existe, dans l'un et l'autre sexe, des tempéraments caractérisés par une funeste activité génitale; nous disons funeste, parce que les malheureux affligés de ce tempérament sont continuellement en proie aux plus violents désirs sexuels et ne semblent vivre que pour assouvir leur passion brutale.

Chaque siècle, chaque peuple, offre des traits de vigueur génitale plus ou moins prodigieux. Depuis le fameux travail d'Hercule, qui féconda, en une nuit, cinquante jeunes filles, et celui de l'empereur Proclus, qui, en quinze jours, rendit le même service à cent vierges sarmates, l'histoire cite une foule de héros en amour, dont les exploits, grossis par la tradition, nous sont arrivés comme des fables auxquelles on se refuse de croire. Cependant, on ne saurait nier qu'il existe des hommes et des femmes qui vivent continuellement sous l'influence des organes génitaux. Les individus de cette nature se rencontrent ordinaire-

ment parmi les sujets pauvres d'intelligence et les idiots.

Galien cite un esclave africain, espèce de brute impropre à tout service, hormis celui des femmes ; sa vigueur sexuelle extraordinaire le fit acheter fort cher par une Messaline de l'époque.

Phasès rapporte l'histoire d'un prince maure qui, en trois jours, donnait satisfaction à quarante femmes dont était composé son sérail.

Une femme s'étant jetée aux pieds d'un roi d'Aragon, pour implorer son secours contre les ardeurs de son mari, le prince manda celui-ci et apprit de sa bouche qu'il caressait régulièrement dix fois sa femme chaque nuit. Le roi lui défendit, sous peine de la vie, de la caresser désormais plus de six fois.

Un montagnard des Pyrénées-Orientales épousa successivement onze femmes dans l'intervalle de quinze ans. Ses embrassements étaient si multipliés et si fougueux, que toutes ses femmes moururent atteintes de désordres graves dans les parties vulvo-utérines. L'autorité s'opposa à ce qu'il contractât un douzième mariage.

Les faits de cette nature et leurs analogues sont fort rares et tout à fait exceptionnels. L'excessive activité des organes génitaux, dont nous venons de parler, dépend d'une hypertrophie ou exagération nutritive et nerveuse de ces organes, qui conduit ordinairement à une fin funeste. Alors, ce n'est plus la faculté génésique dans sa vigueur, c'est une hideuse maladie nommée *satyriasis*.

On rencontre quelquefois des jeunes hommes qui se font une sotte gloire de leur intrépidité dans la lice amoureuse; ils ont fourni huit et douze carrières, ils sont prêts à le prouver... Ces dires sont tout simplement des fanfaronnades et rien de plus; si ces vantards avaient la moindre idée de la structure du testicule et de la sécrétion du sperme, ils n'oseraient pas dire une semblable absurdité. — Le lecteur n'a qu'à jeter de nouveau un coup d'œil sur le chapitre de cet ouvrage où se trouve la description du testicule et de ses fonctons : il verra que la sécrétion du sperme exige un temps fort long, puisqu'il faut que cette liqueur traverse des canaux d'une longueur de 250 mètres avant d'arriver aux vésicules séminales qui sont leur réservoir : or, il est physiquement impossible que l'homme puisse consommer huit, dix et douze embrassements dans l'espace de quelques heures, ou alors ce sont des embrassements sans perte de liqueur séminale. L'homme le plus vigoureux, le plus favorisé génitalement, ne saurait fournir plus de cinq à six éjaculations en quelques heures, et encore les dernières éjaculations ne sont qu'un fluide séreux, une sécrétion prostatique accompagnée d'ardeur et de cuisson. L'individu qui répéterait ces excès finirait par rendre du sang au lieu de sperme.

L'homme le plus enclin aux plaisirs sexuels se trouve réduit, après quelques copulations, à une sorte d'impuissance momentanée· l'organe énervé ne peut satisfaire ses désirs; il est forcé d'attendre que la na-

ire ait réparé les pertes des fluides nerveux et sémi-al, afin de pouvoir de nouveau se livrer à l'acte vénérien. Les individus de ce tempérament perdent de bonne heure leurs facultés viriles, et vont grossir le nombre des libertins impuissants. C'est probablement à cette décadence génitale que ces vers de Parny font allusion :

Du tronc qui nourrit sa fraîcheur
La branche une fois détachée
Ne reprendra plus sa vigueur,
Et l'on arrose en vain la fleur
Quand la racine est desséchée.

Chez la femme, les choses se passent différemment : la déperdition étant infiniment moindre, puisqu'elle ne possède point de sperme, et l'acte pouvant s'effectuer sans érection, elles sont aptes à exercer le coït à toute heure, à tout moment. Elles peuvent résister plus ou moins longtemps aux fatigues des voluptés sexuelles, et beaucoup même n'éprouvent d'autre incommodité de leurs excès qu'une lassitude, une ardeur et un gonflement des parties froissées.

L'histoire ancienne, surtout l'histoire romaine, fournit de nombreux exemples des ardeurs vénériennes et des fougueux transports de plusieurs femmes de haute et de basse condition.

Dans l'ancienne Grèce, Phryné, Éléphantis, Mélite, Cottyto, Phylénis, et une foule d'autres courtisanes, furent célèbres par leurs déportements. Les débau-

chés des deux sexes s'avisèrent d'instituer les mys tères de *Cottyto*, à l'instar de ceux de *Cérès*; et dans ces fêtes nocturnes il se passait des choses sur lesquelles l'antiquité a jeté un voile. Le poëte Eupolis, ayant dévoilé, dans sa comédie des *Baptes*, quelques-unes des orgies du culte de Cottyto, fut tué par Alcibiade, qui avait cru se reconnaître au nombre des débauchés que signalait le poëte. — A Rome, au milieu des dissolutions de tous genres où se vautraient les grandes dames, rien ne put égaler l'insatiable salacité de Messaline, qui, sous le pseudonyme de Lysisca, parcourait les lieux de prostitution, défiant tous les hommes qu'elle rencontrait; de Messaline que l'on chassait des lupanars au point du jour, excoriée, lasse des assauts qu'elle avait soutenus, mais non rassasiée, *lassata sed non satiata*. Après les excès de cette bacchante impudique, on cite ceux de Cléopâtre, Faustine, Poppée, Agrippine, Nectimène, Valéria, Julie, Césonie, Tarpéia, Sémiramis, Vestilla, Quartilla, qui ne se souvenait pas d'avoir été vierge, et tant d'autres qui acquirent, par leurs incroyables excès, une si triste célébrité! Plus tard, Jeanne de Naples et Lucrèce Borgia renouvelèrent les sanglantes orgies de Messaline.

Mais tirons un épais rideau sur le tableau de ces fureurs utérines, et terminons par quelques observations modernes qui prouvent que la femme affligée d'une prédominance génitale supporte mieux que l'homme les excès vénériens.

Sous le règne de Théodose, une femme enterra

vingt-deux maris, morts à la suite des excès auxquels les forçait cette bacchante insatiable.

Le colonel Pol... rapporte qu'une prostituée, enlevée par des soldats et portée au corps de garde, mit sur les dents les trente hommes qui composaient le poste, sans paraître nullement fatiguée.

Bertrand Rival cite une demoiselle de Maëstricht, belle et sage, qui, pendant notre première révolution, fut forcée de subir la luxure de vingt-huit hussards. Elle en fut quitte pour une irritation vaginale et quelques écorchures qui se guérirent en quelques jours.

Un médecin, attaché à l'un des dispensaires de Paris, m'a montré une femme de quarante ans, qui, depuis vingt-deux ans, faisait régulièrement en vingt-quatre-heures dix offrandes à l'amour.

On ne saurait contester qu'il est une immense quantité de femmes qui se plaignent de n'être pas satisfaites par leurs maris, tandis qu'on rencontre fort peu de ces derniers qui aient à se plaindre de leurs femmes sur ce point.

Il résulte de ces faits que la femme résiste plus longtemps que l'homme aux combats amoureux, et que c'est toujours sottise et imprudence à celui-ci de vouloir prouver physiquement le contraire.

SECTION III

DES RAVAGES QU'EXERCE SUR L'ÉCONOMIE L'ABUS DU COÏT ET DE LA MASTURBATION.

L'abus des plaisirs sexuels dégrade, en peu de temps, l'esprit et le corps; il semblerait que, de tous les excès, aucun ne soit aussi douloureusement puni que l'excès vénérien. D'abord l'affaiblissement des organes génitaux chez l'homme, la flaccidité du membre, les pertes séminales involontaires, l'atrophie des testicules, la paralysie de la vessie, etc., etc. Et, chez la femme, une surexcitation génitale, suivie de flueurs blanches, d'autant plus ruineuses qu'elles sont abondantes. Bientôt surviennent des névropathies, des palpitations, des syncopes et des désordres utérins qui réagissent sur l'organisation entière. Les digestions se font mal et la nutrition devient insuffisante à l'entretien de la machine : tout languit. Le malheureux a la face décolorée, les yeux caves et presque éteints; les tempes, les joues creuses, et les pommettes saillantes; les oreilles sont desséchées, aplaties; l'ouïe, l'odorat et le goût se perdent peu à peu. Le cerveau partage nécessairement cette débilité générale : la mémoire s'affaiblit, l'attention devient impossible, le jugement et toutes les facultés intellectuelles se dégradent, s'effacent, et le sujet tombe dans la mélancolie, l'hystérie, l'hébétude, l'idiotisme. Une

horrible maigreur dessèche son corps qui se voûte et dont il peut à peine soutenir la charpente. Enfin la consomption générale termine la vie du malheureux qui n'a pu se soustraire aux excès de la passion génitale.

C'est particulièrement chez les sujets qui se livrent avec acharnement à la masturbation que les symptômes de consomption offrent un effrayant caractère. Les victimes de l'ardeur génitale sont hideuses à voir, elles inspirent le dégoût et la pitié; et, si une violente secousse physique ou morale ne vient arrêter leur honteux manége, c'en est fait de leur inutile existence: chaque jour elles font un pas de plus vers la tombe et s'éteignent dans un complet marasme.

Nous engageons instamment les victimes du libertinage de bien graver dans leur mémoire les lois de la nature relatives à la reproduction des espèces vivantes. — Dans le règne végétal, aussitôt après la fécondation, les organes mâles se fanent, les organes femelles disparaissent pour faire place au fruit, et la fleur, qui servait de lit nuptial, se détruit (1). — Dans le règne animal, il existe une foule de familles, parmi les insectes, qui meurent aussitôt après l'accouplement : le moment de l'union sexuelle est le terme de leur existence. — Chez les animaux, l'acte du coït est suivi d'une perte de forces qui se traduit par une sorte de langueur et d'affaissement vital : leurs couleurs se ternissent, leur voix s'altère, la *mue* com-

(1) Voyez l'intéressant ouvrage, *Les parfums et les fleurs*. Prix 3 fr.

mence, et leur chair, participant à cette dégradation, perd une partie de ses qualités, devient moins succulente et moins nutritive. Tous les êtres subissent donc cette loi physiologique : *L'acte qui perpétue l'espèce tue l'individu;* ou, en d'autres termes : Chaque fois que l'individu procrée ou consomme l'acte de la procréation, il donne une portion de sa vie pour allumer une vie nouvelle; et, s'il ne laisse pas le temps à la nature de réparer les pertes qu'il vient de faire, la vitalité endommagée décroît en raison des nouvelles pertes qu'il a l'imprudence de faire. Bientôt il tombe dans une complète débilité, et la vie l'abandonne à son tour. — Ces vérités méritent qu'on s'y arrête.

La conclusion de ce chapitre est celle-ci : La continence outrée, de même que l'incontinenee, l'abus incessant des plaisirs sexuels, sont deux extrêmes également réprouvés de la nature et de la morale. La continence perpétuelle, si elle est possible, devient la source d'une foule de maladies affreuses et de cruelles vésanies. Les excès vénériens sont la ruine du corps et de l'esprit. Rien ne détériore aussi profondément le physique et le moral que l'abus du coït. Et si, dans les grandes villes, on rencontre tant d'êtres chétifs, étiolés, traînant languissamment les débris d'un corps usé, c'est le libertinage qu'il faut en accuser. C'est encore au libertinage, à la débauche, qu'il faut attribuer ces hideuses maladies qui attaquent les sources de la vie, se perpétuent dans les familles, s'attachent aux générations et dégradent l'espèce.

Le jeune homme qui, confiant dans sa vigueur,

abuse des plaisirs vénériens, s'énerve bientôt et se prépare les regrets d'une vieillesse prématurée. L'impuissance, la flasque débilité et quelquefois la paralysie de l'organe génital arrivent comme conséquence de ces abus.

La jeune fille ou la jeune femme qui, s'affranchissant de la chasteté et de la pudeur naturelles à son sexe, se livre à des déportements ou à des manœuvres solitaires, perd, en peu de temps, sa fraîcheur, sa santé, et devient un objet de mépris ou de pitié. C'est à l'éducation physique et morale, c'est aux voyages, aux distractions vives, aux fortes occupations qu'il faut avoir recours pour détourner l'activité vitale, concentrée sur les organes génitaux, et lui donner une autre direction.

Si les individus, encore sur le bord du gouffre dévorant du libertinage, prévoyaient l'affreux avenir qu'ils se préparent, s'ils parcouraient les salles d'hôpitaux où languissent et s'éteignent, à demi pourries, les hideuses victimes du vice et de la débauche, oh! sans doute, ils s'arrêteraient sur le penchant de l'abîme en frissonnant d'horreur.

On a, en outre, observé que le libertinage anéantissait et pervertissait les qualités morales de l'individu, qu'il développait la ruse, l'hypocrisie, la lâcheté, et portait à la cruauté. Tibère, Néron, Caligula, Domitien, Héliogabale, Borgia, etc., etc., et tant d'autres monstres à face humaine, qui se plaisaient à faire couler des flots de sang au sortir de leurs sales débauches, en sont d'horribles exemples.

Enfin les philosophes ont signalé, avec raison, le libertinage comme la source impure de tous les vices, et son extension dans les classes populaires comme un symptôme de la dégradation des hommes et le signe précurseur de la chute des empires.

CHAPITRE XIX

SECTION I

DE LA LEUCORRHÉE (FLUEURS BLANCHES) (1).

Cette triste affection, qui fane en quelques années la fraîcheur de tant de jeunes femmes, est très-commune dans les grandes villes. Les statistiques, à cet égard, sont réellement déplorables : sur 100 femmes, 80 en sont frappées à divers degrés.

Aux lecteurs étrangers à la physiologie, nous ferons savoir que les membranes muqueuses qui tapissent toutes les ouvertures, tous les conduits du corps, sécrétent, lorsqu'elles sont irritées, un mucus verdâtre,

(1) *Leucorrhée*, de deux mots grecs qui signifient *écoulement blanc*. Cette affection est aussi désignée par les mots : *vaginite*, *utéro-vaginite*, quand le vagin et la matrice participent à l'écoulement. Les noms de *mucite génitale*, *catarrhe vaginal*, ou écoulement muqueux de la vulve lui ont également été donnés.

lanc ou jaunâtre, selon le degré et la période d'inflammation. Le *coryza* ou rhume de cerveau, la bronchite, a gonorrhée, etc., sont des espèces de leucorrhée, ou écoulements blancs, fournis par les membranes muqueuses.

La leucorrhée génitale, chez la femme, provient soit de la muqueuse du vagin, soit de la muqueuse de l'utérus et quelquefois de ces deux membranes à la fois.

Les causes des flueurs blanches sont nombreuses, nous ne citerons que les principales :

Le tempérament lymphatique à l'excès, représenté par ces organisations molles, apathiques et gorgées de sucs blancs; — les tempéraments nerveux très-irritables; — l'état chlorotique, hystérique, etc.;

Les climats brumeux, les localités humides, les alternatives fréquentes de chaleur et d'humidité; les habitations privées de lumière et où l'air reste confiné;

Une alimentation trop excitante ou de mauvaise qualité; l'abus des épices, des féculents, du laitage, des fruits verts, des boissons acides, alcooliques; la bière et le thé dont on fait un usage habituel; les digestions laborieuses; enfin tout ce qui excite violemment ou débilite l'économie;

Les constipations opiniâtres, les lavements irritants; l'usage éminemment funeste des chaufferettes; l'abus des bains chauds; la compression du corset entretient les flueurs blanches et vicie l'haleine et la rend fétide;

Les fatigues du corps et de l'esprit, les vei
longées; la position assise constante; le
d'exercice; les irrégularités dans la menstruat

Les passions tristes, les violentes émotio
aberrations nerveuses du système génital; l
sées lubriques; les titillations sexuelles; l'hy
la nymphomanie;

La suppression d'une évacuation périodique,
exutoire, d'une maladie chronique, d'une affe
cutanée, etc., etc.

Les femmes devraient lire attentivement et l
retenir ce qui suit: Les flueurs blanches fatigu
l'économie entière et ruinent la santé; elles dével
pent des gastralgies, des tiraillements d'estomac, d
gaz dans toute la longueur du tube digestif. L'appé
se dénature, se perd; les digestions deviennent diffi
ciles; la maigreur envahit le corps que les force
abandonnent chaque jour. Plusieurs maladies ne
veuses s'abattent sur la leucorrhéique et amènent de
désordres de l'intelligence. La chlorose, les syncope
les palpitations, les étouffements, etc., sont trè
souvent la suite inévitable d'une leucorrhée abo
dante et chronique.

La leucorrhée s'offre sous deux aspects, l'un aig
l'autre chronique; nous ne parlerons que du de
nier.

Parmi les affreux désordres occasionnés par l
flueurs blanches habituelles, on distingue: la tum
faction du col de la matrice, qui devient, parfoi
variqueux; la muqueuse vaginale, rendue mollas

par une sécrétion continuelle, ne tarde pas à s'excorier, à se détériorer. Les parties externes sont flasques, flétries et ardoisées ; l'humeur leucorrhéique, jaunâtre, verdâtre ou blanchâtre et d'odeur nauséabonde, flue incessamment de la vulve. Le corps de la personne est grêle, chétif, sans forces ; sa peau est d'un blanc de cire, ou blafarde, inanimée ; les yeux sont entourés d'une auréole bleuâtre, le dessous de la paupière inférieure est boursouflé ; tout annonce une organisation délabrée, un sang qui se décompose et se tourne en eau, comme on le dit vulgairement.

A la longue, les flueurs blanches portent une funeste atteinte à la santé ; elles causent des désordres locaux qui commencent par la simple excoriation et peuvent arriver au cancer ! le cancer, cette terrible maladie contre laquelle échouent tous les remèdes, même la cautérisation la plus profonde.... Malheureuses femmes ! qui vivez dans l'incurie, avec ce que vous nommez *vos fleurs blanches*, sachez bien que vous n'avez pas de plus cruel, de plus dangereux ennemi.

Il est des flux leucorrhéiques dont l'âcreté détermine toujours l'irritation des parties soumises à leur action. Ainsi l'homme qui a l'imprudence de coïter avec une femme atteinte de cette espèce de leucorrhée, contracte, le plus souvent, une gonorrhée fort douloureuse, et dont l'intensité est en rapport avec l'âcreté de l'humeur leucorrhéique et la durée du coït.

Chez les peuples d'Orient et particulièrement chez

été *spéculisées*, fouillées, brûlées, cautérisées, la maladie reparaissait au bout de peu de temps. Un médecin, profond observateur, disait que, depuis la barbare invention du *spéculum*, les affections du vagin et de la matrice avaient multiplié d'une manière effrayante : c'est l'exacte vérité ; jamais, à aucune époque de l'humanité, on n'a vu autant de femmes attaquées de ces maladies.

Nous croyons, avec beaucoup de sages médecins, que la leucorrhée génitale exige un traitement basé sur l'âge, le tempérament, le genre de vie, les habitudes, l'état physique et moral du sujet, sur la nature et la quantité de l'écoulement, enfin, sur la simplicité, la durée et les complications de la maladie. Le but du traitement est de ramener les muqueuses vaginale et utérine à leur état normal, et l'on ne saurait atteindre ce but qu'en combattant les altérations organiques et les désordres généraux qui ont perverti les fonctions ; car la maladie leucorrhéique ne borne point ses ravages aux parties génitales, elle retentit sur l'économie entière.

TRAITEMENT GÉNÉRAL.

Le régime alimentaire et l'exercice physique sont d'un très-grand secours. Des aliments substantiels et de digestion facile répandront une grande quantité de sucs nutritifs dans le sang appauvri. L'exercice physique modéré, l'air pur de la campagne, réveilleront l'appétit et les forces digestives. Les bains domesti-

ques, les frictions, les promenades, les distractions, la tranquillité morale, etc., concourent à se rendre maîtres de la maladie. Il faudra renoncer aux bals, soirées, théâtres et autres lieux où l'air est vicié par les émanations de la multitude; les plaisirs de l'amour seront interdits pour quelque temps. L'abandon du corset meurtrier et le rejet de l'abominable chaufferette sont tout à fait de rigueur. L'habitation à la campagne et la vie des champs procureront d'immenses avantages.

TRAITEMENT LOCAL.

Des bains de siége aromatiques, astringents, de courte durée et répétés deux ou trois fois par jour; — des frictions sur la partie interne des cuisses avec une brosse de flanelle; — quelques ventouses sèches sur les mêmes régions; — des injections et fumigations vaginales plusieurs fois répétées pendant la journée. Les injections se pratiquent avec une décoction astringente dans laquelle on a versé cinq à six gouttes de laudanum. Lorsque ces injections restent sans effet, on emploie la préparation suivante :

Eau de roses..........	500 gr.
Acide tannique........	5
Teinture d'iode........	1

On peut, dans certains cas, remplacer la teinture d'iode par la même quantité de sulfate de cuivre; quelques praticiens s'en sont parfaitement trouvés. —

La femme leucorrhéique doit être d'une grande propreté; elle se servira, pour ses ablutions, d'une décoction de plantes astringentes et toniques. — Les bains froids pendant la saison d'été, les bains de mer, les bains d'eaux thermales ferrugineuses, sont aussi des moyens à employer. Mais, nous le répétons, tous ces moyens resteraient infructueux s'ils n'avaient pour auxiliaires l'exercice physique, le bon air, une alimentation choisie, une règle pour la veille et le sommeil, le renoncement aux plaisirs énervants du monde, enfin un régime et une conduite hygiénique dans toute leur rigueur.

Telles sont les indications les plus rationnelles pour combattre le flux leucorrhéique, et la femme qui les remplira de point en point aura la satisfaction de trouver au bout le succès désiré.

SECTION II

DE LA GONORRHÉE.

La gonorrhée, appelée aussi blennorrhée, chaude-pisse, etc., est une espèce de leucorrhée ayant son point de départ dans le canal urinaire; elle est commune aux deux sexes, mais plus particulièrement à l'homme. Nous ne parlerons ici que de la gonorrhée non syphilitique chez l'homme.

Cette douloureuse affection a son siége dans la membrane muqueuse qui tapisse l'urètre; sa cause la plus ordinaire se trouve dans le coït avec une femme

atteinte de flueurs blanches ou dont le vagin sécrète une humeur âcre, ou encore au flux menstruel.

On rencontre des hommes dont le gland et le méat urinaire sont d'une sensibilité telle, qu'à la moindre copulation avec une femme malpropre, ils contractent un écoulement gonorrhéique; ces hommes-là devraient avoir la précaution de se graisser le gland et le méat urinaire avant de s'approcher de la femme. —Les aliments épicés, l'abus du thé et des bières fortes occasionnent aussi de semblables écoulements.

Lorsque la gonorrhée provient du contact impur d'une femme atteinte du mal vénérien, la maladie est plus grave; on la nomme *blennorrhagie syphilitique.*

Les symptômes de la gonorrhée ne paraissent généralement que trois ou six jours après le contact. On éprouve d'abord une légère démangeaison à l'orifice du canal, puis de la cuisson, des picotements. Bientôt l'irritation gagne, envahit tout le canal; la cuisson devient plus intense; le besoin d'uriner se fait sentir, et l'on souffre plus ou moins lorsqu'on satisfait ce besoin.

L'homme affecté de gonorrhée commençante qui, sans en tenir compte, se livre comme avant aux plaisirs de la table et de l'amour, aggrave beaucoup son mal. D'abord, l'irritation s'accroît en raison des excès et revêt en peu de jours tous les caractères d'une violente inflammation. — Les érections deviennent fréquentes et très-douloureuses; l'émission de l'urine s'accompagne d'une sensation de brûlure intolérable. Quelquefois, l'irritation se propage à la vessie, et il

en résulte une incontinence d'urine; d'autres fois le contraire a lieu, on éprouve une rétention. Il peut arriver encore que la gonorrhée gagne les testicules et les ganglions du pli de l'aine, ce qui est toujours fâcheux. Enfin une gonorrhée virulente, exaspérée par une mauvaise conduite et des excès, peut déterminer les complications suivantes ;

Bubons, ou inflammation avec tuméfaction des ganglions lymphatiques du pli des aines ;

Chancres, ou érosion de la peau du gland et de l'orifice du canal urétral.

Inflammation de la glande prostate ;

Dysurie ou difficulté d'uriner;

Hématurie ou pissement de sang;

Rétrécissement du canal;

Pertes séminales ;

Ophthalmie blennorrhagique, etc., etc., etc.

Ces complications, généralement funestes à l'intégrité des organes et à la santé générale, exigent un traitement médical des plus sévères. C'est pourquoi les individus atteints de gonorrhée doivent la traiter, dès le début, alors que sa guérison est facile.

Traitement. — Le traitement de la gonorrhée non vénérienne est des plus simples : se mettre à un régime rafraîchissant et végétal ; diète de mets excitants et de boissons stimulantes. Boire copieusement des tisanes d'orge ou de chiendent nitré; prendre es bains et s'abstenir complétement des plaisirs et de tout ce qui peut réveiller le désir.

Les injections avec le [illegible] efficaces, au début de la [illegible] tion est concentrée dans la [illegible] si on savait les pratiquer [illegible]. [illegible] comment il faut s'y [illegible] linge, un gros tampon : [illegible] racine de la verge. [illegible] à établir une compression [illegible] pression a pour but [illegible] jusque dans la vessie [illegible] introduit dans l'orifice [illegible] d'une petite seringue. [illegible] de zinc. et l'on pousse [illegible] l'index de la main [illegible] dex de la main gauche [illegible] par la pression. à la [illegible] étant retirée. on laisse [illegible] ques minutes : puis [illegible] pression. On recommence [illegible] injection et l'on trempe [illegible] verre d'eau tenant [illegible] tion. Trois fois par jour [illegible] on renouvelle les injections [illegible] neuf. Trois jours de [illegible] avorter une gonorrhée [illegible]

Mais si la maladie est [illegible] matoire, les injections [illegible] les; on devra suivre le traitement [illegible] pour combattre les inflammations [illegible] bains, demi-bains, [illegible]

régime diététique, lavements émollients, et si les érections étaient par trop douloureuses, on ajouterait aux lavements quelques gouttes de laudanum et l'on prendrait une ou deux pillules opiacées; on ne doit recourir aux applications de sangsues que lorsqu'il y a irritation de la prostate ou de la vessie. Les capsules de baume de copahu seront administrées sur la fin de la maladie, pour supprimer l'écoulement.

Il existe une méthode d'injection avec le nitrate d'argent qui, dit-on, jugule la gonorrhée en quelques jours. Nous conseillons aux gonorrhéiques de se méfier de cette méthode, attendu que les remèdes violents laissent toujours des traces fâcheuses sur les endroits où ils ont passé.

Moyens préservatifs de la gonorrhée. — Plusieurs moyens ont été proposés dans le but de pouvoir affronter Vénus impunément, c'est-à-dire sans crainte d'être contagionné, si la femme est douteuse. Les uns consistent à lotionner les parties de la femme soit avec de l'eau chlorurée, soit avec une décoction d'écorce de grenade, ou une solution de tannin, soit enfin avec 500 grammes d'eau dans laquelle on a fait dissoudre 5 centigrammes de sublimé corrosif. Nous croyons que le meilleur préservatif, pour l'homme, est le *condom*, après s'être onctionné préalablement l'organe copulateur avec un corps gras, huile, pommade, cold-cream, etc., et d'en avoir fait entrer un peu dans l'orifice de l'urètre. Il faut encore n'accorder au coït que juste la durée de temps néces-

aire pour la satisfaction du désir, et avoir soin de se aver immédiatement à grande eau, pour enlever toutes es matières qui pourraient, par leur absorption, favoriser l'infection. C'est là, selon nous, le meilleur préservatif. Du reste, l'homme et la femme devraient être assez sages, assez loyaux pour ne point s'approcher l'un de l'autre lorsque l'un d'eux se trouve dans une situation suspecte.

CHAPITRE XX

DE L'ANAPHRODISIE

OU INDIFFÉRENCE AUX PLAISIRS DE L'AMOUR.

Le nom d'*anaphrodisie*, de *frigidité* en amour, a té donné à cet état d'inertie des organes génitaux t d'indifférence morale où se trouve l'individu pour out ce qui concerne l'acte reproducteur. Il ne faut as confondre l'anaphrodisie avec l'impuissance: la remière est l'absence totale des désirs vénériens, omme l'indique l'étymologie du mot, tandis que ans l'impuissance il y a désirs vénériens, mais impossibilité physique de les satisfaire.

On distingue l'anaphrodisie en deux espèces: une, naturelle ou constitutionnelle; l'autre, accidenelle ou éventuelle.

L'anaphrodisie naturelle prend son origine dans

un tempérament lymphatique au suprême degré, dans une constitution froide, molle, inerte à tout excitant sexuel. Cette forme de l'anaphrodisie est très-rare et ne se rencontre que chez les femmes d'une flaccidité complète, gorgées de lymphe, empâtées de graisse diffluente, et dont les sens obtus restent muets aux agaceries de l'amour.

La seconde forme de l'anaphrodisie, celle qui se rencontre le plus généralement, est le résultat d'une foule de causes, d'influences diverses, agissant sur le physique ou sur le moral, ou sur ces deux systèmes à la fois. Parmi ces causes, les plus ordinaires sont les maladies génitales, les excès vénériens ou la continence outrée, la masturbation, le clitorisme habituels; l'abus des liqueurs spiritueuses et des mets excitants, comme aussi un régime alimentaire tout à fait débilitant; les veilles, les études prolongées, les méditations profondes; les chagrins, les passions tristes et débilitantes, la crainte, la frayeur, le désespoir, etc., etc.

Les anaphrodisies de ce genre ne sont point incurables, lorsque, toutefois, le sujet est jeune encore; elles trouvent leur remède naturel dans la suppression des causes que nous venons d'énumérer, et dans un régime approprié à la constitution de l'anaphrodite; nous donnerons plus loin le détail du traitement qui leur convient.

Nous ferons observer ici que l'indifférence aux plaisirs de l'amour, très-rare chez l'homme jeune et bien portant, est assez commune chez la femme; d'a-

bord parce qu'au nombre des pièces qui composent son appareil génital ne se trouve pas l'organe sécrétant l'humeur prolifique. La physiologie nous apprend que la résorption de cette humeur, lorsque les vésicules séminales sont pleines, et son mélange au sang, développent chez l'homme les violents désirs de l'union sexuelle; ces désirs, ordinairement accompagnés d'un éréthisme génital, ne se dissipent que par l'émission d'une certaine quantité de semence. — Ensuite, parce que le tempérament lymphatique étant le plus généralement dévolu à la femme, elle apporte moins d'ardeur, moins de fougue, dans l'embrassement amoureux. Du reste, cette disposition n'est pas exclusive à la femme; elle se rencontre chez toutes les femelles d'animaux vivipares; ce sont toujours les mâles qui recherchent activement et tourmentent la femelle : celle-ci semble rester passive et ne fait que se prêter aux élans amoureux du mâle. Cet état de choses était nécessaire à la fécondation; car les emportements de l'amour, les transports délirants, lui sont nuisibles; les femmes ardentes, affectées de passion utérine, sont généralement impropres à la génération ; elles restent stériles jusqu'au moment où l'art et plus souvent la nature sont parvenus à refroidir les ardeurs utérines.

Ainsi donc, le sexe féminin, hormis les exceptions, serait d'une nature plus tranquille et moins disposée aux combats amoureux que le sexe masculin. — Les femmes lymphatiques avouent, de bonne foi, que sur vingt embrassements vénériens, il s'en trouve un à

peine où elles éprouvent le spasme de la volupté; plusieurs même ont confié à des intimes que bien souvent elles simulaient ce spasme dans les bras de leurs maris, pour deux motifs: le premier, afin de s'attacher l'homme, qui aime à voir son plaisir partagé; le second, pour ne pas s'entendre accuser d'indifférence, de froideur, à chaque embrassement. Ces femmes ont raison d'en agir de la sorte: une innocente supercherie est permise lorsqu'il s'agit de faire des heureux.

Nous venons de dire que la raison physique de cette indifférence de la femme se traduisait par le tempérament lymphatique et par l'absence des organes du sperme; si nous recherchons maintenant la cause morale, nous la trouverons dans l'extrême susceptibilité de son caractère et diverses circonstances de sa vie de relation. La femme est un être éminemment délicat et capricieux; la moindre contrariété, la plus légère indisposition suffit pour arrêter ses amoureux élans. Tout à l'heure elle éprouvait un désir;... un nuage a passé... et ce désir s'est subitement éteint. — La femme aime à préluder aux jeux de l'amour par de douces caresses, par de tendres agaceries; elle demande à être excitée par d'harmonieuses paroles, afin que le moral, réagissant sur le physique, la dispose à s'évanouir dans une voluptueuse étreinte. Si l'homme se conduisait ainsi avec la femme, bien certainement celle-ci, à moins de frigidité complète, tressaillerait de plaisir; mais il en est presque toujours autrement: le mari est égoïste,

impatient, grossier dans son amour ; sans consulter les dispositions bonnes ou mauvaises dans lesquelles peut se trouver sa femme, il veut satisfaire ses besoins ; il le veut, et il faut qu'elle s'y soumette... Quelquefois la femme trouve un prétexte pour se soustraire à cet embrassement brutal; mais le plus souvent elle s'y prête passivement, afin d'être plus tôt débarrassée des importunités d'un homme qui ne voit, dans l'acte conjugal, que la satisfaction d'un besoin.

Les femmes anaphrodites se rencontrent parmi ces femmelettes blondes, pâles, énervées, n'ayant presque point de mamelles et dépourvues de poils au pubis ; elles ont la voix grêle, les yeux ternes, un regard sans chaleur, une grande nonchalance dans les mouvements, etc. Vers l'âge de trente à trente-cinq ans, ces femmes deviennent généralement très-grasses ; elles offrent une constitution molle, une carnation blafarde et des formes empâtées.

Nous allons passer en revue les principales causes de l'anaphrodisie accidentelle, afin de faire mieux comprendre au lecteur les moyens de traitement les plus rationnels.

1° Les maladies du système génital. — Certaines affections des organes génitaux rendent le coït douloureux et même impossible; alors la crainte de la douleur éloigne les désirs et conduit peu à peu à l'anaphrodisie. — *Chez l'homme:* les affections dartreuses, syphilitiques et cancéreuses du pénis ou les testicules : l'affaiblissement ou l'inertie de ces or-

ganes, l'altération et les désordres de leurs f
l'épuisement, quelle qu'en soit la cause, l:
par des jouissances excessives, etc.— *Chez*
l'ampleur trop considérable du canal vulvo-
maladies de la vulve, du vagin et de la matri
leucorrhéique ou flueurs blanches abonda
détériorent la muqueuse vaginale, effacent
bilité, détruisent l'érectilité des petites lèvr
toris, les rendent flasques et finissent par le
ler de toute irritabilité. — Le seul remède
phrodisie entretenue par ces affections est de
battre par un traitement médical ou chirurgi
opérer la guérison complète.

**2° Les excès vénériens, la masturb
clitorisme.** — La débilité des organes gén
souvent le résultat des excès vénériens et
plus dangereux encore, des plaisirs solita
effet, ces excès plongent les organes dans un
stupeur; les érections ne peuvent plus avoir
l'homme et chez la femme; les parties, usé
frottement, ont perdu leur sensibilité et re
sormais muettes aux voluptés de l'amour.

Le traitement de l'anaphrodisie par excès
sances vénériennes, ou le libertinage, est l
que celui de l'impuissance par épuisement
au chapitre *Impuissance*.) Un régime alimen
sentiellement réparateur et fortifiant, des
excitantes sur les lombes et à la partie int
cuisses, les bains froids, les douches, la gymn

une privation absolue des jouissances vénériennes, les stimulants moraux, tels que la société des femmes spirituelles, agaçantes, les lectures érotiques, enfin la musique molle, regardée, par plusieurs médecins, comme un excellent aphrodisiaque, composent un ensemble de moyens propres à combattre victorieusement l'espèce d'anaphrodisie dont nous venons de parler.

3° La continence rigoureuse et longtemps gardée plonge les organes génitaux dans un engourdissement, une atonie qui conduit à l'anaphrodisie ; quelquefois c'est le contraire, ces organes deviennent le siége d'un mouvement fluxionnaire dont le résultat amène l'orgasme vénérien. A l'époque de l'ardente jeunesse, la continence est tellement contraire aux lois de la nature, que les plus graves désordres dans la santé en sont la suite : preuve évidente que les excès opposés sont également nuisibles à notre économie. Ces désordres se traduisent tantôt par l'anaphrodisie et l'impuissance, tantôt par l'érotomanie, l'hystérie, la nymphomanie, l'épilepsie et autres hideuses vésanies. Nous avons déjà énuméré, dans un des précédents chapitres, les funestes effets de la continence; il ne nous reste plus qu'à répéter, avec tous les médecins physiologistes, cette vérité : Si la privation absolue des jouissances vénériennes produit nécessairement de graves désordres, aussi bien que l'abus de ces jouissances, il est de la sagesse et de la raison de se tenir éloigné de ces deux extrêmes. —

Traitement. — L'anaphrodisie par continence absolue trouve ordinairement un remède efficace dans la satisfaction opportune et modérée des désirs vénériens, lorsque toutefois l'âge et la constitution du sujet ne s'opposent point à la guérison.

4° L'abus des liqueurs spiritueuses, de même que l'abus des mets échauffants, sont une cause d'anaphrodisie : les liqueurs fortes, en surexcitant les houppes nerveuses de l'estomac, développent momentanément, puis éteignent la sensibilité de cet organe, qui réagit sympathiquement sur les organes génitaux. Il est un proverbe qui signale les amis de Bacchus comme très-peu capables de porter leurs offrandes aux autels de Vénus, et les buveurs d'eau comme de vigoureux champions dans les luttes amoureuses. En effet, l'homme qui concentre sa vie dans les aliments et les boissons, qui n'a d'autre dieu que son ventre, perd peu à peu ses forces génitales, et arrive à l'anaphrodisie. — Le défaut d'une nourriture suffisante, ainsi qu'un régime alimentaire débilitant, conduisent également à l'anaphrodisie.

Le meilleur moyen de combattre la faiblesse génitale est, pour le premier cas, la tempérance dans le boire et le manger; pour le second cas, une alimentation excitante, tonique et plus copieuse.

5° Les excès dans les travaux d'esprit, les méditations profondes, les veilles prolongées, les spéculations opiniâtres de la pensée, en concentrant toutes

es forces vitales au cerveau, en privent les organes e la génération, qui languissent et perdent peu à peu eur aptitude à fonctionner. Aussi voit-on, généralement, les hommes d'étude, les savants, être frappés l'anaphrodisie, et les idiots montrer une vigueur génitale extraordinaire.

Le remède naturel de cette espèce d'anaphrodisie se trouve dans la cessation de tout travail, dans les distractions et les voyages. Le séjour à la campagne et les pratiques du jardinage ont produit un excellent effet chez un homme de lettres de nos amis.

Les chagrins, les passions tristes, débilitantes, comme la haine, la jalousie, la crainte, la frayeur, le désespoir, etc., sont autant de causes d'anaphrodisie plus ou moins complète, selon l'âge et la constitution des individus. Dans les cas de frigidité par contention d'esprit et affection morale, il faut d'abord détruire la prépondérance de la vie intellectuelle sur la vie animale, chasser les chagrins, éteindre les passions débilitantes, et porter ensuite la stimulation sur les organes génitaux.

La crainte et la honte de rester en affront devant une femme lascive est une des causes les plus fréquentes d'anaphrodisie ou plutôt de syncope génitale, surtout chez les hommes de la seconde jeunesse.

La malpropreté de certaines femmes, le dégoût et la répugnance qu'elles inspirent, abattent subitement l'érection. Beaucoup d'hommes, qui s'étaient montrés pressants à l'attaque, se voient forcés de rétrograder; mais cette syncope génitale n'est que momentanée et

devrait faire rougir de honte la femme qui l'a prov
quée.

6° Il existe, chez les jeunes gens, une espèce d'a
aphrodisie accidentelle, occasionnée par l'excès d'ı
amour sentimental, alors que l'imagination poéti
l'objet adoré. On aime avec passion ; le cœur palpi
violemment, le corps tressaille, la tête brûle et d
lire, mais l'organe reste muet... Dans un pareil in
stant, c'est en vain que l'homme s'efforcerait d
donner une preuve physique de son amour. Il y
effervescence au cerveau, où tout le feu de la vi
s'est concentré; mais l'organe viril est comme frapp
de stupeur.

Il faut savoir, près de celle qu'on aime,
Donner un frein aux transports du désir,
La folle ardeur abrége le plaisir,
Et trop d'amour peut nuire à l'amour même.

Les hommes de science et de lettres qui se livren
à un travail intellectuel excessif, peuvent être frappé
de syncope génitale ou d'anaphrodisie accidentelle
par la raison que, la contention d'esprit, la préoccu
pation profonde, faisant du cerveau le centre de l'a
tion vitale, les organes génitaux se trouvent privés d
la vitalité nécessaire à leurs fonctions.

Le lecteur comprendra facilement que, dans l
diverses anaphrodisies que nous venons de décrir
l'indication curative la plus naturelle est d'éloigne
de détruire, s'il se peut, la cause de l'affection,

'imprimer ensuite un genre de vie ou de conduite ntièrement opposé à celui qui avait débilité les or- ;anes génitaux; c'est-à-dire que le traitement doit igir à la fois sur le moral et sur le physique.

L'anaphrodisie par excès des plaisirs vénériens et par débilité génitale étant la plus commune, chez les hommes surtout, nous terminerons ce chapitre par l'exposition d'un traitement qui offre toutes les chances de réussite. — La première condition est de condamner au repos l'organe fatigué et de le sevrer complétement de tout contact amoureux; de l'immerger plusieurs fois par jour dans une eau froide, rendue tonique par l'addition de quelques cuillerées de teinture aromatique, ou bien dans une légère décoction refroidie de farine de moutarde; ce dernier moyen a été préconisé par plusieurs médecins comme excellent pour tirer la partie virile de sa flaccidité. — La seconde condition se trouve dans un régime alimentaire essentiellement tonique et réparateur. Les viandes rôties pénétrées de tous leurs sucs; les mets truffés, le gibier, le poisson et les œufs frais, les crustacés, le chocolat à la crême, etc., et, pour boisson, quelques petits verres d'un vin généreux, répareront peu à peu et fortifieront les constitutions lébilitées. Un médecin qui s'est occupé spécialement lu traitement de l'anaphrodisie conseille, pour déeuner, l'omelette suivante :

Œufs frais.	4
Moelle de bœuf.	30 gr.

Battez longtemps et ajoutez :

Teinture d'ambre.	8 gr.
Gingembre.	8
Sel, quantité suffisante.	

Faites cuire jusqu'à consistance d'omelette. A la fin du déjeuner, buvez un petit verre de vin aphrodisiaque. (Voyez au formulaire.)

L'aliment connu sous le nom de *racàhout* des Arabes est un excellent analeptique dont on peut aussi faire usage ; en voici la formule :

Cacao.	60 gr.
Fécule de pommes de terre.	150
Salep.	30
Vanille..	8
Sucre.	225

Mêlez exactement toutes ces substances.

Les principaux moyens auxiliaires de ce régime alimentaire fortifiant sont : le séjour à la campagne, la promenade, l'exercice des armes, de la natation, de la chasse, de la danse ; les bains froids, généraux ou partiels, les douches reçues avec ménagement, les fumigations aromatiques sur les organes génitaux ; les frictions sur les reins et la partie interne des cuisses ; le massage après le bain ; les amusements de gymnastique variés ; les distractions sociales, la musique, le bal, la société des femmes jeunes, jolies, spirituelles et agaçantes ; la parfaite tranquillité de l'âme ; le repos aussitôt que la fatigue commence ; enfin, autant de sommeil qu'il en faut pour réparer les pertes de la veille. — Il est rare que l'anaphrodi-

sie ne cède, en peu de temps, à tous ces moyens com-
binés, et que l'homme ne retrouve point son aptitude
et sa vigueur génitales.

CHAPITRE XXI

SECTION I

DE L'IMPUISSANCE.

Laissant de côté les nombreuses distinctions sco-
astiques, nous dirons simplement que l'impuissance
xiste toutes les fois qu'il y a impossibilité constante
u momentanée d'exercer naturellement l'acte du
oït.

L'impuissance est plus particulière à l'homme qu'à
a femme; la conformation des organes génitaux de
elle-ci la rend, hormis les rares exceptions toujours
ropre à recevoir, tandis que l'homme n'est pas tou-
ours apte à transmettre. Il n'y a réellement qu'un
eul cas d'impuissance chez la femme, c'est l'absence
u l'occlusion du canal vulvo-utérin ; tandis que chez
homme le défaut d'érection reconnaît plusieurs cau-
es que nous décrirons tout à l'heure. La femme a
onc sur l'homme cet avantage que lui donne son
exe : qu'elle soit disposée ou non aux plaisirs véné-
iens, elle est toujours en état de consommer l'acte et
le se prêter avantageusement aux transports amou-

reux de l'homme, tandis que celui-ci ne saurait satisfaire la femme qui demande, si l'érection lui fait défaut ; alors, malgré son violent désir, il se voit frappé d'impuissance.

Il existe deux sortes d'impuissance : l'une temporaire, locale, accidentelle ; l'autre générale, complète, absolue.

1° L'impuissance est *absolue* lorsqu'il y a impossibilité d'exercer l'acte, soit par l'absence de l'organe copulateur, soit par ses vices ou graves imperfections qui n'ont point de remède ; soit enfin par ses dégénérescences ou son état de flaccidité, d'atonie, de paralysie incurables.

2° L'impuissance est *temporaire* lorsque les organes génitaux existent dans toute leur intégrité, et que les causes qui l'entretiennent peuvent être combattues.

L'impuissance temporaire est *directe* lorsqu'elle résulte de la frigidité du tempérament, de la faiblesse, de l'énervement de la constitution, etc., comme chez les libertins usés avant l'âge. L'impuissance est *indirecte* lorsqu'elle existe nonobstant la vigueur du tempérament et la bonne conformation des organes génitaux. Cette impuissance est ordinairement due à la concentration des forces vitales sur un point de l'économie, au détriment du système génital. Ainsi de l'afflux du sang au cerveau ou à tout autre endroit, au lieu de se porter dans les corps caverneux : il résulte l'absence d'érection, et, par suite, impossibilité du coït ou impuissance locale.

Causes de l'impuissance temporaire. — Parmi les causes assez nombreuses de cette impuissance, à l'âge où l'individu peut encore procréer, sont : — l'atonie ou faiblesse des organes génitaux par suite de jouissances prématurées ou de leurs excès pendant la première jeunesse, la continence absolue, l'abus des spiritueux et des excitants, des boissons acides ou rafraîchissantes ; — une alimentation mauvaise et débilitante ; — l'usage prolongé de substances anaphrodisiaques; les chutes violentes sur les fesses ; une constitution fatiguée par les excès, épuisée par les maladies chroniques, les névralgies, les rhumatismes, la goutte, les paralysies partielles ; — certaines affections du cerveau, retentissant violemment sur l'appareil génital et le rendant sourd au stimulus vénérien ; — les travaux intellectuels trop longtemps soutenus ; — les méditations profondes ; — les folles terreurs qui s'emparent des esprits crédules ; — le délire de l'imagination ; — les vives émotions de l'âme, la crainte, la honte, le dégoût, un amour excessif, l'intensité soutenue des désirs, etc.

Quoique nous ne soyons plus au temps de déplorable crédulité, où les *noueurs d'aiguillettes* pratiquaient, pendant la cérémonie nuptiale, leurs désolants maléfices, on peut avancer que plus d'un brave et simple villageois se croit encore *ligaturé* par les méchantes paroles d'une vieille femme. Le pauvre garçon, malgré ses efforts, se trouve, hélas! dans l'humiliante impossibilité de rendre à son épouse le devoir conjugal. Tout le charme de ces noueurs d'ai-

guillettes consiste à frapper vivement l'imagination du simple villageois et à lui inspirer la crainte d'un sortilége. Aujourd'hui, une raison plus éclairée a relégué ces charlatans dans la classe la plus infime de la société.

Dans les villes, où l'on ne croit plus aux amères sottises de la superstition, plus d'un fougueux amant, l'œil enflammé des feux du désir, attendant avec impatience l'heure d'un rendez-vous d'amour, s'est vu tout à coup frappé d'impuissance dans les bras de celle qui venait s'abandonner à lui. Il a beau invoquer la vigueur de son tempérament, s'exciter par mille baisers, mille caresses : vains efforts ! l'organe reste muet..., le désir embrasé qui court dans ses veines et les dévore ne peut être satisfait...; honte et désespoir ! Ces désirs qui l'assiégent, cette honte qui le fait rougir et pâlir tour à tour, peut-être seront-ils cause demain et les jours suivants de son impuissance.

S'il m'était permis, je pourrais citer ici l'exemple d'un homme bien connu dans les lettres, très-vigoureux en amour, à qui une semblable aventure arriva vis-à-vis d'une jeune et jolie femme. Le chagrin et la honte qu'il en éprouva influèrent si violemment sur ses organes génitaux, que pendant plus de deux mois il s'efforça vainement de prouver à sa maîtresse que son impuissance n'était que passagère. Ce même homme, au sortir des bras de la femme témoin de sa nullité, pouvait avec d'autres femmes fournir plusieurs carrières. La raison de ce phénomène se trouve

dans la crainte qui paralysait son organe, en face de l'une, et de la confiance qu'il avait de bien fonctionner avec les autres.

Cet exemple et une foule d'autres cités par les auteurs montrent la dépendance, l'étroite corrélation qui existe entre l'imagination et la fonction génitale, de telle sorte que chaque insuccès accroît le mal. Le coït, pour être bien exécuté, dit Fodéré, veut la confiance dans ses forces, la complaisance du côté de la femme, la tranquillité et le secret; il est arrêté, au contraire, ou du moins il se fait mal lorsqu'il y a défiance de ses propres forces, bruit, crainte, jalousie, répugnance, suite de malpropreté, de laideur; une trop grande vivacité de désir, un amour trop respectueux, etc., etc., sont aussi des causes d'impuissance temporaire.

Les moqueries de la femme, relativement à la lenteur de l'érection ou du peu de vigueur de celui qui la caresse, peuvent frapper d'inertie complète l'organe copulateur et rendre l'homme tout à fait impuissant chaque fois qu'il voudra se rapprocher d'elle. La crainte d'être en butte à des reproches moqueurs, éloigne l'homme de la femme qui a eu l'imprudence de les lui faire, et il va satisfaire ailleurs ses besoins amoureux. La femme mariée, qui agit ainsi avec son époux, commet une faute immense, quelquefois irréparable et qui détruit presque toujours l'harmonie conjugale.

Nous engageons les femmes mariées à méditer le fait suivant :

Un débauché de trente-cinq ans, rassasié de plaisirs, énervé de volupté, s'éprit tout à coup d'une belle passion pour une jeune demoiselle aussi chaste que belle, et l'épousa. Mais quel fut son désespoir de rester impuissant dans les bras de sa femme, et, malgré ses brûlants désirs, de ne pouvoir accomplir le devoir conjugal! La jeune épouse, loin de railler son mari sur son impuissance, ainsi que le font tant de femmes vulgaires, s'empressa au contraire de le consoler, et de verser dans son sein le baume de l'espérance. Elle lui prodigua tant de soins, qu'au bout de quelques mois l'impuissance disparut complétement. Alors, plein d'amour et de reconnaissance pour la femme qui lui avait fait retrouver sa virilité, le mari lui consacra sa vie tout entière et eut d'elle plusieurs jolis enfants.

Une cause d'impuissance, assez commune, est le dégoût qu'inspire la hideuse conformation de certaines parties génitales, les maladies dont elles sont le siége, leur ampleur excessive, leur féudité, etc., etc. Lorsque la fougue de la première jeunesse est passée, il suffit de la moindre circonstance défavorable pour paralyser les élans vénériens. L'homme et la femme, arrivés à l'âge mûr, éprouvent généralement du dégoût pour l'acte si les parties génitales, au lieu d'offrir cette propreté, cette attrayante fraîcheur qui allume les désirs, ne présentent qu'un aspect repoussant. Un semblable état des parties génitales est une cause puissante de répulsion et de frigidité, d'abandon et d'adultère, d'infidélité, etc. Aussi les femmes,

dont le corps exige tant de soins de propreté, doivent-elles veiller sans cesse à l'entretien des roses qui décorent le portique du temple de la volupté.

Les pertes séminales, par excitation incessante des organes génitaux, d'où résulte une faiblesse, une atrophie complète de ces organes, ainsi qu'on le voit chez les sujets livrés à la funeste habitude de l'onanisme, amènent presque toujours une impuissance plus ou moins complète. Ces pertes, qui se manifestent d'abord au moindre frottement ou attouchement de la partie, finissent ensuite par avoir lieu au plus léger mouvement de voiture ou de cheval, et surtout pendant le sommeil; elles jettent les sujets dans un état d'épuisement qui compromet leur existence.

Les principaux caractères de l'impuissance, en général, sont : un teint blanc, étiolé, la couleur blond-pâle des cheveux, la rareté des poils et de la barbe; les chairs mollasses, les formes empâtées par une graisse diffluente, un timbre de voix aigu, une parole lente, les yeux mornes, le regard terne, sans chaleur, les épaules étroites; l'odeur fade ou aigre dans la transpiration; les testicules peu volumineux, les bourses pendantes; le membre viril allongé, petit, flasque; le gland ridé, etc., etc...

Sans nous arrêter davantage aux diverses considérations qui se rattachent aux signes de l'impuissance, nous passerons à son traitement général et local, c'est-à-dire intérieur et extérieur.

SECTION II

TRAITEMENT DE L'IMPUISSANCE.

Le traitement de l'impuissance varie selon les constances, les tempéraments, les âges et les ca qui l'ont amenée et qui l'entretiennent. Pour plus clair dans notre exposé, et afin d'être bien des personnes étrangères à la médecine, nous ét rons les catégories suivantes :

1° L'impuissance qui accompagne naturelleme vieillesse n'a point de remède. Chaque âge a ses sirs, de même que chaque saison a ses fleurs. Le v lard ne doit plus penser à la procréation.

2° L'impuissance par vice ou imperfection des ganes génitaux appartient au domaine de la chirur et demande une main habile pour être guérie.

3° L'impuissance par influence morale, telle qu timidité, la honte, la crainte, les folles terreurs d' imagination crédule, etc., exige une médication tièrement morale; elle cesse aussitôt que l'influ est détruite.

4° L'impuissance par concentration de l'activité veuse au cerveau; —par l'exaltation des sentim

d'amour et de respect; — par la fougue des désirs, etc., exige des habitudes tout à fait opposées, c'est-à-dire le repos de l'esprit, l'exercice physique, les distractions, les voyages, la vie et les travaux de la campagne; — les bains tièdes, etc. Dans les cas d'impuissance causée, soit par un amour excessif de la personne, soit par la fougue des désirs, on recommande l'exercice physique et les distractions; mais il est, en outre, nécessaire de s'éloigner, pour quelque temps, de l'objet adoré; chasser les idées ou les images qui pourraient entretenir l'exaltation cérébrale; se mettre à un régime alimentaire doux et faire usage de boissons tempérantes, l'eau de laitue, le petit-lait, les émulsions d'amandes, etc., enfin tout ce qui est propre à combattre l'éréthisme, dont la violence enchaîne les facultés viriles.

Dans l'impuissance causée par des travaux intellectuels opiniâtres, plusieurs médecins vantent le camphre à la dose d'un demi-gros qu'on laisse fondre dans la bouche.

5° L'impuissance due à l'atonie des organes génitaux (et c'est la plus commune) exige un traitement tonique et réparateur, afin de réveiller le système nerveux génital engourdi, de ranimer les forces musculaires épuisées, de revivifier le tissu érectile du pénis par des aphrodisiaques employés sagement et avec modération. Ce genre d'impuissance étant le plus général, le plus difficile à combattre, et se rencontrant spécialement chez les hommes mariés d'un âge mûr,

c'est sur lui que les médecins ont le plus porté leur attention, notre tâche est d'exposer les traitements les plus efficaces qui ont été dirigés contre cette maladie.

Le sujet frappé de cette impuissance sera d'abord mis à un régime substantiel propre à relever ses forces délabrées : les viandes rôties, les consommés de viandes, les gélatines, les poissons, les écrevisses, etc.; — les truffes, les artichauts, le persil musqué, la roquette, les asperges, les alliacés, les semences de cacao, et une foule de plantes alimentaires que nous indiquerons au chapitre des aphrodisiaques, ont une action marquée sur les organes de la génération. Les vins vieux, les cordiaux à dose modérée, les boissons ferrugineuses dans lesquelles il entre du quinquina, sont d'excellents toniques dans les cas d'épuisement sans signe d'excitation.

A cette nourriture confortante on joindra les exercices physiques, la chasse, l'équitation, l'escrime, la danse, la natation, la gymnastique, s'il est possible; et de temps en temps des bains froids en été, tièdes en hiver. Les douches d'eau aromatique, les douches de vapeur de même nature sur les parties génitales, les frictions avec un liniment aphrodisiaque sur la colonne vertébrale, à l'intérieur des cuisses, sur le périné et sur le corps même de la verge; la rubéfaction de la peau des lombes et de la partie interne des cuisses, au moyen d'une friction ammoniacale ou de l'application d'un cataplasme sinapisé. Les lotions d'eau salée, très-froide, sur les parties génitales, re-

nouvelées trois fois par jour pendant huit à dix minutes chaque fois, ont été souvent couronnées de succès ; — les bains de marc de raisin, de boue ferrugineuse ; les immersions dans les décoctions de plantes aromatiques ou crucifères, etc. Si tous ces moyens échouaient, il serait nécessaire d'en venir aux liniments ambrés, musqués, ammoniacaux, cantharidés ; à la flagellation, à l'urtication, enfin au galvanisme et à l'électricité.

Dans le cas de pertes séminales, Hunter vante le laudanum à la dose de vingt à trente gouttes, comme un très-bon moyen pour les faire cesser. Les sujets atteints de cette affection n'ont rien de mieux à faire que de lire l'excellent ouvrage du professeur Lallemand.

Un auteur dont les ouvrages furent longtemps populaires, et dans lesquels on trouve d'excellents préceptes, le célèbre médecin Tissot, nous fournit l'exemple d'un cas d'impuissance qu'il guérit radicalement en quelques semaines.

Un jeune baron d'un tempérament fort amoureux s'était tellement épuisé avec des courtisanes, qu'arrivé à l'âge de trente ans ses organes s'endormirent comme frappés de paralysie. Alors on lui conseilla de se marier ; mais ni les doûces caresses de sa femme, ni ses violents désirs pour lui prouver son amour, ne purent lui faire retrouver sa virilité. Désespéré de cet état de choses, il alla consulter Tissot, qui lui ordonna le régime suivant :

A six heures du matin, le baron prenait six onces

de décoction de quinquina dans laquelle on versait deux cuillerées de vin de Madère. — Une heure après, dix onces de lait de chèvre, fraîchement trait, sucré et aromatisé avec quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger. — A midi, un poulet rôti, un verre de vieux bourgogne étendu d'eau; à la suite du repas, promenade d'une heure, exercice de la chasse ou de l'équitation. — A quatre heures, une seconde dose de quinquina semblable à la première. — A cinq heures, un bain froid de dix minutes; au sortir du bain, nouvelle promenade d'une heure, et repos d'une heure, au retour de la promenade, soit au lit, soit sur un canapé. — A sept heures, souper composé de viandes succulentes, bon vin de Bourgogne trempé d'eau. Promenade à pied ou à cheval d'une heure. — Enfin, à neuf heures et demie, avant de se coucher, une seconde dose de lait de chèvre aromatisé avec l'essence de vanille.

Telle fut la prompte efficacité de ce traitement, ajoute Tissot, qu'au bout de quinze jours, le baron s'écria, lorsque j'entrai chez lui: — Dieu soit loué! et, grâce à vous, mon cher docteur, j'ai retrouvé les signes extérieurs de ma virilité.

Le même Tissot assure avoir souvent réussi à tirer de l'état de langueur où se trouve le système génital fatigué par les abus, en administrant, à l'intérieur, une poudre composée de tartrite acidule de potasse, de limaille de fer et d'un peu de cannelle.

Le docteur Mondat, auteur d'un ouvrage sur la stérilité de l'homme et de la femme, très-versé dans la

pratique de cette infirmité, rapporte l'observation d'un prince polonais qui, à l'âge de trente-cinq ans, se trouvait dans un état d'impuissance complète, par suite d'excès vénériens.

Pendant l'espace de dix années, il consulta une foule de médecins célèbres, tels que Hufeland, Osiander, Caro, Thomassini, etc., sans aucun succès. Ce dernier médecin l'ayant adressé au docteur Mondat, voici comment celui-ci attaqua et combattit l'impuissance invétérée du prince polonais. — D'abord, il commença par rétablir les fonctions digestives et nutritives endommagées, en prescrivant un régime essentiellement analeptique, continué pendant six mois. Le séjour à la campagne, l'exercice de la chasse, de la pêche, du cheval, etc., rappelèrent peu à peu les forces digestives et permirent de commencer le traitement aphrodisiaque. Au régime alimentaire succulent on ajouta l'usage du sirop aphrodisiaque qui se trouve dans le formulaire ci-après, à la dose de cinq cuillerées par jour, dans un litre de tisane de chicorée amère.

Chaque jour on pratiquait, matin et soir, sur la colonne vertébrale et la partie interne des cuisses de l'impuissant, des frictions avec le liniment aphrodisiaque également indiqué au formulaire de cet ouvrage.

Le huitième mois de ce traitement n'était pas encore écoulé, que le prince avait recouvré ses forces viriles; il se maria, et de ce mariage naquirent plusieurs beaux enfants.

Il existe certains cas où, l'épuisement physique étant

réparé, la fonction génitale ne reparaît pas encore; il devient alors nécessaire d'employer d'autres agents. Le fait suivant, tiré de la vie intime d'un duc et pair, nous a été communiqué par son médecin :

M. le duc de V*** avait passé sa jeunesse et une partie de l'âge mûr dans les folles dissipations du grand monde et les plaisirs sensuels, sans s'inquiéter de laisser après lui un rejeton. Resté veuf d'une première femme dont il n'avait pas eu d'enfants, il se remaria vers l'âge de quarante-cinq ans, mais complétement inhabile au mariage; il était usé jusqu'à la moelle. L'idée de voir s'éteindre en lui le nom de ses aïeux le fit amèrement repentir de ses déportements antérieurs. M. le duc eut beau chercher dans les aphrodisiaques un remède à son impuissance, ce fut en vain. Alors il consulta les médecins les plus en réputation, qui lui conseillèrent un régime tonique et réparateur; mais ce régime ne put réveiller l'organe génital du profond engourdissement dans lequel il était plongé. Enfin un physiologiste lui conseilla une alimentation substantielle pendant quinze jours, et ensuite l'excitation cérébrale par la vue d'objets érotiques, puisque les excitants alimentaires et thérapeutiques ne lui avaient produit aucun effet. Ce moyen lui réussit.

Traitement rationnel de l'impuissance. — Chez les hommes de quarante ans et au delà, fatigués, usés par de trop fréquents voyages à Cythère ou par les travaux incessants de la pensée, le traitement suivant offre toutes les chances de réussite.

Régime alimentaire. —Le matin, en se levant, *théobrome*, ou aliment composé avec :

Chocolat à la vanille râpé.	60 gr.
Crème.	180
Sucre en poudre.	30
Un jaune d'œuf.	

Faites bouillir le chocolat avec la crème ; fouettez, dans un vase à part, le jaune d'œuf et le sucre, puis mélangez le tout en agitant. Laissez tiédir ; et avant de boire aromatisez avec quelques gouttes de teinture de cannelle.

Déjeuner. — Côtelette ou bifteck ; un verre de vin généreux seulement.

Après le déjeuner, promenade à pied d'une à deux heures de durée, ou mieux encore, s'il est possible, quelques exercices de gymnastique, à la suite desquels on se repose au lit ou sur un canapé.

Une heure avant le dîner, bain de mer ou de rivière, si l'on est en été ; en hiver, lotions d'eau sinapisée sur le membre viril, ou bain local de cette partie dans la même eau. Frictions sur la protubérance occipitale, sur les lombes, sur la partie supérieure et interne des cuisses avec la teinture de cannelle ; immédiatement après, onction sur la couronne du gland avec la pommade aphrodisiaque.

Diner. — Rosbif saignant. — Poissons. — Mets truffés. — Salades d'artichauts, de roquette, de cé-

leri, etc., — Vin vieux de Bourgogne pour boisson. A la suite de chaque repas un petit verre de vin aphrodisiaque. — Promenade.

Avant de se coucher. — Flagellation sur les lombes, sur les fesses et les cuisses avec un balai de bouleau. La flagellation doit commencer légère d'abord, puis aller progressivement en augmentant de force jusqu'à ce que les parties soient vivement excitées et devenues très-rouges.

Ce traitement doit être continué pendant un certain temps. Il peut arriver, au bout de quelques jours, que l'érection se manifeste, sous l'influence de la flagellation, mais molle et sans vigueur ; cela dépend de ce que le tissu érectile du canal et du gland n'ont point le degré de vitalité nécessaire ; alors on doit de nouveau avoir recours aux fumigations et lotions excitantes; les onctions avec une pommade excitante sont aussi recommandées. Enfin, si la flagellation n'obtenait pas le succès désiré, il faudrait essayer l'urtication sur le membre viril même : la violente excitation qu'elle provoque amène ordinairement l'érection, à moins que la partie ne soit tout à fait dans l'atonie.

CHAPITRE XXII

DE LA FLAGELLATION COMME MOYEN APHRODISIAQUE.

La flagellation, du mot latin *flagellum*, fouet, verge, consiste à frapper certaines parties du corps, soit avec des verges, soit avec un fouet à bouts de corde ou à lanière de cuir. Dans l'anaphrodisie et l'impuissance, la flagellation s'applique sur le dos, les lombes, les fesses et les cuisses, afin de déterminer l'afflux du sang à la peau et dans les muscles sous-cutanés; la violente stimulation dont les parties flagellées deviennent le siége, gagne rapidement le système génital, au moyen de la communication qui existe entre les rameaux nerveux de la moelle épinière et ceux de ce système. Les Grecs et les Romains, qui connaissaient les propriétés de la flagellation, en usaient largement pendant les saturnales, où les deux sexes se fouettaient mutuellement pour mieux accomplir le doux mystère.

Hippocrate et Asclépiade préconisaient la flagellation contre beaucoup de maladies. Musa, médecin du siècle d'Auguste, et Galien faisaient marcher la flagellation avec le bain froid, pour guérir l'impuissance par suite de faiblesse ou d'inertie. — Le poëte Pétrone, à qui nous emprunterons tout à l'heure un passage, vantait la flagellation, et surtout l'urtication,

comme un excellent procédé employé par les débauchés de Rome, pour ranimer leurs forces amoureuses éteintes au milieu des orgies. — Arétée, Cælius Aurélianus, Rhazès et plusieurs autres grands praticiens citent dans leurs ouvrages des cures prodigieuses opérées par la flagellation. — Campanella rapporte l'exemple d'un prince qui ne pouvait s'acquitter du devoir conjugal envers sa femme qu'après s'être fait rudement fustiger ; un valet habile et vigoureux était chargé de cet important service. — Cælius Rhodigenus nous a raconté l'histoire d'un grand seigneur qui se servait du même procédé afin de pouvoir suffire aux exigences de son épouse. Il se faisait fouetter jusqu'au sang avant l'action, et, si, quelquefois, par respect ou par pitié, le valet armé du fouet modérait les coups, le seigneur entrait en fureur, et ordonnait qu'on redoublât la fustigation jusqu'à ce qu'elle lui arrachât des cris de douleur ; alors seulement la partie génitale entrait en érection et pouvait satisfaire les désirs de sa femme et les siens. — Meïbomius, célèbre anatomiste, composa un poëme sur la flagellation, dans lequel il engage fortement les impuissants à se faire fouetter s'ils veulent recouvrer leurs facultés viriles.

En résumé, la flagellation a été vantée par un grand nombre de médecins anciens et modernes, comme très-efficace, non-seulement dans l'atonie des organes génitaux, mais encore dans plusieurs affections de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané ; ils prétendent même qu'elle est un puissant remède contre

la maigreur, et l'ordonnent aux personnes maigres qui veulent acquérir de l'embonpoint.

Pour compléter l'histoire de la flagellation, nous dirons un mot sur les processions des flagellants qui couraient les rues, il y a quelques siècles, en se frappant à coups de fouet. On ne saurait trop déterminer le but de ces pratiques empruntées aux lupercales de Rome ancienne; quelques rares apologistes affirment que c'était dans un but de piété; mais les philosophes ont clairement démontré que, nées de l'ignorance et du fanatisme de ces époques, les processions des flagellants furent un sujet de désordres et de scandales. En effet, la flagellation étant reconnue comme un excitant génital des plus énergiques, n'était-il pas déraisonnable de laisser adopter cette coutume à des sectes religieuses qui faisaient vœu de chasteté?

Ce fut en 1260 que la flagellation s'introduisit dans le culte catholique, et voici comment : Un certain Rainier, touché des maux que répandaient sur l'Italie les factions des Guelfes et des Gibelins, et y voyant une punition de Dieu, crut qu'il pourrait désarmer la colère divine en se fouettant. La colère divine?... n'est-ce point blasphème ou folie que de prêter à Dieu nos petites passions? Aujourd'hui un homme de cet acabit serait enfermé aux petites-maisons; le treizième siècle en fit un saint. Encouragés par l'exemple de Rainier, une foule de fanatiques se fouettèrent jusqu'au sang, et il n'y eut bientôt plus assez de verges pour fournir à la multitude des fouet-

teurs et des fouettés. C'est à dater de ce moment que s'organisèrent les sectes de flagellants qui couraient les rues en s'administrant la punition réservée aux écoliers récalcitrants. L'homme qui se distingua le plus dans cette bizarre pratique fut, sans contredit, saint Dominique, dit l'*encuirassé*. Ce bienheureux se fouettait non-seulement pour son compte, mais encore pour celui des autres. Jacques Boileau, auteur d'un ouvrage sur les flagellants, imprimé en 1700, calcule ainsi le nombre de coups de fouet que s'administrait journellement Dominique l'*encuirassé* : On croyait alors que cent ans de pénitence pouvaient se racheter par vingt psautiers accompagnés de coups de fouet. Trois mille coups valaient un an de pénitence; les vingt psautiers faisaient trois cent mille coups, à raison de mille coups par dizaine de psaumes. Dominique accomplissait cette pénitence de cent ans en six jours, et rachetait ainsi les péchés du peuple. On dit que cette flagellation continuelle rendit la peau du saint aussi noire que celle d'un nègre. — Le père J. Boileau, tout en admirant la constance du saint, et le mépris de la douleur qu'affichaient les flagellants, avoue cependant que la flagellation contribua pour beaucoup au relâchement des mœurs. Il paraîtrait, d'après les chroniques assez plaisantes de ces temps, que l'Église proclama la flagellation comme chose pieuse et acte de pénitence ; les faits suivants prouveraient aussi qu'elle s'en servit comme du moyen le plus expéditif pour purifier les pécheurs.

Un père cordelier donna le fouet en plein midi à

un docteur en théologie qui avait eu l'impertinence d'émettre, en chaire, une opinion opposée aux croyances reçues; et les femmes présentes à cette fustigation criaient : « Père cordelier, ajoutez quatre coups de fouet pour chacune de nous. »

Un dévot qui avait accompagné sa femme à confesse, voyant que le confesseur la menait derrière le confessionnal pour la flageller, s'écria : « Mon père, elle est très-délicate, la pécheresse; je recevrai la discipline à sa place, si vous voulez bien le permettre. » Aussitôt le bonhomme se mit à genoux, et le confesseur fit son office. Pendant qu'on fouettait son mari, la femme criait : « Frappez fort, mon père, frappez longtemps, car je suis une grande pécheresse. »

Plusieurs princes et hauts personnages s'étant plaints des scandales auxquels donnaient lieu les sectes de flagellants et les flagellations particulières, le pape Clément VI défendit expressément les flagellations publiques. Il faut croire que ceux qui avaient goûté du fouet ne pouvaient plus s'en passer, puisque, malgré les défenses souvent renouvelées, la flagellation secrète continua toujours. Ce ne fut que bien longtemps après que les censures des prélats et les ordonnances de police très-sévères abolirent enfin cette dangereuse et criminelle manie.

Aujourd'hui la flagellation n'existe plus que comme moyen hygiénique et thérapeutique : elle est en usage chez différents peuples, les Chinois, les Perses, et particulièrement chez les Russes. Ces derniers se font fouetter dans le bain avec des verges de bouleau, afin

de se procurer une réaction salutaire. Les individus qui ont la peau endurcie par l'abus du fouet font tremper des verges dans du vinaigre, et, sous le piquant de cet acide, retrouvent leur sensibilité émoussée. On dit même qu'en Moscovie, une fois la première jeunesse passée, hommes et femmes ont besoin du fouet pour s'exciter à l'amour. Le fouet devient alors un ustensile de ménage, duquel il serait difficile de se passer. Voici une anecdote qu'on cite à ce sujet:

Un Allemand s'étant fixé à Moscou, s'y maria. Passionnément épris de sa femme, il n'épargna rien pour s'en faire aimer; mais tous ses efforts furent inutiles; toujours indifférente aux caresses de son mari, elle n'y répondait que par des soupirs et des larmes. L'Allemand lui demanda un jour la cause de sa froideur, de sa tristesse, et la pria si instamment qu'elle lui répondit en sanglotant: — « Pourquoi feindre de m'aimer? Crois-tu me cacher que je suis vile à tes yeux?... » — Etonné de ce langage, le mari la pressa de lui dire en quoi il avait pu l'offenser. — Celle-ci, redoublant ses pleurs, ajouta: — « Puisque tu feins de l'ignorer, où sont donc les verges avec lesquelles tu dois me prouver ta tendresse et me la faire partager; ne sais-tu pas que c'est, chez nous, l'unique moyen que doivent employer les hommes qui aiment véritablement leurs femmes? »

Le bon Allemand resta stupéfait de cette singulière confidence, et eut beaucoup de peine à s'empêcher de rire. Cependant sa femme persistant à lui parler très-sérieusement, il commença à croire que ce

remède était nécessaire. Peu de jours après, il saisit un prétexte que lui fournit la mauvaise humeur de sa femme, et, s'armant d'une poignée de verges, il lui administra la fustigation qu'elle demandait. Le remède opéra merveilleusement, et, de ce jour, la femme partagea l'amour et les plaisirs de son époux.

On trouve dans Pline que Gallus, ami de Virgile, avait pour maîtresse une jeune Romaine tantôt indifférente et tantôt voluptueuse. Il se trouvait des jours où elle restait complétement insensible aux caresses amoureuses, tandis qu'en certains autres jours elle se montrait passionnée, délirante sous les baisers de son amant. Gallus, cherchant la cause de ce phénomène, découvrit que sa maîtresse n'était amoureuse que les jours où son père la faisait fouetter pour la punir de ses escapades. Gallus profita de cette découverte, et lorsque sa maîtresse arrivait chez lui froide, indifférente, il la stimulait par une vigoureuse distribution de coups de verges, et la rendait folle d'amour, ivre de plaisir.

J. J. Rousseau avoue, dans ses *Confessions*, qu'étant fouetté par une demoiselle plus âgée que lui, le fouet l'excitait si violemment, qu'un jour celle-ci s'aperçut qu'il devenait homme, et s'abstint désormais de le fouetter.

La flagellation n'agit pas seulement sur celui qui la reçoit; elle paraît être encore un excitant pour celui qui la donne et la voit donner. Brantôme, dans la cynique simplicité de son style, nous apprend qu'il a « ouï parler d'une grande princesse qui, pour exciter

sa lasciveté naturelle, faisait dépouiller ses femmes et filles les plus belles, ainsi que ses jolis pages, et se délectait fort à les voir tout nus; puis elle les frappait ou les faisait frapper sur les fesses avec de grandes *claquades* et *blamuses* assez rudes; et les filles qui avaient délinqué en quelque chose, avec de bonnes verges; alors son contentement était de les voir remuer et faire des *tordions* de leurs corps et fesses, lesquelles, selon les coups qu'elles recevaient, montraient de bien étranges et de bien plaisants aspects. » — De nos jours, il est plus d'un riche vieillard et d'un libertin usé qui, dans le silence du secret, se servent de moyens semblables pour imprimer à leur nature baissante une stimulation passagère.

MANIÈRE DE PRATIQUER LA FLAGELLATION.

Le meilleur instrument pour flageller avec fruit est celui dont se servent les Russes : *les verges de bouleau*. Le fouet à bouts de corde ou à lanières de cuir cingle trop lourdement, et son action, au lieu de produire une excitation passagère, peut causer des bleus, des meurtrissures profondes, et même déchirer la peau. — Les parties sur lesquelles doit s'opérer la flagellation sont les reins, les lombes et les fesses Ces parties doivent être frappées à petits coups d'abord, puis on augmente graduellement de force, et on arrive enfin à frapper aussi violemment que le flagellé le désire. Nous avons dit que l'excitation pro-

luite sur les nerfs cutanés et sur ceux de la moelle épinière se communiquait rapidement aux nerfs des organes génitaux, et que ceux-ci, entrant en action, permettaient à l'homme de consommer l'acte conjugal et d'espérer une progéniture.

Cette excitation est d'autant plus complète que la flagellation est mieux pratiquée. — On conseille aux impuissants d'user de la flagellation au sortir du bain, parce que la peau est plus souple et plus sensible; on leur conseille aussi de la faire pratiquer par une femme, afin d'obtenir en même temps une stimulation physique et morale.

DE L'URTICATION.

Tout le monde connaît les effets de l'urtication sur la peau; il naît sur la partie frappée ou piquée par l'ortie de petites vésicules blanches; une vive démangeaison se développe, le pourtour des vésicules rougit, s'enflamme et devient le siége d'une chaleur mordicante; puis, au bout d'un certain temps, l'irritation se dissipe, et la peau revient peu à peu à son état naturel.

Pour trouver l'explication de ce phénomène, le physiologiste s'est armé d'un bon microscope et a vu que les poils fins dont la feuille d'ortie est hérissée sont autant de petits tuyaux qui aboutissent à de petites glandes ou utricules contenant une liqueur âcre et caustique. Ces poils, très-acérés, s'enfonçent dans

la peau, s'y rompent, et laissent écouler leur irritant, qui occasionne presque aussitôt le mène de l'urtication.

On voit, d'après cela, qu'entre la flagella l'urtication il existe cette différence, que la pr agit extérieurement, et que l'afflux du sang à l est déterminé par la percussion, qui va souve qu'à la meurtrissure, et quelquefois jusqu'à l'a de la partie ; tandis que l'urtication agit inté ment par l'irritation que produit dans le tissu la liqueur âcre des poils de l'ortie; cette irritat d'autant plus vive qu'il y a eu plus de poils d'or sés et de liqueur versée dans l'épaisseur de la

Si l'urtication fut, de tout temps, employé favoriser certaines éruptions cutanées dont le ou le développement difficile, incomplet, amè jours de graves désordres dans l'économie, e encore plus généralement dirigée contre l'i sance pour cause d'atonie des organes génitau s'applique directement sur les parties sexuel qui ne pourrait se faire de la flagellation, à ca la délicatesse et de la grande sensibilité de c ties. Ensuite, où trouver un stimulant loca prompt et aussi énergique? A peine l'organe a- urtiqué, que le sang y afflue en abondance, chauffe, entre en turgescence et devient pr consommer l'acte auquel la nature l'a destiné.

L'urtication se fait avec des orties vertes fo vigoureuses; on choisit, de préférence, l'ortie g ou petite ortie, parce qu'elle offre des poils plus

reux, plus acérés et des glandes contenant un liquide plus âcre. On frappe vivement et en tous sens sur la partie, jusqu'à ce qu'une cuisson brûlante s'y développe; on cesse alors et on attend le résultat. Il est rare que cette opération bien faite ne produise point une érection passagère, et si l'on a soin de la renouveler de temps à autre, elle dilate les corps caverneux par le sang qu'elle y amène et finit par restituer la fonction érectile qui était perdue.

Nous terminons ce chapitre par un passage de Pétrone, qui ne laisse aucun doute sur l'efficacité de l'urtication :

« Cette partie de mon corps, par laquelle j'étais autrefois un Hercule, tomba morte et plus froide que la glace; elle semblait retirée au fond de mes entrailles, lorsque Énothée, prêtresse de Vénus, armant ses mains d'une poignée d'orties vertes, m'en frappa légèrement, et la partie défaillante reprit tout à coup sa première vigueur. »

CHAPITRE XXIII

DE L'ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE AU TRAITEMENT DE L'IMPUISSANCE.

L'électricité, cet agent mystérieux et puissant que la médecine moderne semble abandonner, ou néglige beaucoup trop dans son emploi thérapeutique, l'élec-

tricité a cependant été vantée comme remède des plus efficaces dans une foule de maladies, telles qu'obstructions, atonies, affections nerveuses, paralysies, etc. On conçoit aisément qu'un organe, languissant par défaut d'innervation, peut être rendu à l'exercice de ses fonctions au moyen du fluide électrique si prompt, si subtil, qui pénètre tous les corps et semble rendre la vie à ceux chez qui elle est éteinte. Il serait donc de la plus haute importance que des praticiens habiles reprissent l'étude de l'électricité appliquée au traitement des infirmités qui dégradent le corps humain.

Un assez grand nombre de médecins, de physiologistes et de physiciens du siècle passé tentèrent de rendre l'électricité à la médecine, et leurs efforts furent maintes fois couronnés de succès. Ce fut le célèbre physicien Nollet qui eut le premier cette idée; après lui, Jallabert, de Genève, et Sauvages, de Montpellier, obtinrent par l'électrisation plusieurs guérisons de paralysie, qui firent grand bruit en France, en Italie et en Allemague.

Mauduyt, nommé par la Société de médecine de Paris, fit une série d'expériences sur des malades. Les unes eurent un complet résultat, et les autres un résultat nul ou presque nul. — En Italie, le docteur Tiber Cavallo se livrait aussi à la médecine électrique et obtenait de très-grands succès. Il procédait par électrisations graduées et modérées, tandis que Mauduyt électrisait trop brusquement et trop fortement. Parmi les nombreuses maladies que Cavallo traitait

vec succès se trouvaient l'atonie, la paralysie des organes des sens, les spasmes convulsifs, l'épilepsie, es névroses, les rhumatismes, la suppression ou la difficulté du flux menstruel, l'impuissance, l'anaphrodisie, la stérilité, etc. Enfin il rendit la vie à plusieurs asphyxiés et sauva d'une mort certaine un léthargique sur le point d'être enterré.

Gardane, Brydone, de Saussure, de Haen, Verati, Canton, Watson, Hartmann, Bianchi, Palma, Brigoli, Privati, Winkler, Sans, Zanotti, Van Trootswick, Sigaud, Bertholon et autres savants illustres se livrèrent aussi à des expériences plus ou moins satisfaisantes. Bertholon et Sigaud-Lafon firent, à peu de distance, chacun un ouvrage sur l'électricité appliquée à la médecine, où sont consignés des frais très-intéressants et des guérisons de maladies désespérées. Mais personne n'exploita le traitement électrique d'une manière aussi large, aussi attrayante que le docteur Graham, qui, s'étant livré lui-même à cette thérapeutique nouvelle, fut tellement surpris de ses immenses résultats, qu'il ouvrit aussitôt à Londres un établissement public où l'électricité opéra des miracles. Les plus élégants personnages de la ville se rendaient en foule dans cet établissement, car le traitement électrique, comme tout ce qui est nouveau, réunit d'abord un grand nombre de partisans enthousiastes. On accourait au *temple de la Santé* de Graham, de même qu'à Paris on devait bientôt se presser autour des baquets de Mesmer. Malheureusement Graham voulut faire marcher de pair le luxe, le char-

latanisme et le mystère, moyens qui lui firent gagner beaucoup d'argent, mais qui jetèrent peu à peu sa méthode en discrédit. Le passage du *Courrier de l'Europe* qui concerne l'établissement des lits électriques de ce médecin est assez curieux pour trouver place ici :

« Le docteur Graham vient de faire construire des appareils de médecine restaurante, dans une maison de Londres, à laquelle il a donné le nom de *temple de la Santé*, et qui lui a coûté cent mille écus, dans le but de mêler l'utile à l'agréable, et de joindre la magnificence à l'art de guérir.

« Les personnages les plus distingués et les plus instruits avouent qu'ils n'ont jamais rien vu de comparable à l'élégance qui règne dans ce temple, où l'on entend de délicieuses symphonies, où la lumière réfléchie produit de charmants effets, et où l'on respire les parfums les plus exquis. Le docteur Graham recommande surtout beaucoup de modération dans les sacrifices offerts au dieu de ce temple, qui est l'*hymen*. Des lits merveilleux, nommés lits magnético-électriques, destinés à réveiller les organes endormis et à provoquer les jouissances trop tardives, sont dressés dans de somptueux appartements jonchés de tapis de Perse, et garnis de peintures voluptueuses. Ces lits sont supportés par six pieds de cristal et couverts de draps de satin pourpre, frangé de bleu céleste. Dans une pièce voisine se trouve la machine d'où émane le feu céleste que des conducteurs invisibles dirigent sur les lits ; les personnes qui y sont

couchées se sentent embrasées d'une flamme si vivifiante, que les femmes les plus indifférentes, les plus froides, tressaillent sous l'aiguillon des désirs, et les hommes qui sont tombés dans l'épuisement et l'anéantissement des forces viriles, par l'abus des plaisirs, reprennent leur première vigueur; enfin, les couples stériles y trouvent la fécondité, et les couples maltraités par les années y éprouvent les brûlantes ivresses du jeune âge... » O temple merveilleux! tu vis se reposer sur tes lits magiques, véritables autels d'hyménée, les plus hautes têtes de la cité, qui payèrent généreusement, les unes le bonheur de devenir mères, les autres l'orgueil de devenir pères; et le docteur Graham, tout en s'enrichissant, sut perpétuer ainsi de grands noms qui, sans ce moyen, se seraient indubitablement effacés.

Dans un ouvrage sur l'électricité appliquée aux maladies, Bertholon cite le fait suivant, dont il atteste la vérité :

« Deux personnes mariées depuis dix ans n'avaient pu procréer : l'électricité ranima leur espérance, qu'ils commençaient à perdre. Aussitôt qu'elles eurent connaissance du moyen que je propose, elles firent isoler leur lit : un fil de fer de communication traversait la cloison qui séparait leur appartement d'une pièce voisine dans laquelle était placée une machine électrique. Un simple tuyau de verre inséré dans le trou fait à la cloison suffisait pour l'isolement du fil de fer. Après quinze jours d'électrisation, la femme conçut,

et, arrivée au terme de la gestation, mit au jour un enfant de la plus belle santé. »

Le même Bertholon, dont l'ouvrage cité fut couronné par l'Académie de Lyon, avait dit que l'anaphrodisie dépendait de l'électricité en moins et que l'érotomanie était due à l'électricité en trop. Le remède qu'il proposait contre ces deux affections était logique : donner de l'électricité à l'anaphrodite et en soustraire à l'érotomane. « Si l'on jette un coup d'œil, ajoutait-il, sur des tables météorologiques et sur les tableaux de naissance et de mort, on verra qu'il y a eu beaucoup plus de conceptions par un temps électrique, et beaucoup plus de morts par un temps contraire. »

Van Trootswick, auteur d'un mémoire sur l'électricité appliquée à la médecine, qui obtint le prix de la Société médicale de Valence, rapporte plusieurs cas d'anaphrodisie et d'impuissance guéris par l'électricité.

Le Camus, de l'Académie de Lyon, cite un jeune voluptueux qui, épuisé par l'abus des plaisirs, trouvait dans l'électricité un remède à son impuissance.

Tillay, Palaprat et Girardin, au commencement de notre siècle, préconisèrent l'électricité comme un puissant remède contre les maladies nerveuses qui ont résisté aux autres traitements connus. Enfin la plupart des médecins sont d'accord sur l'efficacité de l'électricité dans les maladies par défaut d'innervation. Ce consensus général devrait donc engager les

praticiens à avoir plus souvent recours au traitement électrique.

Au moment où nous écrivons, le docteur Pallas, connu par de nombreux mémoires à l'Institut, vient de publier un ouvrage sur l'*isolement électrique* considéré comme moyen préservatif et curatif d'un grand nombre de maladies. Dans cet ouvrage sont consignées diverses guérisons d'affections très-graves obtenues par l'isolement électrique. Que ne doit-on pas attendre de ce moyen, lorsque la science l'aura poussé au point de perfection qu'il est susceptible d'acquérir?

Des divers modes d'application médicale de l'électricité. — On se sert, selon les indications, de la machine électrique, de la bouteille de Leyde, ou de la pile galvanique. — Et, selon les maladies à traiter, l'électricité s'applique :

1° Par simple communication;
2° Par bain;
3° Par impression de souffle;
4° Par impression de brosse (ou à travers une flanelle dont la partie à électriser est recouverte);
5° Par aigrettes;
6° Par étincelles;
7° Par commotion.

Il serait superflu de donner ici l'explication de ces différents procédés qu'on trouve dans tous les livres de physique expérimentale : nous nous bornons simplement à les indiquer au lecteur.

C'est à la sagacité du médecin de choisir, entre ces moyens, celui ou ceux qui conviennent le mieux à la maladie qu'il veut guérir, car il arrive le plus souvent que c'est au mode vicieux d'application et non à l'inefficacité du fluide électrique qu'est dû le peu de succès du traitement. Il faut aussi de la part du malade beaucoup de patience pendant la durée du traitement, attendu qu'elle peut être quelquefois très-longue; celui qui se décourage n'obtient qu'un très-faible soulagement qu'on est toujours disposé à rejeter sur l'insuffisance de l'électricité. Deux choses sont donc essentielles pour obtenir une guérison radicale : d'un côté, le savoir et l'habileté de l'électriseur; de l'autre, la patience et la persévérance du sujet électrisé. Avec ces deux conditions réunies, il est rare qu'un traitement électrique ne soit point couronné de succès.

Tout nous porte à croire que l'électricité médicale doit bientôt sortir de l'oubli où elle est restée si longtemps plongée; de ce riche domaine, ouvert à la médecine, sortiront bientôt des plans de traitements sagement combinés, et l'art pourra enfin attaquer cette classe nombreuse d'infirmités qui n'ont pas encore trouvé de remèdes; nous voulons parler des névroses, des paralysies, de l'état languissant, atonique, de certains organes qui ne fonctionnent plus, même à un âge où le sujet conserve encore toute sa vigueur.

CHAPITRE XXIV

SECTION I

DE LA STÉRILITÉ.

La stérilité, ou impossibilité de perpétuer son espèce, se rencontre plus rarement chez l'homme que chez la femme. Cette infirmité était regardée comme un opprobre par les anciens peuples, et les lois non-seulement accordaient, mais ordonnaient le divorce des unions stériles, parce qu'alors les mariages se faisaient dans le but d'augmenter le nombre des citoyens, et non, comme aujourd'hui, dans un but d'étroit égoïsme et de bien-être personnel.

Plus les mœurs d'un peuple sont pures, plus les femmes désirent le mariage et la fécondité. Ce n'est qu'aux époques de corruption et de décadence que la femme redoute de devenir mère. Dans l'Inde et l'Égypte, les femmes stériles se désolaient de leur état, les hommes ne cessaient de les accabler d'humiliations. — La stérilité était une honte chez les Hébreux, et ils la regardaient comme une punition du ciel. — Les païennes foulaient aux pieds la pudeur et se soumettaient à tout ce que les prêtres *luperques* exigeaient d'elles pour obtenir la fécondité. — Chez les

Chinois et les Arabes, une femme stérile a toujours été regardée comme un meuble inutile et de nulle valeur. — Chez nous, il n'y a pas longtemps encore, les femmes stériles suspendaient des amulettes à leurs flancs, faisaient de pieuses neuvaines, allaient en pèlerinage, et portaient de riches offrandes à des saints qui avaient réputation de guérir la stérilité. Cette réputation n'était point mensongère, car toutes les femmes bien conformées, mais mariées à des hommes imparfaits ou impuissants, revenaient fécondées de ce pèlerinage. Comment cela s'opérait-il? Interrogez l'histoire, consultez les chroniques des siècles passés, et vous apprendrez que le moyen infaillible mis en usage était le même que celui dont se servaient les prêtres païens.

SECTION II

DES CAUSES DE LA STÉRILITÉ.

On distingue généralement ces causes en deux ordres : les unes dépendent de l'absence d'un ou de plusieurs organes du système génital, ou d'un vice incurable de ces organes. Ainsi un homme privé de testicules, de vésicules séminales ; — une femme sans matrice ou sans ovaires, seront nécessairement stériles. — Les autres causes sont dues à des imperfections ou à des maladies auxquelles l'art peut porter remède. — Parmi ces dernières causes, les unes peuvent se combattre facilement, les autres, au con-

traire, exigent un traitement fort long et qui souvent lasse la patience du sujet. — Nous nous bornerons à un résumé.

Chez l'homme :

L'atrophie des testicules et leurs diverses maladies; l'hydrocèle, le cirsocèle, le sarcocèle.

L'obstruction des canaux déférents ; leur dilatation.

Les maladies des vésicules séminales.

La dégénérescence du sperme.

Les pertes séminales.

Les maladies de la prostate.

Les imperfections du membre viril.

Les rétrécissements, fistules et autres maladies du canal de l'urètre.

L'épispadias et l'hypospadias.

Le phymosis.

L'atonie et la paralysie des muscles éjaculateurs.

Le tempérament trop froid occasionnant l'*anaphrodisie*. — Le tempérament trop chaud donnant, parfois, naissance au *satyriasis*.

Les maladies du cervelet et de la moelle épinière, etc., etc.

Chez la femme :

Les maladies des ovaires, les altérations des œufs, le rétrécissement, l'oblitération ou l'occlusion des trompes, etc.

L'excessive longueur du clitoris.

L'angustie ou étroitesse du vagin, son oblitération, son excessive largeur.

L'alcalinité trop forte des mucosités de la matrice et la trop forte acidité des mucosités vaginales ; causes assez fréquentes.

Les fistules vaginales, les polypes, etc.

Le défaut d'ampleur et l'atrophie de la matrice, l'occlusion du col de la matrice.

La ménorrhagie.

Les dysménorrhées et aménorrhées.

Les flueurs blanches excessives.

L'hystérie. — La nymphomanie.

Enfin certaines circonstances dépendant de causes inhérentes à la constitution de la femme.

SECTION III

TRAITEMENT DES DIVERSES AFFECTIONS ET IMPERFECTIONS DES ORGANES GÉNITAUX CHEZ L'HOMME.

L'atrophie des testicules, lorsqu'elle n'est point le résultat d'un vice organique, peut se combattre par des demi-bains stimulants, des fumigations aromatiques, les liniments ammoniacaux et cantharidés; par les embrocations aromatiques, et surtout par l'exercice de l'organe, lorsque la maladie est due à une continence trop longtemps prolongée ; car le défaut d'exercice diminue l'activité fonctionnelle d'un organe, et finit par le rendre complétement nul.

L'hydrocèle, le sarcocèle, le spermatocèle et le cirsocèle, sans être une cause absolue de stérilité, peuvent cependant nuire à la copulation au point de la rendre imparfaite et sans résultat. Ces affections étant du domaine de la chirurgie, c'est à cet art qu'il faut recourir pour obtenir leur guérison.

L'obstruction des canaux déférents est une maladie aussi rare que difficile à diagnostiquer ; selon plusieurs médecins, elle succéderait aux inflammations réitérées du testicule. Les canaux déférents étant obstrués, le sperme élaboré par les testicules ne saurait plus être porté dans les vésicules séminales ; de là résulterait une stérilité forcée. Les moyens pour désobstruer sont encore incertains ; cependant on a lieu de croire que des cataplasmes émollients sur les testicules, des bains de siége et des frictions avec un liniment aromatique ou du cérat mercuriel, apporteraient un amendement à cette grave infirmité.

Les maladies des vésicules séminales sont également très-difficiles à reconnaître ; les quelques cas observés ont toujours coïncidé avec la stérilité. Le traitement de ces affections est d'autant plus imparfait qu'on s'en est moins occupé. On conseille des moyens généraux, tels que bains, demi-bains, lavements émollients, boissons tempérantes, émulsives, etc. ; quelques praticiens, ont retiré de très-bons effets du séton au périnée.

La dégénérescence du sperme tient à un vice général ou local que l'hygiène, unie à la médecine, peut combattre. Voyez l'homme de l'art.

Pertes séminales. — Spermatorrhée. — Affection toujours grave et qui exige qu'on s'en occupe sans relâche. Les pertes séminales résultent généralement de l'abus du coït ou de la masturbation, d'où la faiblesse des organes de réception et d'émission du sperme. Tantôt la perte a lieu lorsqu'on va à la selle ou qu'on urine; tantôt ce sont des pollutions nocturnes répétées plusieurs fois dans la même nuit; d'autres fois le sperme, mal élaboré, sort des vésicules, passe par le canal éjaculateur et s'échappe au dehors par le canal de l'urètre sans que le sujet en ait la conscience; de telle sorte que l'urine se trouve plus ou moins chargée de sperme. — D'autres causes, telles que la continence absolue, les occupations toujours sédentaires, la constipation habituelle, l'abus des lavements irritants, du thé, du café, de la bière, etc., etc., peuvent aussi occasionner une perte séminale; mais, dans ces cas, elle est peu grave et disparaît aussitôt que la cause est détruite. Les pertes séminales, par cause d'excès vénériens et de faiblesse du système générateur, exigent un traitement en rapport avec leur gravité.

Les maladies de la prostate et du canal de l'urètre, telles que rétrécissements, fistules, fongosités, polypes, etc., exigent impérieusement un traitement chirurgical.

L'épispadias, vice de conformation dans lequel l'orifice du canal, au lieu de s'ouvrir à l'extrémité du gland, s'ouvre au-dessus de la verge;

L'hypospadias, lorsque l'orifice s'ouvre au-dessous de la verge, à sa racine ou dans sa partie moyenne:

Le phymosis, lorsque le prepuce recouvre entièrement le gland, qui ne peut être decaloté.—sont trois imperfections auxquelles la chirurgie porte un prompt remède.

L'atonie et la **paralysie des muscles éjaculateurs** demandent un traitement interne tonique, des frictions stimulantes, même des rubéfactions; on a conseillé le moxa au périnée.

Le tempérament trop froid se modifie par un régime excitant et par l'emploi des divers moyens conseillés au chapitre qui traite de l'*anaphrodisie*.

Le tempérament trop chaud s'abat en suivant un régime débilitant, auquel on joint l'usage de quelques moyens *anaphrodisiaques*. (Voyez au formulaire.)

Les maladies du cervelet et de la moelle épinière étant du ressort de la haute médecine, nous n'en avons parlé ici que comme indication.

Les affections érotiques, le *priapisme*, le *satyriasis*, seront traités, à part, dans le chapitre suivant.

L'obésité est presque toujours le signe d'une décadence génitale ou d'un commencement d'inaptitude à la procréation. Il semblerait que, chez l'obèse, toutes les forces vitales aient abandonné le système génital pour se concentrer sur le système adipeux ou graisseux. Du reste, dans le règne végétal, les fleurs ne deviennent stériles que parce que leurs *étamines* sont converties en *pétales* par excès de sucs nutritifs. Ce fait, que les horticulteurs vérifient tous les jours, nous donne raison de la stérilité chez les obèses.

Le traitement de cette sorte de stérilité se trouve naturellement dans les moyens de distribuer d'une manière égale, sur tout le corps, les sucs nutritifs qui se portent, par une élection spéciale, dans les mailles du tissu graisseux. Voyez le traitement de l'obésité décrit avec détail, dans l'ouvrage intitulé: *Hygiène de la beauté* (1).

SECTION IV

DES CAUSES DE LA STÉRILITÉ CHEZ LA FEMME ET DES MOYENS PROPRES A LES COMBATTRE.

L'appareil génital de la femme occupant une plus grande étendue que celui de l'homme, il devient, par cela même, sujet à des affections plus fréquentes.

(1) *Hygiène de la beauté* dans ses lignes, ses formes et sa couleur, suivie de l'art de redresser les imperfections physiques, Prix : 2 fr. 50 c. Chez Dentu et chez Garnier, libraires, au Palais-Royal, à Paris.

Parmi les maladies qui peuvent causer la stérilité, les unes peuvent se guérir. les autres sont incurables. Néanmoins, la femme ne doit jamais se désespérer des insuccès d'un traitement médical : car il arrive. quelquefois, que la nature. plus forte que l'art, octroie à la femme la fécondité dont elle était privée.

Du clitoris. — La longueur excessive de cet organe n'est pas, à strictement parler, une cause de stérilité, lorsque les autres parties de l'appareil génital sont bien conformées; cependant on a observé, en général, que le développement excessif de cet organe rendait les femmes indifférentes aux caresses de l'homme et les portait à rechercher avec empressement la société des femmes. La volupté clitoridienne est, pour ces sortes de femmes, nommées *tribades* chez les anciens, un besoin impérieux qu'accroît incessamment le délire de leur imagination : très-lascives dans leurs jeux érotiques, elles s'entourent de maîtresses et se montrent d'une jalousie peu commune. Le vice de la *tribadie* était beaucoup plus fréquent autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui ; les noms des Sapho, Eléphantis, Cottyto, Dionée, Phylénis, etc., sont venus jusqu'à nous entachés de cette triste célébrité. Lucien, dans ses *Dialogues*, raconte une scène des plus lubriques entre une tribade et sa maîtresse. Juvénal déclame contre plusieurs Romaines, entre autres *Lofella* et *Medulina*, qui souillaient les autres femmes de leurs embrassements virils. Célius Aurélianus en parle sous l'épithète de *titilleuses*, et Plaute

sous celle de *frotteuses*, de *gratteuses*. L'Italie et la France du moyen âge eurent aussi leurs tribades, sous le nom de *frotteuses* et de *ribaudes*. C'est presque toujours dans les grandes capitales qu'on rencontre ces femmes, qui, dévorées par une soif inextinguible de plaisirs vénériens, se livrent à des jeux illicites, et parviennent, à force de tirailler leur clitoris, à lui faire acquérir une longueur de plusieurs pouces, de façon à simuler un membre viril; alors, elles renoncent aux douces prérogatives accordées à leur sexe, elles se font hommes, et cherchent des maîtresses pour assouvir leur honteuse passion.

On citait à Paris, il y a quelques années, une dame dont le clitoris égalait en longueur et en grosseur un membre viril. Riche et très-lubrique, ce virago payait des maîtresses, les fatiguait et les usait en peu de temps. C'était aux jeunes filles qu'elle s'adressait de préférence; à leur défaut elle prenait des femmes mariées. Ces dernières assuraient que la ribaude fonctionnait à l'instar d'un homme, mais plus voluptueusement et beaucoup plus longtemps. Plusieurs dames, qui eurent la curiosité d'aller voir la monstruosité sexuelle de cette prétendue hermaphrodite, sortirent de chez elle avec la certitude que le fait, rapporté par les femmes mariées, était parfaitement exact.

D'après ce qu'on vient de lire, on conçoit que le monstrueux développement du clitoris doit rendre la femme peu apte, sinon inhabile à la procréation. L'amputation de cet organe ramène ordinairement la

femme à des goûts naturels, et la dispose à être fécondée, lorsqu'il n'existe point en elle d'autre cause de stérilité.

L'histoire romaine contient le fait suivant : un proconsul, marié à une femme à long clitoris, dont la stérilité et l'indifférence à ses caresses le désespéraient, la surprit un jour, dans un appartement retiré de la maison, toute nue et jouant à l'homme avec ses esclaves femelles, également nues. Le Romain furieux enfonça la porte, saisit sa femme, et du tranchant de son poignard lui abattit le clitoris. De ce moment la tribade perdit complétement ses goûts contre nature, redevint femme, aima son mari et lui donna plusieurs enfants.

Le docteur Mondat rapporte un cas à peu près semblable : — une jeune femme, mariée depuis plusieurs années et stérile, lui fut amenée; on reconnut qu'elle avait contracté dès l'enfance la funeste habitude du clitorisme, et qu'elle préférait les plaisirs solitaires à ceux que lui offrait son mari. Le docteur Mondat, de concert avec les professeurs Dubois et Pelletan, pratiqua l'amputation du clitoris. Cette opération valut, neuf mois après, à la jeune femme le doux titre de mère.

L'angustie ou étroitesse du *vagin* provenant de cicatrices vicieuses, d'adhérences, d'épaississement, d'induration des parois vaginales, s'oppose à la libre introduction du pénis, et par conséquent à la fécondation. On a vu des vagins tellement racornis et

calleux par l'abus des injections astringentes, que les corps les plus minces ne pouvaient plus y entrer. — Les *oblitérations* du canal vaginal par de *fausses membranes*, des *ulcères*, des concrétions *polypiformes;* les *fistules*, etc., gênent plus ou moins le coït et la fécondation. — L'*angustie* se combat par l'usage des pessaires gradués ; rien n'est plus facile que d'obtenir la dilatation du canal, au moyen de pessaires faits avec une *éponge préparée* par la compression. Cette éponge absorbe l'humidité du vagin, se gonfle, et en quelques jours produit la dilatation désirée. Pour la retirer du vagin, il est nécessaire de prendre un bain entier ou un bain de siége.

L'état contraire à l'**angustie**, c'est-à-dire l'*excessive largeur du vagin*, surtout lorsque ce conduit est continuellement baigné de mucosités ou de flueurs blanches, est un obstacle à la fécondation. Les parois du vagin, se trouvant dans un état de flaccidité, ne peuvent embrasser le membre et retenir la liqueur séminale, qui, aussitôt lancée, découle par la vulve au lieu de remonter au col de la matrice. — Le seul remède est de diminuer l'ampleur vaginale et l'écoulement vulvo-utérin par les moyens qu'indique l'art médico-chirurgical. (Voyez au chap. TOILETTE SECRÈTE.)

Le défaut de cavité de la matrice, l'occlusion de son col, sont nécessairement des causes de stérilité. Les ménorrhagies, ou pertes utérines, les dysménorrhées, les aménorrhées, et généralement toutes les affections de l'utérus, sont des causes prochaines ou

éloignées de stérilité. En effet, la fécondation nécessitant l'intégrité physiologique du système utérin, toute affection doit lui être plus ou moins nuisible. Nous ne saurions établir dans ce petit ouvrage le traitement des maladies de l'utérus, si nombreuses et si difficiles à combattre; les femmes qui en sont affectées doivent se confier aux soins et à l'expérience d'un médecin qui fait sa spécialité de ces sortes de maladies.

En général, toutes les fois que l'homme et la femme s'éloignent de leurs caractères sexuels distinctifs, c'est-à-dire lorsque leurs organes génitaux ne sont point assez développés, il en résulte une sorte d'inaptitude à la procréation. Les hommes *féminisés* et les femmes *virilisées* qui s'unissent ensemble sont ordinairement stériles.

Ainsi, l'homme dont les testicules ont éprouvé un arrêt de développement, une atrophie complète, ou qui en a été privé par un accident quelconque, perd ses caractères virils. Sa barbe ne croît plus et tombe, sa voix prend un timbre grêle et criard, ses seins augmentent de volume, ses formes s'arrondissent : il se *féminise*. Les femmes dont les ovaires restent à l'état rudimentaire, ou qui les ont perdus par suite de maladie; celles qui ont une matrice imperforée ou une imperfection majeure dans l'appareil génital, perdent leur caractère féminin. La barbe pousse sur leur visage, leur voix devient grave, leurs seins se fondent, et leurs moelleux contours disparaissent pour faire place à des formes anguleuses : elles se *virilisent*.

Riolan enleva les deux ovaires d'une femme de vingt-trois ans, sans qu'elle en éprouvât aucune fâcheuse atteinte pour sa santé, mais ses règles cessèrent complétement, ses seins, assez volumineux, disparurent, sa peau perdit sa douceur, et, de jour en jour, de mois en mois, elle marchait à la masculinité. En moins d'un an elle arriva au degré du virago complet.

Baudelocque raconte l'histoire d'une femme, privée naturellement d'ovaires, qui avait barbe au menton, et qui, dédaignant les travaux de son sexe, se livrait aux exercices des armes, de l'équitation et de la chasse.

Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, Théroigne de Méricourt, Thérèse Figueur, qui fit toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire, ainsi qu'une foule d'autres femmes belliqueuses, à qui la culotte convenait beaucoup mieux que la robe, offraient des imperfections génitales et n'étaient point réglées.

Dans son *Histoire physiologique de la femme*, le docteur Mathieu cite une jeune fille affectée d'imperforation de la matrice qui, pendant sept ans, éprouva de violentes douleurs causées par la résorption du sang menstruel.

Vers l'âge de vingt-six ans, les ovaires s'étant atrophiés, la lèvre de cette femme se couvrit de poils: elle perdit ses seins, ses formes arrondies et le velouté de sa peau : sa voix devint dure et désagréable, et quelques années plus tard elle offrait tous les traits du virago.

L'âge de retour, qui est le résultat direct d'un ommencement d'atrophie des ovaires et de la maṙice, amène, chez les femmes, des changements géıéraux analogues plus ou moins tranchés.

Chez l'homme, l'atrophie des testicules, par l'âge, ıpère dans son organisation des changements non noins tranchés. L'homme et la femme devenus vieilards ne conservent plus les caractères distinctifs de eur sexe; ils semblent se métamorphoser et se onfondre en un être mixte qui n'est ni homme ni emme.

Deux causes de stérilité, beaucoup plus fréquentes u'on ne l'avait pensé jusqu'à ce jour, sont: 1° l'AL-ALINITÉ *des mucosités de la matrice;* 2° l'ACIDITÉ *des ucosités vaginales.* Des expériences souvent répéées nous ont donné la certitude que les alcalis et les cides tuaient les animalcules spermatiques. Or les oospermes introduits avec la semence dans le vagin t de là dans l'utérus sont immédiatement frappés de ıort, si les humeurs qui lubréfient ces organes sont rop alcalines ou trop acides. Un moyen fort simple, t qui a toujours été suivi de succès, est celui de faire es injections vaginales, en arrosoir, et des irrigations ans la matrice, avant de se livrer à l'acte de la reroduction. Ces injections se font tout bonnement vec une décoction de son passée à travers un linge. – Nous invitons les mariages stériles à essayer ce ıoyen, qui rentre, du reste, dans l'ordre des ablulons génitales. L'acte doit se consommer dans l'attiıde naturelle, mais le siége de la femme étant un

peu soulevé par un traversin placé sous les reins. Nous connaissons deux mariages stériles, l'un pendant douze ans et l'autre huit ans, qui, par ce moyen, ont eu le bonheur d'obtenir des enfants.

Hermaphrodisme (1). Il existe une autre cause de stérilité, heureusement fort rare, c'est l'hermaphrodisme ou réunion simultanée des deux sexes sur le même individu. Mais cette réunion n'est qu'apparente, attendu que l'hermaphrodisme n'est jamais complet dans l'espèce humaine, hormis quelques exceptions, fort douteuses, citées par des physiologistes. L'investigation anatomique finit toujours par découvrir que l'hermaphrodisme humain n'est qu'une imperfection ou une monstruosité des parties génitales. L'hermaphrodisme complet, absolu, ne se rencontre que dans le règne végétal et chez les êtres placés au pied de l'échelle animale; il disparaît lorsqu'on arrive aux animaux qui occupent les échelons supérieurs.

L'hermaphrodisme, dans notre espèce, quoique simulé, c'est-à-dire dû à l'imperfection des organes génitaux, a donné lieu à plusieurs méprises sur les registres des naissances ; on cite plusieurs cas d'enfants qui, enregistrés comme appartenant au sexe féminin, sont, plus tard, devenus garçons, et des nouveau-nés qu'on croyait du sexe masculin se transformer tout à coup en filles, à l'époque de la puberté.

Plusieurs hermaphrodites, âgés de seize à vingt-

(1) Le monstre nommé *Hermaphrodite* fut, selon le mythe *grec*, engendré par Mercure (Hermès) et Vénus (*Aphrodite*).

cinq ans, qui, dans les grandes villes, ont été exposés à la curiosité publique, n'étaient que des femmes ou des hommes manqués, offrant le simulacre des deux sexes réunis. Les uns présentaient, au milieu du scrotum, une fente longitudinale, en forme de vulve, avec l'absence des testicules, et un enfoncement périnéal faisait croire à l'existence d'un vagin. — Les autres étaient pourvus d'un énorme clitoris, semblable au membre viril, avec érection vigoureuse, et, au-dessous de la fente vulvaire, le replis membraneux qui forme les petites lèvres descendait et se pelotait de façon à simuler les testicules. Or, d'après l'inspection anatomique, les hermaphrodites de notre espèce ont été classés en mâles et en femelles.

Les hermaphrodites femelles, ou femmes à long clitoris, ont généralement les seins, la matrice et les ovaires très-peu développés; le pubis aplati, les hanches étroites, les formes sèches, le système pileux abondant, la lèvre supérieure garnie de poils, la voix forte et tous les traits d'un virago. Elles n'éprouvent aucun penchant pour les hommes, et recherchent au contraire les personnes de leur sexe pour se livrer, avec elles, à des embrassements virils. — Ces sortes de femmes sont presque toujours stériles.

Les hermaphrodites mâles ou hommes imparfaits dont les testicules sont restés dans le ventre, offrent plusieurs traits de ressemblance avec les femmes: d'abord une espèce de vulve, un simulacre de vagin, des mamelles quelquefois assez développées; ensuite

des formes arrondies, une voix grêle, peu ou point de barbe. Ces êtres, assez rares, sont indifférents à l'amour et languissent dans l'impuissance jusqu'à ce qu'un effort de la nature jette hors du ventre les testicules, qui y étaient restés cachés ; alors ils deviennent hommes.

Ambroise Paré a écrit l'observation d'une jeune fille de seize ans, devenue homme en sautant un fossé. Montaigne, qui vit cet homme en passant par Vitry, raconte aussi qu'il y entendit une chanson très en vogue parmi les filles du canton, et dans laquelle on les avertissait de ne faire ni sauts, ni grandes emjambées, de peur de devenir garçons comme Marie Germain : c'était le nom de l'hermaphrodite en question.

Il existe, à Rome, une statue de marbre antique, représentant un hermaphrodite avec les attributs des deux sexes, parfaitement conformés. On doute qu'il ait été fait sur un modèle vivant, et l'on pense que le statuaire, voulant créer un type voluptueux, aura combiné les attraits des deux sexes sur le même individu.

Pline, dans son Histoire naturelle, rapporte que les hermaphrodites étaient très-recherchés de son temps, et qu'on les comptait parmi les délices et les raffinements du luxe.

Nous avons donné, dans notre ouvrage des *Métamorphoses humaines*, l'histoire des hermaphrodites les plus célèbres ; nous nous bornerons ici à relever la curieuse observation d'un de ces êtres, qui passa pour

être homme et femme alternativement et qui offrait réellement, sur sa personne, la réunion des deux sexes incomplets.

Dorothée Perrier, née en Russie le 17 août 1780, est un des hermaphrodites qui ont fixé l'attention d'un plus grand nombre de médecins. Il fut inscrit, sur le registre des naissances, comme fille, et eut, à l'époque de sa puberté, un écoulement menstruel qui ne se renouvela que pendant six mois. Le docteur Hufeland, l'ayant scrupuleusement examiné, en 1801, se prononça pour le sexe féminin. Après un examen non moins scrupuleux, J. Frank avoua qu'il penchait pour le sexe masculin. Dorothée Perrier parcourut successivement la Prusse, l'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre et la France, se montrant à tous les hommes de l'art qui désiraient la voir : les uns la déclarèrent homme, les autres femme, sans qu'il y eût de preuves plus convaincantes pour le sexe masculin que pour le sexe féminin.

Entrée à l'hôpital pour une grave maladie, Dorothée fut placée dans la salle des hommes, où elle succomba quelques jours après. Le chirurgien de service, surpris de voir à ce cadavre des mamelles aussi grosses que celles d'une femme, eut la curiosité d'examiner les parties génitales. Au premier coup d'œil il aperçut les deux sexes situés l'un au-dessous de l'autre : le membre viril en haut, la vulve en bas. Après s'être bien assuré que le membre n'était pas un clitoris fortement développé et la vulve un vain simulacre, le chirurgien procéda aussitôt à la dissec-

tion des organes génitaux intérieurs : il trouva un canal déférent qui, partant des testicules, allait s'ouvrir dans une vésicule séminale située à droite. Cette vésicule communiquait au canal de la verge par un conduit éjaculateur. Entre la vessie et le gros intestin existait une matrice aplatie pourvue d'une trompe et d'un ligament : l'ovaire situé à gauche était parfaitement sain et de la grosseur d'une aveline.

En face de cette organisation androgyne si frappante, les médecins et chirurgiens de l'établissement avouèrent qu'ils ne voyaient aucune impossibilité à ce que Dorothée Perrier eût pu se féconder elle-même sans le secours d'un homme. Ce cas d'hermaphrodisme complet est vraiment extraordinaire, et nous en avons rapporté l'observation telle quelle, sans y ajouter aucun commentaire.

Autre cas. — Une religieuse espagnole, nommée Madeleine Mugnez, après sept années de couvent, se trouva tout à coup convertie en homme. La chose ayant été connue, elle fut immédiatement chassée du couvent, avec injonction de prendre l'habit d'homme. On la rebaptisa sous le nom de François Mugnez; mais un cas de conscience divisa les ecclésiastiques : il s'agissait de savoir si les vœux prononcés par Madeleine forçaient François à endosser le froc. Des théologiens furent nommés pour juger l'incident, et fort heureusement donnèrent gain de cause à François Mugnez, qui avait manifesté l'intention de se marier

Nous terminons ici l'histoire étiologique de la stérilité, en faisant toutefois observer que, chez les na-

tions civilisées, il existe une espèce de stérilité *volontaire*, entretenue par la crainte de procréer; cette crainte, sans rendre les mariages stériles, nuit beaucoup à la population des Etats, parce qu'un couple, au lieu de produire cinq, six enfants et plus, n'en procrée qu'un ou deux, et cela dans un but d'égoïsme qui s'accroît à mesure que la civilisation progresse. Beaucoup de femmes aussi, sans être stériles, éludent la nature dans la crainte que la grossesse et l'enfantement ne portent atteinte à leurs charmes; mais cette crainte n'est nullement fondée, et ces femmes se préparent des regrets pour plus tard.

Chez quelques anciens peuples, il existait de semblables abus : Valère-Maxime nous apprend que les Romains ne pouvaient se marier sans jurer hautement devant les juges que leur intention était de procréer. Toute femme convaincue de fraude dans l'acte du coït était notée d'infamie et tenue d'expier son crime en assistant, les cheveux épars et les fesses nues, au sacrifice d'un bouc.

CHAPITRE XXV

SECTION I

DE QUELQUES AFFECTIONS ÉROTIQUES COMMUNES AUX DEUX SEXES CONSIDÉRÉES COMME CAUSE DE STÉRILITÉ.

Nous passerons en revue cinq des principales affections qui mettent en jeu le système génital :

L'érotomanie — *l'hystérie* — le *priapisme* — le *satyriasis* — et la *nymphomanie*, ou fureur utérine. Ces deux dernières affections ont aussi reçu le nom de *œstromanie*.

On peut établir ainsi la différence qui existe entre ces affections : — l'érotomanie, ou délire érotique, a son siége exclusivement dans la tête; les quatre autres affections ont leur siége dans le système génital et le cervelet. L'hystérique, la nymphomane et le satyriaque sont victimes d'un désordre qui se traduit par l'excessive irritabilité et l'hypertrophie des organes génitaux; les érotomanes sont le jouet de leur imagination en délire. Enfin, l'érotomane est chaste dans la manifestation de sa passion, tandis que l'œstromane se livre à des propos et à des actions qui alarment la pudeur.

L'érotomanie, ou délire érotique, attaque indifféremment les deux sexes. L'érotomane se passionne pour un objet réel ou idéal; il ne rêve qu'amour, bonheur, douces voluptés, et, plein du feu qui l'embrase, il offre incessamment à cet objet ses ardentes adorations.

Ses yeux sont tantôt vifs, animés, tantôt langoureux ou pleins de tristesse, selon l'espoir ou l'inquiétude qui l'agite. Bientôt le délire érotique fait des progrès, le malade tombe en de profondes extases, pendant lesquelles il parle, gesticule et poursuit les rêves les plus bizarres. L'idée fixe l'opprime de plus en plus; il néglige, abandonne parents et amis pour ne s'occuper que de son amour; entièrement absorbé par sa passion, il ne prête plus aucune attention au monde

qui l'entoure, méprise tout, s'isole de tout et se montre capable des choses les plus extraordinaires. L'érotomane est chaste dans la manifestation de sa passion ; toute l'activité vitale est concentrée au cerveau ; assez rarement elle se communique aux parties génitales. Le trait suivant nous en fournit un exemple :

Un jeune homme de vingt-trois à vingt-quatre ans, placé chez un négociant comme commis, s'éprit tout à coup de la femme de son patron; mais il se serait cru infâme s'il eût trompé la confiance de celui qui le traitait comme son propre fils, et cette délicatesse de sentiments lui fit refouler son amour dans les abîmes de son cœur. Cependant la passion faisait toujours de rapides progrès, le dévorait nuit et jour, et le menaçait d'un dérangement de l'intelligence. La lecture de *Phèdre* lui tourna entièrement la tête ; ce pauvre garçon, dont la mémoire était encore hérissée de ses auteurs classiques, s'imagina être Hippolyte; il vit Phèdre dans la jeune épouse de son patron et fit un Thésée du bon négociant. Plus amoureux qu'Hippolyte et non moins vertueux, il se jette un jour aux pieds du prétendu Thésée, et, dans une apostrophe homérique, lui dévoile ainsi son secret : — « Illustre Thésée, j'en jure par le Styx, le crime n'est pas encore consommé; la chasteté d'Hippolyte est la preuve authentique de la pureté de Phèdre; mais, si j'ai pu jusqu'ici résister aux prières et aux larmes de ta femme, je ne me sens plus la force de continuer cette lutte acharnée entre l'amour et le devoir, et je succomberai très-probable-

ment, si tu ne m'éloignes de sa présence. » Il n'est pas besoin de dire quel fut l'étonnement du négociant Thésée, qui s'empressa d'éloigner sur-le-champ l'érotomane du toit conjugal, où il aurait, sans nul doute, occasionné quelque désordre.

Lorsque l'érotomanie nè cède point aux plaisirs du mariage, on doit recourir aux bains tièdes prolongés, aux boissons délayantes et nitrées, au régime végétal, aux laxatifs, etc.; les distractions, les voyages, les travaux physiques, la chasse, l'équitation, la gymnastique, etc., et tous les exercices qui, mettant en jeu les forces physiques, sont propres à distraire l'esprit de sa préoccupation constante. Un excellent moyen, c'est de faire naître une passion exempte de tout danger; par exemple, la passion de la musique, de la peinture, de la photographie, etc... Du moment que l'esprit se fixe sur un autre point, l'érotomane est guéri.

L'hystérie, nommée aussi *maladie vaporeuse — vapeurs — attaques de nerfs*, est due à l'excitation, à la souffrance et peut-être aux besoins de l'utérus ou matrice. Cette excitation se propage rapidement aux nerfs céphalo-rachidiens; ce qui a fait croire à quelques médecins que l'hystérie partait du cerveau; mais ce sont des cas tout à fait exceptionnels; son véritable siége est dans la matrice, et de la matrice l'excitation s'irradie au cerveau.

L'invasion de l'hystérie n'a lieu qu'après l'âge de puberté et disparaît ordinairement à l'âge de retour;

ce qui établit d'une manière positive l'influence de la matrice sur cette maladie.

Les autopsies cadavériques de femmes atteintes d'hystérie ont toujours accusé des désordres dans le système génital.

L'hystérie affecte mille formes, depuis la plus légère attaque de nerfs jusqu'aux terribles accès épileptiformes. La plupart de ces agacements nerveux, de ces tristesses, de ces abattements sans motifs qu'éprouvent les femmes délicates, touchent à l'hystérie. Ces palpitations, ces bouffées de chaleur, ces prurits vulvaires, ces borborygmes, ces sourds malaises, ces soupirs sans cause, sont autant de nuances d'hystérie; car cette maladie n'est malheureusement que trop fréquente parmi les femmes des grandes villes, qui vivent dans un milieu où l'imagination et les sens se trouvent dans une excitation perpétuelle.

Les nombreuses causes de l'hystérie se rencontrent dans le tempérament même de la femme, et dans tous les agents intérieurs ou extérieurs propres à augmenter la vitalité de l'utérus. Ainsi, les excès vénériens ou les désirs comprimés; l'exaltation cérébrale, souvent renouvelée, soit par la lecture, soit par la vue de choses érotiques; l'amour non satisfait, l'état de célibat quand on désire le mariage; l'abus des bains chauds, des chaufferettes; la position assise trop longtemps gardée, la compression du corset; l'irrégularité des règles, etc., etc.; mais surtout l'abus des excitants nerveux, parmi lesquels se placent en première ligne : les vives impressions morales, le fana-

tisme, les folles terreurs de la superstition, la contemplation ascétique produisant des hallucinations, des extases, la catalepsie, l'anesthésie, etc., etc. (1).

D'après les plus grands médecins observateurs, la vie ascétique, l'éducation religieuse au delà des limites raisonnables, la privation du mariage, sont les causes les plus ordinaires de l'hystérie. Observez bien le moral de ces femmes vaporeuses, vous découvrirez une surabondance de la faculté imaginative et une dégradation du jugement; ce sont, en général, des êtres éminemment nerveux dont la crédulité a été préparée dès l'enfance.

Diderot, qui fulminait contre la pauvre éducation donnée aux jeunes filles, disait : « La femme porte au dedans d'elle-même un organe suscitant dans son imagination des fantômes de toute espèce et des spasmes terribles. La femme hystérique, dans sa jeunesse, devient dévote dans sa vieillesse. »

Les ouvrages de médecine fourmillent de faits qui sont autant de preuves de ce que nous avançons. Tous les hystérographes s'accordent à dire que l'accès d'hystérie, chez les religieuses, les femmes dévotes et les filles célibataires, s'accompagne, le plus souvent, d'hallucinations, d'extases érotiques, et cela, parce que l'utérus réagit puissamment sur le cerveau : la main d'un homme est serrée, avec transport, par

(1) Lisez à ce sujet le très-curieux ouvrage : *Mystères du sommeil et du magnétisme*, où se trouvent ramenés à leur valeur physiologique tous les prodiges passés et futurs, sans même en excepter les esprits frappeurs et rédacteurs.

l'hystérique, tandis que la main d'une femme est à peine pressée.

L'accès hystérique se termine ordinairement par des bâillements, des pandiculations et autres signes de détente nerveuse; mais le signe le plus constant est la sécrétion plus ou moins abondante du mucus vaginal et des glandes vulvo-utérines.

La majeure partie des femmes hystériques, en vertu de la pudeur qui leur est naturelle, ont la faculté de dissimuler, pendant l'accès même, leurs sensations génitales. Néanmoins, les diverses confidences qu'elles font à leurs amies intimes, et quelquefois à leurs médecins, prouvent assez le rôle important que joue le système génital dans l'hystérie.

Traitement. — Loin d'empiéter ici sur le domaine de la médecine, nous pensons que le traitement de cette affection appartient exclusivement à l'hygiène, et que l'emploi des agents pharmaceutiques ne sert pas à grand'chose. — Lorsque l'hystérie a sa source dans une passion contrariée, malheureuse ou impossible à satisfaire, on ne doit espérer sa guérison que par les distractions, les voyages, l'exercice physique et tous les moyens qui peuvent amener un oubli complet de la cause. — Lorsque l'hystérie est entretenue par le libertinage d'une imagination déréglée, par les sottes frayeurs que développent les idées superstitieuses, par une vie contemplative, etc..., le traitement doit être entièrement moral; c'est la médecine de l'esprit qu'il faut mettre en jeu. — L'hystérie, et

c'est la plus commune, qui a sa source dans l'appétence sexuelle, dans les désirs vénériens, se guérit presque toujours par le mariage; surtout si le mariage est au gré de la femme hystérique.

Le priapisme est une érection violente et permanente du membre viril, le plus souvent sans désirs vénériens. L'individu affecté de priapisme, loin d'éprouver du plaisir dans le coït, n'en retire que fatigues et douleur, et, quelquefois, de graves hémorragies s'ensuivent. Lorsque le priapisme n'est pas le symptôme d'une maladie du cervelet, il est dû, soit à une irritation directe de la partie, soit à des potions incendiaires, nommées aphrodisiaques; sous leur influence, le membre phlogosé turgit et conserve une érection douloureuse. Les insensés qui, pour satisfaire leur luxure, ne craignent pas de boire des potions phosphorées ou cantharidées, en sont ordinairement victimes; car le priapisme causé par les cantharides ou le phosphore est presque toujours mortel.

Le satyriasis, cette hideuse affection, heureusement fort rare, est caractérisé par une turgescence continuelle des parties génitales et par une lascivité dégoûtante qui demande à être incessamment satisfaite. On croit que cette maladie a son siége dans le cervelet, et que de là elle s'irradie au système génital. Une fois ce système envahi, l'individu devient méconnaissable; son imagination ne se nourrit que

d'idées lascives, son sommeil est plein de rêves érotiques, et fréquemment interrompu par des pollutions. Au réveil, le corps se trouve épuisé, mais les désirs augmentent d'intensité; la face est rouge, la bouche écumante, l'œil étincelant. En proie aux ardeurs de la chair, obsédé par une insatiable salacité, le satyriaque se livre à des propos orduriers, à des actes dégoûtants, et cherche, n'importe par quels moyens, à assouvir sa passion brutale.

Au nombre des causes du satyriasis, on indique le tempérament bilioso-sanguin, la puberté, une trop longue abstinence, les lectures et conversations érotiques, la vue de choses lascives; certaines affections de la peau, la gale, les dartres, surtout la lèpre; on a observé que les dartreux et lépreux éprouvaient un prurit dont la violence provoquait de fréquentes érections, et parfois l'émission spermatique. Les affections calculeuses, les substances aphrodisiaques, et enfin tout ce qui peut exalter la vitalité des organes génitaux, deviennent une cause de satyriasis pour les personnes qui y étaient prédisposées. Une observation extraite du *Dictionnaire de médecine* donnera une idée de la délirante salacité des satyriaques :

« Un pauvre homme d'Orgon, en Provence, atteint du plus furieux satyriasis qu'on puisse voir, nous pria de venir le visiter, dit le docteur Cabrol; déjà, par le conseil d'une vieille femme, il avait pris une potion faite avec des semences d'ortie, des ciboules et deux drachmes de cantharides; lorsque nous le vîmes,

cette potion l'avait rendu si furieux à l'acte vénérien, que sa femme exténuée nous jura, sur son Dieu, qu'il l'avait chevauchée quatre-vingt-dix-sept fois en deux nuits; outre cela, le pauvre homme spermatisa trois fois en notre présence. Ce spectacle nous attrista, et, malgré les remèdes que nous nous hâtâmes de lui prescrire pour abattre cette frénétique ardeur, le malheureux trépassa après notre visite. »

La nymphomanie, ou fureur utérine, est à la femme ce que le satyriasis est à l'homme; seulement, la femme vivant plus que l'homme sous la dépendance de son système génital, la nymphomanie s'observe plus fréquemment que le satyriasis.

On attribuait autrefois la fureur utérine à une exaltation localisée au système nerveux du canal vulvo-utérin et clitoridien; mais il est aujourd'hui généralement reconnu que cette hideuse affection dépend à la fois, et de l'activité extrême du cervelet et de l'exaltation vitale des organes génitaux.

Les causes prédisposantes de la nymphomanie sont le célibat forcé, l'aspiration aux jouissances vénériennes sans pouvoir les satisfaire, les souvenirs voluptueux toujours présents à la pensée; l'usage des stimulants génitaux; les dartres au voisinage et dans l'intérieur de la vulve, au pourtour de l'anus, l'excessive longueur du clitoris, etc... Les symptômes sont la tristesse, l'isolement, la turgescence et le prurit des organes génitaux, etc. La nymphomane s'efforce d'abord de résister aux brûlants désirs qui l'assié-

it; mais, ne pouvant les maîtriser, elle s'isole pour satisfaire. Lorsqu'elle se trouve en présence d'un mme, sa raison s'égare, sa volonté, sa pudeur, s'é-louissent; elle brave toutes les convenances, rien l'arrête, ses gestes et son langage ne connaissent is de bornes. Alors ses parties sexuelles se gon-nt, s'enflamment et laissent couler une humeur ide. Ordinairement les fourmillements qu'éprouve partie et la constriction du vagin provoquent l'éjacu-tion d'une humeur laiteuse fournie par les cryptes uqueux et les glandes vulvo-vaginales.

L'autopsie cadavérique des nymphomanes offre ujours un gonflement inflammatoire des ovaires et la matrice. Plusieurs de ces malheureuses, dissé-ées à la Salpêtrière, présentaient une phlogose gé-rale des muqueuses génitales avec sécrétion d'une meur purulente. Les parties étaient énormément atées; plusieurs points dilacérés accusaient les yens violents dont les nymphomanes s'étaient ser-s pour satisfaire leur affreuse passion.

Le docteur Coqueret a parlé d'une femme qui, ne uvant résister aux fourmillements qu'elle éprouvait x parties sexuelles, se procurait, par des attouche-nts répétés, jusqu'à seize extases par nuit.

Gall rapporte qu'une femme, à tempérament utérin, : atteinte de convulsions quelques jours après la ort de son mari. Sa tête et la colonne vertébrale, lemment rejetées en arrière, simulaient une attaque tétanos. Au bout de vingt-cinq à trente minutes, tte crise effrayante se terminait par une extase vo-

luptueuse avec sécrétion abondante des parties génitales. Naturellement chaste, cette femme perdait toute pudeur au moment de l'accès : l'œil ardent, les traits contractés, la bouche entr'ouverte, la respiration sifflante, elle débitait des paroles obscènes accompagnées de gestes lascifs ; enfin, ce paroxysme génital s'éteignait dans un flux de mucosités qui sortaient de la vulve. L'accès passé, toute honteuse de son état, la nymphomane s'enfermait chez elle, n'osant se montrer à personne. Un second mariage la guérit complétement.

Autrefois, les malheureuses qui croyaient coucher avec un incube; celles qui s'imaginaient assister aux scènes lubriques du sabbat, étaient des hystériques ou des nymphomanes à crises intermittentes. De tous les faits observés, il résulte que cette névrose génitale est beaucoup plus commune au sexe féminin qu'au sexe masculin; et que le satyriasis n'est que la miniature de la nymphomanie, relativement à la violence des symptômes.

Les femmes douées d'une riche organisation génitale, qui vivent incessamment avec l'idée prédominante du coït, et qui cherchent vainement à satisfaire le désir qui les dévore, sont menacées de la fureur utérine. Si les désirs sont satisfaits, disent les médecins, la maladie ne se déclare point, car on n'a jamais vu la nymphomanie s'abattre sur les filles qui donnaient cours à leurs penchants amoureux. C'est donc parmi les filles dont les désirs sont violemment et longtemps comprimés qu'il faut aller chercher ces nymphomanes

dont les horribles transports et les fureurs inspirent le dégoût et l'effroi.

Nous ne fournirons pas ici d'exemples de cette maladie; les lecteurs qui seraient curieux de connaître les excès voluptueux auxquels se livrent les nymphomanes peuvent consulter l'histoire des *Métamorphoses humaines*, où se trouvent plusieurs traits inouïs.

Le traitement de la nymphomanie et du satyriasis est absolument le même, et consiste, en général, dans l'emploi des moyens propres à modifier, à diminuer l'énergie vitale des organes génitaux, à combattre l'irritation dont ils sont le siége; à agir fortement sur l'imagination du malade, à détourner son esprit de tous les objets qui peuvent entretenir ou réveiller la triste passion qui le consume. Ainsi, lorsque le satyriasis et la nymphomanie dépendent de l'excessive activité génitale, on a recours à la saignée, aux sangsues, aux bains tièdes prolongés, à l'application de la glace sur les lombes, aux boissons anaphrodisiaques, telles que le petit-lait nitré, les limonades sulfuriques, les émulsions avec les quatre semences froides, l'opium, etc.; enfin, au régime végétal et à la diète de tout aliment et de toute boisson reconnus appartenir à la classe des excitants. Au contraire, dans les cas où l'irritation est bornée aux organes de la génération, tandis que le reste du corps se trouve dans un état complet d'épuisement et de débilité, les confortants et les analeptiques sont administrés avec succès. Mais, dans les cas où la nymphomanie est le résultat d'une continence forcée et du fougueux désir de l'union

sexuelle, c'est au mariage qu'il faut avoir recours; car, alors, c'est le remède par excellence. L'observation suivante, prise entre mille, en est la preuve irrécusable.

Alibert fut appelé à donner ses soins à une jeune demoiselle, de famille, affligée de nymphomanie. Les parents lui firent la description fidèle de la déplorable maladie de leur fille, qui, dans ses accès, méconnaissait toute pudeur et se livrait aux actes d'une lubricité révoltante. Cette malheureuse demoiselle se trouvait enfermée dans un appartement retiré de l'hôtel, car la seule vue d'un homme provoquait ses fureurs utérines. Alibert, étant entré dans l'appartement qui servait de prison à la nymphomane, fut témoin de la fidélité du portrait qu'on lui en avait fait; les paroles et les gestes les plus obscènes l'assaillirent jusqu'au moment où il se retira. Alors, il dit aux parents :

« La maladie a fait de grands progrès, mais pas assez pour être incurable; il faut de suite tenter la guérison. Selon moi, un seul remède existe : le mariage, mais le plus tôt possible, car les moments sont précieux ; le mal ne peut qu'empirer ; hâtez-vous, si vous voulez sauver votre fille, elle n'a qu'un moyen de salut : le mariage. »

La nymphomane, qui, l'oreille clouée à la serrure, écoutait la conversation du médecin, comprit le sens de ses paroles; une résolution subite s'empara d'elle, et, le même jour, elle s'échappa de la maison paternelle. Les parents firent pendant plusieurs semaines d'infructueuses recherches pour découvrir la fugitive.

Enfin, un soir, Alibert, traversant à pied un des carrefours de la capitale, reconnut, malgré son travestissement, la jeune aristocrate qui faisait métier de fille d'amour.

« Que faites-vous là, malheureuse? lui dit-il d'un ton sévère. — Docteur, je suis votre ordonnance, et je me guéris, répondit en souriant la nymphomane. »

En effet, un mois après, rassasiée de plaisirs vénériens, la jeune demoiselle rentra chez ses parents, complétement guérie : un prompt mariage ensevelit à jamais dans l'oubli les hontes de son escapade.

SECTION II

DE LA MASTURBATION COMME CAUSE DE STÉRILITÉ.

La passion des plaisirs solitaires, chez les deux sexes, est une cause de stérilité plus fréquente qu'on ne le pense, surtout lorsque cette passion a dévoré la jeunesse et flétri les organes. On ne saurait trop indiquer aux parents les signes qu'offrent les adolescents qui se livrent à ce vice honteux.

C'est ordinairement dans les grandes villes, dans les pensionnats, couvents, etc., etc., que cette funeste habitude promène ses ravages. Là, on voit les jeunes gens adonnés à ce vice fuir la société, rechercher l'isolement, afin de se satisfaire; ils sont pâles, engourdis, paresseux, craintifs, lâches, dégradés au moral comme au physique. Leur corps se courbe, leur marche est

chancelante, leurs yeux s'enfoncent, leurs traits s'amincissent; on lit sur leur visage inanimé les progrès du mal, et, si le mariage ne vient les arracher à cette honteuse passion, c'en est fait de ces malheureux. Les pertes séminales, sans érections, arrivent; la poitrine s'affecte, les lèvres se décolorent, la mémoire s'éteint, la raison s'altère; ils tombent dans un état d'épuisement contre lequel toute médication devient impuissante, et les infortunés s'éteignent lentement dans les angoisses de cette hideuse maladie qu'on appelle consomption.

Les mêmes effets sont produits chez la femme par les excès du clitorisme : le teint perd sa fraîcheur, les seins se flétrissent, des flueurs blanches et fétides épuisent la constitution, qui tombe dans une affreuse maigreur. Le système nerveux, si souvent ébranlé par les titillations voluptueuses, finit par perdre sa sensibilité et demande des moyens plus énergiques; alors, les filles ou femmes entachées de ce vice sont perdues pour la société, si le mariage ou une circonstance capitale ne vient éteindre, en elles, les fureurs de cette honteuse passion.

Les moyens proposés et employés pour détruire cette pernicieuse habitude, chez les enfants, sont tous plus ou moins stériles. La honte, la crainte, les menaces de Croquemitaine ou du diable cornu, les reproches, les châtiments, rien ne peut arrêter cette passion, quand elle est enracinée. L'infibulation, qu'on pratiquait autrefois, les étuis, les manchons, les sangles, etc., ne font pas davantage. Mais, un excellent

moyen, c'est de promettre et de donner des récompenses pour un exercice physique pratiqué avant le coucher; par exemple, tirer de l'eau à un puits, faire moudre du café ou tourner un rouet jusqu'à la fatigue; lorsque le sujet se dit fatigué, l'exciter à tourner encore en doublant la récompense. L'extrême lassitude dans laquelle tombe l'enfant ne lui permet plus de penser à son vice; à peine jeté sur son lit, il s'endort profondément; et, si l'on peut obtenir de lui le même exercice pendant quelques semaines, en variant les récompenses, on obtient un résultat complet.

CHAPITRE XXVI

DE L'AGE ET DU TEMPÉRAMENT CONSIDÉRÉS COMME CAUSES DE STÉRILITÉ.

De l'âge. — La durée de la faculté procréatrice, chez la femme, est, en général, fixée par le flux menstruel. Avant l'apparition des règles, la femme ne possède pas encore cette faculté, et, après leur disparition, elle la perd pour toujours, sauf les cas d'exception. C'est ordinairement parmi les femmes mariées à un âge trop tendre ou trop avancé que la stérilité se rencontre; cette circonstance prouverait que l'âge le plus favorable au but du mariage est de vingt à trente ans.

Les femmes mariées trop jeunes, c'est-à-
de temps après la puberté. restent stériles pe
premières années du mariage, et ce n'est
tard, lorsque leur système utérin a acquis
développement, qu'elles deviennent mères. I
femmes qui se marient de trente-cinq à quar
beaucoup restent stériles malgré la vigueur
époux. Cela tient sans doute au trop long r
défaut d'exercice des organes de la générati
il résulte que la matrice ne possède plus la vi
cessaire à la fécondation. Cette stérilité se
assez facilement par les boissons ferrugine
lotions toniques et stimulantes dirigées sur l'
vulvo-utérin ; par des douches sulfureuses
lombes, les cuisses et le pubis; les rubéfiant
niments aphrodisiaques appliqués sur ces
parties. On conseille surtout à la femme st
frigidité ou par atonie de la matrice de se me
régime confortant et de se livrer à l'acte gé
pendant les quatre jours qui précèdent le flu
truel ; la matrice, à cette époque, est le siè
excitation très-favorable à la fécondation. F
femmes stériles ont dû le bonheur d'être
l'emploi de ce moyen.

Des tempéraments. — La physiologie
périence ont désormais établi que, pour les f
le tempérament lymphatico-sanguin est le pl
-able à la conception et à la procréation ; les
à tempérament froid, humide ou archi

de même [illegible]
té. utérine [illegible]
t le plus [illegible]
femmes [illegible]
s. [illegible]
[illegible]
clair. [illegible]
calme [illegible]
ne dans [illegible]
[illegible]
amoureuses. [illegible]
res. [illegible]

s femmes [illegible]
formes sont [illegible]
eurs [illegible]
[illegible]
s. [illegible]
le [illegible]
is [illegible]
évasé. [illegible]
t qu [illegible]
iants amoureux.
s deux tempéraments [illegible]
cause : le premier [illegible]
génitaux. [illegible]
ion thermométrique [illegible]
pique. [illegible]
calmer les ardeurs [illegible]
tempérament [illegible]

extrêmes est naturellement le plus apte à la procréation. Ainsi, une taille moyenne, une belle carnation, l'œil clair, une physionomie enjouée, un cœur ouvert aux douces affections, des mœurs pures, et surtout peu de désirs sensuels, sont les signes d'une fécondité remarquable.

Cette règle souffre cependant quelques exceptions. On voit tous les jours des femmes pâles, chétives, malingres, jouir du privilége de la fécondité, tandis que d'autres femmes douées de la plus belle constitution, en apparence, sont privées de la douceur d'être mères, mais ce sont des exceptions.

Outre les causes de stérilité que nous venons de signaler, il est, entre les deux sexes, des rapports encore très-peu connus qui font que tel homme et telle femme, très-aptes individuellement à la génération, ne peuvent cependant procréer ensemble. Cela dépend peut-être d'un antagonisme génital, s'opposant à la faculté fécondante, ou d'une antipathie de tempérament, de caractère, d'où résultent l'indifférence et la froideur qu'apportent certains époux dans les caresses conjugales.

Le moyen de remédier à cet état de choses est de rétablir la consonnance qui doit exister entre les organes génitaux de l'un et de l'autre sexe, c'est-à-dire que celui des deux époux qui s'abandonne à de fougueux embrassements doit employer toute l'énergie de sa volonté pour les modérer ; celui qui met, au contraire, trop de froideur dans ses caresses, doit s'exciter l'imagination, et faire usage de quelques

aphrodisiaques pour exécuter plus convenablement l'acte vénérien. De cette manière, l'harmonieuse consonnance des organes peut se rétablir, et la fécondation avoir lieu.

Lorsqu'il n'existe aucune difformité, aucune lésion organique du système génital, et que, néanmoins, l'individu reste stérile, le pronostic d'une stérilité perpétuelle est très difficile à établir ; car il est des cas où l'âge, le changement de vie, de lieu, le régime hygiénique et diverses circonstances peu connues, opèrent une révolution dans l'économie, et, de stériles qu'ils étaient, l'homme et la femme se trouvent tout à coup aptes à engendrer. On cite beaucoup d'exemples d'individus des deux sexes qui, après être restés dix, quinze et vingt ans stériles, ont pu avoir des enfants.

Le mariage de Henri II et de la duchesse d'Urbain resta stérile pendant dix ans ; sur le point de divorcer, le roi, d'après le conseil de ses amis, fit venir à la cour Jean Fernel, médecin en renom. « Ferez-vous bien des enfants à ma femme ? lui demanda le roi, en riant. — Sire, c'est à vous de les faire, répondit Fernel, et à moi d'y apporter ce qui est de l'art de la médecine. »

Fernel sut rendre féconde une union qui jusque-là était restée stérile, et les royaux époux eurent successivement dix enfants. La reine, en reconnaissance d'un si grand service, donnait dix mille écus à son médecin à la naissance de chaque enfant.

On sait aussi qu'Anne d'Autriche accoucha de Louis XIV après quinze ans de stérilité.

Le professeur Baudelocque racontait souvent à ses amis qu'un haut personnage, marié depuis dix ans, n'avait pu avoir d'enfant ni de sa femme, ni de ses maîtresses. Forcé de quitter la France pour remplir une mission diplomatique, il séjourna deux ans dans une cour étrangère; dix mois après son retour sa femme lui donna un fils. — Mais quatre ans s'écoulèrent sans qu'il pût devenir père une seconde fois. — Une nouvelle mission lui est confiée, et il doit encore au changement de climat la faculté de féconder sa femme. Enfin, ce personnage, d'après les conseils du professeur Baudelocque, prit le parti de faire un voyage tous les ans, afin de recouvrer la faculté génératrice qu'il perdait sous le climat de Paris; ce moyen lui réussit complétement : il devint père de onze enfants, cinq garçons et six filles.

On lit dans le *Dictionnaire des sciences médicales* qu'une femme, mariée depuis dix-sept ans à un homme très-bien constitué, n'avait pu concevoir. A la suite d'une violente maladie qui la mit à deux doigts de la tombe, elle trouva la fécondité et devint mère de plusieurs enfants.

Un assez grand nombre de faits prouveraient que, dans certaines unions, il existe des rapports antipathiques entre l'homme et la femme, qui s'opposent à la fécondation. Ainsi, l'on a vu des mariages rester stériles, quoique les deux époux fussent bien conformés génitalement; séparés par le divorce, alors que

tte sage loi était en vigueur, l'homme a obtenu s enfants d'une autre femme, et l'épouse divorcée a eu également d'un autre mari.

Après avoir exposé et discuté dans les sept cha- itres qui précèdent les causes de la stérilité et les oyens rationnels propres à les combattre, nous arri- ons à cette conclusion : le traitement *purement mé- ical* ne peut rien, absolument rien contre la stérilité. outes les drogues données en pareille occurrence e peuvent qu'éloigner le but qu'on se propose d'at- indre. Si la stérilité est incurable, tout devient inu- le et même nuisible; si elle est curable, c'est à la hirurgie, lorsqu'il y a obstacle ou vice de confor- ation, à reconstituer les organes dans leurs forme et irection normales; c'est ensuite à l'hygiène, prise ans toute son extension, qu'il appartient de tirer les rganes de leur engourdissement, de les tonifier, d'ac- roître ou de modérer leur vitalité; c'est à l'hygiène è rénover, de reconstituer l'être humain, par le ré- ime, l'alimentation, les exercices gymnastiques, les ains, etc., etc., et par tous les moyens dont elle eut disposer. Telle est la croyance des médecins hy- iénistes et physiologistes.

Nous terminerons par la relation d'un usage, des lus étranges et fort peu moral, relativement aux de- andes en divorce, pour cause d'impuissance ou de érilité. Cet usage, qui subsista pendant plusieurs iècles, fit trembler bien des maris et donna la liberté bien des femmes; aujourd'hui les impuissants n'ont

plus rien à redouter de la loi et dorment tranquilles. Autre temps, autres mœurs !

Nos ancêtres, beaucoup plus sévères, on pourrait dire plus raisonnables que nous ne le sommes, relativement au but du mariage, ordonnaient le divorce toutes les fois que ce but ne pouvait être atteint, c'est-à-dire lorsque l'un des conjoints était frappé d'impuissance ou de stérilité absolue ; car, à ces époques, on se mariait pour avoir de nombreux enfants. Malheureusement les moyens employés pour constater l'inaptitude à la procréation n'étaient pas exempts de manœuvres brutales et peu décentes. L'épreuve génitale qu'on exigeait des deux époux, en cette circonstance, se nommait *congrès ;* elle se faisait tantôt en présence de plusieurs matrones, tantôt derrière un rideau ; mais un conseil de médecins, de juges, et praticiens en cour d'église, réunis dans la pièce attenant à celle où se faisait l'épreuve, était de rigueur. On conçoit qu'une telle épreuve devait bien souvent effaroucher la pudeur des unes et enrayer les forces viriles des autres ; alors il arrivait que, soit honte ou crainte, les individus les plus aptes à la copulation se trouvaient tout à coup frappés d'impuissance. Ce scandale dura longtemps, et c'était presque toujours l'homme qui restait en affront, attendu que la femme est toujours apte à l'union, à moins d'occlusion ou d'imperforation. Aussi, était-ce, presque toujours, la femme qui demandait le congrès, afin de quitter un mari qu'elle ne pouvait plus souffrir et de convoler à de nouvelles noces.

Le document suivant, auquel nous conservons sa naïveté un peu cynique, donnera au lecteur une idée claire et précise de cette ridicule épreuve du *congrès*.

« ... Après que les parties, demandant divorce, ont prêté serment de bien vouloir accomplir l'œuvre de chair ; après aussi que les experts ont juré qu'ils feront fidèle rapport de ce qui se passera au congrès, les uns et les autres se retirent dans une chambre, pour ce préparée, où l'homme et la femme sont derechef visités; l'homme, pour savoir s'il n'a ni maladies, ni difformités ; la femme, pour examiner l'état de sa partie sexuelle, et par ce moyen connaître la différence de son ouverture et la dilatation avant et après le congrès, et si l'intromission y aura été faite ou non. Ensuite les parties de l'homme sont lavées à l'eau tiède et la femme est mise dans un demi-bain où elle reste quelque temps. Cela fait, l'homme et la femme se couchent en plein jour, dans un lit préparé pour l'épreuve, et c'est à l'homme à se mettre en devoir de prouver sa puissance. Il advient souvent alors qu'il s'élève des altercations entre les époux ; l'homme se plaint que la femme s'oppose à l'intromission, la femme le nie en disant que l'homme ne peut y arriver. Enfin, ayant été tous les deux quelque temps au lit, comme une ou deux heures, les experts arrivent, et, ouvrant les rideaux, s'informent de ce qui s'est passé, et visitent derechef la femme pour savoir si elle est plus dilatée que lorsqu'elle s'est mise au lit, et si l'intromission a été pratiquée, ce qui ne se fait pas sans lunettes, à gens qui s'en servent à

cause de leur grand âge, ni sans recherches sales et odieuses. Et font le procès-verbal de ce qui s'est passé au congrès, en une chambre à part, avec les procureurs et praticiens en cour d'église, attendant la fin de cet acte (1). »

Notre grand satirique ridiculisa et sapa cet usage en ces termes :

Jamais biche en rut n'a, pour fait d'impuissance,
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience;
Et jamais juge, entre eux ordonnant le congrès,
De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.

Le congrès commença en France au quinzième siècle et dura près de trois cents ans. Pendant ce long espace de temps, plusieurs hommes éclairés attaquèrent vainement sa validité. Ce ne fut qu'en 1677, à la suite d'une affaire scandaleuse, que le parlement fit défense à tous juges, même officieux, d'ordonner l'épreuve du congrès.

CHAPITRE XXVII

DES ANAPHRODISIAQUES ET DES APHRODISIAQUES.

Nous avons vu que, pour opérer leurs fonctions selon les lois physiologiques, les organes génitaux doi-

(1) Extrait du grand *Dictionnaire des sciences médicales.*

ınt posséder une vitalité convenable, et que la vita- té en *trop* ou en *moins* était préjudiciable à ces nportantes fonctions. Lorsque l'équilibre qui consti- ue l'état normal est détruit, la thérapeutique pos- ède deux sortes de médicaments pour le rétablir : s *anaphrodisiaques* ou réfrigérants, ayant la pro- riété de calmer, d'éteindre l'orgasme vénérien ; les *phrodisiaques*, ou excitants des organes génitaux, yant la propriété de rallumer les feux assoupis de amour.

L'antiquité fit un grand usage de ces médicaments, t les Orientaux s'en servent encore fréquemment e nos jours; mais nous ferons observer que, parmi s nombreuses substances employées pour allumer u éteindre l'amour, la plupart n'ont que des vertus himériques; les substances douées de propriétés éelles sont très-souvent dangereuses et ne doivent tre administrées que par des hommes de l'art.

SECTION I

DES ANAPHRODISIAQUES

U REMÈDES PROPRES A DOMPTER LES ARDEURS DE L'AMOUR.

Au premier rang des moyens anaphrodisiaques ont placés la saignée et le régime débilitant. En ef- t, un régime exclusivement composé de végétaux ; e fruits aqueux, fades, légèrement narcotiques et peu utritifs, tels que les melons, pastèques, potirons, con-

combres, laitues, endives, épinards, pourpie
des boissons rafraîchissantes ou calmantes, te
limonades, émulsions et décoctions de semenc
des, les sucs d'herbes acides, doivent néc
ment, en débilitant l'économie entière, dimir
nergie vitale des organes génitaux. Tel est le
auquel on soumettait certains prêtres égyptie
damnés par leurs supérieurs à un célibat pe
Selon Dioscoride, ce régime, dans lequel ent
préparation de ciguë, équivalait à la castratio

Autrefois, dans les couvents, et ce temps n
très-éloigné de nous, on appliquait le traiten
frigérant aux jeunes reclus et recluses, pour
les tendres ardeurs que l'âge et le tempéram
naître, et ce traitement était rendu plus éne
on pourrait dire meurtrier, par les abondan
gnées dont il s'accompagnait.

Un auteur de ces époques disait : — « Lo
considère les efforts que font certains chefs
taines chefesses de maisons, où sont enfer
jeunes sujets voués au célibat, pour éteindre l
des élèves doués d'un tempérament trop ar
crois voir des enfants jeter des grains de sab
un torrent rapide pour en arrêter le cours.
mèdes qu'ils administrent ne peuvent changer
pérament, mais ils attaquent la vie dans sa so
font de nombreuses victimes. »

Les *semences* dites *froides* ont joui de tou
d'une grande renommée pour amortir les ard
nitales ; elles sont au nombre de huit :

Quatre *majeures*, fournies par le concombre, le melon, la citrouille et la courge ;

Quatre *mineures*, fournies par la laitue, le pourpier, l'endive et la chicorée sauvage.

Les quatre premières s'administrent en émulsion, looch et julep ; les quatre mineures se prennent en décoction ou tisanes. Pour les rendre plus calmantes, on peut y ajouter quelques grains de camphre.

Le *Nénufar*, *Nymphæa alba*, *lutea*, a été vanté comme un puissant réfrigérant. On en faisait un fréquent usage dans les communautés où le vœu de chasteté était exigé. Le nénufar se prenait sous différentes formes, tantôt en poudre ou en infusion mêlée aux aliments et aux boissons ; tantôt sous forme de condit, de conserve, de miel, etc. Nous pensons que la vertu réfrigérante de cette plante a été beaucoup trop exaltée.

L'*opium* et ses succédanés, appliqués en fomentation sur les parties génitales, en amortissaient les ardeurs. Le docteur Larrey, pendant son séjour en Égypte, a eu occasion de constater que les fumeurs d'opium éprouvaient d'abord une excitation génitale, puis tombaient, au bout de peu de temps, dans une complète anaphrodisie.

Plusieurs plantes, telles que la laitue, l'endive, la chicorée, l'oseille, etc., et, en général, tous les végétaux aqueux, fades ou acides, sont réfrigérants lorsqu'on s'en nourrit exclusivement. Le savant Boërhaave a donné l'observation d'un homme qui, ayant continué pendant trop longtemps une nourriture vé-

riles.

L'*Agnus castus* a joui pendant longtemps
vertu anaphrodisiaque. Les prêtresses de Cérè
chaient sur des lits jonchés de feuilles de cet a
seau, pour écarter de leur sommeil les rêves
ques. Les prêtresses de Diane portaient des cei
du même feuillage pour détourner les désirs a
reux et conserver leur chasteté. Aujourd'hui,
reconnu la nullité des vertus exagérées de l'
castus.

Le *nitre*, d'après le fait suivant, tiré des ane
de médecine, serait un excellent anaphrodisi
— Le chancelier Bacon avait conçu une sorte d
sion pour ce sel, qu'il considérait comme une
cée; il fit tous ses efforts pour en répandre l'us
engagea tous les médecins d'Angleterre à con
à son dessein. Le nitre devint à la mode; sur
role d'un aussi grand homme, on le prodigua

mades, peu s'en fallut que le pauvre Bacon n'éprouvât le sort du malheureux Orphée.

Le camphre est assez généralement employé comme calmant; nous avons déjà dit, d'après les docteurs Tissot et Hoffmann, qu'un grain de camphre introduit dans la bouche, où on le laisse fondre lentement, calmait les violentes érections génitales; lorsqu'un grain ne suffit pas, il faut doubler et tripler la dose.

Le *café* noir, selon plusieurs médecins, porterait à la longue une fâcheuse influence sur la vitalité génitale. — L'anecdote suivante pourrait servir de preuve à cette opinion.

Une jeune reine de Perse regardait, du balcon doré de son palais, plusieurs écuyers du roi qui s'efforçaient de terrasser un cheval vigoureux, sans pouvoir y parvenir. Ayant demandé à ses officiers dans quel but étaient ces manœuvres, ceux-ci, après beaucoup de précautions verbales, lui répondirent que cet animal ne connaissait plus aucun frein, devenait furieux lorsqu'il sentait une femelle, et qu'il était de toute nécessité de le *hongrer*. — « Eh, mon Dieu! s'écria la reine en souriant, pourquoi prendre tant de peine? faites-lui donner seulement pendant quelques jours à boire du café, et il deviendra aussi indifférent en amour que l'est devenu le roi son maître, depuis qu'il fait usage de cette odieuse liqueur. »

La médecine moderne n'accorde qu'une confiance très-bornée aux substances réputées anaphrodisiaques; elle pense avec raison que la plupart de ces

substances administrées seules sont impuissantes à mettre un frein aux fougues du tempérament érotique. Elle regarde, ainsi que nous l'avons dit, les émissions sanguines et le régime débilitant comme plus propre à abattre l'effervescence vitale concentrée dans les organes de la génération ; mais, en même temps, elle fait observer combien est dangereux pour la santé le traitement par les saignées; elle les réserve pour les cas d'*æstromanie*, et recommande bien encore de n'y avoir recours qu'à la dernière extrémité.

Le régime que l'art conseille aux sujets trop enclins aux plaisirs sexuels consiste moins à user de remèdes anaphrodisiaques et débilitants, qu'à se nourrir de végétaux aqueux, rafraîchissants, à se priver complétement d'aliments stimulants et de boissons excitantes; à éviter toutes les circonstances qui peuvent réveiller les désirs, surtout à fuir l'oisiveté et à se distraire par un travail physique repris plusieurs fois par jour; car l'oisiveté et la bonne chère sont la source de l'émotion du tempérament, a dit un vieil auteur; ôtez l'oisiveté, vous brisez l'arc de l'amour et vous éteignez son flambeau.

L'homme oisif a, toutes choses égales d'ailleurs, l'imagination plus disposée à l'amour que celui qui exerce son corps aux rudes travaux. Les jeunes gens qui vivent dans l'abondance et l'oisiveté ont toujours l'esprit dirigé vers les plaisirs sexuels, et cherchent incessamment les moyens de les satisfaire, de telle sorte qu'on pourrait dire que de l'opulence et de l'oi

siveté naissent le tempérament lubrique et le relâchement des mœurs.

Ainsi, un régime diététique bien entendu, des exercices physiques sagement choisis et ordonnés, une grande activité d'esprit dirigée vers des objets tout à fait opposés à l'amour, sont les moyens les plus propres à combattre les ardeurs sexuelles. Lorsque l'emploi de ces moyens a eu lieu sans succès, il n'y a plus de temps à perdre; le mariage est d'une nécessité absolue : il faut donner une femme au jeune homme et un mari à la jeune fille, pour éviter les conséquences funestes des désirs comprimés et de la continence forcée, dont le satyriasis et la nymphomanie sont les derniers termes.

SECTION II

DES APHRODISIAQUES

OU SUBSTANCES QUI EXCITENT A L'AMOUR.

Le nom d'*Aphrodisiaque* (d'*aphroditis*, *Vénus*), a été donné aux diverses substances alimentaires et médicamenteuses capables de réveiller ou d'accroître l'appétit vénérien, soit en excitant l'économie entière, soit en portant une stimulation directe sur les organes génitaux. Plusieurs de ces substances sont très-dangereuses et quelquefois mortelles. Malgré ces dangers, les invalides de Cythère ont cherché, en tout temps, les moyens d'exciter en eux, de raviver les feux de l'amour physique devenus languis-

sants et de les rallumer lorsqu'ils étaient éteints. L'antiquité possédait une immense variété de recettes connues sous les noms de *philtres*, d'*hippomanes*, d'*érotophores*, de *spermatopées*, etc., jouissant de vertus réelles ou imaginaires. La plupart de ces recettes se composaient d'un mélange de substances plus ou moins dégoûtantes ou dangereuses ; les autres étaient de véritables poisons ; les faits nombreux consignés dans l'histoire ancienne et moderne ne laissent aucun doute à cet égard.

Selon le poëte Ovide, les philtres troublaient l'esprit et provoquaient la fureur.

Juvénal disait que beaucoup de maris avaient eu des accès de manie érotique et la tête renversée par de semblables boissons.

Pétrone maudit les empoisonneuses qui excitaient par leurs drogues les fureurs génitales ; et il cite la rage de Caligula, causée par un hippomane que lui donna Cœsonie.

Eusèbe fait mention de la folie de Gallus après avoir bu un aphrodisiaque.

Le voluptueux Lucullus et le poëte Lucrèce expirèrent au milieu de transports frénétiques, pour avoir pris des breuvages hippomaniques.

Ambroise Paré raconte qu'une courtisane ayant administré une potion cantharidée à son amant, pour le rendre plus amoureux, l'infortuné fut atteint de priapisme et mourut d'hémorragie urétrale.

L'acteur Molé dut la mort à une potion semblable.

Un de nos bons compositeurs, l'auteur de *Joconde*,

fut également victime d'un aphrodisiaque incendiaire.

Nous avons connu un général qui, à l'âge de soixante ans, devint amoureux fou d'une comédienne, et qui, pour lui prouver que sa vigueur physique n'était pas encore éteinte, but la mort avec une potion phosphorée.

Il serait facile de grossir ce martyrologe des noms d'une foule de vieux libertins usés qui ont eu la folie de demander à la cantharide ou au phosphore des feux et une vigueur génitale qui n'étaient plus de leur âge.

Tout porte à croire que les cantharides, les lampyres, l'opium, le datura, certains champignons caustiques, et autres plantes vénéneuses, entraient dans la composition des remèdes aphrodisiaques dont se servaient les anciens; car, pour arrêter ces espèces d'empoisonnements, il parut une loi à Rome qui condamnait à la peine capitale les vendeurs de spermatopées, de philtres et d'hippomanes.

Aujourd'hui que les études botaniques et chimiques ont dépouillé la matière médicale de tout ce qu'elle avait d'inutile et de pernicieux, on peut se servir sans crainte des substances désignées comme aphrodisiaques, à l'exception de quelques-unes qui ne doivent être prises que sous la direction d'un médecin.

Le savant Virey, dans son intéressant mémoire sur les aphrodisiaques, conclut ainsi :

Les aphrodisiaques peuvent se ranger en dix classes : 1° les emménagogues antispasmodiques; 2° les aromatiques épicés ; 3° les stimulants piquants;

4° les échauffants ; 5° les diurétiques simples et les diurétiques carminatifs ; 6° les aliments venteux, flatulents ; 7° les analeptiques ; 8° les excitants du système cutané ; 9° les substances toniques, les préparations martiales ; 10° enfin les substances âcres, vireuses, caustiques, telles que les cantharides, le phosphore, le zinc, etc.

Les cantharides seraient le meilleur ou du moins le plus énergique des aphrodisiaques si leur action, éminemment délétère, ne portait d'affreux ravages dans l'estomac et les voies urinaires. On ne fait jamais usage impunément des préparations cantharidées, et l'on paye toujours bien cher l'instant d'illusion qu'on leur demande. Les diablotins d'Italie, les pastilles vénitiennes, et la plupart des philtres qu'on prépare en Orient, ont pour base ce dangereux insecte. On frissonne, a dit le docteur Chaumeton, en voyant la main des Grâces présenter la coupe empoisonnée pour assouvir un brutal amour.

Écoutons les conseils d'une malheureuse victime.

Garde-toi de puiser dans ce philtre perfide
La vigueur que réclame un amoureux congrès ;
Le myrthe qu'a piqué l'ardente cantharide
Se change en funèbre cyprès.

Le phosphore n'est pas moins dangereux ; tous ceux qui ont eu la folie d'en essayer sont morts en d'atroces douleurs, ou ont éprouvé les plus graves désordres dans les voies digestives, et ne se sont jamais rétablis.

Alphonse Le Roy a recueilli l'observation d'une
nme décédée à la suite de l'ingestion dans l'esto-
ıc d'une potion phosphorée. Le cadavre, ayant été
vert, se trouva tout lumineux à l'intérieur, et les
ıins de l'anatomiste Rielle, qui en avait fait l'ou-
:ture, étaient encore phosphorescentes même après
ɔir été lavées. D'où il faut sagement conclure que
ı deux substances doivent être à jamais proscrites
l'usage intérieur, comme de violents poisons.

Les causes qui amènent l'anaphrodisie et l'impuis-
ıce étant très-nombreuses, ainsi que nous l'avons
montré au chapitre XVIII, il est facile de compren-
e qu'on ne saurait s'adresser indistinctement à
ıtes les classes d'aphrodisiaques, par la raison que
lle substance, qui convient à cet anaphrodite, ne
oduirait rien sur cet autre et pourrait même lui être
rnicieuse. Il est donc nécessaire de faire un choix,
ce choix doit être basé sur la cause et le genre de
ıffection. Ainsi, par exemple, les anaphrodisies et
mpuissance par continence prolongée, ne sauraient
re traitées de la même manière que l'anaphrodisie
l'impuissance par excès vénériens ou libertinage.
anaphrodisie qui a sa cause dans l'abus des ali-
ents échauffants et des boissons excitantes exige un
ıitement opposé à l'anaphrodisie par suite d'un ré-
ne froid et débilitant; cela est clair et ne comporte
cun doute. Il en est de même pour tous les genres
ınaphrodisies. C'est la cause qu'il faut combattre;
forces génitales reparaissent aussitôt que cette
ıse est détruite.

Nous ne reviendrons donc point sur ce qui a été dit aux chapitres xx et xxi, et passerons immédiatement à la description des substances auxquelles on attribue des vertus aphrodisiaques.

SECTION III

RÈGNE VÉGÉTAL.

La *roquette* est désignée dans les pharmacopées anciennes et modernes comme un bon stimulant des organes génitaux paresseux. On s'en servait dans l'antiquité, ainsi que le prouve ce vers de Martial :

Excitat ad venerem tardos eruca maritos.

La *sarriette*, la *menthe poivrée*, le *cresson alénois*, et beaucoup de plantes de la famille des labiées, sont très-excitants et s'emploient avec succès dans l'anaphrodisie par faiblesse et atonie.

Le *céleri*, l'*artichaut* et l'*asperge* ont acquis depuis longtemps une renommée populaire.

La *cataire*, ou herbe aux chats, paraît développer un très-grand appétit vénérien chez ces animaux; elle agit également sur l'homme.

La *cinéraire sibérienne* jouit d'une très-grande vertu comme spermatopée ; on emploie toute la plante, excepté la racine.

La *benoîte*, la muscade, le poivre, le *girofle* et tous

s condiments fortement aromatiques, disposent aux aisirs vénériens.

La *vanille* et le *cacao* sont cités dans toutes les iarmacopées comme exerçant une heureuse in-uence sur le système génital.

Le *genseng* a joui d'une si grande réputation, omme aphrodisiaque par excellence, que son expor-tion de Chine était défendue sous les peines les lus rigoureuses (voyez l'histoire de cette plante dans s *Parfums et les fleurs*) (1).

Le *salep* est rangé parmi les analeptiques et les phrodisiaques ; mélangé à d'autres substances ali-ientaires, il produit d'excellents effets, principale-ient dans les cas d'épuisement et de débilité.

Certaines plantes cryptogames justifient le rang u'on leur assigne sur la liste des excitants génitaux. a truffe parfumée, l'oronge, la morille, le bolet, le hallus et plusieurs autres champignons, réveillent les eux assoupis et disposent aux sensations volup-ueuses.

La *truffe* jouit d'une réputation aphrodisiaque assez énérale ; cependant les avis sont partagés : les uns onfirment, les autres nient cette propriété. Brillat-avarin, l'illustre professeur en gastronomie, après voir disserté sur les truffes et cité quelques anec-otes, conclut que la truffe n'est point un aphrodisia-

(1) On trouve dans cet ouvrage l'intéressante description de culture et de la cueillaison du genseng, qui se fait en Chine rec dix, quinze, et quelquefois vingt mille travailleurs. Chez entu et Garnier, *libraires*, Palais-Royal. Paris.

que positif, mais qu'elle peut, en certaines occasions, rendre les femmes plus tendres et les hommes plus aimables.

Le *safran* était regardé par Boerhaave comme un puissant moteur des esprits animaux. Bacon le considérait comme un excellent macrobiotique (*qui prolonge la vie*) et divers peuples modernes le mêlent à leurs aliments comme un excellent aphrodisiaque.

Les Orientaux se servent de l'*opium* pour s'exciter aux combats de Mars et de Vénus ; cette drogue leur procure des extases ravissantes, des titillations, des chatouillements d'une indicible volupté. L'opium, selon eux, est la clef du ciel; mais l'expérience de tous les jours démontre que son emploi prolongé finit toujours par déprimer, par éteindre complétement les facultés génératrices, et par plonger l'individu dans un état complet d'hébétude.

Les baumes de *Tolu*, de la *Mecque*, du *Pérou* et de *Benjoin* jouissent de vertus stimulantes à un assez haut degré. Administrés à l'intérieur, ils excitent le tube digestif et sympathiquement les organes génitaux; appliqués, sous forme d'emplâtre, sur les régions lombaire et périnéale, ils portent également leur action tonique sur l'appareil de la génération et le disposent à l'acte vénérien. On prépare aussi avec ces baumes des liniments et des pommades dont nous donnerons tout à l'heure les formules.

SECTION IV

RÈGNE ANIMAL.

L'on a observé, depuis les temps les plus reculés, l'une alimentation journalière, composée de pois- ns et de coquillages, développait une irritation à la au et excitait les parties génitales ; il a été aussi nstaté que chez les peuples ichthyophages, c'est-à- re qui se nourrissent de poissons, les femmes étaient us fécondes et les hommes plus enclins à la copula- on. Les analyses chimiques de Fourcroy et de Vau- elin ont découvert que la chair et la laitance de pois- n contenaient une certaine quantité de phosphore, ibstance qui, comme l'on sait, possède la vertu hrodisiaque au plus haut degré; ainsi ont été ex- iquées les facultés prolifiques des mangeurs de issons.

Les crustacés, tels que les homards, les écrevisses, s crevettes, — les mollusques, — les testacés, — s pétoncles, — les huîtres et autres bivalves sont galement rangés dans la catégorie des aliments hrodisiaques. Les anciens connaissaient fort bien s propriétés excitantes de ces aliments : Athénée et ioscoride rapportent, à ce sujet, que les petits Poul- es, les jeunes Sèches et les Lepas étaient consacrés Vénus, parce qu'ils excitaient à l'amour.

L'*ambre gris*, substance que les naturalistes consi- èrent comme une matière excrémentitielle du cacha-

lot, est doué d'une odeur très-suave et très-exp
ble ; il passe pour un très-bon excitant du sys
génital.

Selon le témoignage de Boswel, 30 grains d
bre gris, pris dans une potion, suffisent pour
duire une accélération du pouls, un développe
très-prononcé des forces musculaires et une ap
toute particulière aux plaisirs de l'amour. Les ar
faisaient un fréquent usage de cette substance
l'anaphrodisie causée par les excès vénériens ;
accordaient la vertu de relever les forces vitales
tues et de rendre la vigueur à l'organe viril flét
l'âge ou les abus. Le docteur Chaumeton appu
pinion des anciens en ces termes : « L'usa
l'ambre gris a été plus d'une fois couronné d
cès ; je pourrais confirmer sa vertu par des fa
thentiques. » Au reste, si l'on voit figurer l'
gris dans la plupart des formules aphrodisiaq
est à présumer qu'il possède quelques propriét
citantes.

La *civette*, le *castoréum* et le *musc* sont de
tières très-odorantes fournies par la civette, le
et le chevrotin porte-musc. Ces parfums s'emp
en médecine comme de puissants antispasmodi
l'extrême diffusibilité dont ils jouissent leur
une action qui se propage rapidement aux parti
nitales et les stimule d'une façon toute partic
La civette, le castoréum et le musc s'adminis
soit à l'intérieur, en poudres, potions et pilules
à l'extérieur, en liniments, pommades, emplâtre

réussissent surtout lorsque l'impuissance ou l'a-phrodisie sont dues à une atonie des organes cuels (1).

Les Orientaux, énervés de bonne heure et par le mat et par la polygamie, recherchent avec avidité ites les plantes et drogues dont l'action tonique re-itit sur le système génital; aussi possèdent-ils une iltitude de recettes dont ils usent fréquemment et esque toujours sans succès. Parmi ces recettes on e la conserve d'*anacarde*, l'opiat fait avec les se-ences du *peganum harmala*, la confection *alkermès luffa albunafa*, le *chaschab abusidan*, etc... Enfin, i commerce qui fut très-considérable autrefois, et ii l'est encore aujourd'hui, est celui des nids de *sa-ngane*s (hirondelles de rivage), et de poudre ou de iair *scinque* (espèce de lézard) en grande réputation iur les merveilleuses vertus aphrodisiaques. Ces iux dernières substances, dont les vertus sont chi-ériques, se vendent fort cher, attendu que les Orien-ux en font une prodigieuse consommation.

Outre les diverses substances que nous venons énumérer, il en existe encore beaucoup d'autres putées aphrodisiaques, mais dont l'action est. ou esque nulle ou dangereuse; parmi ces dernières nt les cantharides, déjà signalées, et le Bupreste

(1) Le lecteur trouvera dans le charmant ouvrage du même teur, intitulé *Histoire des Parfums et des Fleurs*, l'explica-n de leurs diverses et curieuses influences sur l'organisation maine. Chez Dentu et Garnier, libraires, Palais-Royal. Paris, vol. grand in-18, fig. 3 fr.

sacré ou scarabée des anciens Égyptiens, tous deux portant une violente et funeste irritation sur l'appareil génito-urinaire. Selon M. Pariset, le Bupreste sacré est, de tous les aphrodisiaques, le plus puissant! Les anciens Égyptiens lui connaissaient cette propriété, car on voit cet insecte, sculpté dans les tombeaux de Thèbes, laissant tomber de son bec une humeur dans la bouche d'un homme dont le pénis en érection projette de petits enfants. De nos jours encore, le guide-interprète qui conduit les voyageurs dans ces hypogées vend un élixir ou teinture alcoolique de scarabée, pour remédier à l'épuisement causé par les excès vénériens, et le débit de cet élixir est très-considérable. La poudre de ce scarabée, infusée dans de l'alcool, représente, à peu de différence près, la teinture de cantharides.

Nous ne saurions trop répéter aux imprudents qui seraient tentés de demander aux cantharides ou au phosphore une vigueur éphémère, de lire les observations d'empoisonnements causés par ces substances incendiaires. On n'en fait jamais impunément usage : leur introduction dans l'économie occasionne de graves désordres, qui sont le plus souvent suivis d'une ulcération de la vessie et d'un priapisme mortels.

CHAPITRE XXVIII

FORMULAIRE APHRODISIAQUE

Les immenses progrès que les sciences chimiques et physiologiques ont imprimés à la médecine moderne démontrent l'insuffisance et la bizarrerie des vieilles recettes de la pharmacopée ancienne. Les médecins éclairés de notre époque n'ajoutent aucune confiance aux vertus de la plupart des substances réputées, autrefois, aphrodisiaques; néanmoins, il existe des substances qui agissent directement sur les organes génitaux urinaires, mais dont l'action est presque toujours funeste à l'individu. Ce n'est donc que très-rarement et avec la plus grande réserve qu'on doit en faire usage.

Nous sommes fondé à croire que les meilleurs aphrodisiaques se trouvent dans un régime tonique et confortant. Les substances alimentaires et les boissons excitantes, prises modérément; les diverses pratiques, déjà signalées, telles que les frictions, la flagellation, les bains froids, etc., et tous les moyens dont dispose l'hygiène, sont les plus rationnels, les plus efficaces de tous les aphrodisiaques. Nous relaterons, toutefois, dans ce chapitre, les formules émanées de praticiens célèbres; Boerhaave, Sydenham, Hufeland, Tissot, Alibert, Virey, Mondat, etc., qui se sont particulièrement occupés de l'atonie des organes

génitaux. Mais nous prévenons le lecteur que plusieurs de ces préparations étant d'énergiques stimulants, des excitants violents et quelquefois incendiaires, on ne doit en faire usage que sous la direction d'un médecin.

VIN APHRODISIAQUE.

Gousses de vanille	30 gr.
Cannelle.	30
Genseng.	30
Rhubarbe.	30
Vin de Malaga.	1 lit.

Faites macérer pendant quinze jours ces substances dans le vin, en ayant soin d'agiter chaque jour. Filtrez et ajoutez 15 gouttes de teinture d'ambre. On peut remplacer le malaga par du vin vieux de Chablis.

LIQUEUR EXCITANTE POUR RENDRE LE VIN CI-DESSUS PLUS ÉNERGIQUE.

Racines de zédoaire.	60 gr.
Écorces de cascarille.	50
Calamus aromaticus (extr. résineux).	20 centigr.
Alcool rectifié.	500 gr.
Eau pure.	1 lit.

Faites macérer pendant quatorze jours et distillez ensuite au bain-marie, pour obtenir cinq cents grammes de produit. Versez ce produit dans le vin aphrodisiaque et mettez en bouteille, que vous boucherez avec un bouchon neuf.

On prend ce vin par cuillerée, ou par petits verres.

ÉLIXIR APHRODISIAQUE.

Ambre gris.	2 gr.
Aloès.	6
Benjoin.	12
Musc.	2 centigr.

'ilez le tout ensemble et versez dessus quantité isante d'alcool, de manière à noyer la masse; faites uffer au bain de sable, filtrez et mettez en boule, que vous boucherez hermétiquement.

Jsage.— Prenez à la dose de quatre ou cinq gouttes is un bouillon.

D'après Rivière, cet élixir posséderait des vertus itantes merveilleuses et bien supérieures à l'élixir magnanimité.

SIROP APHRODISIAQUE A L'USAGE DES HOMMES.

Mou de quinquina.	8 gr.
Racine de genseng.	60
Cinéraire sibérienne	30
Gousses de vanille.	30
Semences de cardamome	60
Cacao	60
Sucre blanc.	1 kilogr.
Ambre gris.	1 gr.
Musc ou civette.	2 centigr.

'aites macérer toutes ces substances dans suffite quantité de bon vin; filtrez ensuite avec le plus nd soin, et mettez en bouteille, que vous bou rez hermétiquement.

SIROP APHRODISIAQUE A L'USAGE DES FEMMES.

Racine de genseng.	30 gr.
Salep de Perse..	30
Bois de rhodiola.	30
Truffe noire..	60
Feuille de cataire..	30
Gousses de vanille.	15
Semences de cardamome.	30
Sucre blanc..	1 kilogr.
Ambre gris..	1 gr.
Musc ou civette.	2 centigr.

Préparez comme ci-dessus.

HYPOCRAS APHRODISIAQUE

Cannelle concassée.	30 gr.
Gingembre..	30
Girofle	8
Vanille.	8
Sucre blanc concassé	1 kil.
Bon vin rouge.	6 lit.

Faites macérer pendant cinq jours; passez à chausse, et versez ce vin dans un entonnoir au fo duquel sera un nouet renfermant 10 centigramm d'ambre gris, et 2 centigrammes de musc pulvéri avec 4 grammes de sucre candi.

Outre sa vertu aphrodisiaque, ce vin est tonique stomachique; il se prend à la dose de 30 à 60 gra mes.

ÉMULSION CANTHARIDÉE DE LA PHARMACOPÉE DE GUIBOURT.

Huile de cantharides par infusion . .	2 gr.
Gomme arabique..	8

Jaune d'œuf	1 gr.
Eau de genièvre.	90

'aites, selon l'art, une émulsion.
'ette préparation, selon le pharmacien Guibourt, la meilleure pour administrer les cantharides à térieur. — Elle exige l'ordonnance d'un médecin. Malgré l'autorité médicale et pharmaceutique, is engageons beaucoup nos lecteurs à ne jamais e usage de cantharides à l'intérieur, s'ils tiennent mserver leur estomac en bon état.

POTION APHRODISIAQUE.

Myrte musqué.	8 gr.
Citronnelle..	4
Roquette	4
Muscade.	2
Écorce d'orange	2

'aites, selon l'art, une potion que vous aromatiez avec quelques gouttes d'alcoolat de mélisse. On nd cette potion au lit ou en se levant.

MARMELADE APHRODISIAQUE.

Beurre de cacao	35 gr.
Manne en larmes.	30
Laudanum liquide..	12 gouttes.
Eau de fleurs d'oranger	30 gr.
Sirop balsamique de baume de Tolu,	q. s.

'réparez, selon l'art, une marmelade.

PASTILLES DE GENSENG.

Genseng en poudre.	250 gr.
Vanille	500
Teinture d'ambre.	10 gouttes.
Huile de cannelle.	50

Divisez la masse en pastilles de 1 gr. et demi.

Ces pastilles, très-excitantes, ont la propriété, dit-on, de ranimer les forces éteintes des organes génitaux.

PASTILLES ASÉRATIQUES TRÈS-EXCITANTES.

Cacao caraque	120 gr.
Genseng.	20
Vanille givrée.	20
Cannelle de Ceylan	10
Racines d'actée à grappes.	4
Sucre cristallisé.	500
Ambre gris	2

Gomme adragante, quantité suffisante.

Faites, selon l'art, une masse que vous diviserez en mille pilules et ferez sécher pour l'usage.

POUDRE APHRODISIAQUE.

Musc.	10 centigr.
Gingembre.	4 gr.
Muscade.	4
Poivre long	4
Cannelle.	125
Sucre.	125

Faites une poudre selon l'art.

LINIMENT APHRODISIAQUE.

Baume opodeldoch.	60 gr.
Huile de cantharides	8
Huile de rhodiola	8
Essence de cannelle	4
Musc.	10 centigr.
Ambre gris	50

Faites, selon l'art, un liniment.

LINIMENT PHOSPHORÉ AMMONIACAL.

Phosphore	20	centigr.
Huile de sabine	20	gr.
Ammoniaque caustique	60	

es, selon l'art, un liniment très-bon pour ex-
membre viril, et frictionnez les environs de la
en ayant soin de ne pas pénétrer à l'intérieur.

CACHUNDÉ DES INDIENS.

Réputé excellent aphrodisiaque.

Terre bolaire	500	part.
Succin	255	
Musc	30	
Ambre gris	30	
Bois d'aloès	160	
Carbonate de magnésie	330	
Galanga	30	
Cannelle	30	
Rhubarbe	30	
Myrobolan	30	
Absinthe	30	
Mastic	30	

hyrisez toutes ces substances et arrosez-les

Vin muscat	500	gr.
Eau de roses	250	

z exactement, et puis avec :

Sucre	2,400	gr.

Gomme adragante, quantité suffisante.

posez des pastilles de 6 centigrammes, dont
id quelques-unes chaque jour.

Telles sont les formules reconnues les plus efficaces contre l'anaphrodisie, l'impuissance et la stérilité; mais cette efficacité est subordonnée au régime diététique et hygiénique ; c'est pour ce motif que les personnes affligées d'une de ces trois maladies, après s'être éclairées par la lecture de ce petit ouvrage, doivent encore se faire diriger par un médecin dans le cours de leur traitement.

Au paragraphe où il a été traité de l'érection, nous avons démontré que le canal de l'urètre concourait pour beaucoup à la force de l'érection. En effet, l'afflux du sang dans le corps caverneux gonfle bien la partie, mais l'érection reste flasque si le canal a perdu sa faculté érectile ; il s'agit donc, pour obtenir une érection convenable, de rendre au canal la vitalité qui lui manque. On parvient souvent à ce but au moyen d'injections toniques et d'immersions dans la décoction de moutarde. Ces injections doivent se faire avec de l'eau à la glace, ou encore avec une décoction refroidie de thym et de menthe musquée, parties égales. Mais si la faiblesse, l'atonie du membre viril qui survient vers l'âge de quarante ans, dépend ou de l'abus des plaisirs vénériens, ou d'une constitution détériorée, le traitement local n'obtiendra de succès qu'autant qu'un régime alimentaire substantiel, le bon air de la campagne, le repos génital et l'exercice musculaire, auront ramené la constitution à un degré satisfaisant de vigueur.

DEUXIÈME PARTIE

HYGIÈNE DE LA FEMME ENCEINTE

CHAPITRE XXIX

GROSSESSE

Jusqu'au jour de la fécondation, la femme n'a in-
ressé l'homme que par ses grâces, son esprit, sa
auté; mais, en ce moment, elle devient cent fois
us intéressante! Le rôle de la jeune fille est fini,
lui de la mère commence; et pour le mari c'est
alement une conduite nouvelle. A la tendresse qu'il
rte à sa femme, il doit joindre tous les soins, tous
s égards, toute la sollicitude que réclame, qu'exige
position de mère. Homme! songes-y, c'est un se-
nd toi-même que ta femme porte dans son sein;
est le fruit de ton amour, que tu verras naître après

neuf mois; c'est un charmant enfant qui, bientôt, te tendra ses petits bras, sa jolie bouche pour te sourire et t'embrasser. Que de bonheur pour toi, tu vas être père! Mais, songes-y bien; en t'accordant ce doux titre la nature t'impose, en même temps, des devoirs à remplir envers la mère et l'enfant. Aime-la donc, cette femme, prodigue-lui toutes les affections qu'elle mérite; car, dans l'acte de la procréation, tu n'as que jouissance, tandis qu'à elle seule est réservée la douleur...

HYGIÈNE DE LA FEMME ENCEINTE.

La fécondation s'annonce chez quelques femmes par un spasme des organes de la génération et un voluptueux frisson, qui court instantanément par tout le corps; mais ce phénomène est loin d'être général. Au contraire, la plupart des femmes sont fécondées sans le savoir, et c'est seulement à l'époque menstruelle, lorsque l'écoulement ne paraît point, qu'elles se reconnaissent enceintes.

Les fonctions et devoirs de la maternité commencent avec la conception; car aussitôt que la femme a acquis la certitude de sa grossesse, elle ne doit plus vivre pour elle; tous les instants de sa vie de gestation doivent être consacrés au fruit qu'elle porte, ou, en d'autres termes, il faut qu'elle s'abstienne des plaisirs dissipés du monde, des bals, des théâtres, des fêtes, des promenades où la foule se presse, enfin de toute veille et de toute fatigue. La nature l'a ren-

due mère pour lui faire un nouveau bonheur; elle doit vivre exclusivement pour l'enfant qui va bientôt s'agiter dans son sein.

Toutes les femmes désirent donner le jour à de beaux enfants; ce désir est bien naturel; mais, les femmes du monde se conduisent-elles de manière à obtenir cet heureux résultat? Hélas! non. La plupart continuent la même conduite qu'avant la grossesse; elles recherchent les mêmes distractions, les mêmes plaisirs. O femmes! ignorez-vous que le fœtus et la mère ont une vie commune, et que toutes les agitations, les fatigues de celle-ci retentissent sur la tendre organisation de celui-là? Ignorez-vous que les violentes émotions de la mère peuvent amener le développement vicieux de l'enfant? Si c'est un malheur pour les parents d'avoir un enfant débile ou contrefait, combien ce malheur est-il plus grand encore pour la pauvre créature qui portera toute sa vie les tristes marques de l'inconduite de ses parents!

Dès le commencement de sa grossesse, la femme prudente doit rejeter le corset et toute espèce de vêtement qui pourrait comprimer sa taille ou les parois de l'abdomen; ses robes seront taillées de façon à laisser une entière liberté au développement de ces parties dont la distension augmente en raison de la croissance du fœtus. Des soins et précautions hygiéniques pris par la mère; de l'attention qu'elle apportera à conserver l'harmonie entre le physique et le moral, résulteront des couches faciles, la validité et la bonne constitution de l'enfant.

Le mot *enceinte*, pris dans son sens originaire, veut dire sans ceinture. Chez les Romains, les femmes portaient une ceinture pour soutenir les seins; mais, à l'époque de la grossesse, une *loi* les obligeait de quitter cette ceinture, sous peine d'amende et de réclusion. Lycurgue avait aussi décrété que les femmes, dès les premiers signes de la grossesse, porteraient des vêtements larges, exempts de bandes et de ceintures. (Voyez, dans notre *Hygiène vestimentaire*, les dangers du corset.)

On peut diviser le temps de la grossesse en deux périodes, l'une de quatre mois, l'autre de cinq. Pendant la première période, il y a tendance à la pléthore chez la plupart des femmes, à cause de la suppression de la perte menstruelle. Si elles continuent à manger comme par le passé, et à user d'aliments trop substantiels, cette pléthore amène des suffocations: alors, la seule ressource est la saignée. Mais la sage nature vient presque toujours au secours de l'imprudence. La femme grosse qui mange trop pour sa position éprouve des nausées, des vomissements, qui, débarrassant l'estomac d'aliments surabondants, s'opposent à une nutrition exubérante. D'autres fois, ce sont des céphalées, des maux d'estomac, de l'inappétence, etc., qui la forcent à garder un régime raisonnable. Cette admirable prévoyance de la nature, qui a doué chaque organe d'un instinct propre, rétablit ordinairement l'équilibre dans l'économie entière, sans le secours du médecin.

Dans les premiers mois de sa grossesse, la femme

est sujette à une foule de légères indispositions, telles que nausées, lassitudes, insomnies, paresse du ventre, abattement des forces, dyspepsies, dégoût des aliments, digestions difficiles, vomissements, nonchalance, fatigues, etc... Ces indispositions cèdent ordinairement à un régime doux, mais nutritif, duquel doivent être exclus les mets salés, épicés ou fumés, ainsi que les boissons excitantes. La liberté du ventre est indispensable aux femmes enceintes; elles prendront quelques demi-lavements, si le ventre est paresseux, et feront usage de boissons rafraîchissantes. Quant aux purgatifs et autres remèdes, il ne faut jamais les prendre sans l'autorisation du médecin. La promenade à pied, une activité modérée dans les affaires domestiques, le bon air, la gaieté, la propreté du corps et des vêtements, sont des plus favorables à la femme enceinte.

Une croyance absurde et malheureusement trop répandue engage les femmes enceintes de quelques mois à se bourrer d'aliments, afin de donner la nourriture nécessaire à l'enfant qu'elles portent : elles doivent manger pour deux, disent les vieilles commères, sans cela l'enfant pâtirait. Pour montrer les dangers d'un tel préjugé, il suffira de dire que, à son deuxième mois, l'embryon n'excède pas la grosseur d'un œuf de poule, et que, depuis la fin du deuxième mois jusqu'aux derniers jours du quatrième, sa croissance est si minime, que son poids ne se fait pas encore sentir à la mère.

Un peu de réflexion doit détruire cette fâcheuse

croyance et convaincre la femme que le moindre excès d'aliments pendant les premiers mois de la gestation, sous l'absurde prétexte des besoins de l'enfant, porte atteinte à sa santé et nuit au développement du fruit qu'elle porte.

Arrivée à la seconde période de la grossesse, la femme entre dans un nouvel ordre de choses. Jusque-là, le travail intra-utérin, qui avait été à peine sensible pour elle, commence à se manifester par des signes non équivoques. Après avoir franchi son quatrième mois, le fœtus prend un accroissement très rapide, et par cela même exige de la mère des sucs nutritifs plus abondants. C'est alors que la nature, en aiguisant l'appétit de la femme, lui annonce qu'elle doit augmenter ses aliments. L'estomac n'éprouve plus de nausées, de défaillance, les fonctions s'exécutent rapidement et avec facilité ; à cette époque de la grossesse, le défaut de nourriture serait aussi pernicieux à la mère et à son fruit que l'excès l'aurait été, il y a quelques mois.

On ne saurait trop recommander à la femme enceinte d'éviter toutes les émotions violentes, les craintes, les surprises, les joies délirantes, les chagrins, surtout les accès de colère, enfin toutes les circonstances qui pourraient ébranler son système nerveux et porter le trouble dans ses sens. Son existence doit être douce et paisible au moral et au physique.

Nous le répétons à satiété, le mari doit avoir les plus grands égards pour celle qui va bientôt le ren-

dre père ; il doit l'environner de soins empressés, de prévenances, de douces caresses, et montrer pour elle une sollicitude de tous les instants, une tendresse toujours croissante, une amabilité, une complaisance à toute épreuve.

Lorsque la femme entre dans son cinquième mois de grossesse, la moindre pression sur les flancs et sur le ventre peut blesser le fœtus ou le gêner dans ses évolutions ; la femme doit alors s'abstenir des plaisirs du mariage et les refuser à son mari, s'il n'était pas assez raisonnable pour s'en passer, ou assez intelligent pour comprendre qu'à cette époque de la grossesse ils peuvent être nuisibles aux organes de la mère et au développement du fœtus. Il est reconnu que très-souvent les hémorragies utérines, les ulcérations et indurations de la matrice, les couches laborieuses, les vices de conformation, et autres désordres dans l'organisation de l'enfant, sont dus aux jouissances vénériennes à cette époque de la grossesse.

Pour conserver le fruit de vos premiers plaisirs,
Réprimez désormais vos amoureux désirs.
Au feu qui vit en vous un nouveau feu peut nuire,
Et ce qu'amour a fait, amour peut le détruire.

En effet, rien n'est plus conforme aux lois de la physique : une pression, un attouchement, peuvent retentir dans l'utérus et troubler son travail ; une forte contraction musculaire, une convulsion, peuvent altérer la direction des os presque gélatineux du fœ-

tus, déformer sa tête et déjeter sa colonne vertébrale, de telle sorte qu'une femme saine, réunissant toutes les conditions pour donner le jour à un enfant bien conformé si elle eût été sage et tranquille pendant sa grossesse, accouchera d'un enfant difforme ou chétif. Les époux ne sauraient trop réfléchir sur un sujet aussi important.

Les promenades de courte durée, les distractions légères, sont favorables à la femme enceinte, pour exciter son appétit et faciliter ses digestions; à cette époque, elle a besoin d'une nourriture plus abondante; car, bien qu'elle ne perde plus par l'évacuation mensuelle, cela ne suffit pas : la suppression des règles ne compense plus la somme des sucs nutritifs que perd son économie au profit du fœtus ; ces sucs sont d'autant plus abondamment fournis au fœtus, qu'il est plus âgé, plus vigoureux; si la nutrition venait à languir chez la mère, il y aurait infailliblement retard, toujours fâcheux, dans le développement et la croissance de son fruit.

La nourriture de la femme arrivée au sixième mois de sa grossesse sera prise dans la classe des aliments substantiels; elle mangera peu à la fois et multipliera ses repas. La quantité des aliments et le nombre des repas sera réglé sur ses besoins et les forces digestives de son estomac. Elle bannira de sa table les viandes salées, épicées, les pâtisseries et tous les mets échauffants, parce qu'à cette époque elle est généralement constipée; c'est dans le but

de favoriser la fonction exonératrice et d'entretenir la liberté du ventre qu'on prescrit des aliments gélatineux et quelques demi-lavements émollients.

De l'emploi des bains. — Les femmes d'une constitution molle et très-lymphatique s'abstiendront autant que possible de bains entiers; mais elles devront y suppléer par des ablutions et des lotions légèrement aromatiques. Lorsque la femme est d'un tempérament nerveux, la grossesse augmente son irritabilité, et les bains tièdes lui sont d'un grand secours; dans bien des cas, on peut les considérer comme les meilleurs antispasmodiques.

Les premier et dernier mois de la grossesse sont les époques où les bains sont le plus favorables. Au début, ils dissipent le spasme et calment l'excitation de la matrice; dans le dernier mois ils ramollissent les parties génitales et les disposent à une plus grande extension; ils préviennent la rigidité du col de la matrice et favorise sa dilatation.

Les bains de pieds ont de bons effets dans les cas où ils sont réclamés; ils ne deviennent nuisibles que par leur emploi mal ordonné.

La femme enceinte doit toujours se laver à l'eau tiède et soigneusement éviter la brusque transition d'un air chaud à un air froid.

Les irrigations intestinales ou lavements sont de toute nécessité lorsque la femme ne va pas à la garderobe une fois par vingt-quatre heures; ces lavements seront toujours émollients, parce que les purgatifs

sont constamment nuisibles. — Les vomitifs, toujours dangereux, doivent être rigoureusement proscrits.

La saignée ne doit jamais être pratiquée pour obéir à une habitude ou à un préjugé : avant d'ouvrir la veine à une femme enceinte, il faut consulter un médecin-accoucheur, et ne pratiquer la saignée que lorsque l'état pléthorique la rend indispensable.

Il existe des rapports très-étroits entre l'estomac et l'utérus; ces deux organes sont liés par des sympathies qui se manifestent, dans diverses circonstances, par des phénomènes extrêmement variés.

Souvent le spasme de la matrice porte le trouble dans les organes digestifs, et donne lieu à des nausées, à des vomissements, à une dépravation de l'appétit qui fait désirer et manger les substances les plus inusitées comme aliments, les plus âcres, les plus dégoûtantes; d'autres fois leur esprit se met à la poursuite de choses étranges ou impossibles dont elles convoitent la possession. Cette dépravation dans l'appétit et les désirs des femmes enceintes a été nommée *envies*.

Ces envies plus ou moins bizarres, plus ou moins pressantes, sont, en général, le symptôme d'une affection nerveuse de l'estomac, ou d'une manie due au déréglement momentané de l'imagination. Dans ces deux cas, c'est à la médecine morale qu'il faut s'adresser pour y porter remède,

REMÈDE ÉPROUVÉ CONTRE LES VOMISSEMENTS DES FEMMES ENCEINTES.

Dans le journal du docteur Hufeland, on donne la préparation suivante comme un spécifique contre les vomissements qui tourmentent si fréquemment la plupart des femmes enceintes à une certaine époque de la grossesse.

Créosote.	15 centigr.
Poudre de jusquiame.	quantité suffisante.
Eau distillée..	quantité suffisante.

Faites selon l'art une masse homogène que vous diviserez en *neuf* pilules de 10 centigrammes chacune, et que vous envelopperez d'une feuille d'argent.

On administre ces pilules trois fois par jour : une le matin, l'autre à midi, et la troisième, le soir.

CHAPITRE XXX

INFLUENCE DE L'IMAGINATION DES FEMMES ENCEINTES SUR LE FŒTUS.

On a, de tout temps, accordé trop de pouvoir à l'imagination des femmes sur le fœtus. Les hommes les plus recommandables des siècles passés, et par

leur savoir et par leurs travaux scientifiques, y ont ajouté foi sans examen, et ont répété, sur le témoignage du grand nombre, des fables plus ou moins ridicules.

La croyance générale était que l'imagination de la mère pouvait ajouter, retrancher, modifier, changer, mutiler ou même anéantir les membres ou les formes du fœtus.

Platon, cité si souvent et que bien peu de personnes ont eu la patience de lire en entier, dit quelque part : « L'imagination meut et forme les corps. » De là on a conclu que l'imagination pouvait changer les formes du fœtus. Quoique bien nébuleux et fort peu disert en histoire naturelle, Platon avait trop de bon sens pour avancer une énormité semblable.

Schenckius, célèbre professeur de l'université d'Iéna, cite une femme qui accoucha d'un enfant ayant beaucoup de ressemblance avec un génie des enfers, parce qu'un jour de carnaval son mari, travesti en diable, l'avait caressée en lui disant qu'il voulait lui faire un petit diablotin.

Le crédule Delrio, qui a écrit tant d'atroces absurdités, rapporte qu'une pudique dame, enceinte, fut tellement effrayée par un loir qui s'était réfugié sous ses jupes, qu'elle mit au jour quelque chose ressemblant à cet animal.

Passe pour ces petits animaux, ajoute un commentateur ; car, si la frayeur provenait d'un rhinocéros ou d'un éléphant, l'accouchement deviendrait alors *très*-inquiétant pour la femme.

Van Swiéten raconte avoir vu au cou d'une jeune jolie fille, qui vint le consulter pour des vapeurs, ie chenille si naturelle, qu'il avança la main pour la re tomber; mais la jeune fille lui dit en souriant ie ce signe était dû à une chenille qui était tombée r le cou de sa mère, enceinte d'elle, et lui avait usé une vive frayeur.

Gaharliep narre longuement le fait d'une princesse iceinte, qui, entendant du bruit sur la place située i face de son palais, se mit à la croisée et fut saisie effroi en voyant abattre d'un coup de sabre la main oite d'un homme qui cherchait à parer les coups 'on lui portait. Elle accoucha d'un enfant à qui la iin droite manquait.

Le même crédule auteur cherche à expliquer com- ent une princesse turque accoucha d'un enfant noir, a suite d'un vif saisissement que lui causa la pré- nce inattendue d'un nègre. Un pacha, moins crédule e Gaharliep, fit, il y a quelque vingt ans, jeter sa nme à la mer, parce qu'elle avait accouché d'un ılâtre. Ce pacha, qui avait plus de bon sens que uteur de ce conte, croyait, avec raison, que le uvoir de l'imagination n'allait pas jusqu'à métamor- oser la race, et que l'enfant mulâtre était bien une euve de la culpabilité de sa femme de race blanche.

Les *imaginationistes* citent un enfant né avec tous s membres rompus, dont Malebranche a donné istoire, avec des détails, tendant à prouver que ces ictures ne reconnaissaient d'autre cause qu'un hor- ıle frisson éprouvé par la mère, à la vue du sup-

plice de la roue qu'on appliquait à un condamné.

Akrel a rapporté l'observation d'une Suédoise, qui, pendant tout le temps que dura sa grossesse, eut la fantaisie de placer une rose entre ses deux seins. Mais, l'hiver étant venu, les roses lui manquèrent, et cette disette lui fit éprouver de si violents désirs et un tel chagrin, qu'elle resta dans un état de langueur jusqu'au moment de l'accouchement. L'enfant à qui elle donna le jour portait entre les seins une excroissance divisée en lamelles ressemblant à des pétales de rose. De même que cette charmante fleur, l'excroissance s'épanouissait chaque printemps.

Des volumes entiers ne suffiraient pas à recueillir l'immense quantité de faits semblables, qui, nous n'hésitons pas à le dire, sont le plus souvent grossis ou dénaturés, et ressemblent beaucoup à des contes.

Depuis que la physiologie et l'anatomie pathologique ont soulevé un coin de voile derrière lequel se cachait la *tératogénésie*, ou formation des monstres, le pouvoir de l'imagination a été mieux connu, mieux précisé et beaucoup plus restreint.

Il est aujourd'hui généralement admis que l'imagination maternelle, de même que les idées fixes et tous les mouvements passionnés de l'âme, accélèrent, retardent ou modifient les fonctions des organes, et particulièrement celles de l'appareil utérin, qui, pendant la grossesse, est un centre d'activité.

On sait que les idées opèrent dans notre économie divers changements : elles accroissent plusieurs sécrétions; elles précipitent le sang vers tel ou tel or-

;ane; elles déterminent certains mouvements et font ıaître certaines sensations; cela arrive tous les jours. fais ce qui est loin d'être démontré, c'est que l'ima- ;ination puisse dominer la force plastique au point le donner au fœtus les formes bizarres qu'elle crée. Nous ne nions pas qu'une imagination désordonnée, ıne idée fixe, une passion triste, agissant sur l'orga- ıisation de la femme, puissent modifier la forme du œtus; mais il faut pour cela que les idées ou la ten- ;ion de l'imagination soient très-longtemps soute- ıues, et produisent un ébranlement profond dans les ırganes de la mère; il faut, en outre, que le fœtus soit l'une extrême susceptibilité et dans des dispositions ıarticulières; car l'embryon même résiste ordinaire- nent à l'influence de l'imagination, et n'y cède que lans des cas rares ou exceptionnels. Lorsque l'ima- ;ination a ébranlé l'organisme et morbifié le système ıtérin, la matrice agit directement à son tour sur le œtus et lui fait éprouver les modifications dont elle st devenue le siége.

Mais, parmi les causes qui agissent défavorable- nent sur le fœtus, on doit placer, en première ligne, a compression permanente qu'exercent certains 'êtements sur le ventre des femmes et qui gêne le léveloppement régulier de telle ou telle partie du œtus; — les coups sur les parois abdominales, qui, nalgré les eaux de l'amnios, peuvent léser la partie orrespondante de l'enfant; — les chutes de la mère, oujours fort préjudiciables à son fruit; — les frayeurs ubites, les émotions violentes, les spasmes, etc.,

causes assez puissantes pour produire un arrêt de développement, des taches de couleurs diverses, des tumeurs, des difformités, des fractures, etc., sans qu'on ait besoin de faire intervenir le préjugé vulgaire des *envies*.

Ainsi les taches de la peau, les tissus érectiles anomaux, les excroissances à pédicules ou à large base qui, à cause de leur forme et de leur couleur, ont été comparés à divers fruits et légumes, comme cerises, fraises, groseilles, abricots, prunes, figues, haricots, champignons, etc., ou bien à des chenilles, araignées, écrevisses, poissons, etc.. .. les groins de cochon, les becs de lièvre, les poils de chat, de veau, les mutilations des membres et autres nombreuses difformités que le vulgaire attribue aux envies de la mère, sont de véritables produits morbides, reconnaissant pour causes des vices intérieurs ou des accidents qui viennent contrarier le travail utérin. En d'autres termes, toutes les imperfections et difformités sont strictement engendrées, soit par une irritation locale et l'afflux surabondant des humeurs; soit par l'excès de vie ou de faiblesse d'un tissu, etc., etc... — Une tache de vin est le résultat pathologique d'une irritation, d'une exsudation sanguine, sur un point de la matrice, qui, se propageant au point correspondant du fœtus, y produit une dilatation variqueuse du lacis artériel ou veineux. — Les taches de café, de chocolat, dépendent d'une altération de l'élément cutané nommé *pigmentum*, et cette altération est aussi due à un travail morbide.

L'irritation locale développe également les polypes et les excroissances de diverses formes qu'offre le nouveau-né. Voilà l'explication physiologique la plus exacte qu'on puisse donner.

L'érudit Burdach admet qu'il existe une telle harmonie sympathique entre les organes homonymes de la mère et du fruit, que lorsque ceux de la mère éprouvent une lésion, ceux du fruit peuvent subir un changement analogue dans leur texture et leur conformation. Il cite, pour appuyer son assertion, plusieurs faits, entre autres ceux-ci : — Le veau d'une vache qui avait reçu un coup de massue sur le front, présentait une contusion au même endroit. — Le même phénomène de correspondance existait sur le faon d'une biche qui avait reçu un coup de feu sur le côté droit de la tête.

— Une chatte avait eu la queue écrasée dans les premiers mois de sa portée; elle mit bas cinq petits dont quatre offraient la queue écrasée.

— Une femme à qui un chien avait mordu les parties génitales accoucha d'un enfant mâle qui portait la marque d'une morsure au gland.

— La sœur du physiologiste Burdach, pendant une de ses grossesses, fut tellement effrayée par l'incendie d'un vaste édifice, qu'elle croyait voir continuellement une flamme devant ses yeux. L'enfant dont elle accoucha, bien conformé d'ailleurs, était marqué au front d'une tache en forme de flamme.

Ces faits prouvent qu'il existe des rapports intimes entre la mère et le fœtus, et que toutes les maladies

qui affectent celle-ci atteignent très-souvent celui-là. Mais il ne suit pas de là qu'une femme qui, durant sa gestation, aura désiré manger une tête de veau, doive donner le jour à un enfant à oreilles ou mufle de veau; que celle qui aperçoit un homme estropié doive accoucher d'un enfant manchot ou boiteux; que celles qui ont été effrayées par un bouc, un bison, doivent accoucher d'un bisonneau, d'un satyre, etc., etc.

S'il en était ainsi, que deviendrait l'espèce humaine? Si les femmes enceintes barbouillaient de leurs envies les enfants qu'elles portent, les types établis par la nature seraient bientôt bouleversés, et au bout de quelques générations on ne verrait plus que figures hideuses et grimaçantes; que formes bizarres et contrefaites; car il est fort peu de femmes qui, pendant leur grossesse, n'aient eu des frayeurs, des envies, ou n'aient appliqué leur esprit à la poursuite de quelque objet. S'il en était ainsi, on se demanderait pourquoi toutes les femmes qui ont des envies pendant leur gestation n'en bariolent pas tout le corps de leurs enfants? Enfin, si l'imagination maternelle avait cet immense pouvoir, la procréation des sexes à volonté serait très-facile : il ne s'agirait plus que de désirer ardemment avoir un garçon ou une fille pour obtenir ce résultat, et l'on sait qu'il en est autrement.

De tout ce qui vient d'être dit, il faut conclure que les désordres de l'imagination, les contentions d'esprit sur un objet, les vives émotions, les saisissements, les terreurs soudaines, toutes les passions tristes et violentes, la surexcitabilité nerveuse, les

abus de régime, les erreurs de conduite, les excès de travail et de repos, l'air confiné, les coups, les chutes, etc., toutes les conditions antihygiéniques, ainsi que l'état pathologique dans lesquels peut se trouver la femme enceinte, sont les causes éloignées ou prochaines des vices de conformation et maladies dont l'enfant est atteint dans le sein de sa mère et qu'il apporte en naissant. On ne saurait douter, dit le judicieux Blondel, que le fœtus ne soit exposé aux influences morbides qui agissent sur la mère. Ne serait-il pas étrange et même impossible qu'un corps aussi tendre que l'est celui d'un fœtus, si propre à recevoir la moindre impression, vienne toujours au monde sans apporter les tristes effets du grand nombre d'indispositions, d'infirmités ou de passions qui ont assailli la mère pendant sa grossesse?

CHAPITRE XXXI

ENVIES DES FEMMES ENCEINTES

DOIT-ON LES SATISFAIRE?

Le système nerveux étant parfois surexcité, pendant la grossesse, les voies digestives participent à cette surexcitation, et les goûts, les appétits les plus

bizarres se développent. On voit des femmes qui croquent du charbon, de la craie, du plâtre, etc.; d'autres montrent une excessive avidité pour les acides, les fruits verts, les aliments faisandés, puants. Les désirs peuvent arriver à un degré qui souvent fait craindre l'aliénation mentale. Nous donnerons quelques échantillons de ces goûts bizarres, qui ont toujours leur source dans une aberration nerveuse.

Il est passé en proverbe, dans certaines classes de la société, qu'on doit accorder aux femmes enceintes la satisfaction de leurs envies, dans la crainte que leur imagination, sans cesse torturée par ces désirs, n'en jette l'empreinte sur la peau de leur progéniture. Bon nombre de pauvres maris se gênent, se dépouillent, pour acheter des mets et des fruits hors de saison, d'un prix toujours exorbitant; beaucoup d'autres se ruinent pour satisfaire des envies de bijoux, de parures, afin d'exempter l'enfant à naître des tristes difformités que les envies de la mère lui imprimeraient indubitablement sur le corps. Les bons pères! s'ils savaient que ces craintes sont illusoires et dénuées de fondement, ils inviteraient leurs femmes à modifier leurs envies, à les oublier lorsqu'elles sont trop coûteuses à satisfaire; ils refuseraient et auraient raison. Cependant, si l'objet désiré n'est nuisible ni à la santé de la mère ni au développement de son fruit; s'il n'est préjudiciable ni à soi ni à autrui, il n'y a nul inconvénient à le lui accorder; mais, dans le cas contraire, il serait coupable de satisfaire une fantaisie dont on aurait plus tard à rougir et à s'accuser.

Il est des femmes qui prétendent être poussées au vol par leur état de grossesse; d'autres se disent portées à la rixe, à la dispute; celles-ci sont gourmandes, celles-là s'enivrent de liqueurs fortes. — Borelli a vu des femmes enceintes se délecter à boire l'eau putride coulant d'un fumier; tremper leur pain dans du sang tourné et manger des viandes pourries, des fromages en putrilage, enfin des excréments... — Forestier rapporte avoir vu plusieurs femmes enceintes qui dévoraient des anguilles, des écrevisses vivantes, des poissons encore palpitants. Une d'elles, ayant aperçu dans une cuisine un lapin coupé par quartiers, pour faire une gibelotte, se précipita dessus et en avala tous les morceaux saignants. Le même Forestier a écrit l'observation d'une femme grosse qui, voyant une peau de brebis fraîchement écorchée, la coupa par lanières et la mangea, garnie de sa laine, en une journée; mais il ne dit pas si elle en eut une indigestion!... Il existe une immense variété d'envies plus ou moins étranges, plus ou moins affreuses, que l'autorité du mari doit combattre, si les conseils de la raison n'ont pu les détruire. Quant aux envies qui peuvent troubler la sécurité publique, il y a urgence à les réprimer. On doit priver de leur liberté certaines femmes maniaques, heureusement fort rares, que leurs envies poussent à des actes de barbarie et d'atroce cruauté.

On connaît l'histoire de cette femme qui n'avait pas de plus grand plaisir, pendant sa grossesse, que d'attirer les petits enfants dans sa cave, pour leur pi-

es se déve
du charb
montrent
fruits verts,
s peuvent a
re l'aliénatio
échantillons d
leur source d
Il est passé
la société, qu
la satisfactio
leur imagina
n'en jette l'e
Bon nombre
lent, pour a
son, d'un p
se ruinent
parures, afi
difformités
raient indu
s'ils savaien
de fondeme
leurs envies
teuses à sat
Cependant,
de la mère n
préjudiciabl
vénient à le
serait coup
plus

savant Camérius disait souvent : « La
it quelquefois faire aux femmes des
ulières; il est prudent de ne pas trop
à leurs désirs. » Forte de cet aveu, sa
ant un jour du marché avec un panier
s, entra dans le cabinet où il travaillait,
angloter. Le mari s'empresse de lui de-
use de ses pleurs. Après quelques in-
ouse lui répond que depuis plusieurs
dominée et violemment tourmentée par
casser des œufs sur le visage. Camérius,
ndrement sa femme, prit tranquillement
viettes et s'en enveloppa la tête... Heu-
écoutée, la femme lui lança au visage, les
autres, tous les œufs du panier. Le pau-
rbouillé de jaunes d'œufs, de la tête aux
quitte pour aller se laver, et sa femme,
envie, redoubla d'attachement pour lui.»
emple est pour le moins aussi bizarre.
oiselle de bonne famille fut mariée à un
rat d'une amabilité et d'une bonté comme
ontre guère. Au premier signe de gros-
vint l'objet des soins les plus empressés;
s désirs étaient aussitôt satisfaits; maî-
e dans la maison, rien ne lui était refusé,
ffichait une soumission d'esclave. Malgré
eurs de cette belle lune de miel, la jeune
nt tout à coup triste, maussade, har-
pauvre mari de multiplier ses soins, de
caresses, de la supplier à genoux de lui

quer les veines avec une grosse épingle et en sucer le sang.

Cette autre femme dont parle Goulard qui, dégoûtée de toute espèce d'aliments au cinquième mois de sa grossesse, se sentit tout à coup l'horrible envie de manger de la chair humaine. Cette envie devint si pressante, qu'elle profita du sommeil de son mari pour l'égorger. Après avoir dévoré une partie du cadavre en quelques jours, elle sala le reste et le cacha soigneusement. Lorsque cette rage de chair humaine se fut dissipée, la malheureuse alla confesser son crime.

De tels désirs sont monstrueux, et portent l'épouvante au sein des sociétés; de telles femmes doivent être enfermées et surveillées activement, afin de prévenir les conséquences de leurs manies homicides.

Fort heureusement pour la sécurité publique et la tranquillité des familles, ces cas sont exceptionnels; les envies des femmes se bornent presque toujours à certains mets ou fruits, à certaines fleurs, etc., qu'il est facile de leur procurer. A côté de ces désirs assez naturels, on en rencontre d'autres si singuliers, si drôles, que le mari, incertain, ne sait s'il doit accorder ou refuser. Si une femme enceinte manifeste une irrésistible envie d'embrasser son mari sur l'occiput ou au talon, au lieu de l'embrasser sur les joues, c'est bizarre, mais nullement dangereux; si l'envie était de le battre, ou de lui jeter une pierre à la tête, devrait-on la lui passer? cela commence à mériter réflexion. Nous proposerons, à ce sujet, les deux exemples suivants, tirés des *Anecdotes de médecine* :

« Le bon et savant Camérius disait souvent : « La « grossesse fait quelquefois faire aux femmes des « choses singulières; il est prudent de ne pas trop « s'opposer à leurs désirs. » Forte de cet aveu, sa femme revenant un jour du marché avec un panier rempli d'œufs, entra dans le cabinet où il travaillait, et se mit à sangloter. Le mari s'empresse de lui demander la cause de ses pleurs. Après quelques instances, l'épouse lui répond que depuis plusieurs jours elle est dominée et violemment tourmentée par l'envie de lui casser des œufs sur le visage. Camérius, qui aimait tendrement sa femme, prit tranquillement plusieurs serviettes et s'en enveloppa la tête... Heureuse d'être écoutée, la femme lui lança au visage, les uns après les autres, tous les œufs du panier. Le pauvre mari, barbouillé de jaunes d'œufs, de la tête aux pieds, en fut quitte pour aller se laver, et sa femme, guérie de son envie, redoubla d'attachement pour lui.»

L'autre exemple est pour le moins aussi bizarre.

« Une demoiselle de bonne famille fut mariée à un jeune magistrat d'une amabilité et d'une bonté comme on n'en rencontre guère. Au premier signe de grossesse, elle devint l'objet des soins les plus empressés; ses moindres désirs étaient aussitôt satisfaits; maîtresse absolue dans la maison, rien ne lui était refusé, et son mari affichait une soumission d'esclave. Malgré tous les bonheurs de cette belle lune de miel, la jeune épouse devint tout à coup triste, maussade, hargneuse, et le pauvre mari de multiplier ses soins, de redoubler ses caresses, de la supplier à genoux de lui

confier ses peines. Elle finit par ouvrir la bouche et lui apprendre qu'elle avait une envie de femme enceinte, violente, effrénée, et si extraordinaire, qu'elle préférait mourir que de la lui faire connaître. Enfin, après plusieurs jours de prières les plus pressantes, elle avoua qu'elle désirait être battue!... non à coups de poings ou de pieds, mais à coups de cravache; fustigée vertement, sanglée à vif, de manière à lui faire passer cette ridicule envie. Le mari regarda sa femme, tout étourdi, et la crut attaquée de manie; celle-ci, voyant qu'on ne voulait point la satisfaire, se mit au lit et aurait peut-être fait une grave maladie, lorsqu'un médecin consulté prescrivit la cravache comme le seul remède contre cette vésanie; seulement il recommanda de ne frapper que sur les fesses, à tout autre endroit c'eût été dangereux. Le mari se résigna donc à exécuter la prescription du docteur, et, profitant un jour d'un accès de mauvaise humeur de sa femme, il saisit sa cravache et lui en appliqua une bonne volée sur la région indiquée. De ce moment sa jeune épouse fut complétement satisfaite et guérie. »

Une jeune et jolie dame, enceinte de quatre mois, vit un jour, dans le vivier d'un marchand de comestibles, une anguille qui s'agitait vivement; comme elle la considérait avec envie, son mari voulut l'acheter. — Non, non, dit-elle, je n'en veux point. — A peine rentrée chez elle, la jeune dame ressort aussitôt, et court, à l'insu de son mari, acheter l'anguille, qu'elle *dévora* toute vivante. De retour au logis, son mari lui

lemanda si elle avait acheté l'anguille. — Fi donc! s'écria-t-elle en rougissant, sans penser que ses lèvres encore sanglantes trahissaient son mensonge. Quelques jours après son mari l'aperçut qui avalait les goujons tout crus, sans craindre d'être incommodée par les arêtes.

Le *Spectateur* du siècle passé inséra une lettre sur les envies, dont nous citerons quelques passages :

« ... Ma femme est, à chaque grossesse, assaillie d'envies les plus extravagantes et malheureusement des plus ruineuses; tantôt c'est un coupé et des chevaux bais qu'elle désire, tantôt c'est un magnifique service en porcelaine du Japon et le renouvellement complet des meubles de son appartement; pour peu que ses envies se fussent renouvelées, ma fortune n'aurait pu y suffire. Par bonheur, dans sa troisième grossesse, l'essor de sa fantaisie se rabattit sur un pâté de venaison, puis sur une vieille peau de maroquin dont elle dévora une partie. Une autre fois elle se mit à genoux pour arracher à belles dents les oreilles d'un cochon de lait qui tournait à la broche; je satisfais de bon cœur aux envies de son palais et je ne me plaindrais même pas s'il fallait qu'elle se nourrît de pois verts en avril, de cerises en mai, ou d'abricots en juin; mais ce qui me désole, c'est qu'elle mange du plâtre sous prétexte que la peau de son enfant en sera plus blanche, et qu'elle veut que j'en mange avec elle, ce que je ne saurais lui accorder. Hier matin, en revenant de la campagne, elle vit une troupe de corbeaux qui déjeunaient de si bon appétit

tant d'ardeur, qu'elle semblait plutôt dévor
manger; c'était hideux à voir. »

« Je ne sais sur quoi tombera sa première
mais je tremble que ce ne soit sur des chos
pendieuses ou dégoûtantes. S'il y a quelques r
de combattre les envies extravagantes de f
enceintes, hâtez-vous, mon ami, de me le fai
naître. Je vous avoue que, si j'étais à me re
j'exigerais que dans le contrat de mariage on
une clause qui rendît le père garant des envie
fille. »

Nous ferons observer, en passant, que be
de femmes ne se sentent des envies que parce q
sont persuadées qu'une femme enceinte doit en
et que les envies sont presque inévitables pen
temps de la gestation. Chez ces femmes-là on
le mal aussitôt qu'on peut les persuader de leur

Nous clôrons l'histoire des envies maternel

Pour avoir une grossesse heureuse et des couches faciles, elle devait, chaque jour, manger une queue de rat, préalablement marinée dans du vinaigre et saupoudrée de poivre. Les lecteurs pourraient voir, peut-être, dans cette queue de rat, la plante qui porte ce nom, mais qu'ils se détrompent! c'était une bonne queue de rat de la grosse espèce, *mus niger*, qu'il fallait lui servir chaque matin, et qu'elle croquait presque crue, à l'huile ou au vinaigre, comme on croque un excellent artichaut ou un tendre radis.

Pendant un mois elle put faire ce singulier déjeuner sans le moindre inconvénient pour sa santé. Tout à coup les queues de rat vinrent à manquer!..... La jeune dame, alarmée de cette disette, proposa aussitôt d'acheter les queues au poids de l'or. Amorcé par le gain, son fournisseur fouilla tous les égouts de la ville dans l'espoir de faire une provision de queues... Hélas! ses recherches furent vaines. Alors, il crut qu'il serait facile de tromper sa cliente en lui apportant des queues de grosses souris; mais, au premier coup d'œil, celle-ci reconnut la ruse, entra en fureur et chassa le manant. C'était une queue de rat mâle qu'il lui fallait. Le lendemain, n'ayant pu se procurer son mets favori pour déjeuner, elle tomba dans une noire mélancolie, et se mit au lit avec la fièvre.

Le mari, qui ignorait tout cela, apprenant que sa femme était alitée, s'empressa de venir lui prodiguer ses soins, et lui demanda la cause de ses souffrances.

— J'aurai une grossesse malheureuse, répondit-elle d'une voix altérée, et des couches plus tristes en-

Le pauvre mari, malgré tout le chagrin qu'il
vait de la maladie de sa femme, ne put s'em
de partir d'un grand éclat de rire lorsque le
vint lui en faire la confidence. Après s'être co
ensemble sur les moyens à prendre pour guér
manie, le mari approuva le plan que lui sou
le médecin, et s'en alla dormir plus tranquille

Le lendemain, on fit servir une superbe q
madame. Au moment où, frémissant de joi
s'apprêtait à la croquer, le médecin entra tout à

— Ciel! qu'allez-vous faire? s'écria-t-il d'u
effrayée; arrêtez, madame, grâce pour votre enf

A ces mots, la dame atterrée, laissa ton
queue, et le médecin continua :

— Vous m'avez avoué, madame, que vou
mangé trente queues semblables, c'est énorm
pendant, jusque-là point de malheur; mais, à l
et unième!... Ah! lisez le *Codex*, madame,

elle fut remplacée par une autre manie non moins singulière, et qui subsiste encore. Chaque fois que la jeune dame aperçoit quelque chose qui lui rappelle cette maudite queue, elle pousse un éclat de rire convulsif et se trouve mal.

Nous n'avons point raconté ce fait pour égayer le lecteur ; nous ne pouvons malheureusement pas en établir l'authenticité par le nom et les indications, que nous sommes obligé de taire ; mais nous avons cru devoir le citer, afin que le lecteur sache à quoi s'en tenir sur les *envies* de femmes enceintes.

CHAPITRE XXXII

SECTION I

GROSSESSE AVANCÉE. — AVORTEMENT. — ACCOUCHEMENT.

A mesure que la femme avance dans sa grossesse, elle devient plus impressionnable et doit être l'objet des plus grands soins, des plus grands égards de la part de son mari et des personnes qui l'entourent. Les moindres contrariétés sont vivement ressenties par elles ; un rien l'émeut et l'attriste ; le physique réagit fortement sur le moral, et réciproquement ; sa santé semble suivre les oscillations de joie et de tris-

tesse. — On doit admirer ces sages d'Orient dont nous parle l'histoire, qui s'appliquaient à entourer leurs femmes enceintes d'innocents plaisirs et de douces distractions; qui jouaient avec elles, exécutaient leurs volontés, se pliaient à leurs caprices, dans le but de leur procurer la joie du cœur et la sérénité de l'âme. Excellente et sublime leçon de sagesse, de devoir et d'amour conjugal que devraient suivre les hommes de notre époque, je veux désigner ces hommes qui se montrent aussi indifférents à donner le jour à une chétive progéniture, qu'ils sont empressés de perfectionner la race de leurs chiens ou de leurs chevaux.

Du cinquième au neuvième mois de la grossesse, nous avons vu que la femme exige une nourriture abondante ou substantielle, pour subvenir à la grande consommation des sucs nutritifs que fait le fœtus. Il est des femmes qui ont toujours faim et qui ressentent ce besoin jusqu'au lit même; ces femmes-là devront choisir de bons aliments et multiplier leurs repas, afin de ne point surcharger leur estomac par un repas trop copieux, qui occasionnerait une digestion lourde ou difficile.

Nous parlerons ici d'un phénomène qu'offrent certaines femmes dans le cours de leur grossesse. — Les unes maigrissent peu à peu, deviennent faibles, chétives; et, le terme arrivé, donnent le jour à des enfants gros et robustes. — Les autres, au contraire, prennent de l'embonpoint, et, quoique fortes et pleines de santé, accouchent d'un enfant petit et

délicat, quelquefois non viable. Ce phénomène, qui d'abord pourrait étonner, s'explique ainsi :

Dans le premier cas, la femme maigrit et semble dépérir, parce que l'enfant qu'elle porte est doué d'une grande force absorbante, c'est-à-dire qu'il détourne à son profit une telle quantité de sucs nutritifs, que la mère en est presque exténuée ; aussi cet enfant acquiert un développement énorme. On a vu de ces femmes, chétives en apparence, accoucher d'un enfant qui pesait de dix-huit à vingt livres.

Dans le deuxième cas, la femme engraisse au détriment de son fruit ; soit à cause de sa trop grande puissance d'assimilation, soit parce que le fœtus ne possède pas une force absorbante assez élevée pour s'emparer de la quantité suffisante de sucs nutritifs que la mère retient à son profit.

Cet état de choses tendrait à prouver que les femmes qui maigrissent pendant la seconde époque de la grossesse (à l'exclusion de toute maladie, bien entendu), se trouvent dans les chances d'avoir des enfants gros et vigoureux ; les femmes qui prennent de l'embonpoint sont dans les chances contraires.

Plus le terme de la grossesse approche, plus la femme doit redouter les accidents et se montrer sage, réservée dans sa conduite. Non-seulement les moindres chocs extérieurs, les chutes, les plus petits excès dans le boire et dans le manger, les variations brusques de la température, etc., nuiraient au fœtus ; mais il est un autre ordre de causes morales qui ne sont pas moins dangereuses : les émotions

trop vives de joie ou de tristesse, les saisissements de l'espoir réalisé ou déçu, les craintes, les frayeurs subites, etc., mais surtout la colère, la haine... car la colère amène une exaspération des mouvements du cœur qui se communique sympathiquement à tous les organes; le sang se porte à la tête, les pulsations se multiplient ou se suspendent, les sécrétions augmentent ou diminuent, les muscles se contractent, le squelette tremble, l'organisme entier tressaille et frémit! il y a imminence de congestion ou de rupture de quelques vaisseaux. Devant cette esquisse de la colère, on ne saurait douter que les femmes emportées ne soient sujettes à une foule d'accidents dont les plus graves sont les hémorragies utérines, l'avortement ; et, pour comble de malheur, la femme qui a fait une fausse couche se trouve dans la triste chance d'en faire d'autres subséquentes.

Nous jetterons ici quelques lignes sur l'avortement et ses causes.

SECTION II

DE L'AVORTEMENT

OU PARTURITION AVANT LE TERME NATUREL.

L'avortement est, comme on le sait, l'expulsion du fœtus avant le terme fixé par la nature, c'est-à-dire avant qu'il ait dépassé l'évolution qui doit le rendre viable. Ainsi que les jeunes fruits frappés

de mort, sur la branche, tombent à la moindre secousse, de même le fœtus se sépare de la matrice lorsqu'il a cessé de vivre.

Les causes de l'avortement sont très-nombreuses; on les distingue en causes morales et causes physiques.

Causes morales. — Sans dérouler la longue liste des causes morales, nous dirons que toutes les vives émotions de l'âme, de joie ou de tristesse ; les accès de jalousie, de colère ; les frayeurs subites, les grandes surprises, les chagrins profonds ; les tristesses concentrées, la mélancolie, enfin toutes les passions qui dévorent la vie, tous les poids qui l'étouffent, peuvent provoquer l'avortement. Cela paraîtra très-naturel, si l'on réfléchit que la matrice est, chez la femme enceinte, l'organe qui domine toute l'économie, celui qui rayonne sur tous les autres organes.

Causes physiques. — Nous nous bornerons à indiquer les principales. **Age.** — Les femmes fécondées très-jeunes ou dans un âge avancé sont prédisposées à l'avortement. Chez les premières, la matrice n'a pas encore atteint tout son développement; chez les secondes, elle a perdu de sa vitalité et de son élasticité.

Tempérament. — Les tempéraments portés à l'excès nuisent à la gestation. — Le *sanguin* est sujet aux congestions ; — le *nerveux* à une sensibilité ou-

trée, à l'hystérie; — le *bilieux*, aux affections morales, à la mélancolie; — le *lymphatique*, à la flaccidité, à la débilité.

Les vêtements trop serrés, les corsets (1) busqués, ce caprice insalubre de la mode, comme le disait l'accoucheur Gardien, sont le plus souvent la cause d'une grossesse laborieuse qui se termine, hélas! par une fausse couche, ou, si l'enfant naît à terme, il est chétif, malingre et contrefait.

L'alimentation, ou trop abondante ou insuffisante et de mauvaise qualité, nuit également à la grossesse. On a vu des avortements par suite d'indigestion comme par suite d'abstinence.

La vie trop sédentaire ou trop active, l'existence efféminée du boudoir, l'abus des soirées, des bals, des théâtres, influent d'une manière fâcheuse sur le développement du fœtus.

L'abus des plaisirs vénériens est très-dangereux pour l'enfant, surtout dans les premiers mois et pendant le huitième et neuvième mois de la grossesse; l'irritation qu'ils font naître sur les organes génitaux de la femme, peut occasionner des pertes et

(1) Les femmes, au lieu de lire des romans, devraient, dans leur intérêt, prendre lecture de l'intéressant ouvrage intitulé: *Hygiène de la poitrine et de la taille*, où se trouve l'histoire du corset et de ses inconvénients, avec les moyens d'y remédier.

détruire les adhérences qui unissent le fœtus à la matrice. Le spasme de la volupté peut causer des contractions utérines qui arrêtent le développement du fœtus et le rendent contrefait. Les médecins accoucheurs pensent que la fréquence du coït, pendant la grossesse, et particulièrement chez les femmes lascives, est une cause imminente d'avortement.

L'hérédité, l'habitude. — On a remarqué que les filles dont les mères ou grand'mères avaient avorté plusieurs fois étaient prédisposées aux fausses couches : et il est rare que les femmes qui ont commencé le mariage par un avortement n'en ait point plusieurs autres subséquents ; la matrice paraît conserver une tendance à répéter ce qu'elle a déjà fait.

Maladies internes ou générales. — Toutes les maladies graves, qui attaquent la constitution jusque dans ses fondements, doivent faire craindre une parturition avant terme.

Maladies locales. — Toutes les affections de la matrice, inflammations, hémorragies, névroses, altérations de son col ; les flueurs blanches abondantes, les tumeurs, les meurtrissures, etc., sont autant de causes qui peuvent faire craindre un accouchement prématuré.

L'ingestion d'une *boisson glacée*, d'une glace, l'immersion des pieds dans l'eau froide lorsqu'on est en moiteur ; l'exposition des bras et de la poitrine à un

Enfin, nous signalons comme autant de caus
ortives, les vices de conformation du bassin, le
pressions des vêtements, l'irritation du gros in
la constipation opiniâtre et les efforts réitérés
aller à la selle, les coups, les chutes, les ex
violents ou le repos absolu, la danse, le chant,
tation, la course, les fatigues excessives, les
de voiture, les cris, les éternuments, les pan
tions, et généralement tout ce qui peut imprim
secousse à l'économie. Parmi les causes d'avort
on doit encore ajouter la vie trop sédentaire, c
par exemple, la position assise devant un bure
comptoir, une table, pendant la plus grande
de la journée. L'air confiné ou peu renouvelé
partements dans la saison d'hiver; l'air ép
veillées, à la campagne, sont aussi une cause
tement, par la raison que l'oxygénation du sa
incomplète. Les paysannes qui vont et viv
grand air éprouvent beaucoup moins d'acciden

entourera de tous les soins hygiéniques, de toutes s précautions propres à lui assurer une grossesse tempte d'accidents et un accouchement heureux.

SECTION III

ACCOUCHEMENT.

L'accouchement est le résultat forcé d'une fonction: *gestation;* s'il est, dans les villes, assez fréquemment laborieux, difficile, douloureux, c'est notre civilisation et nos mœurs qu'il faut en accuser; car, chez les peuplades à l'état demi-sauvage, il s'exécute facilement, sans qu'il soit besoin d'un accoucheur; la nature, plus savante que l'art, effectue l'accouchement par les rapides douleurs de l'expulsion.

Les accouchements se distinguent en *précoces*, ou avant terme; en *tardifs*, ou après terme; et en *naturels*, ou à terme; nous ne nous occuperons que de ces derniers.

Tout s'enchaîne et se lie dans la nature vivante, tout est soumis à la loi des connexions: les transmissions héréditaires sont hors de doute aujourd'hui; les enfants se ressentent plus ou moins de la constitution de leurs parents. Si la nouvelle accouchée, qui nous occupe, a été engendrée par des parents bien constitués; si elle n'a pas eu la poitrine et le ventre déformés par la pression continuelle d'un corset; si, enfin, elle s'est conformée, pendant sa grossesse, aux principes hygiéniques tracés dans ce petit ouvrage, nous

lui assurons d'avance que les douleurs de l'enfantement seront légères et rapides ; le bonheur de se voir revivre dans sa progéniture les lui fera supporter facilement. La jeune épouse qui a été sage durant sa grossesse doit rejeter toute appréhension de douleurs excessives et d'accident ; chez elle la nature marche à son but sans rencontrer d'obstacles. Elle sera largement récompensée des moments pénibles de l'accouchement par l'immense plaisir que lui procurera la naissance d'un enfant.

ACCOUCHEMENT A TERME.

Après neuf mois révolus, à dater du jour de la fécondation, c'est-à-dire après deux cent soixante-quinze jours de gestation, l'accouchement naturel a lieu.

La nature, si admirable dans tout ce qu'elle fait, prépare vingt à trente jours d'avance l'expulsion de l'enfant. Les premiers signes du travail sont l'aplatissement du ventre, par suite de la dernière évolution du fœtus ; un état d'anxiété, d'abattement ; des frissons ; l'écoulement par la vulve de mucosités plus ou moins abondantes, la constipation ou la diarrhée, l'incontinence d'urine ou la difficulté d'uriner, une pesanteur incommode vers le siége ; des frémissements dans le col de la matrice, etc... Enfin, vers les derniers jours de la grossesse, les quatre signes suivants annoncent que le moment d'accoucher est

arrivé : 1° les douleurs ; 2° la dilatation du col de la matrice ; 3° un flux de glaires sanguinolentes par le vagin ; 4° la rupture de la poche des eaux.

A. Les **douleurs**, résultat des contractions de la matrice, sont d'abord faibles, de courte durée, et ne se font sentir que d'intervalle en intervalle ; on leur a donné le nom vulgaire de *mouches*. Ces douleurs deviennent plus vives ; les instants de repos sont plus courts, et la femme pousse des gémissements, des cris.

B. La **dilatation du col utérin** est la conséquence immédiate des contractions utérines ; selon que la dilatation est plus ou moins franche, l'accoucheur juge de la durée du travail.

C. Les **glaires sanguinolentes**, provenant des mucosités utéro-vaginales et de la rupture de quelques petits vaisseaux du placenta, constituent le troisième phénomène du travail.

D. La **rupture de la poche des eaux** est le dernier phénomène qui précède la sortie de l'enfant. Lorsque la rupture se fait à l'orifice du col de la matrice, les eaux s'échappent en jet, et la sortie de l'enfant s'opère avec facilité. Lorsque la rupture à lieu sur un point éloigné de l'orifice, les eaux ne s'échappent qu'en partie, et l'accouchement est retardé ; il se forme une nouvelle poche que l'accoucheur doit rompre avec son doigt.

SECTION IV

DES MANŒUVRES OBSTÉTRIQUES LES PLUS FAVORABLES A L'ACCOUCHEMENT

Le plus généralement l'expulsion de l'enfant a lieu par les seuls efforts de la nature; cependant il peut arriver que l'accouchement soit laborieux, c'est-à-dire présente des difficultés que l'art peut prévenir ou combattre; dans ce cas, un accoucheur habile abrège toujours les souffrances de la femme en couches.

Nous allons suivre la marche du travail de l'enfantement et décrire sommairement les manœuvres que l'expérience a reconnu les plus favorables.

Premier temps. — La femme éprouve des anxiétés, des nausées, des faiblesses. Elle respire avec effort; d'assez vives douleurs se font sentir dans les reins, des contractions utérines ont lieu, et le col de la matrice commence à s'ouvrir.

Dès l'apparition de ces premiers phénomènes, la femme doit garder la chambre et se placer sur le lit où doit s'opérer l'accouchement. Tous les cordons des vêtements, agrafes et autres attaches seront desserrés, parce que la moindre compression est des plus nuisibles. La température de l'appartement ne

levra pas être à plus de vingt degrés ni au-dessous le dix. S'il y a longtemps que la femme ne soit pas allée à la garde-robe, un lavement devient nécessaire pour vider le gros intestin.

Deuxième temps. — Les douleurs se multiplient; le col de la matrice est dilaté ; la poche des eaux se présente à son orifice ; son poids pèse sur la vessie et fait éprouver à la patiente de fréquentes envies d'uriner.

Chez les femmes de trente à quarante ans qui accouchent pour la première fois, il peut arriver que le col de la matrice ne se dilate pas assez et, malgré la fréquence des douleurs, conserve sa rigidité. Alors une saignée du bras et un bain de siége émollient sont indiqués, pour amener la dilatation nécessaire au passage de l'enfant.

Lorsque les douleurs *languissent*, lorsque la dilatation reste imparfaite, d'autres moyens sont nécessaires. On a conseillé les lavements irritants, les vomitifs, les sternutatoires, etc. Ces agents ont pu réussir quelquefois, mais ils sont presque toujours dangereux, et nous invitons les femmes à ne jamais les employer. Si la faiblesse des contractions utérines dépend d'une débilité de la personne, un bon consommé, quelques cuillerées d'une potion, tonique raniment promptement les forces. Dans le cas où l'on n'obtiendrait aucun effet sensible, il faudrait administrer la poudre de *seigle ergoté,* dans un verre d'eau sucré, à la dose de 12 à 15 décigrammes, en quatre

prises de huit minutes en huit minutes. Sous l'influence de cette poudre, il est rare que les contractions de la matrice ne se réveillent pas avec énergie.

Les violentes agitations, les cris immodérés que poussent beaucoup de femmes en travail, contribuent à les jeter dans l'épuisement. L'accoucheur doit employer toute son éloquence à les calmer, et il y parviendra facilement par des paroles affectueuses; il leur fera comprendre que leur agitation extrême peut nuire à l'enfant et compromettre sa vie; cela suffit le plus souvent pour remonter leur courage et leur donner la force de souffrir en patience.

Troisième temps. — Les douleurs se succèdent rapidement; le vagin est abreuvé de glaires sanguinolentes; le col de la matrice est entièrement dilaté, la poche des eaux s'engage dans son orifice. Alors la respiration est saccadée, les yeux et le visage sont animés; une réaction générale s'opère, la peau se couvre de sueur. Au milieu de cet orage, une forte contraction utérine rompt ordinairement la poche, les eaux s'écoulent, le ventre s'affaisse; tout annonce la fin du travail.

Il arrive quelquefois que les membranes de la poche résistent aux contractions utérines et retardent l'accouchement; il faut immédiatement en opérer la rupture, mais avec circonspection. La manière d'ouvrir la poche est des plus simples; le plus souvent il suffit de la presser avec le doigt indicateur. Si ce moyen restait infructueux, on emploierait une sonde,

ou des ciseaux, guidés par le doigt, et dont on ne laisse passer qu'une ligne de pointe; ce dernier moyen exige beaucoup de prudence. Après l'ouverture de la poche et l'écoulement des eaux, l'accoucheur ne doit plus quitter la femme, car la sortie d l'enfant peut avoir lieu d'un moment à l'autre.

Quatrième temps. — Les douleurs augmentent, deviennent plus vives ; la tête de l'enfant s'engage dans l'orifice de l'utérus ; les contractions redoublent, le fœtus va franchir le détroit inférieur. Le coccyx est refoulé, le périnée se tend, le vagin s'entr'ouvre, les grandes et petites lèvres se dédoublent par l'ampliation de la vulve ; la femme se cramponne à son lit, s'arc-boute, fait un dernier effort, et la tête de l'enfant paraît au niveau de la vulve. Alors, l'accoucheur doit soutenir, avec sa main, le périnée pour prévenir sa déchirure ; ce point est très-important ; car la déchirure du périnée, très-difficile à guérir, laisserait une dégoûtante infirmité. L'accoucheur soutient donc le périnée d'une main, et de l'autre s'oppose mollement à la sortie brusque de la tête de l'enfant. Dès que la tête a franchi la vulve, la face glisse sur l'une des cuisses de la mère et les épaules se dégagent ; puis une dernière contraction de la matrice a lieu plus longue, plus énergique ; le corps entier de l'enfant est expulsé du canal utéro-vaginal. Cette dernière contraction arrache un cri convulsif à l'accouchée ; un autre cri lui répond : c'est celui du NOUVEAU-NÉ !.... A ce cri, qui fait tressaillir l'être entier de la jeune

épouse, les douleurs se taisent, tout est oublié. O joie! ô bonheur! Elle est mère!!!...

L'enfant est sorti du sein qui l'a nourri neuf mois; mais il tient encore à la matrice par le cordon ombilical. On coupe le cordon à quelques centimètres de l'ombilic, avec des ciseaux, et, on en fait la ligature au moyen d'un fil ciré. Aussitôt que l'enfant a vu le jour, la double fonction pulmonaire s'établit et la vie extra-utérine commence.

Mais, tout n'est pas fini pour l'accouchée; il lui reste encore à subir la *délivrance* ou expulsion des membranes formant le *placenta*. De légères douleurs se font sentir quelque temps après l'accouchement, et le placenta se détache bientôt de lui-même. Néanmoins, si le travail de la délivrance se faisait trop attendre, l'accoucheur le hâterait en opérant de légères tractions sur la portion du cordon restée hors de la vulve. Cette manœuvre doit s'exécuter avec de grands ménagements, pour éviter une déchirure avec hémorragie ou le renversement de la matrice, deux accidents fort graves. Après la délivrance ou expulsion complète du placenta, on opère de légères frictions sur le ventre, pour favoriser le retour de la matrice à sa place habituelle. L'accouchée est ensuite lavée et changée de linges, puis transportée sur un lit garni d'alèzes. Son ventre sera mollement bandé avec des serviettes chaudes; cette précaution est des plus importantes pour ramener la peau du ventre, énormément distendue, à son premier état et pour effacer toute trace d'accouchement. Nous revien-

ns bientôt sur la manière d'appliquer ce bandage.
ıe printemps et le commencement de l'été sont,
r tous les êtres vivants, la saison des amours, et
e puissante influence du réveil de la nature se fait
ment sentir à l'espèce humaine. Les rapproche-
ıts sexuels sont plus fréquents en avril, mai, juin
pendant les autres mois de l'année; d'où il ré-
e que le chiffre des naissances pour les mois de
ıier, février, mars, est supérieur à celui des au-
mois. Voici le tableau des naissances, à Paris,
ssé d'après les registres de six ans, par Duvillard.

l est né en	Janvier.	53,801	enfants.
—	Février.	51,971	—
—	Mars.	53,527	—
—	Avril.	51,314	—
—	Mai.	49,884	—
—	Juin.	45,113	—
—	Juillet.	46,934	—
—	Août.	49,851	—
—	Septembre..	48,850	—
—	Octobre..	49,103	—
—	Novembre.	46,134	—
—	Décembre.	44,988	—

CHAPITRE XXXIII

HYGIÈNE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

SECTION I

DES PREMIERS SOINS A DONNER A LA FEMME ACCOUCHÉE ET AU NOUVEAU-NÉ.

Les parties génitales externes de l'accouchée, irritées par la violente extension et les tiraillements qu'elles ont éprouvés, doivent être lavées et mollement bassinées avec de l'eau de mauve tiède, ou encore avec une infusion de cerfeuil et de bouillon blanc; on les garnit ensuite de linges assez épais pour absorber les lochies. — Le ventre sera entouré de serviettes chaudes, légèrement serrées, afin d'exercer une molle compression sur ses parois distendues par la grossesse. Ce bandage devra être souvent visité et resserré lorsqu'on le trouvera relâché ; car c'est par ce moyen, bien simple, que les femmes préviendront ces dilacérations des fibres de la peau et ces rides nombreuses qui font perdre au ventre de la femme son élastique souplesse. Voici le procédé dont se servent les Grecques pour s'opposer à la trop grande distension des téguments de l'abdomen et pour ramener les formes à leur fermeté première :

Délayez dans suffisante quantité d'eau froide

5 grammes d'amidon et 35 grammes de dextrine, ; manière à obtenir une espèce de lait épais de couur jaunâtre ; placez le vase sur un feu couvert de ndres et faites tiédir, en agitant vivement. Ajoutez) grammes de cérat rosat, et remuez de nouveau squ'à ce qu'il soit fondu ; alors retirez du feu et empez dans cette préparation des serviettes fines 'ec lesquelles vous entourerez et serrerez le ventre ; la nouvelle accouchée.

La chambre où se trouvent la mère et le nouveau-; doit être spacieuse et souvent aérée ; la température ni chaude ni froide ; les rideaux du lit resteront nstamment ouverts pour laisser l'air circuler li'ement. On évitera de faire du bruit et de donner ne lumière trop vive. La plus grande propreté réera dans l'appartement.

Le décollement du placenta n'a pu s'opérer sans ipture de quelques vaisseaux utérins, d'où est réiltè l'écoulement sanguin qui a eu lieu par la vulve, à suite de l'accouchement. Cet écoulement continue ;ndant un ou deux jours ; le second ou le troisième ur, c'est un mélange de sang et de sérosité de couur roussâtre ; le quatrième jour et les suivants le liiide devient albumineux, blanchâtre et cesse du xième au quinzième jour. Le nom de *lochies* a été nné à cet écoulement, tout à fait nécessaire pour irger la matrice de la surabondance des fluides qui baignent. Si les lochies venaient à s'arrêter, il fau'ait les rappeler par des moyens thérapeutiques. orsque la suppression des lochies dépend de la fiè-

vre de lait, on ne doit pas s'en inquiéter, car elles reparaissent aussitôt que la fièvre est tombée. Le renouvellement des linges qui garnissent l'accouchée et des draps du lit est de toute nécessité dès qu'ils sont souillés par les lochies.

La surface du corps de l'enfant qui vient de naître est recouverte de sang, de matières cérumineuses et autres impuretés qu'il faut immédiatement nettoyer. On se sert, à cet effet, d'un jaune d'œuf délayé dans un peu d'huile fraîche, dont on enduit la peau et qu'on essuie avec un linge fin. Une fois que la peau est débarrassée de l'enduit, on lave tout le corps à l'eau tiède, et après l'avoir bien essuyé et séché, on passe à l'enfant une petite chemise de flanelle légère pour le préserver du contact de l'air, et on lui couvre la tête d'une coiffe. La portion du cordon ombilical ligaturée doit être, par précaution, saupoudrée de poudre d'amidon, puis enveloppée dans un linge fin et fixée sur le côté du ventre. Toutes ces indications ayant été remplies, on couche l'enfant à côté de sa mère.

On prétend que les anciens plongeaient le nouveau-né dans l'eau froide, dans l'eau des fleuves; mais cette pratique était plutôt employée comme épreuve que comme moyen hygiénique. Si l'on fait attention aux moyens calorifiques employés par tous les animaux à sang chaud, envers leurs petits; si l'on réfléchit à la température dans laquelle se trouve le fœtus durant la gestation, on admettra sans hésiter, que l'intention de la nature est formelle à cet égard, et que c'est être en contravention avec elle, que de vou-

loir exposer à l'action d'un froid vif le plus frêle et le plus sensible des animaux. Ainsi donc, l'eau froide sera proscrite, on lavera l'enfant avec de l'eau dont la température sera égale à celle du corps. Les lotions avec l'eau-de-vie ou le vin coupé d'eau devront être également proscrites ; prétendre que c'est un moyen pour fortifier l'enfant est un préjugé de commères qui peut avoir des suites funestes.

Il peut arriver, après un accouchement laborieux, que l'enfant vienne au jour dans un état d'asphyxie, de mort apparente. La première indication à remplir est d'insuffler de l'air dans le poumon, de chatouiller le larynx et de plonger le nouveau-né dans un bain chaud ; ensuite on opère des frictions sur le dos et la poitrine. Si ces moyens ne réussissaient pas, la présence du médecin devient de toute nécessité.

Les intestins du nouveau-né contiennent une matière glutineuse appelée *méconium*, dont le premier lait de la mère doit les débarrasser ; lorsque la déjection de ce méconium se fait trop longtemps attendre, on lui fait avaler quelques cuillerées d'eau tiède sucrée ou de sirop de chicorée, additionnée d'un peu d'huile d'amandes douces ; mais le lait séreux de la mère suffit presque toujours pour chasser le méconium des intestins.

Il est donc indispensable que la mère donne à teter pendant les trois premiers jours, d'abord pour purger son enfant, et ensuite pour désengorger ses seins. Les dames qui se refusent à remplir ce devoir sacré de mère devront, après ces quelques jours d'allai-

tement, recouvrir leurs seins de cataplasmes émollients, qu'elles renouvelleront plusieurs fois dans les vingt-quatre heures. La canne de Provence jouit de la réputation de diminuer le lait ; on pourra en faire usage. On administrera quelques purgatifs salins pour établir une dérivation sur le tube intestinal. Les sulfates de soude, de potasse, de magnésie sont très-usités dans ce cas ; ils servent, du reste, à combattre la constipation très-tenace chez certaines femmes. Toutes les boissons excitantes, telles que infusion d'absinthe, de camomille, le vin, les liqueurs, seront strictement proscrites. Lorsque l'engorgement commence à s'affaisser, on leur substitue des cataplasmes astringents ou des compresses trempées dans une infusion de feuilles de plantain, de rose, de mélisse et de ronce. Pendant toute la période dite *fièvre de lait*, la diète la plus sévère doit être observée.

En règle générale, l'accouchée doit garder le repos jusqu'à ce que ses organes génitaux soient revenus à leur état naturel ; mais le repos au lit, dans la position sur le dos, ainsi que l'ordonnent, on ne sait pourquoi, beaucoup de médecins, ne saurait se garder longtemps. Le lit est rendu insalubre par les émanations et les lochies de la femme, et cette insalubrité est encore augmentée par la chaleur. L'opinion des physiologistes est que six à huit jours de lit suffisent pour toute accouchée bien portante : le neuvième jour elle peut se lever, sans crainte d'accidents, se promener dans sa chambre et s'asseoir sur un fauteuil, puis rentrer dans son lit, lorsqu'elle se sent

fatiguée. Du dixième au quinzième jour, même exercice. Le seizième jour, elle peut abandonner complétement son lit et agir dans sa maison, en ayant soin, toutefois, d'éviter les courants d'air et les vicissitudes atmosphériques. Quand le ciel est beau, l'air tiède, une courte promenade dans un jardin lui sera favorable les jours suivants. Enfin, après vingt-cinq à trente jours, elle peut reprendre sa vie ordinaire et vaquer librement à ses affaires.

Au moment de leur naissance les enfants offrent déjà des différences remarquables, en poids et en volume. Ainsi leur longueur varie de 20 à 50 centimètres, et leur poids de 700 grammes à 5 kilogrammes. Un relevé, fait sur les registres de la *Maternité*, à Paris, donne sur 7,077 nouveau-nés, pesés avec exactitude, les différences suivantes.

34	enfants pesaient.	» kil.	700 gr.	chacun.
69	—	1	»	—
164	—	1	500	—
396	—	2	»	—
1,317	—	2	500	—
2,799	—	3	»	—
1,750	—	3	500	—
463	—	4	»	—
82	—	4	500	—
3	—	5	»	—

De semblables observations, répétées dans les diverses classes de la société et chez les diverses nations du globe, pourraient indiquer les différences de races, et faire découvrir quelques-unes des causes qui préparent leur perfectionnement ou leur dégradation.

Schwartz a mesuré et pesé son enfant, depuis sa naissance jusqu'à six mois, et a trouvé les chiffres suivants :

A sa naissance il avait	45 centimètres, et pesait	3 kil.	» gr.
Après huit jours. . .	50	—	4	»
A trois semaines. . .	51	—	4	250
A quatre.	52	—	4	500
A cinq.	52 1/2	—	4	750
A sept.	53	—	5	»
A neuf.	53 1/2	—	5	425
A onze.	56	—	5	660
A treize.	56 1/2	—	5	850
A cinq mois.	63	—	6	450
A six mois.	74	—	7	15
A un an.	82	—	10	»

et ainsi de suite. A trois ans, l'enfant atteint généralement près du double de sa longueur primitive, et les progrès vont ensuite en diminuant.

SECTION II

ALLAITEMENT MATERNEL.

L'allaitement maternel est de toute rigueur pour exempter la femme d'une foule d'indispositions, d'infirmités, et pour lui conserver la santé, la fraîcheur. Femmes, lisez et retenez bien ceci : Pendant le cours de la grossesse, le lait a été préparé d'avance pour la nourriture du nouveau-né ; ce lait, devenu plus abondant après l'accouchement, n'attend que la bouche de l'enfant pour sortir et dégorger les seins. — L'allaite

ment maternel réunit le double avantage d'être aussi favorable à l'enfant qu'à la mère, et voici comment ? Il est d'abord avantageux à la mère, parce que ses seins sont devenus un centre de fluxion qui attire à lui l'excès de vitalité concentré sur la matrice, pendant la grossesse et la parturition. Cette bienfaisante dérivation établie sur les seins, par la nature même, débarrasse peu à peu la matrice de son surcroît de vie et la ramène, au bout de quelques jours, à son état normal. Mais, si la succion de l'enfant ne vient entretenir l'afflux du lait aux seins, l'excitation continuera naturellement à siéger dans les organes génitaux, et, de là, cette foule d'indispositions, de maladies, d'infirmités dont sont affligées les mères qui n'ont pas voulu suivre les lois de la nature.

Toutes les maladies que le vulgaire désigne sous le nom de *lait répandu* se trouvent expliquées par cette théorie physiologique : — Les mères qui ont un organe prédisposé à une irritation, une dégénérescence quelconque, peuvent être certaines que cet organe sera bientôt frappé de maladie, si elles n'allaitent pas ; le moyen le plus sûr de prévenir la maladie imminente, c'est d'être nourrices. — Les mères dont tous les organes se trouvent en parfaite santé et qui refusent de nourrir conservent, pendant quelque temps, un centre de fluxion dans la matrice ; la plus légère cause peut développer l'inflammation de cet organe et donner lieu à des ménorrhagies, à des écoulements leucorrhéiques, puriformes, par la vulve ; à des ulcérations, à des dégénérescences cancéreuses

de la matrice, etc. Heureusement, pour ces femmes, la nature toujours prévoyante, toujours active pour ramener l'équilibre dans les fonctions, reporte sur les organes excréteurs le surcroît d'énergie vitale dont les seins sont devenus le foyer; ce transport de l'excitation sur les reins active la sécrétion urinaire; lorsque l'excitation se transporte sur les vaisseaux exhalants, il en résulte des sueurs abondantes. Dans les cas nombreux où la nature ne peut déplacer l'excès de vitalité, fixé sur la matrice ou les seins, la maladie arrive et fait d'affreux ravages. D'après ce court exposé, il est facile de juger des dangers auxquels s'expose la mère qui refuse d'allaiter son enfant.

L'avantage, pour le nouveau-né, de l'allaitement maternel est aussi incontestable, puisque le lait de sa mère lui est destiné par la nature comme premier et unique aliment. Ce qui le prouve, c'est que l'enfant refuse bien souvent le lait d'une nourrice étrangère, et ne finit par l'accepter que poussé par la faim. Ce qui le prouve encore, c'est qu'un enfant, dont la mère n'a que peu de lait, devient gras et frais avec sa mère, tandis que, si vous le donnez à une nourrice dont le lait est plus abondant, l'enfant maigrit et perd en peu de jours sa gaieté, sa fraîcheur. « Ces enfants, dit Franck, attachés à un teton étranger, privés des sucs nourriciers de leurs propres mères, éprouvent des maux nombreux qui se terminent souvent par la mort. On peut les comparer à des plantes qui, arrachées de leur sol natal et transplantées dans un terrain étranger, y prennent faiblement racine, lan-

guissent, se dessèchent, meurent ou se dénaturent.

Beaucoup de jeunes mères, dans la classe aisée, se refusent à nourrir leurs enfants, dans la crainte de perdre la fermeté, la fraîcheur de leurs seins ; ces femmes sont dans une complète erreur. Ce qui flétrit et amollit les seins, c'est la compression de ce funeste vêtement nommé *corset*. Nous engageons les coquettes à taille étranglée et qui n'ont ni fait d'enfant, ni allaité, de comparer leur poitrine avec celle des paysannes qui ont nourri plusieurs enfants ; assurément la comparaison ne sera pas en faveur des premières. Du reste, l'expérience est là pour démontrer que les seins des nourrices sont exempts de ces nodosités intérieures, de ces inégalités grumeleuses que présentent au toucher les seins des femmes qui, ne voulant pas nourrir, ont fait passer leur lait.

Les lois de la nature sont immuables dans leur marche et absolues dans leurs conséquences. Or, la conséquence de la grossesse et de l'accouchement est l'afflux du lait aux mamelles ; le moyen naturel de donner écoulement au lait qui gonfle ces organes est l'allaitement. Toute femme qui devient mère doit donc nourrir son enfant lorsque sa constitution physique et sa santé le lui permettent ; il n'y a que les écarts de la civilisation qui aient fait déroger à cette loi ; et ces écarts, lorsqu'ils se généralisent dans une nation, font pressentir une dissolution prochaine. Ainsi, un des premiers signes de la décadence de l'empire romain fut l'abandon de l'allaitement maternel. Le conquérant des Gaules disait :

« Les dames romaines ne font-elles plus d'enfants ? je ne leur vois entre les bras que des chats ou des chiens. » On pourrait aujourd'hui appliquer ces mots aux Parisiennes.

Démosthènes demanda la condamnation d'une dame d'Athènes qui faisait allaiter son enfant par une femme étrangère.

Une loi de Sparte portait que tout homme qui passerait devant une mère allaitant son enfant serait tenu de la saluer.

Aulu-Gelle a écrit dans ses *Nuits attiques* : « Souffrez, madame, que votre fille soit tout à fait mère de son enfant. Qu'est-ce donc que ce partage odieux et maudit de la nature ? Qu'est-ce que cette demi-maternité qui consiste à donner le jour à une innocente créature et à la rejeter aussitôt loin de soi ?... Pensez-vous, madame, que ces globes séduisants qui parent votre sexe, aient été arrondis par les grâces pour être un simple ornement, et ignorez-vous que la nature les a destinés à être la ressource du nouveau-né ?... »

Marc-Aurèle voulait que toute les femmes allaitassent leurs enfants, pour être mères tout entières et non à demi.

Antonin le Pieux saluait les femmes qui donnaient le sein à leurs enfants et leur faisait distribuer des récompenses.

Au temps de la reine Blanche, toutes les mères nourrissaient leurs enfants, et la reine de France leur en donnait elle-même l'exemple. L'accomplissement

de ce devoir sacré eut lieu jusqu'à François Ier. C'est à partir de ce règne que les galanteries de la cour éloignèrent de leur devoir les femmes de la haute noblesse. Le bourgeoises de la capitale suivirent leur scandaleux exemple et confièrent leurs enfants à des seins mercenaires. La province, hormis quelques rares exceptions, n'imitait pas encore les mères parisiennes; mais lorsque les mœurs relâchées de Florence vinrent, avec les Médicis, ajouter à la corruption, il devint de bon goût qu'une femme sacrifiât à la galanterie ses obligations d'épouse et de mère.

Louis XIV ne fit rien pour arrêter ce débordement, et, sous son successeur, la mode des allaitements mercenaires ne fit que s'étendre davantage. Ce ne fut que vers le milieu du dix-huitième siècle qu'un grand philosophe tonna contre cet abus, et rappela les femmes à leurs devoirs de mère. J.-J. Rousseau excita d'abord, par son énergique éloquence, un véritable enthousiasme pour l'allaitement maternel; toutes les grandes dames voulurent être les nourrices de leurs enfants, et la mode gagna tout le royaume. Mais, de même que les modes vestimentaires, la mode de nourrir son enfant n'eut que fort peu de durée, et l'allaitement mercenaire reprit le dessus. Aujourd'hui le métier de nourrice s'est répandu sur tous les points de la France. Il n'est pas de minces bourgeoises, d'épicières, de femmes de petit employé, qui n'aient recours à une nourrice pour se débarrasser des soins de la maternité. Dans la profonde ignorance où elles sont de tout précepte d'hygiène, ces femmes croient

que l'allaitement les épuiserait, et que c'est ménager leur santé et leurs charmes que de ne point nourrir; qu'elles se détrompent donc, car c'est tout justement le contraire : une immunité contre les maladies est attachée aux mères qui nourrissent, tandis qu'une foule d'indispositions, et quelquefois d'affections graves, attendent celles qui, par indolence ou coquetterie, refusent d'allaiter leurs enfants. Tous les médecins sont d'accord sur ce point. Hufeland et Morton prétendent même que la mère qui nourrit est préservée de toute affection nerveuse et de la consomption.

Femmes, pénétrez-vous bien de ces vérités que l'on ne saurait trop souvent vous redire : le premier devoir que la nature impose à une mère, c'est d'allaiter son enfant, lorsqu'elle en a le moyen et la force; l'allaitement mercenaire ne saurait être autorisé que dans le cas où la mère est infectée d'un virus ou d'une maladie héréditaire. Ces cas exceptés, l'allaitement maternel est des plus favorables à la mère et à l'enfant; d'abord, parce que son premier lait, nommé *colostrum*, peu consistant, séreux, légèrement laxatif, est le liquide par excellence pour débarrasser les voies digestives du nouveau-né du *meconium*, ou enduit glutineux, qui les obstrue; ensuite, dans l'intérêt de sa propre santé, car la nature n'a point fait affluer le lait aux seins de l'accouchée pour que la source en soit brusquement tarie par des moyens artificiels plus ou moins dangereux.

La résorption du lait est presque toujours nuisible à l'organe qui le sécrète, et retentit, en outre, sur la

santé générale; les suites les plus communes de ce brusque tarissement se manifestent par les maladies connues sous le nom vulgaire de *lait répandu*, ou par des engorgements, des indurations, des abcès dans le parenchyme des seins; plus tard, par des squirres, des ulcères et quelquefois par une horrible maladie, le cancer! Le cancer qui n'a point de remèdes.

La nouvelle accouchée qui, par des empêchements d'une haute gravité, ne peut se constituer la nourrice de son enfant, doit, avant de s'en séparer, lui donner à teter pendant les trois premiers jours, afin de se désengorger les seins et de faire évacuer l'enduit méconique des intestins de son enfant. Après cela, elle fera usage des applications antilaiteuses, dont nous avons parlé plus haut, et gardera une diète sévère, si elle veut que son lait se dissipe sans accident.

Nous le répétons encore, non, rien ne peut excuser une mère de ne point allaiter son enfant, lorsqu'elle en a la force et les moyens et qu'elle n'est atteinte d'aucune maladie héréditaire; le livrer à un sein mercenaire, c'est blesser à la fois la nature et la morale; c'est se rendre coupable des maladies subséquentes qui peuvent atteindre et la mère et l'enfant; c'est, enfin, afficher le mépris du devoir sacré de mère, devoir instinctif chez tous les animaux, sans exception. Ce mépris du premier devoir maternel, cette inqualifiable indifférence pour leur progéniture qu'affectent les belles dames du monde, tandis que la brute manifeste son amour maternel par tant de signes énergiques, a fait sortir cette véhémente apostrophe de la

plume du grand philosophe : « Que les maris ne s'y trompent point; ils ne doivent pas compter sur l'attachement des femmes qui, lorsqu'elles le peuvent, négligent d'allaiter leurs enfants et brisent ainsi les liens sacrés de la nature. L'amour conjugal, la modestie, ne peuvent pousser de profondes racines au cœur d'une femme insensible aux affections maternelles.»

Sans nul doute, les empêchements dont nous avons parlé, tels que vices de constitution, débilité générale, maladies héréditaires, infections syphilitiques, scrofuleuses; la profession et l'habitation insalubres, les conditions anti-hygiéniques où se trouvent les femmes attachées au commerce, dans les grands centres de civilisation, etc., réduisent une mère à la triste nécessité de renoncer au plus beau de ses droits, celui de nourrir son enfant; mais, hors ces cas, il n'est point d'excuse pour la femme. Oh! si l'accouchée, qui a tressailli au premier cri du nouveau-né, laissant de côté tous les artifices de la coquetterie et de la vanité, ne consultait que son instinct de mère, bien certainement elle ne voudrait confier à personne le soin de cette frêle existence; mais la civilisation a développé l'égoïsme, et l'égoïsme fait taire la voix de la nature.

CHAPITRE XXXIV

SECTION I

RÉGIME ALIMENTAIRE ET CONDUITE HYGIÉNIQUE DE LA MÈRE QUI NE PEUT ALLAITER SON ENFANT.

Le régime des accouchées qui ne peuvent nourrir leurs enfants, est la partie la plus importante des soins qu'elles réclament; il faut non-seulement combattre leur désir de manger, mais aussi le funeste préjugé qui fait qu'on les gorge d'aliments pour réparer leurs forces, car il arrive presque toujours que cette intempérance est la cause de plusieurs accidents, dont quelques-uns, comme la péritonite, peuvent devenir mortels. — Le régime alimentaire des nouvelles accouchées doit être doux et modéré; les bouillons de volaille, les crèmes de riz, de gruau, les panades et soupes légères composeront leur nourriture pendant les premiers jours : ensuite elles passeront aux viandes blanches de poulet, de veau, d'agneau, puis enfin à la côtelette, et finiront par reprendre leur nourriture habituelle. En général, on doit proportionner le régime à l'âge, au tempérament et aux forces digestives de l'accouchée. Ainsi, une femme robuste ne doit pas être réduite à la tisane et aux bouillons. Les personnes faibles doivent aussi se garder d'un régime débilitant, qui ne ferait qu'augmenter leur faiblesse. Il nous pa-

raît naturel, au moment où la femme éprouve d
grandes pertes par les lochies et les sueurs, de la sou
tenir par des aliments réparateurs lorsque son esto
mac les digère bien; mais il faut les diminuer et mêm
les lui retrancher dès que ses digestions deviennen
laborieuses. Pourquoi les paysannes échappent-elle
si promptement aux suites des couches, tandis qu
les dames des villes ont des relevailles si tardives
C'est parce que les premières ne se dorlotent pa
dans l'édredon et la soie pendant des semaines en
tières; c'est qu'elles reprennent leurs travaux et vo
respirer le grand air, aussitôt qu'elles en ont la forc
tandis que la petite-maîtresse reste enfermée dans un
alcôve obscure, au milieu d'un air chargé de miasme
d'odeurs malsaines, et craint de fatiguer trop tôt s
membres délicats, de donner à son poumon un a
trop vif... O femmes des villes! femmes qui viv
dans le luxe et l'abondance, sachez que le repos pr
longé dans un lit de duvet, que les soins exagér
qu'on prend de votre santé, à la suite des couche
sont, en partie, la cause des incommodités qui vo
assaillent. L'accouchement n'est point une maladi
c'est un travail naturel dont les fatigues doivent d
paraître en quelques semaines.

SECTION II

RÉGIME ALIMENTAIRE ET CONDUITE DE LA MÈRE QUI ALLAI SON ENFANT.

La femme qui nourrit doit veiller soigneusemen

sa santé, parce que la moindre indisposition retentit sur la quantité et la qualité de son lait. Elle évitera les vicissitudes atmosphériques, le passage d'un air froid à un air trop chaud et *vice versa*. Dans la saison d'hiver, elle doit bien se couvrir et protéger ses seins contre le froid extérieur. En été, son vêtement sera plus léger, mais elle évitera les matinées et les soirées dont la fraîcheur pourrait lui être nuisible.

L'observation et l'expérience prouvent, chaque jour, que la bonne ou mauvaise qualité du lait dépend du régime alimentaire que suit la femme, et que le nourrisson est toujours victime des erreurs ou des excès que commet sa nourrice. Le lait, sortant du sein, offre à l'analyse des propriétés analogues à la nature des substances dont la femme a fait usage. Si la nourrice mange ou boit des substances purgatives, l'enfant est purgé; si elle boit de l'absinthe ou toute autre substance amère, son lait contient un principe amer. Ces faits irrécusables montrent la liaison intime qui existe entre les aliments et la sécrétion du lait; combien on doit être scrupuleux sur l'alimentation et l'administration des médicaments!

La nourrice doit rejeter les aliments âcres, salés, astringents, de haut goût, ainsi que les boissons fortes et les liqueurs spiritueuses. Le pain bien cuit, les viandes rôties, succulentes; les crèmes faites avec du lait, des jaunes d'œuf, de la farine d'orge et du sucre; des poissons et des légumes frais; les fruits bien mûrs de la saison, etc., sont les aliments les plus favorables. La nourrice évitera de donner le sein

à l'enfant immédiatement après avoir mangé ou après s'être livrée à un exercice fatigant.

Pour conserver la quantité et la bonne qualité de son lait, la femme doit éviter les émotions vives, les accès de passion violente, telles que haine, colère, jalousie, frayeur, etc. On a vu souvent le lait d'une nourrice être supprimé ou dénaturé par une subite frayeur ou un transport de colère. L'oisiveté, le trop long repos, de même que la fatigue, sont également à fuir. Les femmes du monde feront bien de ne pas fréquenter les soirées, les bals, les théâtres et autres lieux de réunion malsains, où la chaleur est lourde, l'air épais et vicié par une foule de personnes. Le sommeil est tout à fait nécessaire à la mère qui allaite; ordinairement fatiguée par les soins prodigués à son nourrisson, elle doit se coucher de bonne heure, pour réparer les pertes faites pendant la journée.

Une mère nourrice doit veiller à la propreté de son corps et de son linge qui demande à être fréquemment renouvelé. Ses fonctions exonératrices doivent se faire librement; la constipation ou la diarrhée sont contraires à son lait. Elle restera sevrée des plaisirs sexuels pendant la lactation; l'excitation produite par ces plaisirs peut amener les règles, et, de ce moment, la femme ne saurait continuer son rôle de nourrice; car son lait perd chaque jour en quantité et en qualité. Si la femme est très-vigoureuse, si l'apparition des règles n'influe point sur la bonté et l'abondance du lait, elle peut continuer l'allaite-

ment ; dans le cas contraire, il faut donner l'enfant à une autre nourrice ou le sevrer s'il est assez fort.

Lorsqu'il y a sécrétion de lait exubérante, ou que les seins sont tendus et gonflés par ce liquide, on doit y obvier tout simplement par un régime alimentaire approprié à cet état ; tel, par exemple, qu'une nourriture végétale composée de chicorée, d'épinards et autres légumes herbacés ; des fruits cuits, des confitures, etc., et pour boisson une décoction de chiendent légèrement nitrée. Quelques jours de ce régime suffisent pour modérer la sécrétion lactée. Le conseil qu'on donne de faire teter la femme par un jeune chien ou de pratiquer des succions artificielles pour enlever le surcroît de lait est d'autant plus mauvais qu'il produit l'effet contraire à celui qu'on attend. En effet, plus un organe est stimulé, plus il sécrète ; plus un sein est soumis à la succion, et plus il fournit de lait. Ce moyen est donc à rejeter. Les topiques astringents appliqués sur les seins doivent être proscrits comme très-dangereux.

Les soins à donner au mamelon de la nourrice peuvent se résumer dans les suivants : — Les femmes dont le mamelon ne ressort point ou n'est pas assez développé, remédieront à cette imperfection au moyen de suçoirs de verre, de ventouses à pompes ou par la succion de jeunes chiens. — Les mamelons trop sensibles seront recouverts d'un étui de cire molle. — On les lavera avec un mélange de vin et d'eau ferrugineuse, lorsqu'ils sont flasques et manquent d'érectilité. — Enfin, on emploiera l'huile d'amandes

douces en onction, le cérat, le beurre frais, lorsqu'ils auront été excoriés, crevassés par la succion de l'enfant ; il est bon aussi de les recouvrir d'un petit capuchon de baudruche huilée pour les garantir du contact de l'air.

Lorsqu'une nourrice voit diminuer son lait, elle doit consulter le médecin pour qu'il en recherche la cause et puisse la combattre. Si la diminution du lait a lieu sans aucun trouble dans la santé, c'est encore au régime alimentaire qu'il faut avoir recours : une nourriture substantielle, des consommés très-rapprochés, des viandes succulentes, etc. La promenade, le grand air, des exercices variés, dans la maison, le calme du moral et de douces distractions font plus que tous les secrets les plus vantés. Cependant, nous donnerons la formule suivante comme éprouvée en pareille circonstance.

POUDRE POUR AUGMENTER LE LAIT DES NOURRICES.

Semences de fenouil.	1 gr.
Écorces d'orange.	1
Carbonate de magnésie.	8
Sucre.	2

Pulvérisez le tout en poudre fine. — A prendre en trois doses, dans du bouillon, du lait ou du chocolat.

SECTION III

COMPOSITION DU LAIT.

Le lait est un liquide blanc, d'une saveur agréa-

ble et d'une densité peu supérieure à celle de l'eau. Le lait se compose de trois éléments principaux :

1° Le *butyrum* ou beurre ;

2° Le *caséum* ou fromage ;

3° Le *sérum* ou petit-lait formé d'eau, tenant plusieurs sels en dissolution.

Examiné au microscope, le lait présente des globules nageant dans un liquide. Ces globules, dont l'enveloppe est de matière caséuse, contiennent dans leur intérieur la matière grasse ou beurre du lait. L'analyse du lait de femme, récemment faite par Régnault, donne les chiffres suivants :

Eau	88,6
Caséum et sels insolubles	3,9
Beurre	2,6
Sucre de lait et sels solubles	4,9
	100

Le lait contient donc toutes les matières propres à un aliment complet : matières grasses, matières sucrées, sel et eau. Le fromage représente l'aliment *azoté ;* le beurre et le sucre l'élément *carboné.*

TABLEAU COMPARATIF

Du lait de femme avec celui de quelques animaux domestiques.

	Femme	Vache	Chèvre	Anesse
Eau	89,6	87,4	82,0	90,5
Caséum, etc.	3,9	3,6	9,0	1,7
Beurre	2,6	4,0	4,5	1,4
Sucre de lait, etc.	4,9	5,0	4,5	6,4

Le lait peut offrir des variations dans les chiffres de ses parties constituantes et qui dépendent toujours de

la composition des aliments digérés. Ainsi, une nourriture végétale augmente l'élément *hydro-carboné;* une nourriture animale fait prédominer l'élément *azoté*. On voit quelquefois des nourrices bien portantes, ayant beaucoup de lait et dont les nourrissons dépérissent; cela tient, le plus souvent, à l'augmentation de la partie butyreuse du lait et à la diminution de la matière sucrée. Le meilleur moyen de rétablir l'équilibre est un régime composé d'aliments riches en matière sucrée.

SECTION IV

RÉGIME ALIMENTAIRE DU NOUVEAU-NÉ.

Le lait maternel est la meilleure nourriture qu'on puisse donner à l'enfant, puisque c'est sa nourriture naturelle. Quelques heures après avoir reçu le jour, l'enfant annonce par ses cris qu'il a besoin de teter; sa mère doit lui présenter le sein, afin que l'enfant puisse en tirer le *colostrum* ou premier lait, qui, étant légèrement purgatif, détache, ainsi que nous l'avons déjà dit, le *meconium* ou enduit glutineux dont les intestins du nouveau-né sont engoués. Pendant les premiers jours, l'enfant tette peu et souvent. Au bout de huit à dix jours, le lait devient plus épais et plus nutritif; alors l'enfant tette moins souvent, mais cependant assez pour ne point laisser de repos à sa mère. Celle-ci devra donc, dès les premiers mois, habituer son nourrisson à des prises de sein réglées; avec un peu de persévérance et sans nuire à la santé de l'en-

fant, on peut lui donner l'habitude de ne demander le sein que lorsqu'il en sent le besoin ; car, il ne faut pas s'y méprendre, l'enfant, aussi jeune qu'il soit, cherche à obtenir, par ses cris, ce qu'on croit pouvoir lui refuser, et, si la mère cède à ses petits caprices, elle subira, plus tard, la despotique exigence de son nourrisson.

La quantité de lait à donner au nouveau-né est à considérer, de même que la qualité. Immédiatement après sa naissance, on lui ingurgite un peu d'eau sucrée, pour lui faire rendre des glaires ; ce n'est qu'après cinq ou six heures qu'on doit lui offrir le sein. C'est ordinairement de deux heures en deux heures qu'on lui donne à teter pendant le jour, et deux ou trois fois seulement pendant la nuit. On a évalué à 45 grammes la quantité de lait absorbé par l'enfant, chaque fois qu'il tette. Un enfant de trois mois, en absorbe jusqu'à 750 grammes par vingt-quatre heures.

Pendant toute la durée de la période d'allaitement, le lait doit être la seule nourriture de l'enfant. Les bouillies de farine et de lait de vache, dont la vieille routine impose l'usage, sous le vain prétexte que le lait de la mère est insuffisant, rendent les enfants voraces, surchargent leur estomac, ballonnent leur ventre et occasionnent des indigestions. Si l'on continue à empâter le canal digestif de bouillies, des inflammations d'intestins se déclarent et le nourrisson maigrit, au lieu de profiter. Beaucoup d'enfants succombent sous l'influence de cette nourriture, et ceux qui en

réchappent n'offrent que trop souvent des signes de rachitisme. Tous les médecins sont d'avis que la bouillie doit être rejetée, et qu'on doit la remplacer par une panade faite avec des biscotes ou des croûtes de pain, ou encore de la mie de pain durcie et réduite en poudre, dans le cas, bien entendu, où le lait de la nourrice ne peut plus suffire à l'appétit de l'enfant. D'ailleurs, une mère éclairée, raisonnable, doit savoir que, tant que son enfant se porte bien avec le lait du sein, il est non-seulement inutile, mais dangereux, de lui donner une alimentation plus substantielle.

SECTION V

DES DIVERS MODES D'ALLAITEMENT.

Allaitement par une nourrice. — Le lait d'une nourrice est généralement moins approprié aux organes de l'enfant que celui de sa mère, puisque ce lait n'a pas été sécrété pour lui. Nous verrons tout à l'heure combien est difficile le choix d'une bonne nourrice.

Allaitement par un animal. — Il arrive quelquefois que le défaut de nourrice oblige d'avoir recours à une chèvre, comme l'animal qui convient le mieux à ce genre d'allaitement. On a vu des chèvres, surtout les blanches, s'attacher singulièrement au jeune enfant, accourir à ses cris et placer elles-mêmes

leurs tetines dans la bouche de l'enfant couché dans son berceau.

Allaitement artificiel. — Ce genre d'allaitement consiste à nourrir l'enfant avec du lait de vache, nouvellement trait et coupé de moitié d'eau d'orge ou de gruau. On sucre légèrement cette boisson, qu'on fait prendre à l'enfant au moyen d'un biberon. Le lait doit toujours être tiède; il ne faut point e faire bouillir, parce que le lait bouilli est indigeste. On cesse de couper le lait avec de l'eau quand l'estomac de l'enfant peut le digérer pur. Enfin, lorsque l'époque du sevrage approche, on le met au régime des panades, comme il vient d'être dit plus haut.

Choix d'une nourrice. — Le choix d'une bonne nourrice est de la plus haute importance, puisque la santé et la belle venue de l'enfant en dépendent. Ce choix exige des qualités physiques et morales qu'on ne rencontre pas toujours réunies ; on ne peut réellement se prononcer sur la bonté d'une nourrice qu'après l'avoir éprouvée, et constaté les bons effets de son lait sur la santé du nourrisson. Il est prudent de faire visiter par un médecin la nourrice qu'on veut prendre ; une nourrice qui serait affligée d'une maladie de peau, d'un vice de constitution ou d'une infection générale, transmettrait infailliblement sa maladie à son nourrisson. Quelques médecins ont même prétendu que certains défauts de caractère se suçaient avec le lait. Voici, en résumé, les qualités et conditions que doit posséder une bonne nourrice :

Il est toujours préférable qu'elle soit récemment accouchée, parce qu'il y a inconvénient à donner au nouveau-né un lait trop ancien. On devra la choisir plutôt brune que blonde et jamais rousse; la peau de ces dernières exhale quelquefois une odeur assez forte qui repousse l'enfant.

Age, de vingt-quatre à trente ans; — tempérament sanguin ou lymphatico-sanguin; — peau douce, unie, exempte de boutons, de rougeurs et d'exhalations fortes; — dents blanches, haleine pure, lèvres roses; — visage frais; — poitrine large; mamelles bien développées, sans être trop grosses, et parsemées de petites veinules bleuâtres; mamelon de moyenne grosseur : les nourrices à gros mamelon seront rejetées; — le lait doit être blanc azuré, doux, de bonne consistance: une goutte mise sur l'ongle doit couler lentement et laisser une trace onctueuse, blanchâtre; — embonpoint médiocre; — humeur enjouée, caractère affectueux, beaucoup d'attachement pour le nourrisson; — ordre, propreté, activité, bonne conduite. Telles sont les qualités qu'on doit exiger.

Enfin, le meilleur moyen de reconnaître les bonnes qualités physiques d'une nourrice, c'est de voir si son propre enfant est frais et bien portant, et si celui qu'on lui donne prend son sein avec plaisir. Dans le cas où le nouveau nourrisson prend le sein et le quitte en poussant des cris, cherche à le reprendre encore et de nouveau l'abandonne, c'est le signe certain que ce lait ne lui convient pas; il faut prendre une autre *nourrice*.

NOURRICES A LA CAMPAGNE.

Lorsqu'on met l'enfant en nourrice à la campagne, il faut choisir parmi les femmes qui jouissent d'une certaine aisance, qui habitent une contrée salubre, une maison où règne la propreté et dont le mari soit exempt du vice d'intempérance. Pendant tout le temps que la femme allaite, elle ne doit avoir aucun contact sexuel avec son mari.

Les soins que réclament les enfants en nourrice, hors du toit paternel, sont très-importants pour leur belle venue; c'est pourquoi les parents devront leur faire de fréquentes visites, et s'assurer, par eux-mêmes, s'il ne leur manque rien, s'ils sont tenus proprement. Pour avoir la certitude qu'on ne les trompe point, les parents devront, de temps en temps, arriver à l'improviste chez la nourrice, et visiter l'enfant dans l'état où il se trouve, c'est-à-dire avant que la nourrice ait été prévenue de leur arrivée.

Le choix et la surveillance des nourrices sont plus difficiles qu'on ne le croit généralement; les médecins sont eux-mêmes trompés par la dissimulation et les artifices qu'emploient beaucoup de femmes malheureuses, pour se faire accepter comme nourrices. On en trouve qui mentent sur leur âge et l'époque de leur accouchement; d'autres vous montrent de beaux enfants qu'elles n'ont pas nourris; quelques-unes font jeûner leur nourrisson pour présenter un sein engorgé de lait, et qui ne l'est que momentanément. Le défaut

de moralité est encore plus difficile à découvrir, si on ne les soumet pas à une minutieuse investigation. Il n'est pas rare de rencontrer des femmes ivrognes, méchantes, emportées, vindicatives, qui cachent leurs défauts sous un masque hypocrite. L'antiquité connaissait fort bien les malheurs attachés à une mauvaise nourrice; Diodore raconte que l'infâme Néron avait sucé le lait d'une nourrice ivrogne; d'où lui était venu le sobriquet *Biberius Nero*. On a dit que la nourrice de l'exécrable *Caracalla* avait l'habitude d'humecter son mamelon avec du sang, pour que son nourrisson aimât mieux le prendre.

Les nourrices mercenaires existent en France depuis 1284; elles étaient soumises à une police particulière, sous l'inspection de quatre *recommanderesses*. Ce fut à M. de Sartine qu'on dut, en 1770, la création du premier Bureau de nourrices à Paris. Aujourd'hui ces bureaux sont très-multipliés et soumis à une stricte surveillance.

NOURRICES SUR LIEUX.

Les nourrices sur lieux, c'est-à-dire qu'on prend chez soi, offrent des avantages comme aussi des inconvénients. La mère peut, il est vrai, veiller sans cesse sur son enfant, et cette vigilance de tous les instants force la nourrice à ne jamais ralentir ses soins pour le nourrisson; mais, à côté de ces avantages, les parents aisés se préparent, sans s'en douter, des inconvénients; et voici comment : la nourrice a quitté son

village, sa nourriture et ses habitudes, pour en prendre d'autres qui retentissent plus ou moins sur la qualité de son lait. En effet, de la médiocrité, et souvent de la pauvreté, elle passe tout à coup dans l'abondance; de la vie active des champs au repos de la maison; d'une nourriture presque exclusivement végétale à une nourriture animale succulente, épicée, etc., etc. Ces changements ne sauraient être avantageux à la nourrice; ses forces digestives ne peuvent quelquefois suffire à l'abondance des aliments qu'on lui donne; loin d'être plus active, sa nutrition languit, son sang s'échauffe, et la sécrétion lactée perd de ses qualités premières. Pour obvier à cet état de choses, la dame des villes doit, en prenant une nourrice, s'informer de la conduite, des habitudes et de la manière de vivre antérieure de celle-ci, et en ordonner la continuation. Les aliments dont usait la nourrice au village se trouvant être de meilleure qualité et mieux préparés à la ville, sa santé en deviendra plus florissante, et son lait ne pourra qu'y gagner en abondance et en bonne qualité.

Soins à donner à l'enfant. — Une surveillance incessante est absolument nécessaire sur tout ce qui concerne les besoins et la propreté de l'enfant; le changement des linges, aussitôt qu'ils sont salis, est indispensable. A mesure que l'enfant croît et se fortifie, il faut baisser la température tiède, dans laquelle on le tenait aux premiers jours de sa naissance; c'est le moyen de l'habituer de bonne heure à résister aux

vicissitudes atmosphériques. Les vêtements de l'enfant seront chauds et assez larges pour lui permettre la facile exécution de tous ses mouvements. La tête sera couverte d'une petite coiffe; plus tard, un bourrelet en paille le protégera dans ses chutes. La coiffure ne doit être ni chaude, ni lourde.

A peine sorti du sein de sa mère, l'enfant a besoin de s'agiter; il est donc très-naturel de le laisser libre dans ses mouvements et de ne point le gêner dans des langes trop serrés. Il est très-bon de l'étendre, quelquefois, dans la journée, sur un tapis où il puisse prendre à loisir ses petits ébats. Mères, lisez, à ce sujet, le passage qu'écrivit une plume éloquente :

« Dès que l'enfant respire, débarrassé de ses enveloppes, ne souffrez pas qu'on lui en donne d'autres qui le tiennent plus à l'étroit. Point de têtières, point de bandes, point de maillot; des langes flottants et larges qui laissent les membres en liberté et qui ne soient ni lourds, ni assez chauds pour empêcher qu'il sente les impressions de l'air. Placez-le dans un grand berceau bien rembourré, où il puisse se mouvoir à l'aise et sans danger. Quand il commence à se fortifier, laissez-le ramper par la chambre; laissez-lui étendre ses petits membres; vous le verrez se renforcer de jour en jour. »

Les moyens mécaniques dont on se sert quelquefois pour faire marcher l'enfant, sont nuisibles; lorsque l'enfant ne peut marcher seul, c'est qu'il n'en a pas encore la force; attendez quelques mois, et les membres inférieurs auront acquis assez de résistance

pour soutenir son corps. On ne doit jamais soulever l'enfant par un bras pour le transporter d'un endroit à l'autre, car ces violentes tractions peuvent amener une luxation de l'épaule.

Le besoin de dormir dans la première enfance est assez impérieux pour qu'il soit inutile de bercer l'enfant. Les bercements, longtemps continués, peuvent occasionner une congestion cérébrale. Si l'enfant ne dort pas et crie, c'est qu'il est gêné par quelque chose dans son berceau, c'est qu'il souffre quelque part.

La plus grande propreté est de rigueur chez les enfants ; il faut les nettoyer et les changer de linges aussi souvent que le cas l'exige. Les lotions, les demi-bains, sont des plus favorables à l'entretien de la propreté et des fonctions de la peau.

SECTION VI

DU SEVRAGE

DES PRÉCAUTIONS A PRENDRE A L'ÉGARD DE LA MÈRE NOURRICE ET DE L'ENFANT.

Il est de la plus haute importanee, pour la santé de la mère et de l'enfant, de ne point cesser l'allaitement tout à coup. Rien n'est plus dangereux que d'arrêter une fonction en pleine voie d'activité; de funestes accidents peuvent en résulter. La femme qui veut sevrer l'enfant qu'elle nourrit doit s'y prendre un mois d'avance. La première semaine, elle ne lui

donne à teter que trois fois par jour, au lieu de cinq à six fois. — La deuxième semaine, deux fois. — La troisième semaine, plus qu'une fois. — A la quatrième semaine, elle ne lui donnera le sein qu'une fois, et passera un jour sans le lui donner : c'est ainsi qu'on doit habituer peu à peu l'enfant à oublier le sein de sa mère. Dès la première semaine du sevrage, on remplacera par du lait coupé et sucré le lait du sein qu'on donne en moins à l'enfant. Plus tard, on essaye le bouillon de poulet, de veau bien dégraissé; lorsque ses organes digestifs demandent une plus forte nourriture, on donne des panades tamisées au lait, au bouillon dégraissé. La mie de pain rassis écrasée dans un linge, dissoute ensuite dans l'eau chaude et délayée avec du lait, de manière à former une bouillie sans grumeaux, est une nourriture légère et très-convenable, en attendant qu'on puisse en donner une autre plus substantielle. Enfin, toujours par gradation, on arrive à des aliments plus solides : les chairs blanches de poulet, de veau, des fruits bien mûrs, des biscuits tendres, etc., etc. Les chairs noires et tous les mets excitants seront exclus de son alimentation. L'eau pure est la meilleure boisson ; on la coupe avec un peu de vin de Bordeaux, pour les enfants scrofuleux, chétifs, ayant de la difficulté à digérer.

La mère nourrice, de son côté, diminuera la quantité des aliments qu'elle consommait chaque jour, et elle choisira des mets moins succulents, afin de diminuer la sécrétion de son lait. Elle mangera beau-

coup de légumes verts, de fruits cuits, de confitures et peu de viande. Elle usera de boissons légèrement nitrées pour augmenter la sécrétion des urines, et d'eau de pruneaux ou de pulpes de tamarin pour entretenir la liberté du ventre. Si, malgré ce régime, le lait affluait toujours aux seins, alors quelques purgatifs ou quelques sudorifiques seraient administrés, selon que la vitalité aurait plus de tendance à suivre le tube digestif ou les exhalants de la peau. Les purgatifs seront choisis parmi les sulfates de magnésie, de soude et de potasse; l'infusion de fleurs de sureau et de bourrache, prise très-chaude, suffit généralement pour provoquer les sueurs. C'est en usant de ces moyens, fort simples, qu'on arrive peu à peu à tarir le lait et à supprimer complétement la fonction des vaisseaux lactifères.

SECTION VII

DE LA PREMIÈRE DENTITION.

Une petite vésicule, logée au fond de l'alvéole, sert de matrice aux dents. Cette vésicule sécrète un suc osseux qui, en superposant ses couches les unes sur les autres, finit par former la dent; ce travail dentaire commence dès la naissance.

C'est généralement du sixième au huitième mois qu'a lieu la première dentition; les prodromes s'annoncent par de la chaleur aux gencives, une légère salivation, des éternuments, etc. L'enfant porte incessam-

ment ses doigts dans sa bouche et serre entre ses petites mâchoires tout ce qu'on lui met en main; ses joues deviennent très-rouges, puis pâlissent; les gencives se tuméfient ainsi que les glandes sous-maxillaires. Quelques jours plus tard, on aperçoit au milieu de la gencive un petit point blanc; c'est le sommet de la dent qui ne doit pas tarder à percer. La sortie des dents a lieu dans l'ordre suivant : les deux incisives inférieures sortent les premières; deux ou trois semaines après se montrent les deux incisives supérieures; puis viennent les incisives latérales inférieures et supérieures; enfin, les dents molaires et canines. Les dents canines sont les dernières à sortir; la difficulté qu'elles éprouvent à se placer nuit souvent à la régularité de la denture. Toutes ces dents ne sortent point immédiatement les unes après les autres; il existe toujours un intervalle plus ou moins long. Au reste, ce travail ne marche jamais bien régulièrement; chez certains enfants, toutes les dents de lait sont sorties du quinzième au dix-huitième mois, tandis que, chez certains autres, elles ne le sont pas encore à deux et même trois ans.

L'époque de la première dentition est toujours accompagnée de phénomènes fébriles. Fixée d'abord aux gencives, l'irritation se communique bientôt aux parties voisines et, par sympathie, au corps tout entier. De là ces complications, souvent fâcheuses, telles que convulsions, vomissements, réveil en sursaut, diarrhée, constipation, tranchées, toux sèche, fièvre plus ou moins forte, etc.

La première chose à faire, pour abattre ces symptômes, est de visiter la bouche de l'enfant et d'opérer des frottements, de légères pressions, sur les gencives, avec le doigt ou avec un corps élastique qui ne soit ni trop mou ni trop dur. Si la fièvre a dérangé les fonctions digestives, il faut mettre l'enfant au régime et ne pas surcharger son estomac d'une quantité de lait ou d'aliments, qu'il n'a plus la force de digérer. La médecine n'a rien à faire ici ; l'homme de l'art doit favoriser le travail de la nature et ne jamais le troubler. Les seuls remèdes qu'on puisse administrer aux enfants de cet âge se bornent à de légères frictions, de petits lavements émollients, des embrocations huileuses, des bains de courte durée, quelques cuillerées de sirop de gomme ou de chicorée, des ceintures de flanelle, etc., etc. Une mère intelligente sait beaucoup mieux qu'un médecin ce qui convient à son enfant.

Lorsque l'enfant commence à marcher seul, il faut lui laisser l'entière liberté de ses membres; pour prévenir tout accident, on surveille, on dirige ses premiers pas. Plus l'enfant s'agite et prend d'exercice, plus ses fonctions nutritives et réparatrices s'exécutent avec énergie. C'est pourquoi la mère doit toujours favoriser et ne jamais réprimer les mouvements instinctifs de son enfant.

Vers l'âge de cinq à six ans, il est de la plus haute importance d'entremêler, aux jeux de l'enfant, quelques petits exercices de gymnastique agréables, et de lui donner le goût de ces exercices par des récom-

penses variées. La gymnastique est, comme on le sait, un des moyens les plus sûrs pour favoriser le développement régulier du corps; c'est aussi l'excellent préservatif d'une foule d'indispositions et de maladies auxquelles est sujette l'enfance. Voyez, pour cette question, notre ouvrage intitulé HYGIÈNE ET PERFECTIONNEMENT DE LA BEAUTÉ HUMAINE, *dans ses lignes, ses formes et sa couleur* (1), où l'éducation physique et les exercices gradués de gymnastique sont traités au point de vue hygiénique et médical.

Revenons à la mère. Si la femme, pendant sa grossesse et après l'accouchement, a suivi, de point en point, les préceptes tracés dans cet ouvrage, elle n'aura rien à craindre pour la santé de son enfant, ni pour la sienne; ses charmes n'auront éprouvé aucun dommage et tout concourra à son bonheur.

Le travail de la grossesse a prodigieusement augmenté la capacité de l'utérus, tiraillé les téguments du ventre, dilaté le canal vulvo-utérin; les parties génitales se sont énormément élargies pour livrer passage à l'enfant; tout annonce que la nature a fait un violent effort pour donner la vie à un nouvel être. L'accouchement a porté momentanément ses ravages sur les beautés secrètes de la femme; mais l'art et la

(1) Cet ouvrage, qui a déjà rendu d'éminents services à un grand nombre de parents, fait suite à l'*Hygiène du mariage*; il devrait se trouver dans les mains de toutes les mères. L'auteur, après avoir indiqué aux époux des moyens d'obtenir une progéniture saine et vigoureuse, y fait connaître l'éducation à donner aux adolescents pour le développement complet de leurs facultés physiques et morales.

nature répareront bientôt ce désordre. La santé, la fraîcheur et la joie reviendront se fixer sur le visage de la jeune mère, qui se montrera encore plus belle aux yeux de son époux et reparaîtra dans le monde plus ravissante que jamais.

La riante allégorie qui compare la jeune fille à un bouton de rose et la femme à une rose épanouie est exacte. En effet, la jeune fille est une fleur en bouton; ses parfums sont encore cachés au fond du calice; ses charmes ont besoin d'une chaude haleine pour éclore. La jeune femme, brillante fleur épanouie sous les tendres caresses d'un époux, exhale d'enivrants parfums d'amour et de volupté. Le mariage a complété le développement de ses facultés et de ses formes, rien ne manque à sa riche organisation, elle réunit en elle tout ce qui charme et séduit. Jeune fille, elle laissait pressentir ce qu'elle serait un jour; jeune mère, elle brille dans tout l'éclat de sa beauté.

Et, comme conclusion dernière de tout ce que nous avons dit sur l'état physique et moral du mariage, nous ajouterons :

La femme mariée puise la santé, la fraîcheur dans la conception; elle s'exempte, en faisant des enfants, d'une foule d'infirmités dont est punie la femme qui élude le but de la nature. Et, pour vous convaincre de ces vérités, comparez le teint frais de la mère de famille avec le visage boutonneux, couperosé, de la femme qui, par sottise ou égoïsme, s'est imposé un célibat honteux. Comparez le caractère affectueux de l'une avec l'humeur difficile de l'autre, toujours affli-

gée de vapeurs; alors, bien certainement, vous vous prononcerez en faveur du mariage.

CHAPITRE XXXV

SECTION I

AGE CRITIQUE. — AGE DE RETOUR CHEZ LA FEMME.

Tout change et passe sur la terre, tout marche incessamment et se précipite vers le néant; c'est la loi de la nature. A la période d'activité génitale et de fécondité succède l'âge du repos; ce moment est physiologiquement désigné sous le nom de *ménopause*, et communément sous ceux d'*âge critique*, *âge de retour*, *cessation des règles*, etc. La femme, pendant vingt-cinq à trente ans, a perpétué l'espèce; maintenant son rôle est fini; désormais inhabile à la procréation, elle rentre dans la vie individuelle. Selon nous, il y a une différence à faire entre l'âge critique et l'âge de retour : le premier doit spécifier la période plus ou moins longue où la cessation des règles amène quelques dérangements dans la santé; le second annonce parfaitement l'époque où la santé se rétablit pour ne plus s'altérer, par les influences de la menstruation. Du reste, le mot âge de retour fut employé, dans le principe, pour désigner cette phase de la vie où, après avoir traversé les indispositions de l'âge critique, la femme reprend sa santé, sa fraîcheur. Le système

génital n'étant plus l'organe principal de l'économie, les pertes menstruelles ayant cessé pour toujours, les sucs nutritifs sont déversés en plus grande abondance sur les autres organes et surtout sur le tissu graisseux. Les seins acquièrent une rondeur et une fermeté qui feraient croire à un retour à la jeunesse, d'où est venue la dénomination *âge de retour*. Mais ces charmants attributs de la jeunesse n'en sont que le simulacre. Bientôt s'accumule de tous côtés une graisse molle et surabondante; les formes perdent leur élégance, la taille s'épaissit; on ne voit plus les mêmes grâces dans les mouvements; les yeux n'ont plus leur expression d'autrefois, et le timbre de la voix n'offre plus les mêmes charmes; le léger duvet qui recouvrait la lèvre supérieure s'épaissit, s'allonge, prend un caractère viril, et, dans le cœur qui s'égoïse, les feux de l'amour sont pour jamais éteints. Hélas! quelque terrible que soit cet aveu pour la femme, il faut pourtant le faire, la vieillesse est imminente...

Selon les climats et les mœurs, l'âge critique arrive plus tôt ou plus tard. Dans les pays très-chauds, la fécondité cesse de trente à trente-cinq ans; la loi des extrêmes fait que, dans les pays très-froids, le même ordre a lieu : les Lapones, Groënlandaises, etc., de même que les Africaines, sont réglées de bonne heure et cessent de l'être de leur trentième à leur trente-cinquième année. — Dans nos climats, c'est généralement de la quarantième à la cinquantième année que cesse le flux menstruel; mais il existe de nombreuses exceptions à ce terme moyen.

La cessation définitive des règles s'annonce par des signes qu'il est très-important de connaître, pour éviter les erreurs de diagnostic. Bien souvent on a pris la terminaison naturelle des règles pour une aménorrhée accidentelle ou pour un état de grossesse. Le médecin aveugle sollicitait imprudemment l'organe à fournir une évacuation abolie sans retour, ou abandonnait la femme à sa quiétude maternelle.

Signes précurseurs de l'âge critique. — Ces signes peuvent se réduire aux suivants : irrégularité et diminution du flux menstruel ; bouffées de chaleur, dyspepsie ou trouble dans les organes digestifs, douleurs dans les reins ; écoulement blanchâtre par la vulve, provenant de la matrice et simulant la leucorrhée. Le sang menstruel est d'abord évacué en moindre quantité; ensuite cette évacuation paraît à des époques irrégulières. On voit des femmes dont les règles se font attendre deux, quatre, six mois et plus ; chez d'autres, elles reparaissent tous les quinze ou vingt jours ; les unes ne perdent que fort peu de sang, tandis que d'autres éprouvent de véritables hémorragies. Les digestions sont plus lentes et accompagnées de malaise. Les nuits sont agitées ; beaucoup de femmes ont des rêves très-fatigants, elles se trouvent mal dans les appartements chauds. Les douleurs lombaires, qu'elles ont ressenties lors de la puberté et de la grossesse, viennent encore les tourmenter à l'âge critique.

Tel est l'exposé des phénomènes physiologiques et pathologiques qui annoncent généralement la fin du

rôle génital de la femme. Selon plusieurs célèbres médecins, les règles qui continuent à couler après la cinquantième année indiquent, le plus souvent, un état maladif de la matrice, et, si cet état persiste, les ulcérations ou le cancer de cet organe sont à craindre.

La plupart des médecins ont considéré l'âge critique comme l'époque la plus orageuse de la vie; ils se sont plu à l'entourer d'une escorte de maladies, dont le nom seul suffirait pour effrayer la femme la plus courageuse. Ces médecins ont donné dans l'exagération; car l'âge critique est environné de moins de dangers que le passage de l'adolescence à la puberté; s'ils s'étaient donné la peine de consulter les statistiques nécrologiques de ces deux époques de la vie, ils auraient acquis la certitude que la mortalité atteint un chiffre plus élevé dans l'âge de la puberté que dans l'âge de retour. Les remarquables *tableaux statistiques* de Benoiston de Châteauneuf dissipent tous les doutes à cet égard; le lecteur pourra les consulter.

Mais si nous cherchons à rassurer la femme contre les exagérations faites sur l'âge critique, nous ne prétendons pas non plus considérer cet âge comme exempt de tout danger. Nous pensons, au contraire, que les femmes, arrivées à cette phase de la vie où leur constitution physique subit de notables changements, doivent se soumettre à un régime hygiénique exigé par la *ménopause* ou cessation des règles, et que continuer le genre de vie qu'elles menaient auparavant ne serait pas sans danger.

D.

DES MALADIES QUE PEUT ENGENDRER L'AGE CRITIQUE.

Les maladies auxquelles l'âge critique donne naissance sont générales ou locales.

Dans les premières on a classé les hémoptysies, les hémorroïdes, les anévrismes, les rhumatismes, les accès d'asthme, les céphalalgies et migraines, les névroses, l'hystérie, la nymphomanie, les paralysies, etc., etc.

Les maladies locales ont leur siége dans la matrice ou ses dépendances : ainsi, la métrite aiguë, les hémorragies utérines, le squirre, les ulcères de la matrice, les polypes, les dégénérescences du tissu des trompes et des ovaires, l'hydropisie de ces organes, les pertes blanches, etc., etc., peuvent succéder à la cessation des règles et servir de cortége à l'âge critique. Mais, évidemment, l'énumération de ces maladies prouve que la plupart se développent sous toute autre influence que celle de la ménaupose. Si l'on réfléchit aux prédispositions générales et locales, inféodées à la constitution, et n'attendant que la plus légère influence morbide pour être mises en jeu, on s'apercevra bientôt qu'on a gratuitement taxé la cessation des règles d'être la cause d'une foule de maladies qui peuvent se manifester avant, pendant et après la cessation du flux menstruel.

Les maladies essentielles à l'âge critique se bornent, pour le physiologiste, à quelques-unes ; telles sont, par exemple, la pléthore sanguine, ou cet état d'excitation générale qui, très-souvent, se fixe sur

un ou plusieurs organes, et en fait le siége d'une inflammation plus ou moins dangereuse. — Les hémorragies de la matrice, le catarrhe utéro-vaginal, les flueurs blanches, l'hystérie et diverses affections nerveuses qui disparaissent ordinairement lorsque la révolution, produite par l'âge critique, est opérée et que l'équilibre s'est rétabli dans l'organisation.

DE LA PROPHYLAXIE DES AFFECTIONS DE L'AGE CRITIQUE.

Les précautions hygiéniques à prendre doivent toutes converger au même but, celui de prévenir la surabondance sanguine qui tend à s'établir sur tel ou tel organe prédisposé. Ainsi les femmes approchant de l'âge critique éviteront les excitants de toute nature dans le boire et le manger ; il en sera de même pour les excitants moraux qui retentissent sur le système génital. Les femmes dont le sommeil est agité ou troublé par des cauchemars ne dîneront que très-légèrement, pour ne pas charger leur estomac et lui éviter un travail pénible. Elles s'abstiendront surtout de liqueurs spiritueuses, de thé, de café et de toute boisson stimulante. — Les lavements, les bains tièdes, les boissons acidulées, le petit-lait, les infusions de tilleul et d'oranger, sont des moyens prophylactiques dont elles retireront de bons effets.

Si, malgré ces moyens, l'état de pléthore, loin de diminuer, menaçait un organe, on le combattrait par quelques saignées faites vers l'époque où les règles avaient habituellement lieu. Les purgatifs salins, à

faible dose, et dissous dans l'eau de pruneaux, seront associés aux saignées, surtout pour les femmes qui vont difficilement à la garde-robe.

Les femmes nerveuses adopteront un régime doux et relâchant ; elles s'abstiendront de pâtisseries et de tout aliment flatulent. Les bains, demi-bains, lavements émollients et les boissons antispasmodiques leur seront d'un bon secours. C'est particulièrement chez les femmes nerveuses, excitables, qu'on observe les symptômes de l'hystérie et de l'hypocondrie, les palpitations, les syncopes, les spasmes, les mouvements convulsifs, les éructations et flatuosités très-incommodes, des borborygmes, des distensions douloureuses de l'intestin par des gaz; des suffocations, des oppressions, des spasmes de l'utérus et du gros intestin, etc., etc. Ces affections s'accompagnent toujours d'un sentiment de tristesse et de désordres intellectuels, contre lesquels l'art thérapeutique échoue presque toujours, et qui ne trouvent de remède que dans la médecine morale. Ces préceptes sont également applicables à l'homme.

L'exercice physique devient indispensable aux femmes qui entrent dans la période critique, pour disséminer sur le système locomoteur, la vitalité qui abandonne les organes de la reproduction. Le séjour à la campagne, les promenades du matin, les douces distractions, les sociétés agréables, sont d'excellents moyens hygiéniques, On doit éviter la vie sédentaire, les lieux encombrés de monde, comme les théâtres, *les bals,* soirées et autres réunions publiques. Les lits

mous et chauds, de même qu'un sommeil prolongé au delà de sept heures, sont toujours nuisibles aux femmes sur le retour; les veilles sont également à redouter.

L'amour, ce beau soleil de la vie, doit s'éteindre pour toujours dans le cœur de la femme qui n'existe plus pour la reproduction; tout ce qui tendrait à le rallumer doit être soigneusement évité; car les pensées, les désirs érotiques peuvent occasionner de graves désordres dans les organes que la nature a condamnés au repos. C'est à l'amitié, à la douce amitié, de consoler la femme d'une perte à jamais irréparable. Par cette tendre affection et les nobles sentiments qui en découlent, les femmes âgées conservent toutes les prérogatives de leur empire. Enfin, la tendre sollicitude qu'elles portent à leur famille, à leurs petits-enfants; les sociétés aimables, les cercles de vrais amis qu'elles se sont choisis, font oublier les fiévreuses passions de la jeunesse et jettent encore quelques fleurs sur l'hiver de la vie.

AGE CRITIQUE CHEZ L'HOMME.

L'homme, aussi, a son âge critique, s'annonçant, plusieurs années d'avance, par des signes non équivoques de décadence génitale; c'est l'âge des vains désirs, des regrets et des infirmités. Si le nombre des maladies qui lui sert de cortége est moindre que celui de l'âge critique des femmes, leur gravité est peut-être plus à craindre. En effet, ce sont les maladies des voies urinaires, la pierre, la gravelle, la dysurie,

la goutte, les rhumatismes, etc., etc., la pléthore et l'apoplexie!

Pendant l'âge critique, l'homme est agité, inquiet, péniblement affecté de son impuissance ou de ses maladies; son caractère change et s'assombrit; mais c'est surtout lorsqu'un catarrhe vésical, un calcul, un rétrécissement de l'urètre met obstacle au libre cours des urines et le fait vivement souffrir, que ses inquiétudes, que sa tristesse augmentent. Alors, il devient morose, taciturne et marche à l'hypocondrie. Si les affections de la matrice sont affreuses pour les femmes, les affections de la vessie ne le sont pas moins pour les hommes, et les deux sexes n'ont rien à s'envier à cet égard.

La raison dit à l'homme qui entre dans l'âge critique, de chasser de son imagination tout désir amoureux; s'il en est violemment assiégé et qu'il y succombe, que ce soit à de très-longs intervalles; car le spasme voluptueux est toujours nuisible à sa constitution et particulièrement à ses organes génitaux urinaires. Homme! l'hiver de l'âge commence à blanchir ta tête et à sillonner tes joues; tes forces baissent, l'organe s'engourdit... ton rôle procréateur est fini; la nature le transmet à tes fils; aucune puissance ne saurait te soustraire à cette loi fatale.

Au printemps de la vie éclosent les amours;
L'hiver, le triste hiver, les chasse pour toujours!

Soyez donc assez sages, vous qui traversez l'âge *critique*, pour subir cette loi, dont les infractions

vous sont toujours funestes. L'homme, ainsi que la femme, doit se soumettre à un régime hygiénique, lors même qu'il n'éprouverait aucune des indispositions de l'âge critique : Modération dans le manger et surtout dans le boire ; abstinence complète de tout ce qui peut réveiller le désir génital ; promenades fréquentes ; séjour à la campagne ; occupations légères ; distractions agréables ; exercice très-modéré de l'intelligence ; car, la contention d'esprit retentit d'une manière fâcheuse sur les forces digestives et peut amener des gastralgies, des étouffements, des palpitations, des vertiges, des névroses qui offrent les mêmes symptômes que l'hystérie et rendent la vie misérable. Enfin, nous engageons les lecteurs qui croiraient pouvoir se passer de nos conseils à bien se pénétrer de cette vérité, passée en proverbe : *On expie plus tard ses péchés de jeunesse*, c'est-à-dire que toutes les maladies qui ont affecté l'âge viril et dont le germe n'a pas été complétement expulsé par la force vitale, reparaissent dans l'âge critique, s'attachent à l'individu et l'accompagnent jusque dans la tombe.

CHAPITRE XXXVI

DES MODIFICATIONS ET TRANSFORMATIONS QUE L'ALIMENTATION ET LE RÉGIME PEUVENT OPÉRER DANS L'ÉCONOMIE HUMAINE.

L'homme et la femme ont procréé, un enfant vient de naître ; sur lui désormais doit se porter toute la

sollicitude des parents pour donner à la société un sujet qui puisse y jouer un rôle utile. Le plan d'éducation physique à suivre pour arriver à ce beau résultat se résume dans les lignes suivantes :

Prendre l'être humain à sa naissance, suivre la nature et la favoriser dans sa marche normale ; la réprimer, l'arrêter dans ses tendances vicieuses. Régler et distribuer la nutrition de manière à perfectionner les instruments de la vie ; se conformer strictement aux préceptes hygiéniques, fruits d'une sage expérience, afin d'assurer à l'enfant le développement complet de ses facultés physiques et morales : tel est le but vers lequel les parents et les instituteurs devraient incessamment diriger leurs efforts.

Cette éducation de la vie animale n'est point une utopie, comme on pourrait le croire, c'est une vérité reconnue; le règne végétal et animal offre tous les jours des exemples prodigieux des métamorphoses qu'elle opère.

Les peuples de l'antiquité avaient acquis, par leur système d'éducation physique, la vigueur et le courage; leur constitution, fortement trempée dès le bas âge, résistait aux intempéries les plus meurtrières. Les Grecs, surtout, possédaient, entre tous les peuples, la beauté du corps au suprême degré ; ils auraient dû, d'après Hérodote, cette beauté des formes, à une loi de Solon, concernant l'âge, le tempérament et le choix des individus dans l'union des sexes.

Les Turcs, qui se font aujourd'hui admirer par leur physionomie régulière et leur robuste charpente,

étaient primitivement fort laids. Malgré les brumes de leur climat, les Anglais sont vigoureusement constitués; leurs femmes sont remarquables par la beauté de la peau et la délicatesse des traits; et l'on ne saurait attribuer ces qualités physiques à d'autre influence qu'à leur régime alimentaire.

Un homme de génie, le célèbre Backwel, entreprit de façonner, à son gré, la matière vivante, de même que le sculpteur façonne un bloc de marbre; il réussit. Sa méthode, dite *entraînement*, modifia l'organisation des animaux domestiques, selon les besoins de l'homme. Ainsi, Backwel, jugeant que les cornes et les gros os étaient inutiles aux bœufs et aux moutons qu'on destine à la boucherie, créa des races ovine et bovine sans cornes, et diminua le système osseux au profit du système musculaire, qui acquit un énorme développement. Il fit des animaux monstrueux de graisse pour donner du suif seulement; il fit des bêtes de somme et de trait, des chiens et des chevaux coureurs qui l'emportent sur ceux des autres nations.

La méthode Backwel fut appliquée à l'homme et fournit des portefaix, des boxeurs d'une force herculéenne, et des jockeys du poids de soixante livres!

La méthode *entraînante*, loin d'être nuisible à la santé, lui est au contraire favorable; des faits nombreux ont démontré que les sujets prédisposés à certaines maladies organiques, ou à des affections chroniques, en étaient débarrassés par le régime de l'entraînement.

La description et l'analyse de cette méthode ne pouvant trouver place ici, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage intitulé :

De la Beauté humaine, *de son perfectionnement, de sa conservation et des moyens à opposer à sa dégradation.*

Dans cet intéressant ouvrage, sont consignés tous les détails relatifs à l'entraînement, ainsi que les moyens sûrs contre la maigreur et l'obésité, contre les affections scrofuleuses et rachitiques : la *bromatologie*, ou art des aliments, l'*orthopédie* et la *gymnastique* y sont traitées de manière à éclairer les gens du monde sur les précieux résultats qu'on peut en retirer. Enfin, ce volume détaille tous les moyens d'éducation corporelle les plus favorables au complet développement de l'homme physique et moral ; c'est un guide sûr à consulter.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES TRAITÉES DANS CE VOLUME.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

R

S

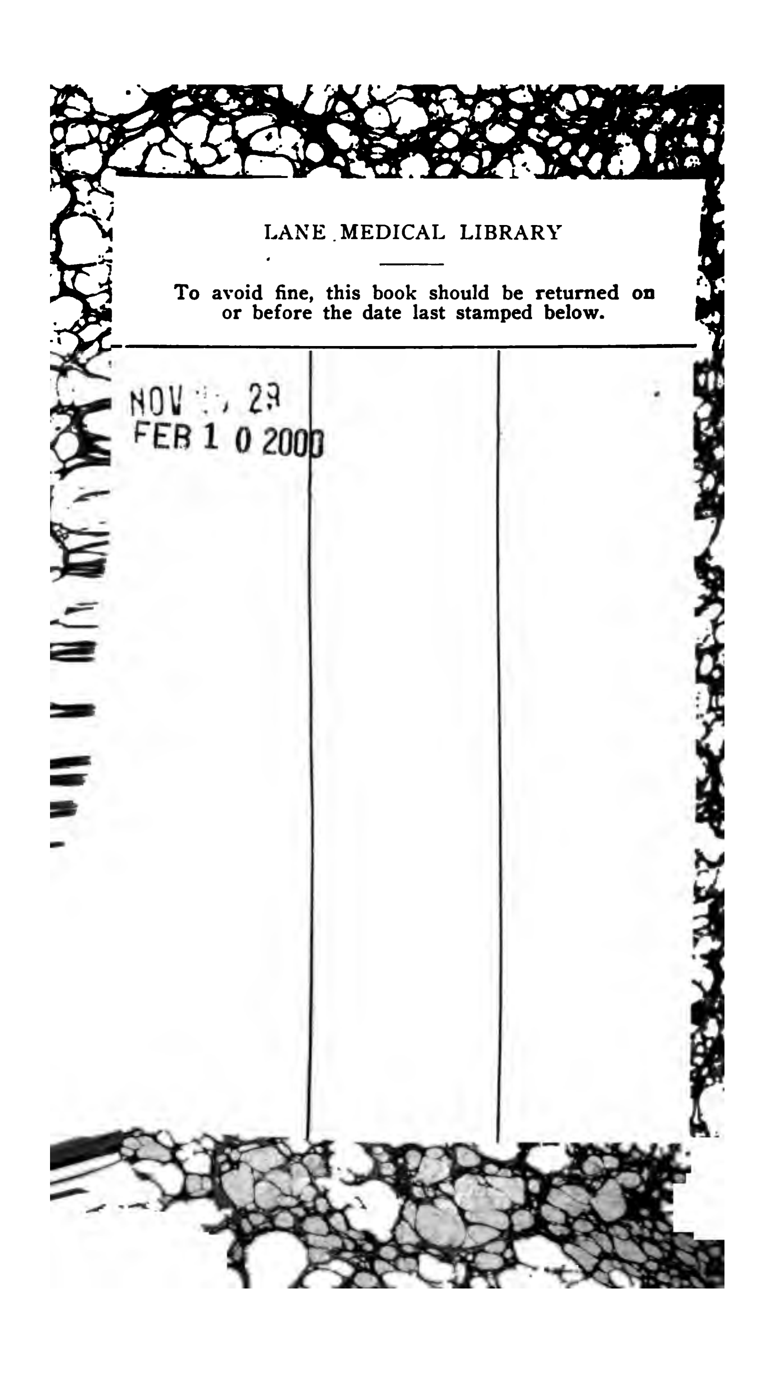
T

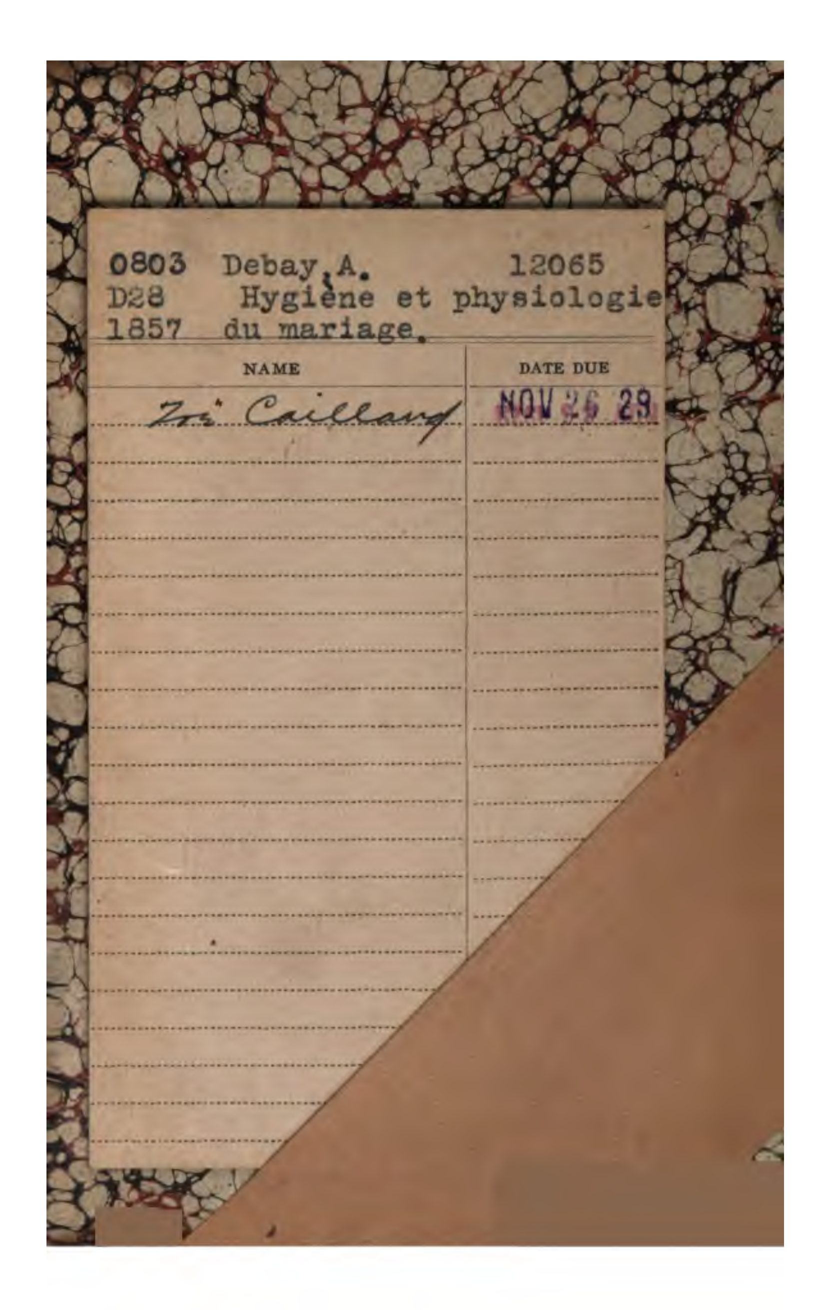
U

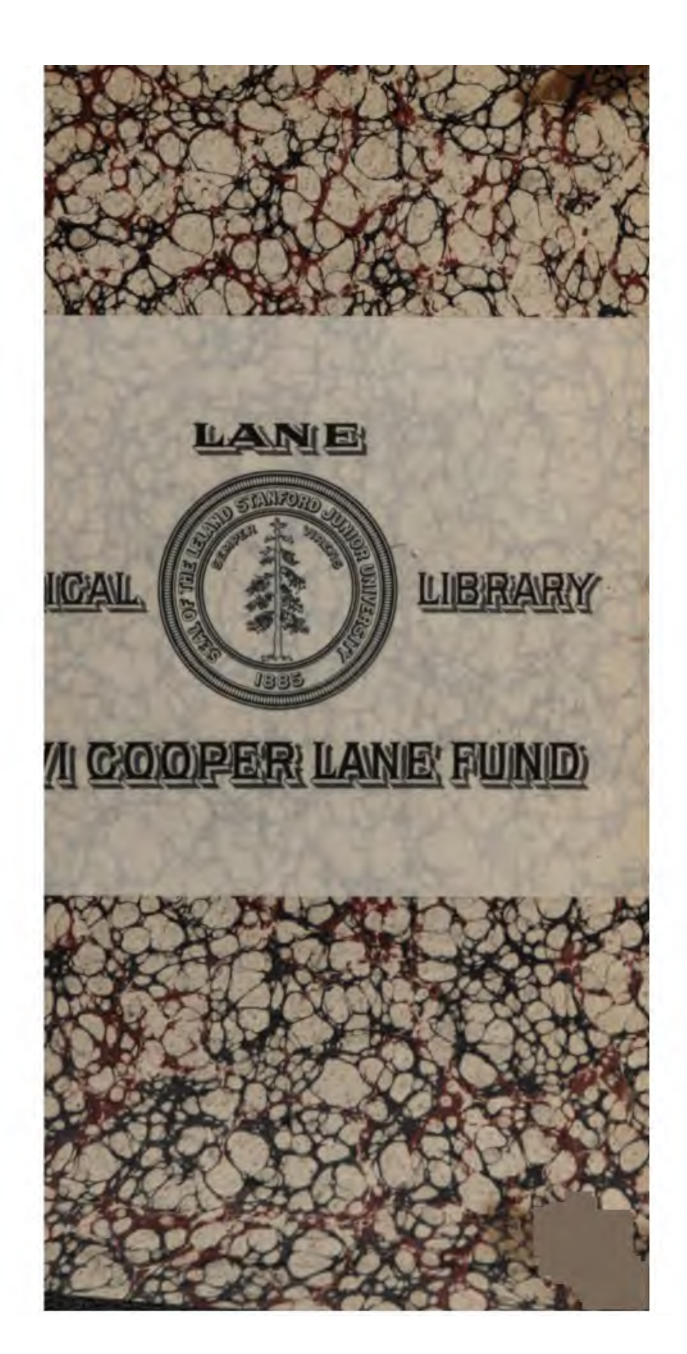
V

Z

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.




0803 Debay, A. 12065
D28 Hygiène et physiologie
1857 du mariage.
NAME
DATE DUE
NOV 26 29


LANE
ICAL
LIBRARY
SEAL OF THE LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
SEMPER VIRENS
1885
VI COOPER LANE FUND

